

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS

Cycle supérieur de démographie économique

**Nouvelles pratiques migratoires féminines
et redéfinition des systèmes de genre**

Une analyse à partir des changements démographiques en milieu rural malien

Thèse pour obtenir le diplôme de
doctorat en sciences économiques, mention démographie économique
de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris

Présentée par :

Marie LESCLINGAND

Sous la direction de Thérèse LOCOH

Jury :

Mme Michèle FERRAND, directrice de recherche au CNRS

Mme Véronique HERTRICH, chargée de recherche à l'Ined

Mme Thérèse LOCOH, directrice de recherche à l'Ined

M. Victor PICHE, professeur à l'université de Montréal

M. André QUESNEL, directeur de recherche à l'IRD

Mme Claudine SAUVAIN-DUGERDIL, professeure à l'université de Genève

REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de thèse, Thérèse Locoh, qui suit mon travail depuis ces cinq années et qui a toujours répondu à mes sollicitations. Par son expérience, elle m'a donné beaucoup de conseils, est restée très stoïque face à mes doutes et atermoiements de dernière minute et m'a fait partager sa passion pour les femmes africaines.

Je remercie ma tutrice, Véronique Hertrich, avec laquelle je travaille depuis 1999. Véronique m'a fait découvrir les villages bwa et m'a appris tout le travail de terrain. Elle m'a accordé sa confiance et m'a encouragée à développer mes propres enquêtes. Tout au long de ces années, elle m'a communiqué son enthousiasme et j'espère, sa grande rigueur ! De ces années de travail ensemble, je garde de très bons souvenirs. Grâce à ses conseils avisés et sa grande détermination, elle m'a permis d'améliorer constamment mon travail et m'a accompagnée durant ces six derniers mois, sur le long et sinueux chemin de la rédaction.

Je tiens à exprimer mes chaleureux remerciements à tous les villageois de Boroma, Kouma, Kwara, Lakuy, Simasso, Sirao et Warra sans lesquels ce travail n'aurait pas eu lieu. Je tiens particulièrement à remercier les deux familles qui m'ont logée pendant mes séjours à Kwara et à Sirao : Nyamouhan, Augustin et leurs trois enfants, Noël, Philomène et mon « homo », la petite Marie ; Fanta, Dacko, les jumelles Fune et Pune, Kuse et Esaïe, ainsi que Béatrice, Hallassane et Samouhan. Toutes les causeries (et les fameuses wawa) autour d'un petit thé, ou dans les cabarets autour des calebasses de chap' resteront des moments très forts de convivialité et de partage. Je tiens également à saluer les « vieilles » de Sirao et de Kwara, Souanzon, Sayara et Sowini qui est imbattable à la danse... Je salue également mes copines d'âge, Maria et Hawa-Angèle. Je remercie aussi l'interprète avec lequel j'ai le plus travaillé, Abednego : nous avons partagé ensemble de grands moments, parfois difficiles, mais nos pérégrinations à mobylette sur les chemins du bwatû, d'un village à l'autre, pour certaines épiques, resteront de grands souvenirs ! Je remercie également toute l'équipe de radio Parana de San : Alexis, Jean-Galbert, Honoré (le grand technicien lors de la projection du diaporama dans les villages), Armand (et sa femme Lydia pour son incroyable dextérité dans le tressage) et la famille de Véronique (Yves, Cécile, Christelle, Marthe et Marie-Orthense). Toutes et tous m'ont, à chaque fois, chaleureusement accueillie. En dépit de mes nombreux séjours, mon boré est encore très rudimentaire mais à toutes et à tous « Bari'a man tete ! ».

Je remercie aussi Sadio Traoré, chercheur malien, qui m'a beaucoup aidée, à distance, pour mes analyses à partir de l'enquête Emmu. J'en profite pour saluer tous les chercheurs maliens qui ont participé aux journées sur « Les questions de population au Mali » en 2003.

Je remercie également l'Ined qui m'a accueillie depuis le début de ma thèse et particulièrement toutes les personnes des différents services que j'ai « harcelées » tout au long de ce travail (et qui se reconnaîtront...). J'ai ainsi pu bénéficier d'excellentes conditions matérielles et scientifiques pendant ces cinq années, participer régulièrement à des colloques et partir sur le terrain (je remercie à ce titre l'Institut d'Études Politiques de Paris qui a pris en charge plusieurs de mes missions et Annick Lorne pour sa grande disponibilité).

Je remercie aussi tous les membres des deux unités de recherche auxquelles j'appartiens, l'unité *Genre, Démographie et Sociétés*, animée par Maryse Jaspard et Michel Bozon et l'unité *Population et développement*, animée par Jacques Vallin puis par Magali Barbieri. La participation aux différentes activités scientifiques a été très enrichissante et particulièrement motivante pour « l'apprentie chercheuse » que je suis. Je remercie également les différentes personnes avec lesquelles j'ai enseigné, notamment à l'université de St Quentin, Olivia, Sylvie et Jérôme (le compère de Tri-Deux !).

Je tiens à exprimer ma vive reconnaissance à Michèle Ferrand qui m'a encouragée tout au long de ma thèse et m'a incitée à la valoriser.

Je remercie mes colocataires successives de bureau, Manue et Gégé ; Manue pour m'avoir montré l'exemple en soutenant une année avant moi et Gégé pour avoir supporté pendant cette dernière année, mes éventuelles sautes d'humeur.... Je la remercie également pour ses relectures et ses dépistages systématiques d'horribles fautes d'orthographe (à ce propos, pour tout signalement de problèmes de forme, s'adresser au bureau 545, poste 2247 !)

Je remercie aussi les anciennes doctorantes de l'Ined, mes « coaches » officieuses, Armelle, Anne, Ariane et Manou qui ont réussi à me « mettre la pression » depuis le mois de septembre et qui sont particulièrement bien aguerries à ce genre d'exercice : bravo à toutes les quatre ! Mais maintenant, vous pouvez arrêter... Je remercie également Patrick, qui par l'une de ses petites phrases « assassines », m'a donné le fameux « déclic » de la rédaction....

Merci aussi aux doctorantes de promo, Alex, Magali, Amandine, Laure et Juliette et à tous celles et tous ceux qui ont partagé des moments de décontraction et de galère dans la

fameuse salle du sixième à l'heure du café. Merci aux nombreuses facéties et fameuses blagues de Jean-Marc.

Je voudrais aussi remercier tous mes amis et ma famille : je vais enfin pouvoir leur dire : « ça y est, j'ai fini ! ». Un merci spécial à mes « compagnones » et compagnon de jeu, Chloé, Manou et François qui m'ont soutenue depuis trois mois en faisant la grève de la coinche tous les mercredis soirs. Merci à tous les autres pour avoir accepté mon mutisme inhabituel de ces derniers mois....

Je remercie mes parents qui m'ont donné la chance d'accomplir ce travail et qui ont été d'une discrétion bienveillante concernant le temps (long ? Mais non !) que nécessite un travail de thèse.

Enfin, je remercie mon « baro » qui a vécu, au jour le jour, les caprices de la rédaction (et de la rédactrice !) et qui est sûrement l'un des plus heureux à l'idée que ce travail soit enfin achevé. Son soutien moral, culinaire et musical m'ont permis de terminer cette thèse en toute sérénité.

Je dédie cette thèse à mon grand-père Dad.

*J'aurais aimé qu'il puisse lire ce travail, en souvenir
d'une carte qu'il m'avait envoyée alors que j'étais au Mali, et
dans laquelle il me proposait d'étudier d'autres bobos, plus parisiens...*

INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE 1. LA MIGRATION FEMININE EN AFRIQUE : UNE RECONNAISSANCE RECENTE	9
1.1 L'ETUDE DE LA MIGRATION EN AFRIQUE : UN POINT DE VUE BIAISE	11
1.1.1 Historique des mouvements internes en Afrique de l'Ouest et principaux modèles explicatifs	11
<i>La période pré-coloniale</i>	11
<i>La période coloniale</i>	12
<i>La période post-coloniale</i>	13
1.1.2 Des modèles explicatifs de la migration à dominante macro-économique	15
<i>Des migrations comme réponses aux crises</i>	15
<i>L'approche conventionnelle néo-classique de la migration</i>	16
<i>L'approche marxiste de la migration</i>	17
1.1.3 Les raisons de l'invisibilité des femmes dans l'étude des migrations africaines	19
<i>Les migrations féminines : un double handicap</i>	19
<i>Un point de vue essentiellement économique où le rôle de la femme n'est pas pris en compte</i>	21
<i>Un consensus implicite sur la division des rôles</i>	22
1.2 L'ESSOR DES MIGRATIONS FEMININES A BUT ECONOMIQUE	24
1.2.1 Nouvelles formes de migrations féminines	25
<i>L'enquête nationale sur les migrations au Burkina-Faso, 1974-75</i>	25
<i>Nouvelles formes de mobilité féminine en Afrique de l'Ouest</i>	27
1.2.2 Un réexamen des théories migratoires classiques	30
1.2.3 Evolution de la mobilité et transition démographique.....	33
1.3 LES MIGRATIONS FEMININES : UN ELEMENT-CLE DES MUTATIONS DES SOCIETES OUEST-AFRICAINES ?	36
1.3.1 Migrations et rapports sociaux de sexe.....	36
<i>La prise en compte du genre dans le milieu de départ</i>	36
<i>Les conséquences des migrations féminines en termes de rapports de genre : des effets mitigés</i>	39

1.3.2 Migrations et transition de la fécondité	42
<i>L'hypothèse de sélection</i>	42
<i>L'hypothèse de rupture</i>	43
<i>L'hypothèse d'adaptation</i>	45
<i>L'hypothèse de socialisation</i>	46
CHAPITRE 2. L'ESSOR DE LA MOBILITE FEMININE AU MALI	49
2.1 LES TENDANCES MIGRATOIRES AU MALI	50
2.1.1 Sources et indicateur retenu.....	50
<i>Les sources</i>	50
<i>L'indicateur retenu</i>	51
2.1.2 Un développement continu des migrations.....	53
2.1.3 Les mouvements migratoires à la fin des années quatre-vingt	55
<i>Indicateurs utilisés à partir de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation</i>	55
<i>Des migrations internationales dominées par les hommes</i>	57
<i>Les femmes participent tout autant que les hommes aux migrations internes</i>	57
<i>Les migrations féminines sont largement orientées vers la capitale</i>	60
2.2 LES FACTEURS INDIVIDUELS DES MIGRATIONS RURAL-URBAIN	61
2.2.1 Les facteurs des migrations récentes rural-urbain	62
<i>Des migrants et migrantes plus souvent jeunes et célibataires</i>	62
<i>Des migrants plus instruits</i>	64
<i>Ethnie, origine géographique et religion</i>	64
<i>Des déterminants des migrations rural-urbain différents selon le sexes</i>	64
2.2.2 Structure des populations migrantes rural-urbain.....	67
2.3 LES CONDITIONS DU DEPART ET L'INSERTION EN MILIEU URBAIN	69
2.3.1 Les conditions du départ.....	69
<i>Des motifs différents selon l'âge</i>	69
<i>Le rôle important du réseau familial en amont de la migration</i>	70
2.3.2 L'insertion des femmes migrantes en milieu urbain.....	72
<i>L'insertion sociale</i>	72
<i>L'insertion économique</i>	74

CHAPITRE 3. MIGRATIONS FEMININES VERS LES VILLES ET COMPORTEMENTS DE REPRODUCTION AU MALI	81
3.1 VERS UNE AMORCE DE LA TRANSITION DE LA FECONDITE EN MILIEU URBAIN ?	82
3.1.1 Des niveaux de fécondité contrastés selon les milieux de résidence.....	82
<i>Une fécondité en apparence stable ...</i>	82
<i>... qui occulte des différences entre milieux de résidence</i>	83
3.1.2 Des comportements novateurs en milieu urbain, et tout particulièrement à Bamako ..	85
<i>Vers une dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et l'entrée en vie conjugale</i>	85
<i>Une pratique importante des méthodes contraceptives chez les femmes célibataires</i> .	88
3.2 STATUT MIGRATOIRE ET COMPORTEMENTS DE REPRODUCTION	90
3.2.1 Méthodologie et limites	91
<i>Méthodologie</i>	91
<i>Limites</i>	93
3.2.2 Structures des populations selon différentes caractéristiques socio-démographiques .	94
3.2.3 Entrées en vies sexuelle, conjugale et féconde selon le statut migratoire	97
<i>Les jeunes migrantes retardent leur entrée en vie sexuelle et conjugale</i>	97
<i>Une entrée en vie féconde retardée chez les jeunes migrantes</i>	99
3.2.4 Une fécondité différenciée selon le statut migratoire ?	102
<i>Une baisse de la fécondité, consécutive à la migration ?</i>	103
<i>Pratique de la contraception</i>	107
<i>Nombre idéal d'enfants</i>	111
 CHAPITRE 4. PRESENTATION DE LA POPULATION DES BWA DU MALI ET DES DONNEES	 115
4.1 LA POPULATION ETUDIEE	116
4.1.1 Situation géographique, économie et caractéristiques démographiques	116
<i>Situation géographique</i>	116
<i>Principales caractéristiques démographiques</i>	119
<i>La scolarisation</i>	121
<i>Économie</i>	122
4.1.2 L'organisation sociale.....	123
<i>Le village</i>	123

<i>Le patrilignage</i>	124
<i>Le groupe domestique</i>	124
4.1.3 La place des femmes chez les Bwa.....	125
4.2 LES DONNEES QUANTITATIVES	128
4.2.1 L'enquête renouvelée.....	128
<i>Principes</i>	128
<i>Réalisation pratique</i>	129
<i>Utilisation des données de l'enquête renouvelée dans le cadre de ma thèse</i>	132
4.2.2 L'enquête biographique	133
<i>Le questionnaire biographique</i>	133
<i>L'actualisation de l'enquête biographique</i>	136
4.2.3 L'enquête ponctuelle « Migrations de travail des jeunes filles » de 2000-2001	137
4.3 LES DONNEES QUALITATIVES	138
4.3.1 Les entretiens de groupe	138
4.3.2 Les entretiens individuels	139
<i>Objectifs et thèmes abordés</i>	139
<i>Réalisation des entretiens</i>	140
<i>L'analyse des entretiens</i>	141
CHAPITRE 5. LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE CHEZ LES BWA DU MALI.....	143
5.1 LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE INTERCENSITAIRE	144
5.1.1 La migration, un correctif apporté à la croissance naturelle.....	144
5.1.2 Évolution de la structure de la population résidente.....	145
5.1.3 L'importance des migrations dans les jeunes classes d'âges.....	147
5.1.4 De nouveaux types de migration et de nouveaux espaces de vie	150
5.2 GENERALISATION ET INTENSIFICATION DES EXPERIENCES MIGRATOIRES PARMIS LA POPULATION RESIDENTE	155
5.2.1 Généralisation de l'expérience migratoire.....	155
5.2.2 Intensification de la migration aux jeunes âges.....	157
5.2.3 Allongement du temps passé en dehors du milieu d'origine et extensions des lieux de vie	158

5.3	DES MIGRATIONS DIFFERENTES AU COURS DU CYCLE DE VIE	163
5.3.1	Les migrations dans l'enfance	163
	<i>Un accroissement de la mobilité dans l'enfance</i>	<i>163</i>
	<i>Des pratiques migratoires dans l'enfance différentes entre les sexes.....</i>	<i>165</i>
5.3.2	Les migrations pendant la jeunesse	168
	<i>Généralisation de la mobilité économique chez les jeunes</i>	<i>168</i>
	<i>Convergence des itinéraires migratoires des jeunes femmes et des jeunes hommes .</i>	<i>171</i>
5.3.3	Les migrations à l'âge adulte.....	174
	CHAPITRE 6. NOUVELLES FORMES DE MOBILITE FEMININE ET CHANGEMENTS AU MOMENT DE L'ENTREE DANS LA VIE ADULTE.....	179
6.1	NOUVELLES EXPERIENCES MIGRATOIRES PENDANT LA JEUNESSE.....	182
6.1.1	Des migrations de travail de nature différente.....	183
	<i>Des activités très sexuées s'exerçant dans des aires géographiques différentes</i>	<i>185</i>
	<i>Les migrations de travail : des temporalités contrastées entre les sexes.....</i>	<i>186</i>
	<i>Articulation des pratiques migratoires des jeunes au système traditionnel.....</i>	<i>190</i>
6.2	CHANGEMENTS DANS LES MODALITES D'ENTREE EN UNION	195
6.2.1	Age au premier mariage et appariement conjugal.....	195
6.2.2	Les processus matrimoniaux.....	197
	<i>Préambule méthodologique</i>	<i>197</i>
	<i>Les jeunes : nouveaux acteurs de leur union.....</i>	<i>199</i>
	<i>Anciennes et nouvelles prestations</i>	<i>201</i>
	<i>Une remise en question de la formalisation des unions</i>	<i>202</i>
6.3	ARTICULATIONS DES CHANGEMENTS OBSERVES	204
6.3.1	Allongement du temps de jeunesse et lieux de vie diversifiés	204
6.3.2	Vers de nouveaux rapports entre générations et entre sexes	207
	CHAPITRE 7. L'EFFET DES MIGRATIONS FEMININES SUR L'ENTREE EN VIE CONJUGALE ET FECONDE.....	211
7.1	INFLUENCE DES MIGRATIONS SUR L'ENTREE EN VIE NUPTIALE ET FECONDE AU NIVEAU INDIVIDUEL.....	212

7.1.1	Mobilité et entrée en union	212
	<i>Les indicateurs retenus et les échantillons constitués</i>	212
	<i>Relation entre la migration de travail et l'âge au mariage</i>	214
	<i>Durée passée en migration de travail et âge à la première union</i>	217
7.1.2	Mobilité et débuts de la vie féconde	219
	<i>Nouvel échantillon de femmes</i>	219
	<i>Une entrée en vie féconde légèrement retardée chez les migrantes</i>	222
	<i>Des débuts de vie féconde peu différents</i>	228
7.2	MOBILITE ET MODALITES D'ENTREE EN UNION	230
7.2.1	Les modalités d'entrée en union	230
	<i>Les migrantes de longue durée ont plus de prise sur leur entrée en union</i>	231
	<i>Les prestations des premiers mariages : similarité entre migrantes et non-migrantes ?</i>	233
	<i>Des temps de fiançailles très réduits</i>	235
7.2.2	Une moindre fréquence des ruptures de la première union	237
 CHAPITRE 8. VECUS DE LA JEUNESSE ET REGARDS DES AINES SUR LES MIGRATIONS FEMININES		239
8.1	QUI ETAIENT LES PREMIERES MIGRANTES ?	240
8.2	DE NOUVELLES TRAJECTOIRES DE JEUNESSE : LA MIGRATION, UN NOUVEL ELEMENT CONSTITUTIF DE LA JEUNESSE	245
8.2.1	Le temps de jeunesse au village : l'expérience des anciennes générations	245
	<i>L'entrée en jeunesse</i>	245
	<i>L'importance des relations entre pairs (de même sexe)</i>	248
	<i>Les relations entre filles et garçons</i>	251
	<i>La fin de la jeunesse</i>	254
8.2.2	De nouveaux espaces de socialisation pour les jeunes Bwa	256
	<i>La migration de travail : un nouvel élément constitutif de la jeunesse</i>	256
	<i>Une plus grande autonomie des jeunes filles ?</i>	261
	<i>Une moindre importance accordée aux relations d'amitié</i>	261
	<i>Les conditions de vie des jeunes migrantes en ville</i>	263
	<i>Les relations entre jeunes de sexe opposé : vers une plus grande liberté ?</i>	265

8.3	VERS UNE RECONNAISSANCE DE LA MIGRATION FEMININE ?	267
8.3.1	Ville perçue, ville vécue	267
	<i>Le mythe de la ville et l'attachement au village</i>	267
	<i>Acquisition de nouveaux savoirs valorisants</i>	269
8.3.2	Peur des hommes et émancipation des femmes.....	271
	<i>Migrations des jeunes filles et entrée en vie sexuelle</i>	271
	<i>Migrations féminines et entrée en union</i>	275
	 CONCLUSION GENERALE	 277
	 BIBLIOGRAPHIE	 281
	 ANNEXES	 301

INTRODUCTION GENERALE

Alors que la démographie a pour objet l'étude des composantes de la dynamique des populations – fécondité, mortalité et migrations -, son modèle théorique, « la transition démographique » n'intègre que les deux premières. En effet, contrairement à la naissance et au décès qui ne surviennent qu'une seule fois pour un individu, la migration est un événement renouvelable (COLEMAN, 2004). De plus, si on peut facilement mesurer l'intensité plus ou moins grande de la mortalité et de la fécondité, celle des migrations est plus délicate à décrire car ce phénomène prend en compte d'autres paramètres, tels que la durée, la forme, la fréquence, la distance parcourue. Selon les contextes et les niveaux d'analyse, on parlera alors plutôt de mobilité spatiale, de déplacements ou encore de courants ou flux migratoires. Si l'analyse démographique situe les événements dans le temps, la migration implique un changement, non seulement dans le temps, mais également dans l'espace (COURGEAU, 1988). Sa spécificité par rapport à la fécondité et à la mortalité explique pourquoi la migration a été pendant longtemps considérée comme relevant de la géographie humaine et davantage étudiée et théorisée par les géographes et les économistes.

Les approches de ces disciplines ont eu pour intérêt principal d'identifier des modèles et des tendances migratoires et d'analyser, à un niveau global, les facteurs socio-économiques et écologiques associés aux systèmes migratoires des populations (ANARFI, 1998). En Afrique de l'Ouest, les mobilités spatiales des populations ont été le plus souvent envisagées comme des réponses à des situations critiques - guerres, famines, sécheresse – en privilégiant les facteurs économiques (conjuncturels et structurels) dans les modèles explicatifs.

Dans les sociétés africaines, où l'homme est considéré comme le garant de la production économique, la migration féminine supposée dès lors et *a priori* comme non-économique, n'a pas suscité l'intérêt des chercheurs, qui considéraient alors que la migration n'impliquait que les hommes. Par ailleurs, les sources de données disponibles pour étudier la migration étaient principalement les données des recensements. Ces derniers, par les critères de durée et de distance qu'ils adoptaient, ont également masqué une partie de la mobilité des populations africaines, en particulier celle des femmes : toutes les migrations d'une durée inférieure à six mois ou s'effectuant dans des espaces géographiques plus restreints (entre localités d'une même aire administrative) n'étaient pas prises en compte. Les recensements ont donc induit une sous-estimation de la mobilité féminine. Enfin, les déplacements des femmes, au même titre que ceux des enfants, ont été assimilés à ceux des chefs de ménage masculins, et ont été enregistrés comme des migrations familiales, motif socialement acceptable, ce qui masquait de fait un certain nombre de migrations féminines réalisées pour d'autres raisons (BILSBORROW, 1993).

Ce n'est finalement qu'au début des années quatre-vingt, quand les femmes sont apparues aussi nombreuses que les hommes à participer aux courants migratoires traditionnellement « masculins » et que des raisons non-familiales (notamment économiques mais aussi scolaires) ont émergé dans leurs motifs de migrations, que des études ont commencé à s'intéresser à la migration féminine. Progressivement, les migrations féminines n'ont plus été simplement appréhendées comme des migrations passives, mais également comme des migrations actives et autonomes, au même titre que celles des hommes.

Alors que les approches classiques avaient focalisé leur attention sur l'événement migratoire en lui-même, de nouvelles études se sont alors plus intéressées à son contexte social et culturel. Dans cette perspective, les migrations féminines peuvent être l'un des symptômes des changements affectant l'organisation sociale des sociétés considérées. L'attention particulière accordée aux conditions du départ en migration a permis de mettre en lumière l'importance d'une approche « genre » dans l'étude des migrations.

Les systèmes de genre, qui déterminent l'ensemble des relations socialement construites entre les hommes et les femmes, conditionnent les gammes de choix offertes aux individus et

définissent les attributions normatives concédées aux hommes et aux femmes. Si ces dernières sont sous-représentées dans certains courants migratoires, c'est en partie à cause des rôles qui leur sont conférés, et au premier rang, celui d'être d'abord des reproductrices avant d'être des productrices. L'essor des migrations féminines économiques apparaît alors comme un premier signe d'érosion des systèmes de genre traditionnels.

Dans les pays d'Afrique de l'Ouest, les migrations des zones rurales vers les zones urbaines impliquent autant les femmes que les hommes, et les capitales bénéficient même plus des déplacements des migrantes que des migrants. Si la majeure partie de ces pays ont entamé la première phase de leur transition démographique (baisse de la mortalité), la deuxième phase (baisse de la fécondité) est encore timide. Néanmoins, c'est dans les milieux urbains ouest-africains qu'une tendance à la baisse de la fécondité est enregistrée et que de nouveaux comportements de reproduction – recul de l'âge au mariage, pratique de la contraception, plus grande autonomie de la femme - sont perceptibles (LOCOH, 2003).

Dans de tels contextes, la migration du milieu rural vers le milieu urbain s'inscrit alors complètement au cœur des transitions démographiques et sociales : la confrontation des femmes migrantes socialisées selon des normes « traditionnelles » à des environnements socio-culturels différents peut être l'un des vecteurs par lequel de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes vont se diffuser.

Les changements les plus importants se réalisent aujourd'hui pendant la période de jeunesse et les migrations vers les villes touchent en priorité les jeunes filles ; c'est sur cette période de vie que nous porterons plus particulièrement notre attention.

Les jeunes, par leur état transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, apparaissent à la charnière de deux époques : d'une part, un présent qui reste très lié à la vision passée de leur milieu d'origine ; et d'autre part, la promesse d'un futur qu'ils entendent élaborer avec leurs propres valeurs et aspirations. La jeunesse envisagée « comme un processus de socialisation » constitue une phase d'apprentissage et d'intégration à la société (GALLAND, 1991). La transmission des savoirs et la socialisation peuvent trouver différents relais comme la famille, l'école, le travail ou le politique. C'est dans cette perspective que l'étude de la jeunesse doit

être replacée dans le cadre du changement social. Dans le contexte africain, la place des jeunes dans l'évolution de la société revêt des aspects particuliers en raison de l'importance numérique des dits jeunes dans les populations et aussi du fait du contexte socio-économique africain en pleine mutation.

Le continent africain est l'un des continents les plus jeunes et sans doute le seul continent où la proportion de jeunes va continuer à augmenter (LOCOH, 1992). A partir des années quatre-vingt-dix, alors qu'en Asie ou en Amérique Latine cette proportion commence à diminuer (suite à la baisse de la fécondité sur ces deux continents), l'Afrique se démarque avec une proportion toujours en hausse, de près de 30 %¹.

Du fait de leur importance numérique et dans le contexte de l'épidémie du sida, du recul progressif de la nuptialité et de l'affaiblissement des contrôles traditionnels sur la sexualité, les jeunes ou adolescents sont apparus comme une population cible dans les projets de développement.

Ainsi, les évolutions démographiques récentes observées en Afrique de l'Ouest – recul de la nuptialité et de la fécondité, émergence d'une sexualité pré-conjugale, allongement du processus d'autonomisation, essor de la mobilité vers les villes – invitent à s'interroger sur la place qu'occupent les jeunes dans ces changements : leurs nouveaux comportements ne sont-ils que la conséquence des désorganisations sociales et économiques en œuvre dans ces pays ? Au contraire, ces nouvelles attitudes ne sont-elles pas des stratégies novatrices développées par les jeunes afin de participer au changement social ?

Les modifications des comportements des jeunes Africains qui s'observent dans différentes sphères de la vie - sexualité, conjugalité, santé, scolarisation, mobilité, insertion professionnelle – peuvent être analysées sous deux angles. Le premier considère d'abord le jeune comme objet de changements auxquels il est soumis tandis que le second privilégie l'approche où le jeune est vu comme un adulte en devenir, acteur de sa vie et maître de ses choix.

Ainsi, la fécondité pré-nuptiale des adolescentes, qui s'observe notamment dans des pays où l'âge au mariage des femmes a reculé, a souvent été abordée en termes de risques : risque de grossesses précoces, d'avortements, de maladies sexuellement transmissibles dont le sida, mobilité des jeunes comme facteur de diffusion (ANARFI, 1993 ; BLEDSOE et COHEN,

¹ Part (%) des 12-24 ans dans la population.

1993 ; DELAUNAY, 1994 ; GAGE et MEEKERS, 1994). Néanmoins, une autre approche peut être d'analyser cette période de sexualité pré-conjugale comme le signe d'un rapprochement entre les sexes, dans la mesure où les jeunes hommes et femmes vivent une période de sexualité juvénile, déconnectée des impératifs matrimoniaux et en rupture avec les modèles des générations passées, phénomène qui s'observe dans de nombreuses régions du monde et qui est l'un des processus d'autonomisation des jeunes (BOZON, 2002 ; BOZON et HERTRICH, 2001).

Le même constat peut être fait en ce qui concerne l'analyse et le sens donné au développement des migrations pendant la jeunesse. Dans les pays du Nord, les déplacements ou les migrations constituent très souvent une composante importante de ce processus d'entrée dans la vie adulte et ils relèvent en premier lieu du système de socialisation formelle (notamment l'école) qui conduit les jeunes à quitter leur milieu pour poursuivre leurs études. En Afrique sub-saharienne, la mobilité interne des jeunes (des campagnes vers les villes ou d'une région à une autre) répond le plus souvent à d'autres impératifs que ceux de la formation scolaire supérieure, réservée à une minorité. Les départs massifs des jeunes hommes et femmes des zones rurales vers les zones urbaines peuvent alors être analysés comme un des mécanismes d'ajustement à des crises, comme une forme de diversification des revenus familiaux.

Toutefois, le départ des jeunes peut également être interprété comme un choix personnel, une occasion d'échapper au contrôle social des aînés et de s'inventer de nouveaux espaces de vie, propices au développement d'une « culture-jeune » qui leur est propre (DESMARAIS et FOURNIER, 1997 ; DIOUF et COLLIGNON, 2001 ; GAUTHIER, 1997 ; PASCALIS M.A., 1992 ; SAUVAIN-DUGERDIL, 2001). L'essor des migrations des jeunes femmes invite alors aussi à replacer la migration comme un nouvel élément de valorisation individuelle dans l'espace familial. La migration apparaît ainsi comme la solution alternative d'une affirmation identitaire au sein d'un système où les exigences et aspirations individuelles sont étouffées par la logique collective (EZRA, 2000 ; TIMERA, 2001). Cette volonté d'échapper au contrôle social de la communauté semble alors relever d'une caractéristique de cette période de vie dans la recherche de nouveaux terrains d'expérimentation, de conquêtes de nouveaux espaces géographiques mais surtout socioculturels (BARDEM, 1993, 1998 ; ASSOGBA et FRECHETTE, 1997). En ce sens, la migration peut alors entraîner une redéfinition des identités masculine et féminine.

Notre analyse portera sur le Mali, à la fois au niveau national et dans le contexte particulier d'une population rurale, celle des Bwa, dans laquelle une série d'enquêtes périodiques et d'observations suivies quantitatives et qualitatives, initiées en 1987 par Véronique Hertrich, ont été menées depuis une quinzaine d'années. Ces données permettent de procéder à une analyse approfondie de l'évolution des migrations féminines rural-urbain et de leurs déterminants.

* *

*

Dans un premier temps, nous présenterons les différentes raisons qui ont entraîné une reconnaissance récente de la migration féminine, dans les recherches comme dans les modèles théoriques. La limite des approches au niveau macro pour saisir les interactions entre les migrations féminines et les changements socio-démographiques nous invite à resituer ces questions dans des contextes sociaux particuliers, à un niveau d'analyse plus fin, permettant de mettre en relation les changements de comportements qui se jouent à travers les expériences migratoires.

Les deuxième et troisième chapitres offrent un cadrage des logiques migratoires et de leurs conséquences au niveau national permettant, d'une part de mettre en évidence l'essor de la mobilité féminine au Mali, d'autre part d'examiner les interactions entre ces nouvelles pratiques migratoires et les comportements de fécondité des femmes.

À partir des sources disponibles au Mali (recensements nationaux de 1976, 1987 et 1998, enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation 1992-93), le chapitre 2 décrit les tendances migratoires récentes. La mise en évidence de l'essor de la mobilité interne féminine rural-urbain sera suivie d'un examen du profil des femmes migrantes ainsi que de leurs conditions de départ et d'arrivée sur leur lieu de migration. Une approche comparative par sexe nous permettra de discuter, aux différentes étapes du processus migratoire, de la plus ou moins grande similarité des facteurs de migration entre les hommes et les femmes.

Partant du constat d'une baisse de la fécondité en milieu urbain malien et particulièrement dans la capitale, nous proposons dans le troisième chapitre de mettre en relation la migration féminine vers les villes avec les comportements de reproduction des femmes migrantes. Les analyses réalisées à partir de la dernière enquête démographique et de santé (2001) s'attacheront à comparer certains déterminants de la fécondité entre les migrantes et les non-migrantes, en proposant de premières pistes d'explications au regard des différentiels observés.

Les chapitres suivants apportent un éclairage particulier et portent sur une population rurale du Mali, celle des Bwa.

Le chapitre 4 présente tout d'abord la situation géographique et les principales caractéristiques socio-démographiques de la population étudiée. La deuxième partie de ce chapitre est consacrée à la présentation des différentes données utilisées par la suite, à la fois quantitatives (enquêtes renouvelée et biographique) et qualitatives (entretiens de groupe et récits de vie).

La présentation de la dynamique migratoire chez les Bwa est l'objet du chapitre 5. Les analyses réalisées à partir de l'enquête renouvelée puis à partir de l'enquête biographique mettent en évidence des pratiques migratoires différentes entre les hommes et les femmes et selon les périodes de vie (enfance, adolescence, âge adulte). Elles révèlent notamment que les changements les plus importants s'effectuent pendant la période de jeunesse.

Le chapitre 6 traite des nouvelles formes de mobilité pendant la jeunesse et des changements dans les modalités d'entrée en union. Il est composé de trois parties : la première s'attache à montrer que les pratiques migratoires des jeunes hommes et des jeunes femmes, au-delà d'une apparente convergence, s'inscrivent différemment dans l'organisation sociale et économique familiale ; la deuxième partie est consacrée à l'analyse des changements des modalités d'entrée en union qui touchent les jeunes générations âgées de moins de 30 ans et qui vont dans le sens d'un affaiblissement du contrôle familial sur l'entrée en union des hommes et des femmes ; la troisième partie propose un examen de l'articulation des changements observés dans les rapports entre générations et entre sexes.

Si l'essor des migrations des jeunes femmes Bwa est concomitant des modifications touchant leur mise en union, qu'en est-il au niveau individuel ? Les femmes migrantes se

distinguent-elles des autres dans leur entrée en vie conjugale et féconde ? Ces questions seront traitées dans le chapitre 7.

Enfin, le dernier chapitre sera consacré à l'analyse plus approfondie des vécus et des expériences migratoires décrits par les intéressés eux-mêmes, dans une approche qualitative. La migration de travail, qui est devenue une composante quasi-incontournable dans les nouveaux parcours des jeunes, a-t-elle modifié les vécus de la jeunesse ? Comment les nouvelles formes de mobilité féminine sont-elles perçues au niveau de la communauté, et notamment par les aînés ?

A travers les analyses réalisées à différents niveaux, nous essaierons de trouver des éléments de réponse aux deux questions principales qui sous-tendent notre travail :

- En quoi l'émergence des femmes dans les migrations de travail est-elle révélatrice de changements dans les rapports socialement construits entre les hommes et les femmes ?
- Quelles sont les conséquences de ces nouvelles formes de mobilité sur les sphères conjugales et fécondes des femmes ?

CHAPITRE 1. LA MIGRATION FEMININE EN AFRIQUE : UNE RECONNAISSANCE RECENTE

L'Afrique est l'un des continents où la mobilité des hommes et des femmes a toujours été très importante, soit parce qu'elle faisait partie du mode de vie des populations (peuples nomades), soit parce qu'elle était une réponse à des situations politiques, économiques, religieuses, démographiques ou sécuritaires particulières. Néanmoins, les conditions de la migration et ses motivations ont été tout particulièrement affectées par l'expérience coloniale qui a influencé le développement économique, socio-culturel, politique et démographique et la deuxième partie du XX^{ème} siècle a connu une intensification des mouvements de population (ADEPOJU, 1995).

Si les femmes ont toujours été très mobiles, notamment du fait des régimes matrimoniaux de virilocalité, l'intérêt porté à la migration féminine est relativement récent. L'émergence des femmes dans des formes de migrations considérées comme masculines, les migrations individuelles de travail, a entraîné une redécouverte de la place des femmes dans les courants migratoires internes. Les premières conférences où la migration féminine a été plus particulièrement évoquée, datent de la fin des années quatre-vingt (UIESP, 1988 ; UEPA, 1990 ; NATIONS UNIES, 1993). Au début des années quatre vingt dix, une revue de littérature de l'UEPA (1990) a recensé l'ensemble des sources bibliographiques sur la migration en Afrique par thème : sur les 1 507 références, seules 37 (soit 2,5 %) traitaient des migrations féminines (OUCHO et GOULD, 1996).

Dans un premier temps, nous retracerons rapidement l'historique des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest puis nous évoquerons les principales théories classiques de la migration en montrant comment ces études ont masqué une partie de la réalité des courants migratoires. Dans un deuxième temps, nous présenterons l'essor des nouvelles formes de mobilité des femmes africaines, qui ont entraîné une révision des théories migratoires classiques en y introduisant les migrations des femmes. De notre point de vue, les approches macro sont insuffisantes pour saisir la réalité des pratiques migratoires féminines et leurs éventuelles conséquences sur la fécondité et la mortalité. Nous examinerons donc en dernière partie les pratiques migratoires des hommes et des femmes au niveau micro, pour les resituer dans leur contexte socio-culturel et avoir ainsi une meilleure compréhension des réalités sociales et des changements induits par les nouvelles formes de mobilité féminine.

1.1 L'ÉTUDE DE LA MIGRATION EN AFRIQUE : UN POINT DE VUE BIAISÉ

L'étude des migrations féminines africaines est relativement récente : les premières études datent en effet du début des années quatre-vingt. L'objectif de cette première partie est de comprendre comment les femmes migrantes ont pu rester dans l'ombre aussi longtemps et pourquoi les recherches socio-économiques et démographiques se sont intéressées à la question migratoire féminine si tardivement.

1.1.1 Historique des mouvements internes en Afrique de l'Ouest et principaux modèles explicatifs

La dynamique migratoire de l'Afrique de l'Ouest présente une grande diversité tant entre les époques que dans ses formes actuelles. Si le sujet de cette thèse porte particulièrement sur les migrations internes (interne s'oppose à international dans la mesure où les migrations considérées sont celles qui se font dans les limites nationales d'un pays, ici le Mali), il s'avérerait néanmoins intéressant de retracer brièvement l'histoire des mouvements en Afrique de l'Ouest afin de mieux percevoir les changements et les continuités entre les dynamiques migratoires passées et actuelles. Dans notre description historique des mouvements migratoires en Afrique de l'Ouest, nous retiendrons le découpage habituel des trois périodes : pré-coloniale, coloniale et post-coloniale.

La période pré-coloniale

Avant la colonisation, la mobilité faisait partie du mode de vie des populations. Les mouvements migratoires étaient déjà très divers dans leurs motivations et dans leurs formes. Les mouvements liés à l'agriculture étaient très importants : dans les régions sahéliennes, les hommes, à la recherche d'eau et de pâturages, migraient avec leurs troupeaux (nomadisme, transhumance) ; dans les régions forestières ou de savanes, les mouvements de population étaient liés aux changements fréquents de terre et de culture (anciennes terres mises en jachère). Les migrations liées aux famines et disettes entraînées par de mauvaises conditions climatiques étaient également fréquentes. L'histoire du peuplement africain est aussi souvent liée aux mouvements de populations provoqués par les campagnes guerrières dont le but était la conquête de nouvelles terres de cultures ou de pâturages. Enfin, le commerce transsaharien et l'esclavage ont également entraîné de vastes mouvements migratoires.

Au Mali, les migrations liées à la traite transaharienne, à destination des pays arabes, ont duré jusqu'au début du XIX^{ème} siècle et ont sans doute été plus importantes que celles liées à la traite des noirs, qui a plus touché les pays côtiers. Le Mali, du fait de sa position enclavée, était une zone de passage entre l'Afrique du Nord et les pays côtiers. La prospérité des différents empires qui se sont succédés était principalement basée sur les contacts commerciaux. On observe d'ailleurs à cette époque des migrations de femmes commerçantes, dans les régions de Djenné et de Tombouctou (COQUERY-VIDROVITCH, 1994).

Si les formes de mobilité étaient très diverses, il faut noter qu'avant la colonisation, ces mouvements étaient principalement des migrations collectives (familles ou communautés). Les migrations individuelles de cette époque étaient principalement le fait des femmes qui, en raison des systèmes courants de virilocalité, migraient au moment de leur mariage, dans le village de leur époux, sur de courtes distances. Ainsi, avant la naissance des migrations individuelles de travail, les femmes furent les premières migrantes individuelles en Afrique (COQUERY-VIDROVITCH, 1994).

L'irruption de la colonisation européenne en Afrique de l'Ouest au XIX^{ème} siècle a provoqué de grands changements socio-économiques et politiques qui ont durablement affecté les dynamiques migratoires de la région.

La période coloniale

L'avènement de la période coloniale en Afrique vit, d'une part, se réduire les mouvements liés à des guerres et d'autre part, vit naître les premières migrations de travail. Durant toute cette période, la plupart des mouvements de population furent liés aux stratégies économiques des gouvernements coloniaux. En effet, les pays colonisés africains disposant de ressources exportables étaient devenus les fournisseurs de matières premières aux industries européennes naissantes (BOCQUIER et TRAORE, 2000). La logique économique était d'exploiter les ressources des pays côtiers (plantation de cacao, de café, de coton, mines ...) à moindre coût, en faisant venir les populations des pays de l'intérieur. Les premières migrations de travail furent donc des migrations forcées. C'est sous la domination coloniale que les premières voies ferrées ont été construites et ont révolutionné les transports en réduisant les temps de voyage et en désenclavant certaines régions ; le développement des moyens de communication et de transport facilitait d'autant plus la migration et a intensifié les mouvements migratoires.

Le système colonial capitaliste, fondé sur l'exploitation, non seulement des ressources naturelles mais également de la main d'œuvre peu onéreuse, a entraîné le développement d'un secteur urbain (principalement côtier en Afrique de l'Ouest, la Côte d'Or) au détriment du milieu rural, uniquement pourvoyeur de travailleurs. Les migrations forcées sont ainsi devenues des migrations volontaires d'hommes en quête de meilleures conditions de vie : les migrations étaient souvent saisonnières, de courte durée et dominées par les hommes. Dans les premiers temps, les colonisateurs entravaient fortement la migration des femmes en arguant que la place des femmes était au foyer et les africains approuvaient, sachant que la présence des femmes au village et dans les champs était indispensable (WARE, 1981).

La migration des femmes en ville était alors largement assimilée à la prostitution. C'est surtout après la seconde guerre mondiale que les femmes commencèrent à migrer en plus grand nombre dans les villes : les administrateurs coloniaux réalisèrent que la stabilité des ménages favoriserait la rentabilité du travail et c'est ainsi que les femmes rejoignirent ou suivirent leur mari en migration. La plupart d'entre elles exerçaient alors une activité sur place en ville, le plus souvent de petit commerce "informel", les emplois salariés étant le quasi-monopole des hommes (COQUERY-VIDROVITCH, 1994).

L'apparition des migrations de travail, durant la période coloniale, a été principalement dominée par les hommes, les femmes n'étant évoquées que comme accompagnatrices de leurs époux. Avec la fin de la colonisation, les indépendances ont perpétré et même intensifié les systèmes de migrations de travail urbaines hérités de la colonisation mais en introduisant un changement majeur : la participation des femmes à ces mouvements au titre de migrantes indépendantes.

La période post-coloniale

Au moment des indépendances (dans les années soixante), les économies nationales sont restées très liées à celles des puissances coloniales. Le développement restait axé sur les cultures d'exportation au détriment de l'agriculture de subsistance : les mouvements coloniaux internes devinrent alors transfrontaliers ou internationaux ; ainsi les maliens ou burkinabè, originaires de régions rurales, partirent travailler dans les plantations de café et de cacao de la Côte d'Ivoire. L'une des caractéristiques de l'urbanisation de l'Afrique de l'Ouest (outre son taux de croissance fulgurant) est qu'elle s'est faite sans un processus d'industrialisation, à la différence de ce que l'Europe avait connu au moment des révolutions

agraires et industrielles du XIX^{ème} siècle (OUCHO et GOULD, 1996). Ainsi, les aires rurales stagnantes se sont dépeuplées au profit des villes sans possibilité de financement d'un développement de l'agriculture. Ce type particulier d'urbanisation et la persistance des migrations rurales-urbaines a entraîné une augmentation très importante de la part de l'informel dans les secteurs urbains et des disparités économiques encore plus grandes entre les régions rurales et les régions urbaines (AMIN, 1995).

Depuis les années soixante-dix, les pays de l'Afrique sub-saharienne n'ont cessé de voir leur situation économique se dégrader et ont connu une intensification des mouvements migratoires. Durant la décennie soixante-dix, l'agriculture a été touchée par des vagues de sécheresses, auxquelles s'est ajouté un épuisement des ressources naturelles des zones sahéliennes, ce qui a entraîné de nombreuses migrations vers les villes et les zones rurales plus favorables. L'économie des pays ouest-africains, essentiellement basée sur les échanges extérieurs (et qui avait déjà subi en 1973 la crise pétrolière), a connu une aggravation durable au début des années quatre-vingt, avec la baisse du cours des matières premières. La dégradation progressive de la situation économique a donné naissance aux politiques d'ajustement au cours des années quatre-vingt qui se sont traduites par la privatisation de certaines structures économiques, les restrictions de recrutement, la réduction d'effectifs dans la fonction publique, autant de mesures qui ont affecté tout le secteur moderne urbain. Les villes africaines ont des structures principalement tertiaires et le chômage a connu une croissance fulgurante depuis les années 90, touchant en premier lieu les personnes instruites qui s'étaient destinées au secteur public ou privé (BOCQUIER et TRAORE, 2000).

Dans ce contexte, le secteur urbain informel a particulièrement bien résisté à toutes ces crises et s'intègre complètement à la structure économique urbaine, répondant à la fois à la demande des entreprises et des consommateurs. L'augmentation du secteur urbain informel a été en grande partie alimentée par les migrations des femmes (les hommes étant plus nombreux dans les migrations internationales, notamment vers les pays du Nord) : en effet, à la différence des emplois salariés qui demandaient des qualifications que peu de femmes étaient en mesure d'avoir (si la scolarisation commençait à se développer, elle était encore majoritairement masculine), l'emploi informel comme le petit commerce ou la domesticité s'inscrivaient complètement dans les compétences des femmes (ADEPOJU, 1995).

Si l'éducation est également un facteur important dans l'augmentation des migrations féminines autonomes, la plus grande visibilité des femmes dans les courants migratoires

internes est concomitante de la dégradation des économies des pays ouest-africains : faut-il alors y voir l'expression de la dégradation des conditions de vie en milieu rural qui pousse les femmes à partir en ville afin de subvenir aux besoins de leur famille ? Toutefois, ces décennies sont également marquées par une amélioration de l'éducation. L'augmentation des migrations féminines pourrait donc correspondre à des changements sociaux dans les rapports de genre et à un désir d'émancipation de la femme, d'une plus grande autonomie, en particulier à travers le travail urbain.

Ce bref panorama historique des migrations internes en Afrique de l'Ouest révèle clairement l'invisibilité quasi-totale des femmes dans les dynamiques migratoires : elles ne sont qu'en arrière plan et ne réapparaissent qu'à partir de la fin des années soixante-dix, quand elles deviennent des migrantes actives et autonomes, au même titre que les hommes. C'est d'ailleurs au même moment que les études sur les migrations féminines commencent à éclore pour devenir un objet d'étude à part entière au début des années quatre-vingt-dix. Nous allons maintenant nous intéresser aux principaux modèles explicatifs de la migration qui ont longtemps dominé la littérature et qui se basent principalement sur des modèles macro-économiques.

1.1.2 Des modèles explicatifs de la migration à dominante macro-économique

Des migrations comme réponses aux crises

La migration, en tant qu'événement démographique de régulation des changements de population, a souvent été analysée comme une réponse à des situations de crises : guerres, invasions, famines, sécheresses, épidémies... Cette approche a été particulièrement envisagée dans l'étude des phénomènes migratoires en Afrique sub-saharienne : conquêtes de terres et guerres tribales, migrations forcées pendant la période coloniale, crises écologiques en lien avec la pression démographique, crises économiques d'ajustement structurel des années quatre-vingt-dix, maladie parasitaire comme l'onchocercose (QUESNEL, 1999). Dans ces contextes d'urbanisation rapide, de croissance démographique et de dégradation de l'environnement, les analyses portant sur les migrations internes africaines ont avant tout été des analyses macro-économiques qui permettaient de décrire de façon plus ou moins satisfaisante les systèmes migratoires existants.

L'importance et les différents types de migrations de travail nées pendant la période coloniale ont particulièrement intéressé les économistes qui ont développé un certain nombre de modèles explicatifs des migrations. Ces analyses en termes de crises semblaient alors très bien s'ajuster à toutes les théories économiques qui tendent à privilégier les facteurs économiques dans les systèmes migratoires. Les principaux modèles qui ont dominé la littérature sur les migrations africaines depuis les années cinquante sont d'une part les modèles d'inspiration néo-classique et d'autre part les modèles d'inspiration marxiste.

L'approche conventionnelle néo-classique de la migration

L'approche néoclassique de la migration dérive de la théorie économique marginale fondée sur deux hypothèses principales : premièrement, les facteurs de production (travail, capital, ressources naturelles et terre) sont répartis a priori géographiquement de manière inégale ; deuxièmement, le migrant est un individu rationnel qui va chercher à maximiser son revenu en fonction des ressources dont il dispose. Ainsi, la théorie du dualisme économique de Lewis (1954) part du postulat de déséquilibres entre un milieu rural faiblement productif et un milieu urbain à forte productivité ; les migrations internes rurales-urbaines permettent alors de remédier à ces déséquilibres. A terme, l'équilibre entre les deux milieux se réalisera et les migrations cesseront. Le modèle de Todaro (1976) prolonge le modèle de Lewis en introduisant l'existence de chômage urbain qui devrait décourager la migration. Dans son modèle, Todaro distingue le secteur urbain moderne et le secteur urbain informel, ce dernier servant de secteur transitoire vers lequel les migrants s'orientent d'abord. En dépit de l'existence d'un chômage urbain, les migrations persistent du fait de l'attraction suscitée par le secteur informel qui répond à la demande croissante de consommation des ménages urbains et qui « absorbe » les nouveaux migrants (le passage du secteur informel au secteur moderne se faisant par l'instruction).

La perspective classique pose alors la migration comme une réponse à des facteurs négatifs de rejets ("push") dans la zone de départ et à des facteurs positifs d'attraction ("pull") dans la zone d'arrivée (LEE, 1966). Dans cette approche, les facteurs de "push and pull" ne sont pas systématiquement de nature économique mais englobent aussi un ensemble de déterminants historiques, écologiques et socio-économiques. Dans des pays d'Afrique subsaharienne, où la baisse de la mortalité n'a pas encore été suivie d'une diminution nette de la

fécondité, la croissance des populations est très importante. Les régions rurales, qui connaissent un accroissement naturel plus fort qu'en ville, apparaissent comme un réservoir de main d'œuvre pour les populations urbaines.

De plus, les dix dernières années ont vu naître les préoccupations liées à la dégradation de l'environnement et tout particulièrement aux systèmes écologiques africains (sécheresse, irrégularité des pluies, accroissement démographique et ressources naturelles limitées) qui font surface actuellement avec les problématiques de développement durable. Ainsi, dans de nombreuses régions, la migration est interprétée comme une réponse à cette dégradation environnementale (KROKFORS, 1995 ; PICOUET, 2001).

L'approche marxiste de la migration

L'approche marxiste de la migration resitue l'étude des phénomènes migratoires internationaux et internes dans une dimension politique de critique du capitalisme mondial. En premier lieu, le choix économique rationnel, par lequel un individu émigre à la recherche de meilleures conditions de vie, est, d'après Amin (1995), en l'absence d'études sur les régions de départ, une tautologie : la théorie néo-classique expliquerait la migration en se référant à des individus enclins à émigrer. Mais dans ce cas, on ne peut pas vraiment différencier ceux qui restent de ceux qui partent. L'approche marxiste tend alors à considérer d'autres facteurs plus sociaux et politiques que les seuls déterminants économiques. Dans l'approche marxiste, les migrations ne sont pas seulement la conséquence d'un inégal développement qui serait le résultat de causes naturelles *a priori* comme la différence de potentiels entre différentes régions. La migration prend part à cet inégal développement, en reproduisant les conditions et en les aggravant (WRIGHT, 2000).

L'accumulation des richesses à l'avantage d'une classe dominante, qui est le but de l'économie capitaliste, est à la base de l'inégal développement des régions rurales et urbaines africaines depuis la période coloniale. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'objectif du système capitaliste, pendant la colonisation, était d'obtenir des biens exportés à bas prix ; pour ce faire, il a fallu non seulement exploiter les ressources naturelles (mines, plantations,...) mais également une main d'œuvre bon marché. Les sociétés traditionnelles sont alors devenues des sociétés dépendantes et périphériques d'un "centre". Le corollaire direct de l'enrichissement de la côte a été la paupérisation de l'intérieur et plus globalement,

une différenciation accrue entre milieux urbains et ruraux, tant au point de vue économique, social que politique (AMIN, 1995). Ainsi, les villes africaines sont devenues des espaces de production et d'exploitation de la population rurale, et les campagnes des lieux de reproduction de cette main d'œuvre, fournissant les produits agricoles destinés à l'exportation (au bénéfice du "centre") et à la consommation des ménages urbains (LUTUTALA, 1990).

L'importance et le développement du secteur informel, qui est caractéristique de nombreux pays en développement, semble résister à la fois aux approches néo-classiques et marxistes. Tout d'abord, les différentes crises économiques des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix ont principalement affecté le secteur moderne. Et le secteur informel urbain n'a pas cessé sa croissance (notamment alimentée par des femmes migrantes). Ainsi, contrairement au modèle théorique de Todaro (1976) où le secteur informel n'était que transitoire, il apparaît qu'il fasse partie intégrante de l'économie africaine ; la migration n'apparaît plus comme un simple phénomène d'ajustement conjoncturel mais comme une partie essentielle de la structure socio-économique des pays africains. L'approche marxiste suggérait cette situation mais en la plaçant dans un contexte d'exploitation de la main d'œuvre de l'informel. Or, des enquêtes sur l'insertion urbaine des migrants montre que dans 7 pays d'Afrique de l'Ouest, les natifs du milieu urbain s'insèrent moins bien sur le marché de l'emploi et sont plus touchés par le chômage que les immigrants (BOCQUIER et TRAORE, 2000).

Dans l'ensemble de ces travaux, l'approche se situe à un niveau macro (macro-économique, macro-politique, macro-social) : ce type d'analyse permet de décrire de façon plus ou moins satisfaisante les systèmes migratoires africains ; la migration, comme beaucoup d'autres processus sociaux, est un phénomène complexe. Un modèle explicatif nécessiterait de prendre en considération les multiples aspects de la migration, ce qui s'avère quasiment impossible. Le risque d'une approche trop globale est alors de conduire à un affaiblissement de la connaissance et ne rend pas complètement compte de la réalité. C'est l'une des explications que l'on peut avancer de l'occultation des femmes dans les études sur les phénomènes migratoires en Afrique (HUGO, 1993). Nous allons maintenant essayer de voir quelles sont les raisons de l'invisibilité des femmes dans les études sur les migrations en Afrique de l'Ouest.

1.1.3 Les raisons de l'invisibilité des femmes dans l'étude des migrations africaines

Les migrations féminines : un double handicap

Les migrations sont souvent considérées comme des événements "perturbateurs" des autres comportements démographiques (LERIDON et TOULEMON, 1997). La migration fait souvent figure de parent pauvre de la démographie, en comparaison avec la mortalité et la fécondité. La première difficulté tient à la faible qualité des données disponibles qui est en fait directement liée à l'observation de ce phénomène. La migration est sans doute le phénomène démographique le plus difficile à cerner du fait du manque de précision et de consensus autour du concept (BILSBORROW, 1998).

La migration, définie comme un "ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des intéressés d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée" (HENRY, 1981), recouvre une multitude de réalités liées à différents critères. La désignation de tel ou tel déplacement comme une migration est dépendant du critère de durée de la migration ; le critère souvent utilisé d'un déplacement d'au moins 6 mois ne permet pas de prendre en considération les déplacements plus courts qui sont souvent des migrations saisonnières, très fréquentes en Afrique. L'introduction d'un critère de distance entre les zones de départ et d'arrivée implique donc que, selon la définition utilisée, certaines migrations seront comptées tandis que d'autres non. Les problèmes sont aussi liés au concept de "résidence" qu'il est parfois difficile de définir (comme par exemple dans le cas de populations nomades), la migration pourra alors également s'appréhender comme un changement d'espace de vie (COURGEAU, 1988). Ainsi, le terme de migration recouvre tout un ensemble de réalités et de définitions qui sont en fait très souvent dépendantes du type de données dont on dispose.

Du fait de ces difficultés inhérentes à l'observation et à la définition des migrations, les sources disponibles pour les mesurer sont très restreintes et plus ou moins fiables : peu de pays disposent de registres de population permettant de mesurer les changements de résidence, les autres sources possibles sont soit les recensements de population, soit les enquêtes rétrospectives ciblées sur les migrations. Dans le cas des recensements, une première méthode, dite "méthode du mouvement naturel", vise à comparer deux recensements

successifs et permet d'estimer indirectement le solde migratoire de la période intercensitaire ¹. Cette méthode, relativement grossière, est d'une fiabilité assez limitée. L'usage des recensements en ce qui concerne la mesure de la migration, est le plus souvent limité aux variables « lieu de naissance » et « lieu de résidence » : la comparaison des deux lieux permet ainsi de classer les individus selon qu'ils sont natifs ou non de l'endroit où ils sont enquêtés. Ce type de mesure ignore un nombre important de déplacements mais reste la méthode d'exploitation la plus utilisée dans les recensements. Enfin, dans les recensements, l'analyse peut être affinée par l'exploitation de deux variables : la durée de résidence sur le lieu actuel et le lieu de résidence antérieur, permettant d'avoir quelques éléments d'information sur la dernière migration réalisée.

Les autres sources possibles d'observation sont des enquêtes spécifiquement ciblées sur les migrations, qui permettent d'enquêter un échantillon d'individus sur leur cheminement migratoire. Pour chaque individu enquêté, on aura un enregistrement de tous les déplacements effectués (critère de temps arbitraire) depuis x années (biographies complètes depuis la naissance, histoires migratoires pour une période donnée commune à tous les enquêtés, déplacements effectués depuis la fin de la scolarité,...). Les critères de durée et de temps seront souvent choisis en fonction des angles d'approche et des hypothèses de départ. Il n'y a pas de véritable règle en la matière (POULAIN, SAVANE et THIAM, 1991).

Outre les difficultés inhérentes à l'objet démographique et à son observation, les migrations ont souffert, dans les pays africains, d'un manque d'intérêt, en comparaison aux autres phénomènes démographiques tels que la mortalité et la fécondité. En effet, dans des contextes de transition démographique, l'attention des politiques, des chercheurs et des organismes internationaux s'est focalisée sur la baisse de la mortalité amorcée dès les années cinquante et sur les débuts de la diminution de la fécondité qui est toujours en cours dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest. Les enquêtes mondiales de fécondité (EMF) auxquelles ont succédé les enquêtes démographiques et de santé (EDS) révèlent l'importance de ces thèmes démographiques parmi lesquels les questions migratoires ne figurent pas (ou à titre subsidiaire dans les EDS qui reprennent les variables de résidence des recensements). Des études démographiques ont cependant été menées sur les migrations, comme le travail de ZACHARIAH et CONDE (1980) sur la mesure des tendances et niveaux des migrations en

¹ Soit P_1 la taille de la population au 1^{er} recensement et P_2 la taille de la population au recensement suivant. On a également l'enregistrement des naissances et des décès au cours de la période intercensitaire, N et D . Ainsi, le solde migratoire (Entrées-Sortie) = $P_2 - P_1 + N - D$

Afrique de l'Ouest à travers les recensements disponibles dans les années 1970. Une enquête nationale directement ciblée sur les migrations, réalisée au Burkina-Faso, a permis de recueillir des itinéraires migratoires auprès d'échantillons d'hommes et de femmes en milieu rural et urbain (CORDELL *et al.*, 1996). Au début des années quatre-vingt, une enquête a été menée dans la Vallée du Fleuve Sénégal, qui s'intéressait plus particulièrement aux migrations internationales vers l'Europe. Au début des années quatre-vingt-dix, un réseau d'enquêtes (Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest) s'est mis en place afin d'effectuer des enquêtes nationales dans sept pays d'Afrique de l'Ouest sur les migrations en lien avec l'urbanisation (BOCQUIER et TRAORE, 2000).

Si les données ne sont pas inexistantes, elles sont quand même beaucoup moins nombreuses que les données sur la fécondité ou la mortalité (essentiellement la mortalité dans l'enfance). L'étude de la migration souffre déjà de ce premier handicap. Mais l'étude de la migration féminine a souffert d'un handicap supplémentaire, celui de l'absence d'intérêt des chercheurs en ce domaine. L'intérêt porté aux femmes en tant que migrantes a été très tardif. De la même façon que les thèmes de la fécondité et de la reproduction étaient focalisés exclusivement sur les femmes, négligeant par là-même les hommes (ANDRO, 2001), l'étude des migrations a longtemps occulté le rôle des femmes dans les pratiques migratoires. Le découpage des domaines d'observations des populations, considérant avant tout les femmes comme reproductrices et les hommes comme producteurs a été particulièrement exacerbé dans le contexte des études des migrations africaines qui étaient, comme nous l'avons évoqué précédemment, concentrées exclusivement sur les processus et dynamiques migratoires macro-économiques.

Un point de vue essentiellement économique où le rôle de la femme n'est pas pris en compte

Jusqu'au début des années quatre-vingt, les modèles explicatifs des migrations faisaient appel à des facteurs économiques et donc masculins. Faute de l'étudier correctement, l'idée préconçue était que la migration féminine était peu importante et essentiellement liée à la vie matrimoniale et familiale des femmes. Les migrations féminines étaient alors supposées n'avoir aucune signification économique et donc être sans intérêt d'étude. Il est clair que pendant toute la période coloniale, les femmes étaient beaucoup moins nombreuses que les hommes à migrer pour des raisons économiques, du fait des travaux pour lesquels les migrants étaient engagés et aussi en raison des politiques coloniales qui assimilaient toute forme de migration féminine à un dévergondage. Dans un article datant de 1976, commentant

l'une des premières conférences sur les femmes et les migrations, l'anthropologue Anthony Leeds affirme que "The category 'women' seems to me a rhetorical one, not one which has (or can be proved to have) generic scientific utility"² et il qualifie ce point de vue de réducteur (LEEDS, 1976). Le principal argument de Leeds était que la focalisation sur les femmes ferait perdre l'attention portée aux processus structurels d'exploitation capitaliste, et selon lui, les femmes n'avaient aucune part aux contextes structurels et économiques. Cette vision très caricaturale met en évidence un autre processus structurel, celui d'assimiler la femme comme gardienne des valeurs traditionnelles et n'intervenant dans la migration qu'au titre d'accompagnatrice. Finalement, c'est quand les femmes sont devenues nombreuses à migrer pour des raisons économiques que l'on s'est intéressé à la migration féminine puis à l'étude des phénomènes migratoires dans une optique de genre. C'est d'ailleurs notamment avec les premières études démographiques qui, par définition, utilisaient la variable sexe dans leurs analyses, que l'ampleur du phénomène migratoire féminin a pu être mis en évidence.

Un consensus implicite sur la division des rôles

Le manque d'intérêt porté aux migrations féminines en raison de sa non-significativité économique est fortement lié aux rapports sociaux entre les hommes et les femmes qui prévalent dans cette partie du monde. Dans les sociétés africaines, la répartition des tâches et des rôles est très différenciée : alors que l'homme est le garant et le responsable de l'unité économique, la femme est la gardienne du foyer domestique. Avant que les migrations ne soient étudiées dans une optique de genre, il y avait un large consensus concernant la division entre le traitement des hommes agissant dans la vie publique et celui des femmes relevant seulement de la sphère privée familiale (FERRAND, 2004). Cette division est cependant très réductrice et contribue à perpétuer des inégalités ou à en créer de nouvelles (WARE, 1981). Ce biais conceptuel caractéristique des études sur les migrations africaines (qui étaient, en outre, focalisées sur les aspects structurels) a ainsi entraîné une occultation totale des mouvements migratoires féminins.

Un autre biais, souvent évoqué dans la littérature relative aux migrations féminines, est la sous-estimation des pratiques migratoires féminines, et tout particulièrement des formes de mobilité économique. A partir du moment où les femmes ne sont pas reconnues socialement dans leur rôle de producteur, le motif économique peut être occulté dans les déclarations.

² "La catégorie 'femmes' apparaît comme une catégorie rhétorique, pas une de celles qui a (ou dont on peut démontrer qu'elle a) une utilité scientifique propre" Traduction de l'auteure.

Ainsi, quand seuls les chefs de ménage (qui sont le plus souvent des hommes) répondent aux questions concernant les motifs de migration des membres féminins du ménage, il est courant que les raisons des migrations des femmes ne soient pas précisées ou qu'elles soient directement assimilées à des migrations familiales et passives (BILSBORROW, 1993 ; MOROKVASIC, 1984).

Un exemple de ce mécanisme d'aveuglement concerne la façon dont on a déconsidéré la migration matrimoniale. Dans de nombreuses régions africaines, le système de virilocalité implique en effet un déplacement de la future mariée dans le village de son époux. Dans des contextes théoriques où les études étaient tout particulièrement orientées sur les migrations rurales-urbaines, cette forme de mobilité rurale-rurale suscitait déjà peu d'attention. Dans les visions structurelles de la migration, les migrations de travail individuelles ont été appréhendées comme des migrations "modernes" en opposition aux migrations collectives "traditionnelles" de la période pré-coloniale. La migration masculine de travail apparaissait donc comme une forme nouvelle de mobilité, née avec la colonisation. Or, dans la plupart des sociétés africaines, les transactions autour d'un mariage étaient des arrangements sociaux, impliquant une reproduction du travail : directement à travers le transfert de la force de travail de la femme dans la famille de son époux et indirectement par la capacité de la femme à avoir des enfants et à reproduire ainsi une force de travail d'une génération à l'autre. Dans ce sens, les migrations matrimoniales ont été et restent les premières migrations de travail (CORDELL *et al.*, 1996).

Un autre exemple du biais introduit par le cadre conceptuel prévalant dans les études sur les migrations est le cas des migrations familiales où la femme rejoint son mari ou l'accompagne sur le lieu de la migration. Ce type de mobilité très ancien et très répandu en Afrique de l'Ouest, a été appréhendé avec un biais conceptuel assez révélateur : la migration de l'homme est enregistrée comme une migration de travail et celle de la femme comme une migration familiale, d'accompagnement ; deux protagonistes, l'un, masculin, actif, l'autre féminin, passif. Or, sur le lieu de la migration, des études ont montré que les femmes exercent, elles aussi, une activité rémunératrice, non négligeable et souvent même indispensable à l'entretien du ménage (FRANQUEVILLE, 1987 ; MAKINWA et AFOLOYAN, 1995 ; ASSOGBA, 1992 ; FINDLEY, 1993). Ces résultats invitent alors à reconsidérer le rôle de la femme dans ce type de mobilité et notamment son rôle "passif".

Les schémas explicatifs très orientés sur les facteurs économiques, soit avec la théorie néo-classique de recherche de maximisation des revenus, soit d'un point de vue plus macro-structurel ont avant tout considéré l'homme comme le protagoniste principal et actif des pratiques migratoires. Les migrations familiales et matrimoniales, dans lesquelles les femmes interviennent ont été très peu étudiées. La recherche a longtemps été peu opérante pour saisir la réalité sociale et économique des migrations féminines et il a fallu attendre le début des années quatre-vingt, avec la mise en évidence de la forte participation des femmes dans les courants internes et l'émergence de nouveaux motifs, pour que les études sur les migrations s'intéressent à la migration féminine.

* * *

*

1.2 L'ESSOR DES MIGRATIONS FEMININES A BUT ECONOMIQUE

En 1991, a eu lieu une réunion d'experts sur les migrations internes des femmes dans les pays en développement³. La grande majorité des travaux mettaient en avant le manque crucial de données et les biais méthodologiques (cités précédemment) qui étaient de mise dans le traitement des questions migratoires. En dépit de ces difficultés, les synthèses réalisées sur les niveaux et tendances de la migration féminine entre 1960 et 1980 (SINGELMANN, 1993 ; UNITED NATIONS, 1993) mettaient en évidence une participation féminine équivalente voire supérieure à celle des hommes dans la mobilité interne rurale-urbaine et l'émergence de motifs économiques, et non plus exclusivement familiaux et matrimoniaux.

Dans ces synthèses, les données globales concernant l'Afrique de l'Ouest étaient très parcellaires : seuls les recensements du Ghana et du Togo des années soixante étaient présentés. Les principales sources de données dont on peut tirer des analyses selon le sexe sont en effet principalement les recensements de population. Nous avons essayé, à partir des

³ Réunion d'experts organisée par la division population du département des affaires économiques et sociales du secrétariat des Nations Unies, qui a donné lieu à la publication de travaux et de recommandations (Nations Unies, 1993)

recensements de population des pays d’Afrique de l’Ouest⁴, d’avoir un indicateur commun de mobilité interne rural-urbain, par sexe, afin de mettre en évidence la plus grande participation des femmes dans ce type de déplacement. Cependant, deux principaux problèmes ont limité notre recherche : il est en premier lieu assez difficile de trouver des indicateurs équivalents, à partir des différents recensements : la mesure de la migration par la comparaison du lieu de résidence à la naissance et du lieu de résidence à l’enquête ne prend pas en compte des unités de résidence identiques selon les pays. En second lieu, les indicateurs présentés dans les rapports ne sont pas systématiquement donnés par sexe. Ce constat a été fait et était l’une des recommandations du chapitre sur la migration interne dans le rapport des Nations Unies « Population, genre et développement » publié en 2001.

Finale­ment, pour présenter les nouvelles formes de mobilité féminine, nous nous appuyons sur les résultats tirés des enquêtes du Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l’Ouest, réalisées au début des années quatre-vingt-dix dans sept pays d’Afrique de l’Ouest (Burkina-Faso, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal). Nous présenterons également, quelques résultats de l’enquête nationale sur les migrations réalisée au Burkina-Faso en 1974-75 qui, à partir de données rétrospectives, permet d’avoir une idée des tendances de la mobilité féminine depuis le début du siècle.

1.2.1 Nouvelles formes de migrations féminines

L’enquête nationale sur les migrations au Burkina-Faso, 1974-75

Cette enquête, réalisée en 1974-75 au Burkina-Faso a collecté les parcours migratoires d’hommes et de femmes à partir d’un échantillon représentatif de la population au niveau national. L’une de ses originalités a été de permettre l’analyse des expériences migratoires des femmes dans une perspective historique. Les biographies migratoires ont en effet été analysées par sexe et par période⁵. Les quelques indicateurs retenus ici sont tirés de l’ouvrage « *Hoe and Wage. A social history of a circular migration system in West Africa* » (CORDELL, GREGORY et PICHE, 1996). Bien que cette enquête ne touche qu’un seul pays, elle retrace les itinéraires migratoires d’hommes et de femmes, principalement avant les indépendances, et peut, à ce titre, être assez révélatrice du système migratoire qui prévalait dans cette région de l’Afrique, à cette époque.

⁴ Nous avons limité notre recherche aux pays limitrophes du Mali : Burkina-Faso, Côte d’Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal.

⁵ Quatre périodes ont été distinguées : 1900-1931 ; 1932-1946 ; 1947-1959 ; 1960-1973.

Des nombreuses analyses sur les migrations féminines, tirées de cette enquête, nous avons retenu quatre points essentiels qui révèlent les amorces des nouvelles formes de mobilité féminine observées actuellement⁶.

En premier lieu, la mobilité féminine⁷ s'est constamment accrue au fil du siècle : la proportion de migrations réalisées par les femmes est en effet passée de 23 % dans la période 1932-46 à 35 % entre 1960 et 1974. En second lieu, cette augmentation de la mobilité féminine s'est accompagnée d'une évolution des destinations : de 1900 à 1974, la part des destinations rurales dans l'ensemble des migrations féminines a constamment diminué (de 86 % au début du siècle à 60 % dans les années soixante). En contrepartie, les migrations à destination de la capitale, Ouagadougou, et de l'étranger ont continuellement augmenté (passant d'environ 7 % à 20 %). Ces résultats révèlent l'importance de la mobilité féminine dans le processus d'urbanisation, dès les années soixante. En troisième lieu, les itinéraires biographiques recueillaient les motifs des migrations : pour toutes les périodes et pour tous les types de déplacement, la raison principale citée par les femmes était d'ordre familial. Néanmoins, dans les migrations à destination urbaine, principalement dans les dernières périodes, émergent, à des niveaux encore peu élevés, des motifs non liés à la vie familiale, comme le travail ou l'école. Enfin, indépendamment des périodes, les migrations se réalisent majoritairement à des âges jeunes : 8 sur 10 avaient moins de 30 ans au moment de leur migration. Contrairement aux hommes, les femmes migrent le plus souvent avec leur époux ou leurs parents. Néanmoins, on observe une proportion non négligeable (15 %) de femmes célibataires migrant seules vers les destinations urbaines, phénomène qui est lié à l'émergence des nouveaux motifs tels que l'école et le travail évoqués précédemment.

Ces quelques résultats ont permis de révéler la continuité des types de mobilité féminine observés actuellement dans les pays d'Afrique de l'Ouest.

⁶ Les résultats présentés ici sont issus du chapitre 5, pp. 231-286.

⁷ L'unité de lieu utilisée dans l'enquête était la sous-préfecture et entraîne donc une sous-estimation de la mobilité féminine, en particulier, de celle effectuée au moment du mariage, qui se réalise le plus souvent entre localités proches, à l'intérieur d'une même sous-préfecture (CORDELL *et alii.* 1996, p. 232)

Nouvelles formes de mobilité féminine en Afrique de l'Ouest

Les résultats du REMUAO⁸ mettent en évidence, dans les sept pays, une forte participation des femmes aux mouvements migratoires à la fin des années quatre-vingt. Sur l'ensemble des migrations comptées dans les sept pays, 46 % sont féminines. Au niveau interne, la participation des femmes est même plus importante (53 %) alors qu'elle n'est que de 33 % au niveau international (TRAORE et BOCQUIER, 1998).

En outre, au sein des migrations internes, les migrations féminines sont majoritairement en provenance du milieu rural et à destination du milieu urbain. La figure 1.1 présente, pour chacun des 7 pays du réseau, les taux de migration nette par sexe et par milieu. Il ne s'agit pas ici de comparer l'intensité migratoire entre pays mais de mettre en évidence l'importance des femmes dans les migrations rural-urbain, pour chaque pays.

En premier lieu, mise à part la Côte d'Ivoire, l'ensemble des milieux ruraux présente des taux de migration nette négatifs pour les femmes et pour les hommes. Les milieux urbains qui, selon les pays et selon le niveau d'urbanisation, sont décomposés en deux ou trois types de milieux : la capitale, les villes principales et les villes secondaires⁹, présentent une composante commune, à l'exception de la Guinée et du Sénégal. Dans tous les autres pays, les femmes migrent significativement plus vers les capitales que les hommes : c'est notamment le cas pour les migrantes du Burkina-Faso et du Mali, où les taux de migration pour les femmes de Ouagadougou et de Bamako sont respectivement de 2,8 % et 1,3 % contre 0,88% et 0,42% pour les hommes. En revanche, à l'exception du Niger, les villes hors capitale de chaque pays, bénéficient plus des migrations des hommes que de celles des femmes. Au final, les femmes, dans la majorité des pays, contribuent plus que les hommes à la croissance des capitales et à la croissance urbaine. Ces résultats confirment d'ailleurs les prémices observés à l'échelle d'un pays, par l'Enquête Migration de 1974-75.

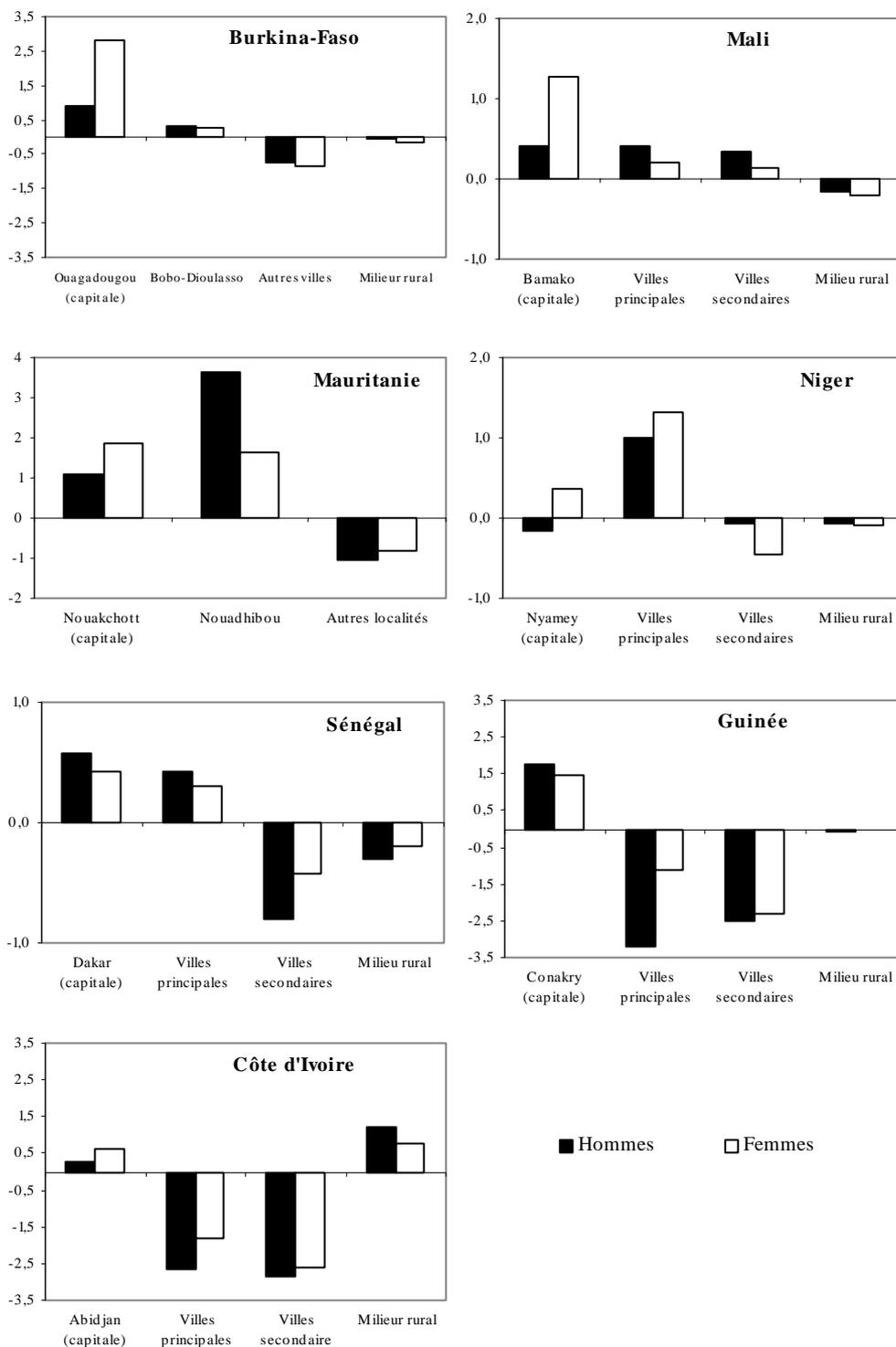
Les résultats du REMUAO ont également mis en évidence une précocité des départs des femmes par rapport aux hommes. Dans l'ensemble des pays, l'âge moyen à la première migration est autour de 17,5 ans pour les femmes contre 19,8 ans pour les hommes. Les pays qui enregistrent les plus grands écarts (autour de 3 ans) sont le Burkina-Faso, le Mali et le Niger (TRAORE, 2001).

⁸ Ces résultats sont tirés de la synthèse régionale du REMUAO, publié en 1998 (TRAORE et BOCQUIER, 1998).

⁹ Du fait de la variabilité de la définition de la ville entre les pays, ce découpage permet de prendre en compte les spécificités propres à chaque pays.

Figure 1.1 Taux de migration nette¹, par sexe et par milieu, par pays (1988-92)

Ensemble des individus âgés de 15 ans et plus à l'enquête



¹ Le taux de migration nette permet d'évaluer la contribution de la migration à la croissance de chaque milieu : il est obtenu par le rapport entre le solde migratoire de chaque milieu aux années vécues dans ce milieu.

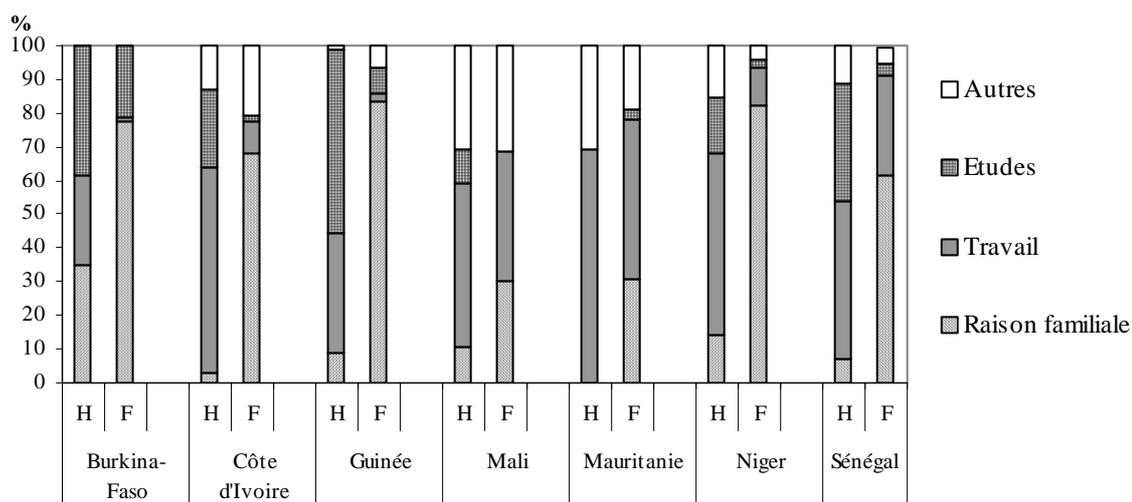
Source : REMUAO, 1998.

Enfin, l'analyse des motifs des migrations au sein des courants migratoires rural-urbain confirme également l'émergence de nouveaux types de mobilité féminine en Afrique de l'Ouest. Pour l'ensemble des pays, les motifs liés à la vie familiale restent les principales raisons du départ déclarées par les femmes (dans 6 cas sur 10 contre 1 cas sur 10 chez les hommes). Néanmoins, 15 % des femmes migrantes ont déclaré être parties en ville pour travailler et 6 % pour suivre des études. Ce niveau, apparemment peu élevé, cache en fait des situations très contrastées entre les pays.

La figure 1.2 présente, pour chaque pays, les profils des migrations rural-urbain réalisées par les hommes et les femmes âgées entre 15 et 30 ans qui sont les principaux acteurs de ces courants migratoires.

Figure 1.2 Motif principal de migration, par sexe et par pays (flux rural-urbain)

Ensemble des individus âgés entre 15 et 30 ans à l'enquête



Source : Migration et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest, p. 25 (TRAORE, 2001).

Deux principaux types de profils apparaissent : d'un côté, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire, en Guinée et au Niger, les motifs liés à la vie familiale sont les plus fréquemment cités par les jeunes femmes. On observe néanmoins une particularité au Burkina-Faso où le motif scolaire représente 21 % des motifs de départ en migration chez les jeunes femmes (contre 40 % chez les jeunes hommes). De l'autre côté, les jeunes migrantes maliennes et mauritaniennes partent principalement pour des motifs économiques (près d'un cas sur deux), à un niveau assez proche de leurs pairs masculins. Le Sénégal apparaît en situation

intermédiaire : les motifs familiaux restent les plus importants mais les motifs économiques représentent cependant 30 % des raisons déclarées par les jeunes migrantes.

L'ensemble de ces résultats conduisent à une remise en cause de certaines idées préconçues sur la migration féminine. En premier lieu, même si les femmes sont moins présentes dans les destinations vers l'étranger, leur forte participation aux courants migratoires entre milieu rural et milieu urbain relativise l'idée d'une migration féminine de proximité. En second lieu, l'urbanisation des pays africains, qui est un des éléments moteurs du développement socio-économique, est principalement due aux migrations féminines, qui alimentent essentiellement les capitales. Enfin, dans certains pays, on observe une diversité des motifs de migration déclarés par les femmes, qui invite à repenser le caractère « passif » de la migration féminine, résultat déjà mis en évidence par le travail de Findley et Williams (1986).

1.2.2 Un réexamen des théories migratoires classiques

L'importance prise par les femmes dans les courants migratoires internes ruraux-urbains a remis en cause un certain nombre d'acquis et de théories de la migration qui ont alors conduit à introduire les femmes dans l'analyse des processus migratoires. Dans les approches néo-classiques et historico-structurelles, la méthode a surtout consisté à plaquer le modèle de migration masculine aux migrations féminines, en y introduisant parfois des différenciations selon le genre.

Le modèle théorique des lois de la migration de Ravenstein (1885) prenait en compte le critère du sexe en considérant que les hommes migraient dans leur majorité sur de longues distances alors que les femmes migraient sur de courtes distances. La part plus importante des femmes dans les flux internes ruraux-urbains pendant la dernière décennie, invite à remettre en question l'argument longtemps répandu d'une migration féminine de proximité (WARE, 1981).

Une autre approche (BOGUE, 1969) considérait que le sex ratio des mouvements migratoires dépendait moins de la distance couverte que du niveau de développement ; dans les premières étapes du développement, les hommes sont plus nombreux à partir en raison des risques encourus et des traditions culturelles qui contiennent le mouvement des femmes. L'hypothèse de Bogue était fondée sur l'expérience américaine et ne prenait pas en compte le

rôle des gouvernements coloniaux qui, en Afrique, ont pendant longtemps permis seulement aux hommes de partir dans les villes en développement.

L'approche marxiste a adopté le même schéma explicatif de facteurs structurels et historiques qui ont rendu possibles les migrations de travail en appréhendant la migration féminine autonome comme un phénomène interne à un système mondial global et non comme un mouvement entre deux sphères autonomes. Ainsi, si les femmes ont commencé à migrer en grand nombre dans les villes, c'est en raison du développement d'un certain type de marché du travail (secteur informel, commerce), qui est prédominé par la main d'œuvre féminine (WRIGHT, 1995). De la même manière que les hommes avaient migré dans les mines et les plantations, les femmes migraient dans les villes en raison de la structure économique des pays. Il est évident que le développement des migrations féminines autonomes de travail ne sont pas sans lien avec les contextes macro-structurels et, comme nous l'avons évoqué précédemment, l'augmentation des migrations de travail des femmes est concomitante des crises économiques qui ont affecté les pays africains depuis le milieu des années soixante-dix. Si ces approches ont enrichi la connaissance des migrations féminines, elles portent en elles un handicap lourd, à savoir l'oubli de toute dimension sociale : *"migrant women and men are portrayed as homogeneous, nondifferentiated objects responding mechanically and uniformly to the same set of structural forces"*¹⁰ (HONDAGNEU-SOTELO, 1998).

Dans le modèle classique de la migration, envisagée comme un choix individuel, les hommes migrants étaient vus comme les preneurs de risque et les femmes non-migrantes ou accompagnatrices, comme des gardiennes de la tradition et de la stabilité. Dans ce champ théorique, soit les femmes sont soumises aux mêmes facteurs de "push and pull" que les hommes, soit elles sont uniquement dépendantes et considérées comme des migrantes "passives". C'est à partir de cette impasse théorique que THADANI et TODARO (1978, 1979) suggèrent qu'il est nécessaire de concevoir un champ théorique propre pour analyser la migration des femmes dans les pays du Sud (pas spécifiquement africains). Prenant en considération les contraintes liées aux rôles fortement sexués assignés aux hommes et aux femmes et qui peuvent entraver les migrations des femmes, le modèle prend en compte les possibilités d'emploi et les différentiels de revenus entre les secteurs formel et informel ; les chances des femmes d'améliorer leur statut par le biais d'un mariage avec un homme d'un statut social supérieur ; les migrations matrimoniales sont envisagées quand les femmes

¹⁰ « Hommes et femmes migrants sont dépeints comme homogènes, comme étant des objets non-différenciés, répondant mécaniquement et uniformément au même ensemble de forces structurelles ». Traduction de l'auteure

migrent dans le but de faire un bon mariage ; les migrations d'accompagnement sont celles où la femme migre parce que son mari migre. A la différence de l'approche précédente, ce modèle prend en considération les contextes de genre et les différents types de migration féminine en les différenciant des migrations masculines. Néanmoins, ce modèle tend à se focaliser sur le marché matrimonial et à véhiculer, malgré lui, quelques idées préconçues. Si l'homme peut améliorer son statut uniquement par son éducation et l'obtention d'un meilleur emploi, la femme a une option supplémentaire : le mariage. D'autre part, une autre hypothèse sous-jacente du modèle est de considérer que la probabilité pour les femmes de migrer est inversement proportionnelle au degré de discrimination à l'emploi et dans les salaires qu'elles peuvent expérimenter en ville. Dans les situations où les femmes migrent en dépit des fortes discriminations à leur encontre, c'est uniquement parce que leurs chances de faire un bon mariage augmentent puisque les hommes améliorent significativement leur statut du fait des discriminations à l'encontre des femmes. Enfin, l'un des biais de ce modèle est de ne prendre en considération que des femmes âgées entre 15 et 44 ans, ce qui exclut d'emblée toutes les migrations scolaires des filles et également les migrations des femmes plus âgées qui migrent suite à un mariage ou à un divorce (WARE, 1981). En termes de politique, ce type de modèle pourrait encourager les discriminations à l'encontre des femmes ; dans ce cas, les femmes ne migrent que pour faire un bon mariage mais ne peuvent pas améliorer leur statut professionnel de façon autonome.

Se focalisant sur des enjeux économiques, ces études ont négligé un grand nombre de facteurs socio-démographiques et culturels qui interviennent également tout au long des processus migratoires et dont la combinaison avec les facteurs économiques donne au phénomène migratoire toute sa complexité mais aussi sa richesse. Bien que ces approches tentent d'introduire la femme dans des modèles destinés au départ à l'explication des migrations masculines, ils restent relativement inopérants dans l'étude des caractéristiques des processus, à la fois en amont et en aval de la migration : ces modèles ne s'intéressent pas aux motivations de départ des protagonistes, aux prises de décision de la migration (qu'elle soit individuelle ou familiale), aux contextes socio-économiques et culturels des zones de départ et d'arrivée, aux modes d'insertion différentiels des migrants et des migrantes sur le lieu de migration.

L'augmentation de la mobilité des femmes, dans des contextes de changements sociaux et démographiques invite alors à s'interroger sur les articulations des nouvelles formes de mobilité féminine avec les autres processus démographiques et sociaux.

1.2.3 Evolution de la mobilité et transition démographique

La théorie de la transition démographique qui définit le passage d'un régime démographique à fortes mortalité et fécondité à un régime nouveau où les niveaux de mortalité et de fécondité sont bas n'intègre pas le phénomène migratoire, qui constitue pourtant la troisième dimension de la dynamique des populations.

L'hypothèse de la transition de la mobilité (ZELINSKY, 1971) tente de concilier la théorie de la transition démographique avec celle des lois de la migration énoncées par Ravenstein en 1885, puis reprises et modifiées par Lee (1966). Il décompose ainsi la transition migratoire en cinq phases : à chacune correspond des changements dans la forme, l'intensité, la fonction, la durée, la distance parcourue, les catégories de migrants, les classes d'origine et la destination. Il met ensuite en parallèle ces cinq phases de la transition migratoire avec celles de la transition démographique (définies par l'évolution de la mortalité et de la fécondité)¹¹.

Le modèle de Zelinsky suppose une irréversibilité des différentes étapes de la transition. Ainsi, les anciennes formes de migration disparaissent au profit des migrations de travail. Dans le cas de l'Afrique, les nouvelles formes de migrations, nées de la période coloniale (migrations de travail) coexistent avec les migrations "anciennes"¹². En définissant la transition migratoire comme « *le passage d'un système migratoire axé sur les mouvements de groupe de nature principalement rurale/rurale à un autre système migratoire articulé autour des migrations professionnelles* » (PICHE *et alii*, 1998, p. 69), une phase intermédiaire serait la coexistence des deux formes de mobilité, avec la disparition progressive de l'une au profit de l'autre. La transition s'opérerait alors plus ou moins rapidement selon les pays.

En intégrant la migration dans la transition démographique, la migration est considérée comme l'un des facteurs de modernisation qui joue sur la fécondité et la mortalité (MERTENS, 1995). La migration rurale-urbaine, qui est l'une des expressions du développement socio-économique, comme l'industrialisation, l'essor de l'économie marchande et le développement

¹¹ Les cinq phases sont exposées en annexe 1.A.

¹² Cordell, Grégory et Piché (1996) décrivent cinq grandes formes de migrations anciennes : les migrations de colonisation, les migrations liées au commerce, les migrations religieuses, les migrations forcées liées à la traite des esclaves et les migrations de mariage.

de l'éducation, induit des changements au sein des familles et au niveau des rôles dévolus aux femmes. L'ensemble de ces changements entraîne alors un moindre désir d'enfants et une baisse de la fécondité.

Dans le cas de l'Afrique de l'Ouest, les résultats présentés précédemment montrent que la deuxième phase de transition migratoire, qui se traduit par une augmentation des migrations de travail du milieu rural vers le milieu urbain, est bien amorcée et qu'elle concerne autant les hommes que les femmes. Du côté de la transition démographique stricto sensu, les pays considérés ici (restriction d'une partie de l'Afrique de l'Ouest) ont tous enregistré une baisse de la mortalité depuis ces cinquante dernières années, mais, à l'exception du Sénégal, n'ont pas vu leur fécondité diminuer.

Étant donné le manque de données relatives aux migrations sur une longue période, une analyse au niveau macro de la relation entre l'évolution des formes migratoires et celle de la fécondité et de la mortalité s'avère difficile, surtout quand on cherche à avoir des données par sexe.

Une étude réalisée sur l'ensemble des pays africains a cherché à établir une relation entre la transition de la mobilité et la transition de la mortalité et de la fécondité, sur une période de 30 ans (1960-1990) (PICHE *et al.*, 1998). L'indicateur retenu pour mesurer la transition migratoire était l'évolution du taux de croissance urbaine (sans distinction du sexe) rapporté à celui de la croissance rurale. En Afrique de l'Ouest, le Cap Vert est le seul pays pour lequel on a pu observer à la fois une forte urbanisation et une baisse importante de la fécondité. La majorité des autres pays d'Afrique de l'Ouest se caractérise par une stabilité de la fécondité et un taux d'urbanisation moyen ou élevé¹³. Et le seul pays enregistrant une diminution de la fécondité (le Sénégal) est également le seul à enregistrer un rythme d'urbanisation relativement faible.

Les auteurs de cette étude avancent deux principales hypothèses pour expliquer que la relation attendue entre urbanisation et transition de la fécondité¹⁴ ne se vérifie pas en Afrique. La première est de considérer que la période d'observation (1960-1990) est trop courte pour que des changements significatifs apparaissent. La seconde est de penser que les migrations

¹³ Les rythmes d'urbanisation (rapport du taux de croissance urbaine sur le taux de croissance rurale) étaient classés en 4 catégories : faible (moins de 2), moyen (entre 2 et 2,75), élevé (entre 2,76 et 3,75), très élevé (plus de 3,75) (PICHE *et al.*, 1998)

¹⁴ Les mêmes conclusions ont été faites à propos du lien entre urbanisation et transition de la mortalité (PICHE *et al.*, 1998).

de travail du milieu rural vers le milieu urbain, considérées comme des types « modernes » de mobilité ne sont en fait qu'une nouvelle forme de migration circulaire « ancienne » qui permet le maintien d'une fécondité élevée, cette dernière permettant d'avoir un stock de main d'œuvre toujours suffisant pour alimenter la migration. Les auteurs proposent alors d'adopter une approche par les stratégies familiales (PICHE *et al.*, 1998).

Une autre étude, réalisée à partir des enquêtes démographiques et de santé a comparé les indices de fécondité nationaux et urbains, en prenant ou non en compte les femmes migrantes du milieu rural vers le milieu urbain (BROCKERHOFF, 1998). Les pays d'Afrique de l'Ouest présentés dans l'étude étaient le Sénégal, le Mali, le Ghana, le Nigéria et le Togo (à partir des enquêtes démographiques et de santé de la fin des années quatre-vingt et du début des années quatre-vingt-dix). Pour l'ensemble de ces pays, les indices de fécondité urbains, calculés sur les cinq années précédant l'enquête variaient entre 4,04 (Togo) et 5,72 (Niger) et étaient significativement plus bas que les indices nationaux qui variaient entre 5,95 (Nigeria) et 7,04 (Mali). Le calcul des indices de fécondité urbains, en enlevant les femmes migrantes du milieu rural vers le milieu urbain qui vivaient depuis moins de cinq années en ville¹⁵, donnait, pour tous les pays, des taux de fécondité en milieu urbain, supérieurs aux précédents, de près d'un enfant par femme. Selon l'auteur, ces premières analyses suggèrent que la migration induit un effet de rupture au moment de la migration, qui contribue à une diminution de la fécondité. Dans cette perspective, la migration féminine pourrait accélérer le processus de transition de la fécondité (BROCKERHOFF, 1998).

Les nouvelles formes de mobilité féminine, du fait de leur caractère plus récent ne sont pas encore inscrites dans le système des institutions et des représentations sociales, contrairement aux pratiques migratoires masculines, plus anciennes et qui se sont entretenues et consolidées comme une composante de l'organisation sociale. Dans ce sens, les migrations féminines actuelles sont, de notre point de vue, susceptibles de remettre en cause un certain nombre d'acquis et d'induire des changements profonds au niveau des hiérarchies traditionnelles d'âge et de sexe mais aussi, d'être l'un des facteurs de diffusion de nouveaux modèles et comportements qui auront des implications sur les comportements relatifs à la conjugalité et à la fécondité.

¹⁵ C'est-à-dire en prenant comme population de référence uniquement les femmes qui vivent en ville depuis plus de 5 ans.

Pour ce faire, il est alors nécessaire de resituer les dynamiques migratoires dans les contextes particuliers des sociétés et « d'abandonner » une vision macro, pour des études micro, permettant d'avoir une compréhension sans doute plus fine des interactions qui se jouent entre les nouvelles stratégies migratoires des femmes et les changements sociaux et démographiques en cours dans les sociétés africaines.

* *

*

1.3 LES MIGRATIONS FEMININES : UN ELEMENT-CLE DES MUTATIONS DES SOCIETES OUEST-AFRICAINES ?

1.3.1 Migrations et rapports sociaux de sexe

Les explications des migrations féminines calquées sur celles des hommes n'apparaissant pas complètement convaincantes, de nombreuses études se sont alors intéressées à d'autres facteurs explicatifs en prenant en compte à la fois les contextes socio-culturels dans lesquels elles prenaient place et les motivations des acteurs et des actrices afin de mieux saisir la complexité des mécanismes qui se jouent dans les migrations africaines. Ces approches plus diversifiées du phénomène migratoire ont permis d'apporter un éclairage moins biaisé en prenant en considération les différences sociales liées au sexe. La perspective « genre » permet de mettre en évidence, à chaque étape du processus migratoire, les inégalités entre les hommes et les femmes, liées aux contextes dans lesquels ils évoluent. Ces approches se sont principalement intéressées aux conditions du départ et aux conséquences de la migration féminine sur le lieu de la migration.

La prise en compte du genre dans le milieu de départ

Dans toutes les sociétés, les rapports de genre sont un des facteurs qui déterminent la gamme de choix offerte aux individus. Dans les milieux ruraux d'Afrique de l'Ouest, les rapports sociaux entre les hommes et les femmes restent très nettement en défaveur des femmes sur de nombreux plans : les femmes ont très rarement accès à la terre, elles n'ont pas

d'autonomie économique véritablement reconnue, elles ont des marges de manœuvre très limitées concernant leur vie matrimoniale, conjugale et féconde (LOCOH *et al.*, 1996). La prise en compte du contexte socio-culturel et des relations au sein de la famille sont alors nécessaires pour approcher au plus près les mécanismes qui sont à l'œuvre dans les pratiques migratoires.

Vers la fin des années soixante-dix, des modèles micro-économiques ont été développés, prenant en compte l'utilité au niveau familial, ou au niveau du ménage, et non plus au niveau individuel (SANDELL, 1977 ; MINCER, 1978 ; STARK, 1988 ; DAVIS ROOT et DE JONG, 1991). La migration d'un individu est alors envisagée comme la résultante d'une stratégie familiale, motivée par la diversification des sources de revenus. Ces modèles, qui ont mis sur un pied d'égalité les variables liées à l'offre d'emploi et aux revenus de l'homme et de la femme dans l'unité familiale, permettaient ainsi d'expliquer les différences de mobilité entre les sexes (LAUBY et STARK, 1988).

Plus récemment, ont été développés des modèles « réconciliant » les approches macro et les approches micro, dans un cadre multi-niveaux. Ces approches visent à établir des liens entre les facteurs structurels agissant sur les individus au niveau de la communauté ou de la région d'origine, et les facteurs individuels et familiaux (BILSBORROW *et al.* 1987 ; GUEST, 1993 ; FINDLEY, 1993, 1995 ; LIM, 1993 ; DE JONG et FAWCETT, 1981).

En Afrique, la famille constitue l'un des principaux pôles de référence et l'approche des pratiques migratoires en les replaçant dans le contexte familial est d'autant plus nécessaire (ZLOTNIK, 1995). C'est de ce point de vue que Sally Findley (1993) a étudié les migrations féminines dans une zone rurale du Mali à la fin des années quatre-vingt. Les résultats montrent que si les motifs économiques des migrations féminines ne sont pas explicitement formulés, ils les influencent néanmoins. Ainsi, les femmes issues de ménages plus pauvres, présentent des risques de migration plus élevés que celles vivant dans des familles où les revenus sont plus élevés. En outre, si les femmes déclarent migrer pour des motifs familiaux, elles exercent pour la plupart une activité rémunératrice sur leur lieu de migration. L'auteure explique le décalage entre la raison déclarée et la raison effective par le contexte social et par les rôles des hommes et des femmes au sein de la famille. L'homme étant considéré comme le responsable économique au sein de la famille, le motif économique relatif à la migration des femmes n'est pas socialement acceptable : déclarer que la femme migre, au même titre que l'homme, pour des raisons économiques, c'est admettre, indirectement, que l'homme seul ne

peut plus subvenir aux besoins de sa famille, ce qui remet en cause l'attribution des rôles entre les hommes et les femmes (FINDLEY, 1993). Les résultats de cette étude mettaient aussi en évidence la probabilité plus grande pour les femmes de migrer quand les possibilités de gains d'argent sont plus rares.

Le lieu décisionnel de la migration évolue également avec l'âge de la femme (RILEY et GARDNER, 1993). En Afrique, la mobilité des femmes pendant l'enfance est le plus souvent subordonnée à la décision des parents sous forme de confiages, qui constituent un transfert de main d'œuvre à l'intérieur des familles et qui sont considérés comme des migrations passives. Les motifs scolaires concernent encore beaucoup plus les garçons que les filles (ASSOGBA, 1992 ; OUEDRAOGO, 1992 ; VIMARD et GUILLAUME, 1991). Les confiages des petites filles étaient souvent des migrations de travail « déguisées », où la fillette était placée en ville pour effectuer des tâches domestiques et dont le salaire était alors remis aux parents restés au village (FINDLEY, 1989).

Le développement plus récent des migrations autonomes de travail des jeunes filles en Afrique de l'Ouest a souvent été interprété comme un prolongement de ces confiages déguisés. Les grandes sœurs placées en ville revenaient au village avec de beaux vêtements suscitant l'envie des plus jeunes, de partir à leur tour. Ce phénomène de mimétisme a été l'une des principales raisons avancées pour expliquer l'essor rapide de ce type de mobilité (ASSOGBA, 1992 ; DELAUNAY, 1994 ; MAKINWA et AFOLAYAN, 1995 ; BARTIAUX et YANA, 1995 ; OLURODE, 1995 ; OUEDRAOGO, 1995 ; PISON *et al.*, 2001 ; LESCLINGAND, 2004). L'augmentation de la mobilité féminine pour motif économique (dans les déclarations) est à ce titre, révélatrice des changements qui se jouent actuellement dans les relations entre les hommes et les femmes et d'une redéfinition des rôles traditionnellement accordés aux femmes au sein des familles.

A l'âge adulte, les migrations féminines vers les villes sont le plus souvent liées à des motifs familiaux : les femmes accompagnent ou rejoignent leur époux parti en migration. A priori, la décision de la migration est plus imposée par le conjoint ou la famille que véritablement décidée par la femme. Néanmoins, les départs d'initiative individuelle existent aussi. Laurent Assogba (1992) montre que la proximité du lieu d'origine avec la ville favorise, dans le cas du Togo, de fréquentes migrations féminines pour des raisons d'activités commerciales entre la région maritime et la capitale, Lomé. Les migrations féminines, suite à un divorce ou un veuvage sont également fréquentes (FINDLEY, 1989). Au Burkina-Faso, des

études se sont intéressées aux évasions féminines : elles concernent à la fois les jeunes filles qui fuient pour échapper à un futur mari qu'elles n'ont pas choisi, mais aussi les femmes mariées ou veuves, et notamment les femmes stériles (RETEL-LAURENTIN, 1979 ; OUEDRAOGO, 1992 ; BARDEM, 1993).

Les caractéristiques des départs des femmes en migration (type de migration, motif de la migration, âge à la migration) sont déterminantes pour la suite du processus et notamment pour évaluer les conséquences des migrations sur le statut des femmes (MAKINWA et AFOLOYAN, 1995).

Les conséquences des migrations féminines en termes de rapports de genre : des effets mitigés

L'amélioration du statut des femmes peut être mesurée par leur plus grande autonomie dans le domaine économique, et par la reconnaissance sociale du rôle producteur de la femme.

Du fait de la diversité des facteurs qui conditionnent les migrations féminines, il n'y a pas de véritable consensus sur leurs conséquences en termes de genre : la migration féminine peut augmenter ou réduire la position des femmes par rapport à celles des hommes. Marta Tienda et Karen Booth (1988) montrent, à partir de différentes études de cas, qu'une généralisation s'avère très difficile. Néanmoins, elles observent que le statut des femmes tend à augmenter quand les migrations permettent aux femmes d'avoir des sources de revenus propres qu'elles peuvent contrôler et quand le milieu de destination est socialement moins oppressif vis à vis des femmes que le milieu d'origine. La relation entre le contexte de départ et l'insertion dans le milieu d'arrivée apparaît très importante mais n'est pas toujours identique. Ainsi Esther Boserup (1974) considérait que les conditions d'activité de la femme immigrée en ville dépendaient de sa situation d'emploi au village et particulièrement, de sa participation à des activités non-agricoles au village. Quand le milieu d'accueil ne peut répondre aux attentes des femmes, la migration tend plutôt à augmenter leur dépendance par rapport aux hommes (HONDAGNEU-SOTELO, 1998). Dans une étude sur les migrations féminines au Lesotho, Wilkinson (1987) observe que la migration tend à diminuer la position des femmes vis-à-vis des hommes, en particulier parmi les jeunes femmes instruites qui n'ont pas trouvé un emploi auquel elles aspiraient. Dans ces situations, le fait de migrer augmente la dépendance de la femme par rapport à l'homme.

L'amélioration du statut des femmes par la migration, apparaît également très différente selon le statut matrimonial. Les migrations féminines semblent plus souvent augmenter la

position des femmes quand elles sont célibataires. Au contraire, quand les femmes partent avec leur mari ou le rejoignent, la migration transfère le contrôle des hommes sur les femmes et reproduit la hiérarchie par sexe qui prévalait au village (TIENDA et BOOTH, 1991). En Afrique de l'Ouest, les femmes migrantes originaires du milieu rural sont souvent peu instruites et occupent essentiellement des emplois domestiques ou de petit commerce tandis que les migrants ont des emplois plus qualifiés mais également plus valorisés socialement. Ce constat peut amener à différentes interprétations : on peut y voir un prolongement de la division sexuelle du travail du milieu d'origine et un non-effet de la migration sur le statut économique des femmes (COMOE, 2001). Néanmoins, dans une approche plus utilitariste, quand les revenus tirés de leur travail sont supérieurs à ceux qu'elles pouvaient avoir dans leur milieu d'origine, la migration entraîne alors une plus grande autonomie économique des femmes. C'est notamment le cas des jeunes migrantes célibataires, employées comme bonnes chez des particuliers (FINDLEY, 1989).

En même temps, les changements induits par les migrations féminines ne se mesurent pas seulement à la plus ou moins grande autonomie économique des femmes mais également à la transformation des rapports de genre, qu'elles sont susceptibles de provoquer.

En Afrique de l'Ouest, c'est principalement en milieu urbain qu'émergent des comportements novateurs, qui dessinent de nouvelles relations entre les hommes et les femmes. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, les femmes, et tout particulièrement les jeunes femmes africaines, furent très nombreuses à profiter de l'éclosion des noyaux urbains dus à la colonisation, pour partir de manière autonome en ville. La migration vers des lieux en pleine construction leur est alors apparue comme un moyen d'échapper à leur exploitation (pour les esclaves) ou à leur dépendance conjugale (COQUERY-VIDROVITCH, 1994). Aujourd'hui encore, le mythe et le prestige de la grande ville, renforcés par le développement des moyens de communication (présence de la radio et moins fréquemment de la télévision dans les villages) peuvent inciter les femmes, notamment les jeunes filles (et de façon générale les jeunes), à partir vers les capitales (ZOA, 1999). La confrontation de ces femmes à des environnements socio-culturels différents où circulent des normes et des modèles nouveaux, peut alors remettre en question leur représentation des statuts masculins et féminins mais aussi entraîner un conflit entre un modèle hérité de leur enfance en milieu rural et un modèle urbain différent (ASSOGBA, 1992).

Dans une étude sur le Togo, les migrantes vivant à Lomé, Laurent Assogba (1992) montre qu'en ville, la femme peut par exemple devenir propriétaire, et par là-même prétendre aux mêmes droits que les hommes. De même, Valérie Delaunay (1994) montre que la migration affaiblit le contrôle social exercé par les familles sur les jeunes femmes migrant à Dakar et leur offre la possibilité d'une plus grande liberté. Dans le cas des femmes mariées, la migration offre la possibilité d'un rapprochement entre conjoints et peut amener à un plus grand pouvoir de négociation des femmes sur des décisions concernant la famille, qui relevait traditionnellement de l'autorité masculine (ANTOINE et SOW, 2000 ; WARE, 1981).

Enfin, dans le contexte particulier de l'Afrique de l'Ouest, où les migrations entre milieu rural et milieu urbain, sont plus souvent temporaires, les femmes migrantes sont susceptibles, à leur retour au village, de diffuser de nouveaux modèles, remettant alors en question l'autorité patriarcale, qui peut expliquer en partie la « déconsidération » sociale et la connotation négative qui est encore associée à la migration féminine autonome.

De ces études et réflexions concernant la migration féminine, on peut dégager deux points principaux : en premier lieu, le développement de la mobilité féminine est une expression des modifications des rôles des hommes et des femmes et, en second lieu, ses conséquences en termes de statut des femmes et de rapports de genre sont variables et dépendent de différents paramètres, comme l'âge, le statut matrimonial, le type d'insertion. La complexité des effets de la migration féminine sur les rapports de genre est à l'image de celle des interactions entre la migration et la fécondité.

Si la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, comme nous venons de le voir, n'ont pas encore vraiment entamé leur transition de la fécondité, les enquêtes démographiques et de santé montrent que, dans les milieux urbains, de nouveaux comportements et une amorce de baisse de la fécondité est perceptible depuis une dizaine d'années.

De l'autre côté, la mobilité des femmes issues du milieu rural a connu une augmentation importante, la question est alors de voir si la confrontation de ces femmes, issues d'un milieu où la fécondité est toujours élevée (avec les normes et valeurs correspondantes) à un milieu en phase transitionnelle va affecter ou non leurs comportements en matière de fécondité.

Les études portant sur la relation entre migration et fécondité, au niveau individuel, ont été guidées par quatre perspectives théoriques – sélection, rupture, adaptation et socialisation - que nous allons présenter maintenant et illustrer de quelques études de cas portant sur l’Afrique.

1.3.2 Migrations et transition de la fécondité

Les études qui ont analysé les relations entre migration et fécondité ont comparé les comportements de fécondité des migrants et des non-migrants, en s’appuyant notamment sur les premières enquêtes mondiales de fécondité (EMF) puis sur les enquêtes démographiques et de santé (EDS). Néanmoins, peu d’études ont été réalisées sur l’Afrique sub-saharienne, en comparaison avec celles qui portent sur l’Asie ou l’Amérique latine.

L’hypothèse de sélection

L’hypothèse de sélection ou sélectivité suppose que les différences observées entre migrantes et non-migrantes existent déjà avant la migration. En fait, les migrantes, présenteraient des caractéristiques socio-démographiques qui les pré-disposeraient à une plus faible fécondité. Différentes études menées dans des pays africains ont ainsi pu mettre en évidence une sélectivité des populations migrantes féminines, selon différentes caractéristiques comme l’âge, l’éducation, l’ethnie, le statut matrimonial.

Ainsi Sally Findley, dans son étude sur les migrations des femmes dans les villes africaines, montre que deux groupes de femmes sont sur-représentées parmi les migrantes : les jeunes femmes âgées entre 20 et 30 ans et les plus âgées. L’étude de ZACHARIAH et CONDE (1981) montre également, que, comme partout dans les autres régions du monde, les migrants d’Afrique de l’Ouest regroupent une proportion élevée de jeunes adultes actifs et que l’âge moyen des femmes est même moins élevé que celui des hommes. Une étude plus récente (BROCKERHOFF et EU, 1993), menée à partir des enquêtes démographiques réalisées dans les années quatre-vingt, confirme ces résultats, avec des risques de migration rural-urbain significativement plus élevés chez les femmes âgées entre 20 et 30 ans.

De la même façon, des recherches menées au Sénégal (SY, 1991) ont pu mettre en évidence que les jeunes femmes serer et diola migraient beaucoup plus fréquemment que les jeunes femmes toucouleur, peul et soninke. Ce constat est alors à mettre en relation avec les contextes socio-culturels d’origine, qui offrent plus ou moins de possibilités pour les femmes

de partir en migration. Véronique Petit (1998) explique en partie le relatif immobilisme des femmes dogons du Mali par la culture très masculine de la migration qui conduit les hommes à refuser ou à rejeter toute forme de migration féminine autre que celle qui est liée à leur vie familiale. Dans une étude réalisée au Nigéria à la fin des années quatre-vingt, Lai Olurode (1995) explique la faible présence de migrantes autonomes en ville par le contexte socio-culturel et notamment religieux qui stigmatise toute forme de migration féminine autonome.

Concernant le statut matrimonial et le niveau d'éducation, la sélectivité n'est pas aussi nette et a évolué avec les nouvelles formes de mobilité : les premières migrantes venaient avec leur mari, étaient plus souvent mariées, tandis que dans les dernières années, les migrantes sont plus souvent célibataires ou sinon veuves ou divorcées (BROCKERHOFF et EU, 1993, FINDLEY, 1988).

Ainsi, dans l'hypothèse de sélection, ce sont les caractéristiques individuelles plus que le processus de migration en lui-même qui explique les différences de fécondité. Selon certains auteurs (RIBE et SCHULTZ, 1980), les migrantes seraient sélectionnées selon une attitude particulière vis-à-vis du changement ou des préférences en matière de fécondité qui détermineraient alors leur choix de résidence. Les femmes migrant vers les grandes villes, désireraient échapper aux normes rurales qui imposent une fécondité élevée et vivre plutôt dans des lieux où une taille plus restreinte de la famille est mieux acceptée.

L'hypothèse de sélection suppose ainsi que les femmes migrantes, auraient eu les mêmes comportements de fécondité, si elles étaient restées en milieu rural. Les hypothèses de rupture et d'adaptation, en revanche, mettent en avant, l'effet de la migration sur les comportements de fécondité.

L'hypothèse de rupture

Cette hypothèse suppose que le processus de migration engendre des changements temporaires (juste avant la migration, pendant la migration et dans les mois qui suivent la migration) qui auront des conséquences sur la fécondité (GOLDSTEIN et GOLDSTEIN, 1981). L'effet principal induit par la migration, qui est le plus fréquemment avancé dans les études est la séparation des conjoints, induisant une moindre fréquence des rapports sexuels, et diminuant ainsi le risque de conception (POTTER et KOBRIN, 1982 ; GOLDSTEIN et GOLDSTEIN, 1982 ; TIMAEUS et GRAHAM, 1989 ; BROCKERHOFF ; 1994 ; HAMPSHIRE et RANDALL, 2000). Dans les populations où la fécondité est très élevée, la séparation entre conjoints d'une durée

de deux ans ou plus peut avoir des effets significatifs sur la fécondité, en particulier, chez les jeunes couples (POTTER et KOBRIN, 1982). Dans le cas des migrations familiales, qui restent encore, en Afrique de l'Ouest, une forme de mobilité courante, la diminution du risque de conception peut être due à une baisse de libido sexuelle et au stress provoqué par la migration (HERVITZ, 1985). La rupture induite par la migration aura des effets bien différents selon l'âge auquel les femmes migrent. Les migrations de travail des femmes réalisées tardivement, en fin de vie féconde (suite à un veuvage ou à un divorce), ont un effet peu significatif sur leur fécondité contrairement aux migrations réalisées plus précocement (TIMAEUS et GRAHAM, 1989).

La rupture provoquée par la migration implique alors des changements sur les déterminants de la fécondité comme l'âge au mariage, la fréquence des rapports sexuels, la durée d'allaitement et la pratique de méthodes de contraception. La migration des jeunes femmes célibataires peut ainsi entraîner un retard de l'âge au mariage : les différentes études menées au Sénégal révèlent un recul de l'âge au mariage chez les jeunes femmes migrantes des zones rurales vers les zones urbaines (DIOP, 1985 ; DELAUNAY, 1994 ; ENEL *et al.*, 1994, 2001 ; MCKINNEY, 1993). Le même constat est observé chez les jeunes hommes peuls du nord du Burkina-Faso réalisant des migrations saisonnières vers les centres urbains (HAMPSHIRE et RANDALL, 2000).

La migration peut également avoir des effets inverses sur les déterminants de la fécondité à ceux attendus. Ainsi, la diminution de la durée d'allaitement, suite à la migration, phénomène souvent observé, peut conduire, en l'absence de contraception, à une augmentation de la fécondité (BROCKERHOFF, 1995). De même, le recul de l'âge au mariage peut entraîner une baisse de la fécondité, à condition que la sexualité ne se réalise que dans le cadre conjugal. Or, les études réalisées sur la fécondité des adolescentes montrent que la sexualité pré-conjugale est plus fréquente en milieu urbain qu'en milieu rural (GAGE et MEEKERS, 1994). Dans une étude sur l'évolution de la primofécondité au Sénégal, en lien avec les migrations saisonnières de jeunes filles rurales, Valérie Delaunay montre que les migrantes interrogées en ville ont tout de même peu d'expérience sexuelle et qu'il est difficile de lier l'entrée en vie sexuelle avec le développement de la migration, même si les résultats révèlent aussi que la sexualité pré-nuptiale s'exprime plus souvent en ville (DELAUNAY, 1994).

Des études plus récentes se sont également intéressées aux comportements sexuels à risque des migrants dans des contextes d'épidémie du sida (ANARFI, 1993 ; CALDWELL *et al.*, 1997 ; BROCKERHOFF et BIDDLECOM, 1999 ; PISON *et al.*, 1995 ; HAMPSHIRE et RANDALL, 2000 ; LALOU et PICHE, 2004). Les études réalisées au Ghana et au Kenya mettent en évidence que les jeunes migrants sont plus exposés aux IST ¹⁶, du fait notamment de relations sexuelles non protégées avec plusieurs partenaires (ANARFI, 1993 ; BROCKERHOFF et BIDDLECOM, 1999). Dans leur étude sur les migrations saisonnières des jeunes hommes peuls du nord du Burkina-Faso, Kate Hampshire et Sarah Randall (2000) montrent que la diminution de la fécondité observée chez les migrants s'explique en partie par une augmentation de la stérilité liée aux maladies sexuellement transmissibles contractées lors des migrations.

L'hypothèse d'adaptation

L'hypothèse d'adaptation souligne l'importance du lieu de destination dans l'effet de la migration : les hommes et les femmes migrants changeraient progressivement leurs attitudes et comportements de fécondité après la migration, le temps d'une adaptation à leur nouvel environnement socio-économique et culturel (HERVITZ, 1985). A terme, les changements des comportements impliqueraient des niveaux de fécondité très proches entre migrantes et natives du milieu de destination. Dans la perspective des migrations des zones rurales vers les zones urbaines, la fécondité plus basse des migrantes, en comparaison à celles des non-migrantes restées en milieu rural, s'expliquerait par un ajustement des comportements des femmes aux contraintes du milieu urbain, mais également à leur adaptation aux normes de fécondité du milieu urbain (LEE et FARBER, 1984 ; GOLDSTEIN, 1973). Cette hypothèse est souvent difficile à tester car les changements dans les comportements et normes de fécondité prennent place dans un processus souvent long. Les méthodes utilisées pour tester cette hypothèse comparent par exemple la fécondité des migrantes avec celles des non-migrantes sur deux périodes : l'année précédant l'enquête et dans les cinq années précédant l'enquête (LEE et FARBER, 1984 ; GOLDSTEIN et GOLDSTEIN, 1981 ; BROCKERHOFF, 1994). Les résultats permettent de mettre en évidence l'effet d'une rupture (fécondité différente selon le statut migratoire dans la période la plus récente et fécondité similaire dans la deuxième période) ou celui d'une adaptation (fécondité différente dans les deux périodes). Selon les pays et les contextes socio-culturels, les effets induits par la migration seront différents (OMONDI et AYIEMBA, 2003).

¹⁶ Infections sexuellement transmissibles

L'hypothèse de socialisation

La dernière perspective de la relation entre les migrations et la fécondité est l'hypothèse de socialisation ou d'acculturation qui considère que les préférences des migrants en matière de fécondité sont déterminées par l'environnement de leur enfance (HERVITZ, 1985). Les migrantes rural-urbain auraient ainsi la même fécondité que les non-migrantes rurales du fait d'une socialisation commune réalisée en milieu rural. La convergence des comportements entre migrantes et non-migrantes en ville s'observerait seulement chez les migrantes de seconde génération. Une analyse des comportements démographiques des femmes migrantes à Lomé (ASSOGBA, 1989) distingue parmi les migrantes issues du milieu rural et vivant dans la capitale au moment de l'enquête, celles qui sont arrivées à Lomé avant l'âge de 12 ans et celles qui sont arrivées après. Les migrantes socialisées dans la capitale se caractérisent par une fécondité plus proche de celles des loméennes "de souche" que de celle des migrantes socialisées en milieu rural.

* * *

*

Les contextes politiques, économiques et écologiques influencent la plus ou moins grande mobilité des hommes et des femmes et la plus forte participation des femmes aux migrations économiques depuis la fin des années soixante-dix est en partie liée aux mauvaises conditions économiques et climatiques des pays africains (FINDLEY, 1993 ; PEDERSEN, 1995 ; VORLAUFER, 1985). Ces nouveaux types de déplacements invitent néanmoins à reconsidérer les rôles attribués aux femmes et pourraient conduire à une redéfinition des rapports de genre.

Les études réalisées à des niveaux d'analyse plus fins et qui resituent les pratiques migratoires dans leurs contextes sociaux, culturels et économiques permettent de mettre en lumière l'ensemble des déterminants qui expliquent la plus ou moins grande mobilité des femmes et révèlent que, selon les contextes, la migration n'est pas toujours un facteur d'amélioration du statut des femmes.

De la même façon, les interactions entre les migrations féminines et les autres évènements démographiques, en particulier la fécondité, ne se réalisent pas selon les mêmes modalités et les effets de la migration ne sont pas toujours ceux attendus.

Nous proposons maintenant de traiter de ces questions dans un pays d'Afrique de l'Ouest, le Mali : tout d'abord, différentes sources nationales disponibles offriront un premier cadrage puis des enquêtes quantitatives et qualitatives réalisées dans une population rurale malienne, les Bwa, permettront d'approfondir ces questions.

CHAPITRE 2. L'ESSOR DE LA MOBILITE FEMININE AU MALI

Du IV^{ème} au XIX^{ème} siècle, le Mali a été le berceau des grands empires et royaumes soudaniens ; empire de Ghana, royaume Songhoy, empire du Mali, royaume de Ségou, royaume du Macina. Les activités économiques qu'ils ont développées, et les guerres qui permettaient d'étendre ou de consolider le pouvoir de ces formations étatiques ont engendré de vastes mouvements de populations. Ces formes de mobilité étaient le plus souvent collectives et les migrations individuelles étaient alors uniquement le fait des femmes, du fait du système de virilocalité. C'est avec la colonisation que les migrations individuelles de travail sont nées, majoritairement masculines, puisque les employeurs s'adressaient quasi-exclusivement aux hommes. Si les femmes n'étaient pas concernées par ce type de migration, certaines commencèrent déjà à migrer vers les nouveaux centres urbains, souvent pour fuir des situations oppressantes puis, plus tard, pour rejoindre leur conjoint (COQUERY-VIDROVITCH, 1994).

Depuis une quinzaine d'années, les femmes migrent également pour des motifs économiques. Ainsi, progressivement, les villes sont devenues autant le lieu de destinations des migrantes que celui des migrants. Aujourd'hui, au Mali, les villes présentent des déséquilibres entre les sexes, favorables aux femmes, dont la principale cause est l'afflux de jeunes femmes, en provenance du milieu rural vers les centres urbains, et tout particulièrement vers la capitale, Bamako (BOCQUIER et DIARRA, 1999a).

La première partie de ce chapitre présentera, les tendances et les niveaux des migrations masculines et féminines depuis 1976 à partir des recensements de la population, puis apportera un éclairage particulier sur les migrations réalisées à la fin des années quatre-vingt au Mali, en s'appuyant sur les résultats de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU, 1992-93). La mise en évidence de l'essor de la mobilité interne féminine rural-urbaine nous invitera dans la seconde partie, à examiner de plus près le profil des femmes migrantes, ainsi que leurs conditions de départ et d'arrivée sur leur lieu de migration.

2.1 LES TENDANCES MIGRATOIRES AU MALI

2.1.1 Sources et indicateur retenu

Les sources

Généralement, les sources disponibles permettant d'étudier les tendances migratoires sont moins nombreuses que celles portant sur l'évolution de la fécondité ou de la mortalité. Le Mali dispose néanmoins de différentes opérations de collectes, recueillies au niveau national, qui offrent la possibilité de donner un aperçu, sur une vingtaine d'années, de l'évolution des migrations. Si la majorité de ces sources – à l'exception de l'enquête malienne sur les migrations et l'urbanisation (EMMU) ne sont pas directement ciblées sur le phénomène migratoire, elles intègrent des questions relatives aux migrations, relativement similaires, permettant ainsi le calcul d'un indicateur commun.

Encadré 2.1 Sources de données nationales permettant une mesure des tendances migratoires

Les deux enquêtes démographiques du Mali (1960-61 et 1985), réalisées à partir d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population malienne. Les questions relatives aux migrations étaient proches de celles des recensements : la situation de résidence¹, le lieu de naissance, l'ancienneté d'installation des résidents "nés ailleurs", la durée d'absence et le lieu de destination des résidents absents. De plus, l'enquête de 1985 intègre un questionnaire auprès de migrants (individu âgé de 15 ans et plus, dont le lieu de naissance est différent du lieu d'enquête ou celui dont les deux lieux coïncident mais qui s'est déplacé dans sa vie au moins une fois pour une durée supérieure ou égale à 6 mois) avec des questions portant sur la situation de résidence, le lieu de naissance, le lieu de résidence il y a un an, la résidence précédente, la dernière migration et l'intention de migrer.

Les trois recensements généraux de la population (1976, 1987 et 1998) réalisés à partir d'un dénombrement exhaustif de la population. Les questions relatives aux migrations étaient les variables classiques des recensements généraux de population : la situation de résidence² et le lieu de naissance.

Les trois Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) (1987, 1995/96 et 2001), réalisées à partir d'un échantillon représentatif de la population. Questions posées sur le lieu de vie durant les 12 premières années, le lieu et le type de résidence à l'enquête, la durée de vie sur le lieu de vie actuel et le lieu de vie antérieur.

L'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation, 1992-93, réalisée dans le cadre du Réseau sur les Migrations et l'Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO). L'objectif était de disposer d'un outil fiable de mesure et d'analyse des phénomènes migratoires en Afrique de l'Ouest (l'enquête a été réalisée dans sept pays d'Afrique de l'Ouest) et de pouvoir ainsi déterminer les causes et conséquences macro-sociales des migrations sur les conditions de vie des populations.

¹ Le concept de résidence était défini en fonction d'une durée minimale de six mois au lieu d'enquête.

² *idem*.

Au niveau national, outre les trois recensements généraux de l'habitat et de la population de 1976, 1987 et 1998, le Mali dispose également de deux enquêtes démographiques, la première réalisée en 1960-61 et la deuxième réalisée en 1985 (encadré 2.1). A partir des Enquêtes Démographiques et de Santé (3 phases au Mali), il est également possible d'avoir une mesure de la mobilité (c'est ce que nous ferons dans le chapitre suivant). Enfin, au début des années quatre-vingt-dix, des enquêtes portant spécifiquement sur les phénomènes migratoires ont été réalisées dans sept pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Mali (EMMU, encadré 2.1).

D'autres enquêtes, ciblées sur des zones géographiques particulières, et relatives à la mobilité et à l'insertion urbaine ont été réalisées durant les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, présentées en annexe 2.A.

Nous utiliserons, dans cette première partie les données des trois recensements de population et de l'EMMU. Cette dernière enquête nous permettra, dans un deuxième temps, d'apporter un éclairage plus approfondi des migrations maliennes, à la fin des années quatre-vingt.

L'indicateur retenu

La migration, en tant qu'événement démographique, se situe à la fois dans le temps et dans l'espace. Ses définitions (comme ses dénominations : mobilité, changement de résidence, déplacement...) sont déterminées dans le cadre de chaque étude particulière et sont dépendantes des données disponibles (COURGEAU, 2003). Elles nécessitent donc de définir à la fois une unité de temps et une unité de lieu.

Dans les recensements et enquêtes dont nous disposons, le critère de temps est de 6 mois et permet de distinguer les mouvements temporaires des mouvements définitifs. Les mouvements temporaires se mesurent à partir de la situation de résidence des personnes enquêtées. L'indicateur est alors la proportion d'individus recensés comme « résidents absents³ » au moment du recensement sur l'ensemble des individus résidents (résidents présents et résidents absents). Les mouvements définitifs concernent la mobilité de la population résidente et sont mesurés à partir du rapprochement des lieux de naissance et de résidence au moment du recensement, indicateur aussi dénommé « migrations-durée de vie ».

³ Individu absent depuis moins de 6 mois de son lieu de résidence habituel.

Le premier indicateur a l'avantage de prendre en compte les migrations de courte durée, particulièrement fréquentes au Mali (migrations saisonnières) mais regroupe cependant des types très différents de mobilité temporaire (allant de l'absence journalière ou hebdomadaire à l'absence de plusieurs mois). En outre, le critère de durée n'est pas strictement contrôlé⁴ et le caractère temporaire du déplacement n'est pas toujours clairement défini (TRAORE et BOCQUIER, 1998). Si le second indicateur ignore ces déplacements, il permet de classer les individus selon qu'ils sont natifs ou non de l'endroit où ils sont recensés et contribue à une appréciation relativement satisfaisante de la mobilité des populations (POULAIN, SAVANE et THIAM, 1991), même s'il sous-estime l'intensité migratoire réelle du fait de la mortalité et aussi parce qu'il ne tient pas compte de la migration de retour. C'est cet indicateur que nous retiendrons ici⁵ afin d'avoir une première estimation de l'évolution des migrations internes au Mali depuis 1976.

Carte 2.1 Carte du Mali selon les régions



⁴ Les résidents absents sont les individus n'ayant pas dormi au sein du ménage la nuit précédant l'entretien.

⁵ Un troisième indicateur qui compare le lieu de résidence au recensement et le lieu de résidence antérieur permettrait d'avoir une meilleure estimation des flux migratoires mais le lieu de résidence antérieur n'était pas disponible dans les recensements de 1976 et 1987.

L'unité de résidence ou de lieu retenue ici sera la région, qui est la première subdivision dans le découpage administratif malien : les régions sont subdivisées en cercles, les cercles en arrondissements et les arrondissements en localité, village ou ville⁶. Le Mali compte au total huit régions ainsi que le district de Bamako⁷ présentés sur la carte 2.1. Le District de Bamako est la capitale administrative et politique et la plus grande agglomération du pays. La notion de milieu urbain au Mali recouvre à la fois des aspects administratifs et d'effectifs de population. Le milieu urbain regroupe l'ensemble des chefs-lieux de cercle (maintenant sous-préfectures), auxquels s'ajoutent toutes les localités de plus de 5 000 habitants.

L'évolution de la proportion de « migrants - durée de vie » au niveau régional, nous permet d'avoir un premier cadrage et de mettre en évidence des tendances de la mobilité au Mali, ces vingt dernières années, à partir des trois recensements de population et de l'EMMU.

L'enquête démographique de 1960/61 fournit les pourcentages de migrants durée de vie au niveau de la localité ou du cercle (proportion de personnes nées hors de leur lieu de résidence ou hors du cercle de résidence) et non au niveau régional⁸. Afin d'avoir une idée de l'évolution des migrations entre 1960 et 1976, nous avons examiné la proportion d'individus nés hors de leur localité de résidence à ces deux dates (annexe 2.B). Cet indicateur donne des proportions de migrants évidemment plus importantes que celles calculées au niveau régional et révèle une augmentation de la mobilité entre les deux dates, passant de 22 % à 30,9 % ; la proportion plus importante de migrantes aux deux dates s'explique par les régimes de virilocalité qui conduisent les femmes à quitter leur localité d'origine au moment de leur mariage (annexe 2.B).

2.1.2 Un développement continu des migrations

Le tableau 2.1 fournit l'évolution des proportions d'individus résidant en dehors de leur région de naissance, aux différentes dates d'enquêtes, par région de résidence.

Globalement, on observe un développement continu des migrations depuis 1976 avec un ralentissement perceptible dans la dernière période entre 1993 et 1998. La proportion de personnes vivant hors de leur région de naissance est en effet passée de 8,1 % à 10,4 % entre 1976 et 1987. L'augmentation des migrations durant cette période apparaît directement liée

⁶ Depuis la politique de décentralisation à la fin des années quatre-vingt-dix, les cercles sont désormais désignés comme préfectures et les arrondissements comme commune.

⁷ Dans les résultats présentés, les régions de Kidal et de Gao, faiblement habitées, sont regroupées.

⁸ Les données de l'enquête de 1985 ne sont pas disponibles.

aux conditions climatiques défavorables des années soixante-dix et quatre-vingt (notamment la grande sécheresse de 1973), qui ont conduit les personnes à émigrer, notamment des zones rurales vers les zones urbaines. Avec la reprise normale de la pluviométrie à la fin des années quatre-vingt, on assiste à un maintien de l'intensité du phénomène (autour de 10 % en 1987 et 1993) puis à une baisse (9,6 %) à la fin des années quatre-vingt-dix, probablement due à des migrations de retour.

Tableau 2.1. Tendances migratoires au Mali depuis 1960
Proportion de « migrants - durée de vie », au niveau régional, à différentes dates d'enquête

Région	Dates du recensement ou de l'enquête			
	1976 ¹	1987 ¹	1992/93 ²	1998 ¹
Kayes	5,0	5,6	6,4	4,6
Koulikoro	6,4	8,0	9,3	8,0
Sikasso	9,1	10,2	9,6	8,1
Ségou	8,3	8,4	10,2	7,2
Mopti	4,7	6,3	4,0	4,3
Tombouctou	3,7	3,8	2,9	3,4
Gao/Kidal	2,4	3,7	4,6	4,3
District de Bamako	35,1	43,9	41,3	37,7
Ensemble	8,1	10,4	10,9	9,6

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
² Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (pour cette enquête, les indicateurs sont calculés à partir des individus âgés de 6 ans et plus).

Sources : RGPH 1976, 1987, 1998 et EMMU 1992-93

L'analyse par région fait apparaître la situation centrale de Bamako, comme principal pôle d'attraction des mouvements migratoires : en 1987, 44 % des personnes résidant dans le district de Bamako étaient originaires d'une autre région. Cependant, on note une diminution continue de cette proportion dès l'enquête de 1993, confirmée par le recensement de 1998 (41,3 % puis 37,7 %).

En dehors de Bamako, les régions où les proportions de non-natifs sont les plus importantes sont les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro. Cette dernière bénéficie tout particulièrement de sa proximité avec la capitale et apparaît comme une zone-relais entre les autres régions et Bamako. La région de Sikasso se caractérise par des conditions climatiques très favorables qui attirent les populations sahéliennes du Nord. La région de Ségou, par sa situation intermédiaire entre les zones désertiques du Nord et les régions plus attractives du Sud bénéficie des déplacements en provenance des régions de Mopti, Gao ou Tombouctou qui présentent d'ailleurs les proportions de migrants durée de vie les plus faibles, aux différentes dates. La situation de Kayes, dont la proportion de non-natifs est relativement stable (environ

5%), tient à son rôle particulier de zone d'émigration internationale (tout particulièrement vers la France) (DIARRA et CISSE, 2003).

Tableau 2.2. Tendances migratoires au Mali depuis 1960, selon le sexe
Proportion de « migrants - durée de vie », au niveau régional, par sexe
à différentes dates d'enquête

Région	Dates du recensement ou de l'enquête							
	1976 ¹		1987 ¹		1992/93 ²		1998 ¹	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Kayes	5,5	4,5	6,3	4,9	4,2	3,6	5,0	4,2
Koulikoro	6,4	6,4	8,2	7,8	8,7	8,2	8,2	7,8
Sikasso	9,2	9,0	10,6	9,8	8,2	8,8	8,4	7,8
Ségou	8,2	8,4	8,6	8,2	8,9	10,6	7,3	7,2
Mopti	4,9	4,6	6,6	6,1	4,4	4,1	4,5	4,1
Tombouctou	3,8	3,6	4,0	7,0	2,8	2,1	3,4	3,3
Gao/Kidal	2,8	2,2	4,0	9,6	4,6	3,1	4,5	4,2
District de Bamako	36,1	35,0	43,5	44,4	42,4	43,7	37,5	38,0
Ensemble	8,4	8,0	10,5	10,2	10,4	10,4	9,8	9,3

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat.
² Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (pour cette enquête, les indicateurs sont calculés à partir des individus âgés de 6 ans et plus).

Sources : RGP 1976, 1987, 1998 et EMMU 1992-93

L'évolution de la mobilité par sexe (tableau 2.2) révèle une grande similitude entre les hommes et les femmes, à la fois en termes de niveaux par région (même hiérarchie entre les zones attractives et répulsives) et d'évolution depuis les années soixante : pour les deux sexes, la proportion de migrants durée de vie est passée de 8 % à 10 % entre 1976 et 1987.

Ces premiers résultats suggèrent une intensification des mouvements migratoires internes au Mali tant pour les hommes que pour les femmes jusqu'au début des années quatre-vingt-dix. Les résultats tirés de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation réalisée en 1992/93 vont nous permettre d'analyser plus précisément la réalité des mouvements migratoires au Mali à la fin des années quatre-vingt.

2.1.3 Les mouvements migratoires à la fin des années quatre-vingt

Indicateurs utilisés à partir de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation

Les données de l'Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation présentées dans la partie précédente provenaient du questionnaire ménage qui ne relevaient que trois étapes de la vie de l'individu : son lieu de naissance, sa résidence antérieure et sa résidence actuelle.

L'EMMU dispose également d'un questionnaire rétrospectif qui retrace l'itinéraire migratoire des individus âgés de 15 ans et plus depuis leur naissance jusqu'à la date de l'enquête ; pour chaque étape on dispose d'informations sur le motif de départ, le lieu de destination, l'activité exercée, la situation matrimoniale et le niveau d'instruction.

Ces données permettent de traiter de la migration en tant qu'événement. Contrairement aux autres phénomènes démographiques (fécondité, mortalité, nuptialité), la migration ne fait pas intervenir une seule population soumise au risque, mais deux populations, celle de la zone de départ et celle de la zone d'arrivée. Pour un même flux migratoire, les taux et les indices auront alors des valeurs différentes selon qu'ils prennent en compte l'une ou l'autre de ces populations ou une combinaison des deux. Dans les résultats présentés ci-après et repris du rapport national descriptif de l'EMMU, publié en 1996, le calcul des taux et indices est présenté dans l'encadré 2.2 : les migrations considérées ici sont celles réalisées par les individus âgés de 15 ans et plus au moment de l'enquête, sur la période 1988-92, au cours des cinq années précédant l'enquête.

Encadré 2.2 Calcul des taux et indices à partir de l'EMMU

Le calcul des taux et indices migratoires nécessite le choix d'un numérateur et d'un dénominateur.

Le numérateur retenu ici est la somme des migrations d'une aire géographique à une autre, c'est donc un flux migratoire. Sont considérées comme migrations, l'ensemble des changements de résidence de plus de 6 mois d'une localité⁹ à l'autre. Un individu sera comptabilisé dans les matrices autant de fois qu'il a migré entre 1988 et 1992. Les migrations saisonnières ou temporaires (de moins de 6 mois) ne sont pas prises en compte. Les matrices ont de plus été corrigées afin de tenir compte des émigrés vers l'étranger (questionnaire spécifique qui a permis de saisir des informations sur les personnes ayant quitté le ménage dans les 5 ans précédant l'enquête, qui n'enregistrait que leur dernière migration ; on suppose ici que les émigrés n'ont migré qu'une seule fois au cours des 5 dernières années).

Le dénominateur qui représente la population soumise au risque de migrer en début et en fin de période (ou en milieu de période) intègre ici les entrées et sorties de l'aire géographique étudiée. En effet, la population soumise au risque de migrer peut continuellement augmenter ou diminuer selon ces entrées et sorties. Le calcul de la population soumise au risque de migrer durant la période, pour chaque aire géographique, a été obtenu par le cumul des durées de résidence pour toute la population qui y a séjourné. Un individu qui a séjourné dans la capitale pendant un an (entre 1988 et 1992) sera comptabilisé par une année vécue dans la population soumise au risque dans la capitale.

Les soldes migratoires : ils sont calculés en soustrayant les migrations hors d'une aire géographique (émigrations) aux migrations vers cette même aire géographique (immigrations). Un solde peut être positif, négatif ou nul, indépendamment du volume des flux.

Le taux de migration nette permet d'évaluer la contribution de la migration à la croissance de chaque milieu : il est obtenu par le rapport entre le solde migratoire de chaque milieu aux années vécues dans ce milieu. Il est aussi appelé taux de croissance migratoire ou croît migratoire.

Source : Rapport National Descriptif de l'EMMU, 1996, pp. 64-67.

⁹ La localité est la plus petite subdivision administrative au Mali (village ou ville).

Des migrations internationales dominées par les hommes

Sur la période 1988-92, on enregistre un nombre total de migrations de l'ordre de 923 000 dont deux sur trois sont réalisées par les hommes (68 %). Plus de la moitié de l'ensemble des flux a pour destination l'étranger (56 %). Cette prédominance de la migration internationale est le reflet de la migration masculine puisque les femmes sont peu présentes dans la migration vers l'étranger : plus de 8 migrations internationales sur 10 (83 %) sont le fait des hommes (tableau 2.3).

Tableau 2.3. Ensemble des migrations enregistrées au Mali, par type de migration (interne ou internationale), selon le sexe, période 1988-92

Individus âgés de 15 ans et plus

Sexe	Migrations internes			Migrations internationales			Total		
	Effectifs	% ligne	% colonne	Effectifs	% ligne	% colonne	Effectifs	% ligne	% colonne
Hommes	202303	32	50	429822	68	83	632125	100	68
Femmes	205579	71	50	85322	29	17	290901	100	32
Total	407882	44	100	515144	56	100	923026	100	100

Source : EMMU 1992-93, Rapport National Descriptif, pp. 161-162

L'émigration vers l'étranger touche majoritairement les hommes du milieu rural : le taux de migration nette négatif du milieu rural est en effet dû, à plus de 90 % au seul déficit avec l'étranger (tableau 2.4). Ce constat est valable pour toutes les tranches d'âges, le déficit le plus élevé étant enregistré chez les 15-29 ans (annexe 2.C). 70 % des migrations masculines vers l'étranger se font à destination de la Côte d'Ivoire (EMMU, 1996 ; BOCQUIER et DIARRA, 1999). La faible contribution des femmes aux mouvements internationaux peut s'expliquer par l'effet de la distance spatiale, qui a souvent été l'un des déterminants forts du différentiel de migration entre les sexes (BOCQUIER et DIARRA, 1999b).

Les femmes participent tout autant que les hommes aux migrations internes

L'analyse des seules migrations internes révèle un équilibre entre les sexes puisque, à l'intérieur du pays, les migrations sont autant le fait d'hommes que de femmes (50 % de flux migratoires féminins) (tableau 2.3). Les migrations internes masculines et féminines sont principalement dominées par les migrations entre milieu rural et milieu urbain (73 %)¹⁰ et pour les deux sexes, au détriment du milieu rural (tableau 2.4), mais elles se réalisent selon des modalités bien distinctes entre les sexes.

¹⁰ Sur les 202 000 migrations internes masculines enregistrées, 148 000 sont des migrations entre milieu rural et milieu urbain (73 %). De la même façon, sur les 206 000 migrations internes féminines enregistrées, 150 000 sont des migrations urbain-rural ou rural-urbain (73 %).

Tableau 2.4. Taux de migration nette (%) selon le sexe, période 1988-92

Individus âgés de 15 ans et plus

Milieu d'origine	Milieu de destination									
	Capitale		Villes principales ¹¹		Villes secondaires		Rural		Autres pays	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Capitale	-	-	- 0,12	- 0,45	- 0,35	- 0,30	0,01	- 0,08		
Villes principales	0,06	0,25	-	-	0,14	- 0,05	- 0,07	- 0,04		
Villes secondaires	0,44	0,43	- 0,36	0,12	-	-	- 0,11	- 0,09		
Rural	- 0,08	0,59	0,89	0,54	0,55	0,49	-	-		
Autres pays	0,42	0,30	- 0,17	0,27	- 1,03	0,17	- 2,61	- 0,01	- 1,98	0,06
Croît migratoire	0,84	1,57	0,24	0,48	- 0,69	0,31	- 2,78	- 0,22	- 1,98	0,06

Source : EMMU 1992-93, Rapport National Descriptif, pp. 161-162

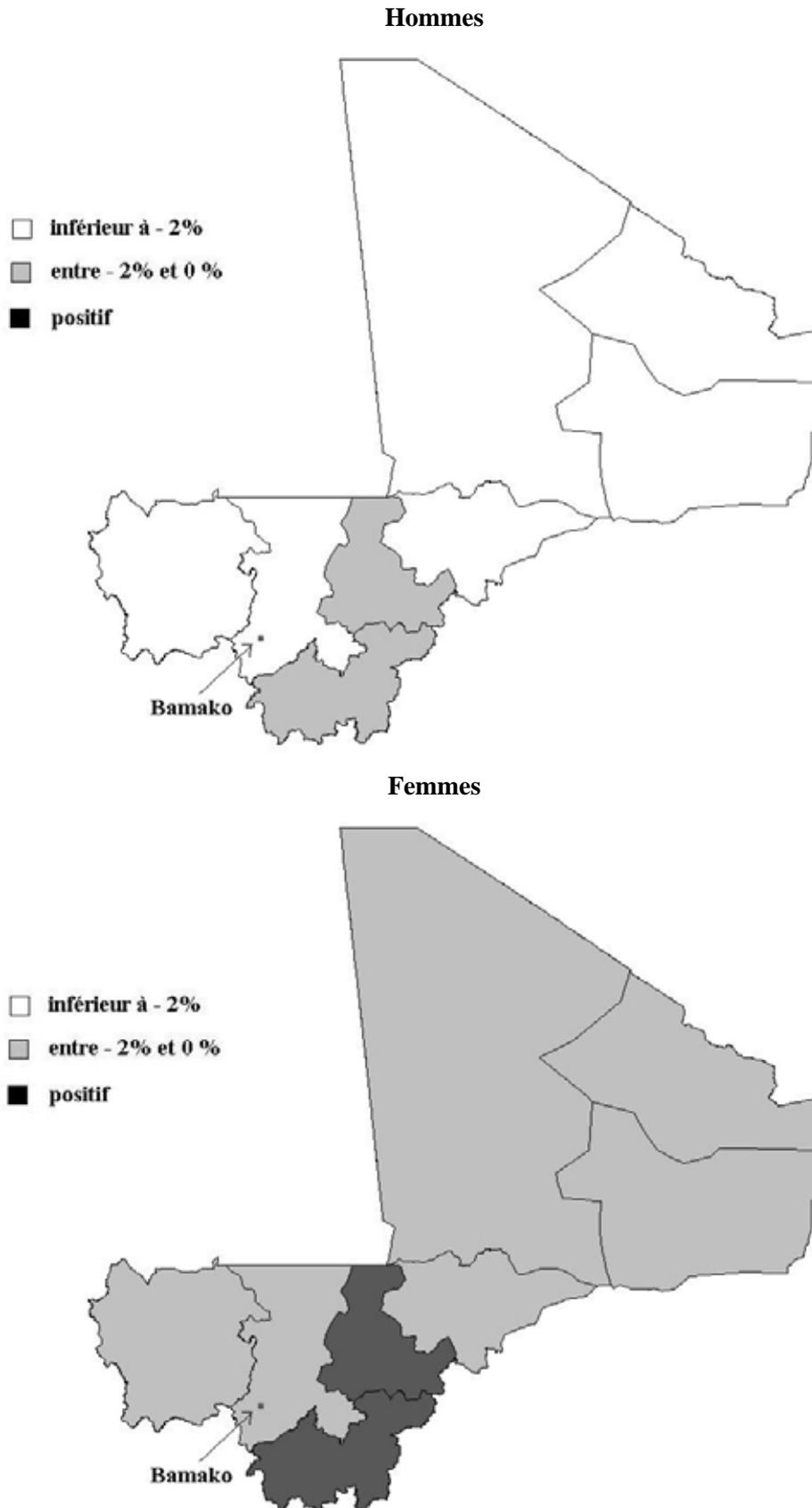
Du côté des hommes, si l'ensemble du milieu urbain (hors capitale) bénéficie des mouvements avec le milieu rural (0,89 % et 0,55 %), la capitale perd légèrement sa population (- 0,08 %) au profit du milieu rural ; cette situation pourrait s'expliquer par le retour de migrants vers le milieu rural, d'autant que la perte de la capitale au profit du milieu rural est particulièrement accentuée dans les tranches d'âges masculines les plus âgées (annexe 2.C). Au niveau régional, la primauté de la migration internationale masculine entraîne, pour toutes les régions maliennes, à l'exception du district de Bamako, des taux de migration nette négatifs (carte 2.2).

Des mouvements migratoires internes féminins se dégagent une hiérarchie entre les différents milieux. La capitale bénéficie, outre des migrations en provenance du milieu rural, de celles en provenance du reste du milieu urbain. Les villes principales bénéficient des mouvements en provenance des villes secondaires et du milieu rural, tandis que les villes secondaires perdent au profit de la capitale et des villes principales (tableau 2.4). Chaque agglomération bénéficie des mouvements migratoires féminins provenant des agglomérations de taille inférieure et perd au profit des agglomérations de taille supérieure. Au niveau régional, outre le district de Bamako, les régions de Ségou et de Sikasso, du fait de leur proximité avec la capitale ainsi qu'avec les régions du Nord (d'où proviennent de nombreuses migrantes), sont les deux autres régions à présenter un taux de migration nette positif (carte 2.2).

¹¹ Le milieu urbain malien (outre la capitale) se divise en 13 villes principales qui disposent d'infrastructures administratives et sociales et villes secondaires (le reste des localités remplissant le critère de population, de 5 000 habitants ou plus).

Carte 2.2 Taux de migration nette, par région et par sexe, période 1998-92

Individus âgés de 15 ans et plus



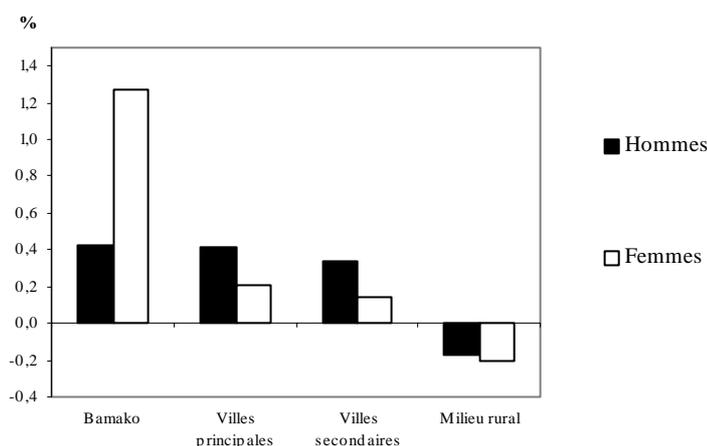
Source : EMMU 1992-1993, Rapport National Descriptif, pp. 157, 160.

Les migrations féminines sont largement orientées vers la capitale

Les migrations féminines à destination de Bamako sont très importantes : elles représentent 56 % de l'ensemble des migrations réalisées vers Bamako et le tiers des déplacements internes féminins (EMMU, 1996). En termes de dynamique interne, les villes principales et les villes secondaires bénéficient plus des migrations masculines. En revanche, le croît migratoire enregistré par la capitale est principalement dû aux migrations féminines : le taux de migration nette interne à Bamako est de 1,27 % pour les femmes contre 0,42 % pour les hommes (figure 2.1). Les migrations féminines contribuent ainsi plus à la croissance de la capitale au détriment des autres centres urbains¹², phénomène qui s'observe dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest (TRAORE et BOCQUIER, 1998).

Figure 2.1 Taux de migration nette interne par sexe et par milieu, période 1988-92

Individus âgés de 15 ans et plus



Source : EMMU 1992-1993, Rapport National Descriptif, pp. 157, 160.

Le bilan des échanges internes révèle une intensité migratoire similaire entre les hommes et les femmes ainsi qu'une prédominance, pour les deux sexes, des déplacements entre milieu rural et milieu urbain. Néanmoins, ces premiers résultats mettent également en évidence des différences entre les migrations masculines et féminines. Les migrations internes masculines ne représentent au total qu'un tiers de leurs déplacements contre les trois quarts des migrations réalisées par les femmes. En outre, si on considère les différences en termes de destinations urbaines, les migrations internes des hommes sont plus équilibrées que celles des femmes, pour lesquelles la capitale apparaît comme le principal pôle d'attraction.

¹² Définition du phénomène connu sous le nom de « macrocéphalie ».

Nous nous proposons donc d'étudier, dans une seconde partie, les facteurs qui sont en jeu dans les migrations rural-urbain¹³, afin de voir s'ils sont les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Nous passons ici de l'analyse des migrations, en tant qu'événements, à celle des hommes et des femmes qui les réalisent.

* *

*

2.2 LES FACTEURS INDIVIDUELS DES MIGRATIONS RURAL-URBAIN

A partir de l'échantillon d'individus éligibles au titre du questionnaire biographique¹⁴, les individus sont classés en quatre catégories selon la comparaison de leur lieu de résidence et de leur lieu de naissance et celui de la durée de résidence sur le lieu actuel : parmi ceux dont les deux lieux sont similaires, sont distingués les non-migrants (personnes qui n'avaient jamais effectué de changement de résidence d'au moins 6 mois) et les migrants de retour. Au sein des individus dont les deux lieux diffèrent, le classement se fait en fonction de leur dernière résidence et de la durée : on distingue ainsi les « migrants récents » (qui vivent sur le lieu de résidence au moment de l'enquête depuis 5 ans ou moins) des autres.

En complément, un questionnaire approfondi était administré auprès d'un sous-échantillon de « migrants récents », qui comportait toute une série de questions sur l'insertion, que nous utilisons dans la dernière partie de ce chapitre. Afin d'avoir une continuité dans notre étude, nous avons donc décidé de ne retenir comme migrants que les migrants récents, vivant en milieu urbain au moment de l'enquête depuis moins de 5 ans et dont le milieu de résidence antérieur (dans les 5 années précédant l'enquête) était rural. De l'autre côté, nous avons retenu l'ensemble des non-migrants, vivant en milieu rural au moment de l'enquête (et qui y vivaient déjà 5 ans avant l'enquête). Notre population de référence regroupe donc l'ensemble des individus qui vivaient en milieu rural cinq ans avant l'enquête. La répartition de notre échantillon, par sexe et par statut migratoire, est présentée dans le tableau 2.5.

¹³ Qui correspondent au type de mobilité qui nous intéresse le plus dans notre étude sur les migrations chez les Bwa.

¹⁴ Individus recensés dans le questionnaire ménage et âgé de 15 ans et plus (tirage dans un ménage sur cinq, soit 21605 individus)

Tableau 2.5. Répartition des individus sélectionnés selon le statut migratoire et le sexe
Ensemble des individus âgés de 15 ans et plus à l'enquête,
vivant en milieu rural cinq ans avant l'enquête.

Sexe	Statut migratoire					
	Migrant		Non-migrant		Ensemble	
	% ligne	Effectif	% ligne	Effectifs	% ligne	Effectifs
Hommes	45	567	55	698	100	1265
Femmes	22	681	78	2443	100	3124
Ensemble	28	1248	72	3141	100	4389

Source : EMMU 1992/93

Parmi l'ensemble des individus vivant en milieu rural cinq années avant l'enquête, 28 % vivent en milieu urbain depuis au moins 6 mois au moment de l'enquête. Néanmoins, au sein de la population masculine, les migrants récents représentent près de la moitié de l'ensemble (45 %) tandis que les migrantes ne représentent que 22 % de la population féminine. Par la suite, nos analyses distingueront les hommes et les femmes afin de comparer les facteurs qui sont en jeu dans ce type de migration en tenant compte des différentiels entre les hommes et les femmes.

2.2.1 Les facteurs des migrations récentes rural-urbain

Des migrants et migrantes plus souvent jeunes et célibataires

L'âge et le statut matrimonial apparaissent comme deux facteurs importants dans le fait de migrer ou non. Pour les deux sexes, la probabilité de migrer est d'autant plus élevée aux âges jeunes, chez les 15-19 ans (elle reste également plus importante dans les classes d'âges masculines 20-24 ans). Pour les femmes, elle diminue très fortement dès 30 ans ; dans les classes d'âges de 30 ans et plus, on ne compte qu'environ 10 % de migrantes alors qu'elles représentent 22 % de la population féminine. Pour les hommes, la probabilité de migrer ne diminue significativement qu'à partir de 50 ans (tableau 2.6). La proportion importante de migrants et migrantes au sein des jeunes classes d'âges est sans doute liée aussi à la constitution de notre échantillon qui ne considère que les migrants récents¹⁵.

¹⁵ En introduisant dans la population de migrants les migrants de plus de 5 ans, on observe la même tendance mais de façon moins marquée, notamment pour les hommes.

Tableau 2.6. Probabilité de migrer (%) selon différentes caractéristiques socio-démographiques
Ensemble des individus âgés de 15 ans et plus à l'enquête,
vivant en milieu rural cinq ans avant l'enquête.

Caractéristiques socio-démographiques	Hommes	Femmes	Ensemble
Age			
15-19 ans	64 ***	46 ***	50 ***
20-24 ans	62 ***	27 ***	37 ***
25-29 ans	54 **	22 ^{ns}	31 ^{ns}
30-34 ans	44 ^{ns}	15 **	23 ***
35-39 ans	42 ^{ns}	13 ***	23 **
40-49 ans	39 ^{ns}	7 ***	17 ***
50 ans et plus	14 ***	10 ***	11 ***
<i>Ensemble</i>	45	22	28
Statut matrimonial			
célibataire	66 ***	80 ***	71 ***
marié-e monogame	37 ***	22 ^{ns}	26 *
marié-e polygame	22 ***	10 ***	11 ***
divorcé-e / veuf-ve	27 **	17 *	18 ***
<i>Ensemble</i>	45	22	28
Niveau d'instruction			
ni scolarisé-e, ni alphabétisé-e	33 ***	18 ***	21 ***
non scolarisé-e, alphabétisé-e	52 ***	42 ***	49 ***
primaire	65 **	61 ***	63 ***
secondaire et plus	66 ***	61 ***	65 ***
<i>Ensemble</i>	45	22	28
Religion			
musulman-e	46 ^{ns}	23 ^{ns}	29 ^{ns}
chrétien-ne	62 **	42 ***	50 ***
animiste/autre	7 ^{ns}	3 ^{ns}	3 ^{ns}
<i>Ensemble</i>	45	22	28
Ethnie			
Bozo	58 ^{ns}	56 ***	57 ***
Marka	44 ^{ns}	22 ^{ns}	27 ^{ns}
Bambara	49 *	25 **	32 **
Bobo	64 *	31 **	38 **
Dogon	52 ^{ns}	20 ^{ns}	30 ^{ns}
Peul	46 ^{ns}	26 *	32 **
Senoufo	18 ***	5 ***	8 ***
Sonraï	64 ***	39 ***	47 ***
Autres	34 **	18 ^{ns}	23 **
<i>Ensemble</i>	45	22	28
Région de naissance			
Kayes	37 *	14 ***	20 ***
Koulikoro	55 ***	36 ***	42 ***
Sikasso	27 ***	8 ***	12 ***
Ségou	40 ^{ns}	27 ***	32 *
Bamako	64 ^{ns}	64 ^{ns}	64 ^{ns}
Mopti	57 ***	27 *	36 ***
Tombouctou	55 *	35 ***	42 ***
Gao	66 **	41 ***	51 ***
Pays du réseau	62 **	57 ***	60 ***
<i>Ensemble</i>	45	22	28
<i>Effectifs</i>	1265	3124	4389

Des tests bilatéraux de comparaison de proportions ont été effectués pour chaque modalité.

Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif

Source : Enquête EMMU 1992/93

La très nette sur-représentation des migrants parmi les célibataires est liée à la jeunesse de cette population : 66 % et 80 % des hommes et des femmes célibataires sont migrants. Pour les hommes, le fait de ne pas être célibataire apparaît comme un frein à la migration. Pour les femmes, être mariée en union polygame ou être divorcée ou veuve, est également un facteur peu propice au départ (tableau 2.6).

Des migrants plus instruits

Parmi les populations masculines et féminines, instruites de niveau primaire ou plus, les migrants sont très nettement sur-représentés et le phénomène semble plus marqué chez les femmes : sur cent femmes ayant un niveau primaire ou plus, 60 sont migrantes (alors qu'elles ne représentent que 22 % de la population féminine). Mais le fait de ne pas être allé à l'école mais d'être alphabétisé n'apparaît pas non plus comme un frein à la migration. En revanche, l'absence complète d'instruction diminue, de manière significative, la probabilité de migrer (tableau 2.6).

Ethnie, origine géographique et religion

L'examen des proportions de migrants par ethnie fait apparaître des similitudes mais également des différences entre les sexes. Les proportions de migrants et de migrantes sont significativement plus importantes chez les Bambara, Bobo et Songhaï. Être bozo ou peul augmente également la probabilité de migrer pour une femme alors que cela ne joue pas pour les hommes (tableau 2.6).

Concernant l'origine géographique, les probabilités de migrer des femmes sont plus fortes chez celles originaires des régions du Nord (Mopti, Tombouctou et Gao) et du Centre (Ségou et Koulikoro). En revanche, parmi les femmes originaires des régions du Sud-Est (Sikasso) et du Sud-Ouest (Kayes), les migrantes sont peu nombreuses : respectivement 8 % et 14 %. Ce constat se fait également pour les hommes à l'exception de la région de Ségou.

Enfin, chez les hommes comme chez les femmes, le fait d'être de religion chrétienne augmente significativement la probabilité de migrer vers les zones urbaines.

Des déterminants des migrations rural-urbain différents selon le sexes

Afin de mettre en évidence les facteurs individuels les plus discriminants dans les migrations rural-urbain, nous avons regroupé dans des modèles logistiques l'ensemble des

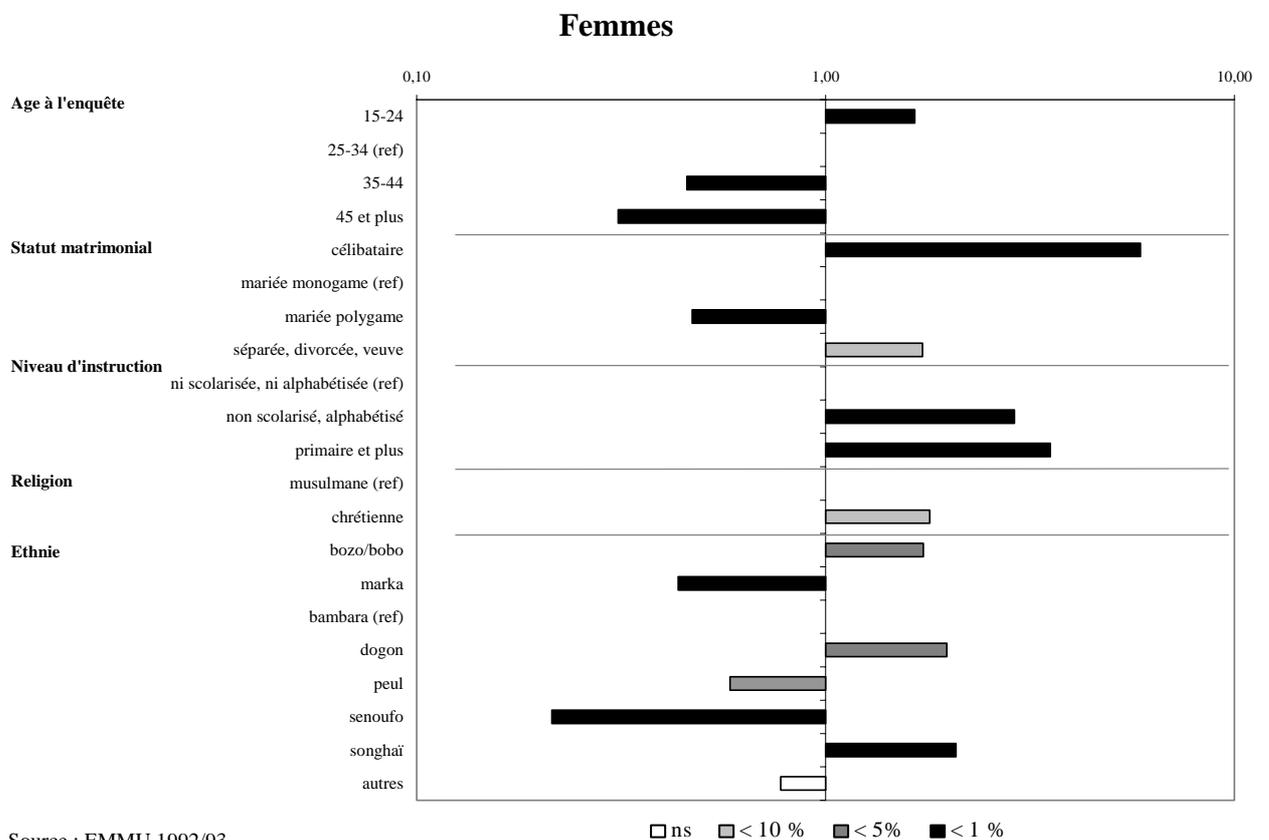
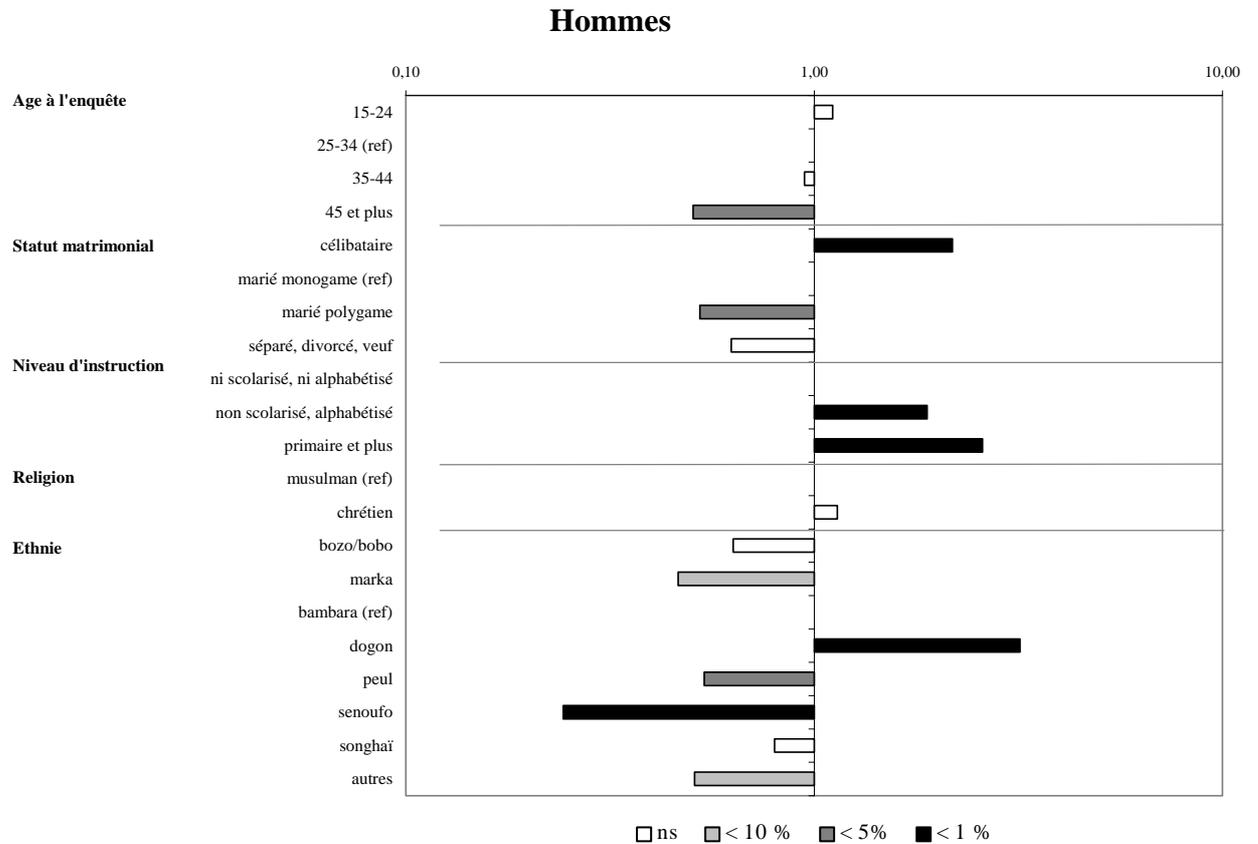
variables précédentes. Les deux modèles, réalisés par sexe, révèlent des différences au sein des facteurs des migrations entre les hommes et les femmes. La variable que l'on explique est le fait d'avoir réalisé ou non une migration rural-urbain dans les 5 années précédant l'enquête et les résultats (sous forme de rapports de risques) sont présentés sur la figure 2.2.

Pour les deux sexes, le fait d'être célibataire augmente les chances de migrer : les hommes et les femmes célibataires ont respectivement 2 et 6 fois plus de chances d'avoir réalisé une migration du milieu rural vers le milieu urbain que les individus en union. En outre, les hommes et les femmes qui sont au moins alphabétisés ont en moyenne 3 fois plus de risques de migrer que les autres (figure 2.2).

Le célibat et le niveau d'instruction sont les seuls facteurs communs entre les deux sexes. Concernant l'âge, l'effet est différent selon que l'on est homme ou femme. Si les femmes de moins de 25 ans ont 1,6 fois plus de chances de migrer que les femmes âgées entre 25 et 35 ans, celles âgées de 35 ans ou plus, ont entre 2 et 3 fois moins de chances de migrer. Pour les hommes, c'est seulement à partir de 50 ans que l'âge devient un frein à la migration ; avant 50 ans, les différences ne sont pas significatives (figure 2.2). Vivre en union polygame diminue le risque de migrer, pour les deux sexes et les femmes divorcées ou veuves, toutes choses égales par ailleurs, ont également presque deux fois plus de chances de migrer que les femmes mariées alors que la séparation ou le veuvage n'est pas un facteur de la migration rural-urbain (figure 2.2).

Relativement à l'ethnie, les femmes bozo, bobo, dogon ou sonraï ont environ 2 fois plus de chances de migrer que les femmes bambara, tandis que les femmes sénoufo, marka et peuls ont significativement moins de chances de migrer. Les femmes chrétiennes ont également plus de chances de migrer que les femmes musulmanes. L'origine ethnique ne joue pas de la même façon pour les hommes : seuls les Dogons partent significativement plus et on retrouve les mêmes ethnies que pour les femmes parmi les moins migrantes (Marka, Peul, Sénoufo). A l'exception des Peuls qui vivent dans différentes régions du Mali et qui migrent entre zones rurales, les Marka et les Sénoufos sont particulièrement présents dans les régions de Kayes et de Sikasso, qui, comme nous l'avions vu précédemment (tableau 2.6), sont les régions d'origine où les proportions de migrants et de migrantes sont les plus faibles.

Figure 2.2 Risque d'avoir réalisé une migration rural-urbain dans les cinq années précédant l'enquête, selon différentes variables socio-démographiques, par sexe



Source : EMMU 1992/93

2.2.2 Structure des populations migrantes rural-urbain

La composition de la population migrante diffère de celle de l'ensemble de la population (migrante et non-migrante) et de celle de la population migrante masculine.

Les femmes migrantes sont particulièrement jeunes : 60 % des migrantes ont moins de 30 ans contre seulement 35 % dans l'ensemble de la population féminine. La structure par âge de la population masculine est également jeune mais ne présente pas un déséquilibre aussi important entre les âges (entre 30 et 50 ans, on n'observe pas de différences significative entre les migrants et l'ensemble de la population masculine).

La structure par âge de la population féminine migrante entraîne une proportion 3 fois plus importante (28 % contre 8 %) de femmes célibataires parmi la population migrante, en comparaison avec l'ensemble de la population féminine (tableau 2.7). Chez les hommes, les célibataires sont également sur-représentés parmi la population migrante (53 % contre 36 %). Pour les migrants des deux sexes, les individus vivant en union polygame sont sous-représentés (tableau 2.7).

Les structures des populations selon le niveau d'instruction présentent des similarités entre les migrants et les migrantes mais à des niveaux différents. Alors que 91 % de la population féminine n'a reçu aucune instruction, la proportion n'est que de 56 % chez les hommes. Néanmoins, les hommes et les femmes migrants sont sur-représentés parmi les populations instruites de niveau primaire et plus (tableau 2.7).

La population migrante féminine provient majoritairement des régions de Ségou, Koulikoro, Mopti et Tombouctou/Gao. En revanche, seuls les hommes originaires des régions de Mopti et de Tombouctou sont sur-représentés au sein de la population migrante (tableau 2.7). Sur l'ensemble de la population féminine migrante, quatre ethnies sont sur-représentées : les Bambara, les Bobo, les Bozo et les Dogon contrairement aux hommes pour lesquels la composition de la population migrante, par ethnie, ne présente pas de différence significative avec celle de l'ensemble de la population. On peut voir dans ces résultats un lien étroit avec ceux tirés des régions de naissance. En effet, les migrantes les plus nombreuses étaient originaires des régions de Ségou, Koulikoro, Mopti et Tomboucou/Gao, régions où vivent majoritairement les Bobo et Bozo (pour la région de Ségou), les Songhaï et les Dogons (pour les régions de Mopti et Tomboucou/Gao) et les Bambara (pour la région de Koulikoro).

Tableau 2.7. Structures des populations migrantes, par sexe

Caractéristiques socio-démographiques	Hommes		Femmes	
	Migrants	Ensemble	Migrantes	Ensemble
Age				
15-19 ans	19 ***	13	38 ***	18
20-24 ans	23 ***	17	22 ***	17
25-29 ans	18 *	15	15 ^{ns}	15
30-34 ans	12 ^{ns}	12	9 ***	13
35-39 ans	11 ^{ns}	12	5 ***	9
40-49 ans	12 ^{ns}	13	4 ***	12
50 ans et plus	6 ***	18	7 ***	16
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100
Statut matrimonial				
célibataire	53 ***	36	28 ***	8
marié-e monogame	38 ***	47	49 ^{ns}	48
marié-e polygame	7 ***	15	16 ***	35
Divorcé-e /veuf-ve	2 ^{ns}	3	7 *	9
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100
Niveau d'instruction				
ni scolarisé-e, ni alphabétisé-e	42 ***	56	77 ***	91
non scolarisé-e, alphabétisé-e	23 ^{ns}	20	6 ***	3
niveau primaire	8 **	6	7 ***	2
secondaire et plus	26 ***	18	10 ***	4
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100
Religion				
musulman-e	94 ^{ns}	94	95 ***	91
chrétien-ne	5 ^{ns}	5	4 ***	2
animiste ou autre	1 ^{ns}	1	1 ^{ns}	7
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100
Ethnie				
Bozo	4 ^{ns}	3	4 ***	2
Marka	7 ^{ns}	7	8 ^{ns}	8
Bambara	43 ^{ns}	39	45 **	40
Bobo	2 ^{ns}	2	4 *	3
Dogon	9 ^{ns}	8	7 ^{ns}	8
Peul	16 ^{ns}	16	15 ^{ns}	13
Senoufo	4 ***	11	3 ***	15
Sonraï	7 *	5	7 ***	4
Autre	7 ^{ns}	10	7 ^{ns}	9
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100
Région de naissance				
Kayes	12 ^{ns}	15	12 ***	18
Koulikoro	19 *	15	23 ***	14
Sikasso	11 ***	18	11 ***	29
Ségou	22 ^{ns}	24	24 ***	19
Bamako	1 ^{ns}	1	1 **	0
Mopti	19 **	14	16 **	13
Tombouctou	6 ^{ns}	5	7 ***	4
Gao	4 ^{ns}	3	3 **	2
Étranger	6 ^{ns}	4	4 ***	2
Région de résidence				
Kayes	8	15	5	18
Koulikoro	11	15	7	14
Sikasso	10	18	8	29
Ségou	13	24	10	19
Bamako	53 ***	1	62 ***	0
Mopti	3	14	5	13
Tombouctou	1	5	1	4
Gao	1	3	2	2
<i>Ensemble</i>	100	100	100	100

Source : EMMU 1992-93

De même, la proportion significativement plus importante de chrétiennes au sein de la population migrante s'explique par le fait que les chrétiens, peu nombreux au Mali, sont principalement des Bobos ou des Dogons (tableau 2.7). Enfin, les hommes et les femmes migrants vivent majoritairement à Bamako. Viennent ensuite les régions de Ségou, Koulikoro et Sikasso : les deux dernières entourent le district de Bamako tandis que Ségou est la zone intermédiaire entre les régions du Nord et celles du Sud.

Nous allons maintenant nous intéresser aux conditions de départ des femmes migrantes : pour quelles raisons partent-elles, avec qui, sont-elles aidées au moment de leur départ ?

2.3 LES CONDITIONS DU DEPART ET L'INSERTION EN MILIEU URBAIN

Pour la suite de ce chapitre, nous nous appuyons sur le questionnaire approfondi "Immigrants" qui a été administré aux immigrants de moins de 5 ans et qui contient de nombreuses questions relatives à l'insertion des migrants en ville. Nous avons ici sélectionné uniquement les immigrants en ville, qui proviennent du milieu rural (cela correspond donc à un sous-échantillon de notre précédente population de migrantes). Nous présenterons les résultats pour les femmes âgées de plus de 15 ans à l'enquête, en deux classes d'âges : les 15-29 ans et les 30 ans et plus, du fait des faibles effectifs dans les classes d'âge supérieures (tableau 2.7).

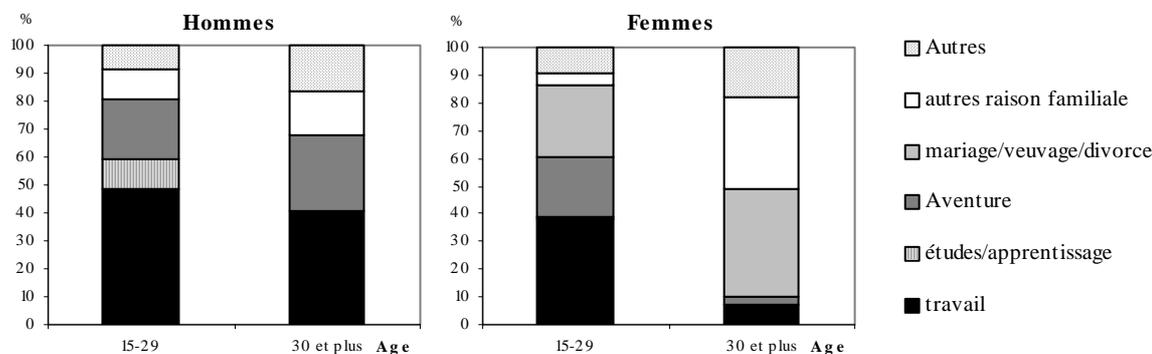
2.3.1 Les conditions du départ

Des motifs différents selon l'âge

Les raisons invoquées par les femmes migrantes concernant leur dernier départ sont différentes selon l'âge des femmes à l'enquête. Le motif économique est avancé par près de 40 % des femmes âgées de moins de 30 ans à l'enquête alors qu'il est cité par moins de 10 % chez les femmes âgées de 30 ans et plus. Deux femmes sur trois, parmi ces dernières, déclarent partir pour des motifs liés à leur vie familiale (mariage, veuvage, divorce ou autre raison familiale) contre seulement une femme sur trois parmi les moins de 30 ans. En outre, un quart des jeunes migrantes ont déclaré être parties en ville "pour l'aventure", raison qui n'est plus évoquée chez les femmes de 30 ans et plus. Enfin, à la différence des jeunes

hommes, le motif de la scolarité est totalement absent des raisons de la mobilité féminine (figure 2.3).

Figure 2.3 Motif principal de la migration, selon l'âge et le sexe
Individus âgés de 15 ans et plus à l'enquête



Source : EMMU 1992-93.

A l'exception du motif scolaire, les raisons de migration chez les jeunes présentent des profils relativement similaires, alors que dans les générations de plus de 30 ans, les profils sont très différenciés selon les sexes et fortement marqués par les systèmes sociaux de genre : les hommes continuent à migrer pour des motifs économiques tandis que les migrations féminines sont majoritairement liées à leur vie familiale.

L'émergence de motifs de migration, qui étaient jusqu'alors réservés aux hommes, (travail, aventure), s'observe dans d'autres pays de l'Afrique sub-saharienne (FINDLEY, 1989 ; TRAORE, 2003). Elle suggère que des changements soient également perceptibles dans le processus de prise de décision et que le modèle traditionnel de la migration féminine "passive" connaisse des bouleversements.

Le rôle important du réseau familial en amont de la migration

Environ un tiers des femmes migrantes sont parties sans consulter une tierce personne et cette proportion est sensiblement la même selon l'âge. Dans sept cas sur dix, la femme consulte une personne et cette personne est, presque toujours, quelqu'un de la famille, soit un parent, soit le conjoint.

Chez les plus jeunes femmes, le parent est plus souvent sollicité (de même que pour les jeunes hommes), et chez les plus âgées, c'est quasi-exclusivement le conjoint qui est la principale personne consultée. On observe néanmoins chez les jeunes femmes une proportion

importante de consultations auprès d'une personne n'appartenant pas au réseau familial (20 %) (tableau 2.8).

Tableau 2.8. Les conditions du départ en migration : personne consultée, accompagnement et source de financement de la migration, par sexe et par groupe d'âges

Ensemble des hommes et des femmes migrants rural-urbain âgés de 15 ans et plus à l'enquête

	Age à l'enquête					
	15-29 ans		30 ans et plus		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Personne consultée au moment du départ						
Aucune	53	32	72	28	63	32
Conjoint	2	20	4	62	3	24
Parent	40	29	3	2	21	26
Autre	4	19	22	8	13	18
	100	100	100	100	100	100
Accompagnement au moment de la migration						
Personne	58	25	55	26	56	26
Conjoint	4	10	9	7	6	9
Conjoint et enfants	0	6	7	12	4	8
Enfants	17	10	1	28	17	13
Parents	14	15	0	16	9	14
Amis	1	20	0	0	7	16
Autres	6	13	28	10	0	15
	100	100	100	100	100	100
Source de financement						
Personne	51	27	87	27	69	28
Conjoint	0	28	0	61	0	29
Parents	48	40	3	2	25	40
Autres	1	5	10	1	6	3
	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs</i>	96	93	97	26	193	119

Source : EMMU 1992-93.

Ces résultats sont à mettre en relation avec le motif de départ : les migrations féminines liées à leur vie familiale (raison la plus souvent déclarée par les femmes âgées de plus de 30 ans), entraînent une implication de leur conjoint ou de parents, ce qui n'est pas du tout réciproque : les hommes de plus de 30 ans, partent majoritairement sans consulter une tierce personne et quand ils en parlent à quelqu'un, ce n'est pas à leur femme, mais plutôt à une personne qui ne fait pas partie de la famille. Cette non-réciprocité dans la consultation du conjoint au moment du départ révèle le caractère toujours très fort de l'homme comme référent principal au sein du couple et des rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes. Par ailleurs, les hommes partent plus souvent seuls (quel que soit leur âge) que les femmes (58 % contre environ 25 %). Quand elles sont jeunes, les femmes partent surtout avec des membres de leur famille (conjoint, enfants, parents), néanmoins, une jeune migrante sur quatre part avec des amies, comportement qui n'apparaît pas chez les hommes. Plus tard, c'est

principalement en famille (conjoint et enfants ou simplement avec des enfants), qu'elles effectuent leur migration (tableau 2.8).

Enfin, les femmes bénéficient généralement, et bien plus souvent que les hommes, d'un appui financier pour leur migration. La moitié des hommes et les trois quarts des femmes âgés de moins de 30 ans, ont été aidés pour leur départ, majoritairement par leur réseau familial (parents et, pour les femmes, conjoint). L'assistance diminue avec l'âge chez les hommes (13 %) mais reste de mise pour les femmes (64 %), relevant alors principalement de leur conjoint (tableau 2.8). Cette différence entre les sexes est en partie la conséquence des motifs de migration qui diffèrent beaucoup plus à ces âges : les femmes partent rejoindre ou accompagnent leurs maris tandis que les hommes continuent à partir pour des motifs économiques. On peut voir ainsi dans cette plus grande importance des réseaux familiaux chez les femmes, un moyen détourné de contrôle social sur les femmes (DIOP, 1989). Si la migration des femmes apparaît encore fortement contrôlée au moment du départ, qu'en est-il une fois qu'elles sont arrivées sur leur lieu de migration ?

* * *

*

2.3.2 L'insertion des femmes migrantes en milieu urbain

Les femmes originaires du milieu rural ont été socialisées suivant des valeurs et des normes différentes du milieu urbain. Leur adaptation à la culture urbaine, aux nouvelles structures socio-économiques se fait par un processus graduel de changement (TRAORE, 2001). Différentes étapes marquent le processus d'insertion urbaine des migrants : quand le motif de la migration est le travail, l'insertion des migrants peut alors être mesurée par l'exercice ou non d'une activité et par le type d'activité. Mais l'insertion urbaine des migrants ne se limite pas au seul aspect économique et le point de vue social, à travers notamment le rôle des réseaux de parenté ou d'ethnie, doit être pris en compte (ANTOINE et COULIBALY, 1989).

L'insertion sociale

Les études traitant de l'insertion des migrants en Afrique de l'Ouest ont mis en avant le rôle important des réseaux de parenté ou d'ethnie dans les conditions d'accueil des migrants (HERRY, 1989, 1991 ; LOCOH, 1989 ; TRINCAZ, 1989 ;). Nous avons vu précédemment que la

solidarité familiale intervenait en amont de la migration. Qu'en est-il de ce réseau une fois que la femme arrive en ville ?

Tableau 2.9. L'installation en ville : type d'aide et durée de l'aide reçue, par sexe et par groupe d'âges

Ensemble des hommes et des femmes migrants rural-urbain âgés de 15 ans et plus à l'enquête

	Age à l'enquête					
	15-29 ans		30 ans et plus		Ensemble	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Aide reçue au moment de l'installation en ville						
Aucune	5	6	45	25	25	8
Parents	53	48	15	26	35	46
Amis	14	3	9	0	11	3
Conjoint, autre	28	43	31	49	29	44
Total	100	100	100	100	100	100
Durée de l'aide reçue						
Moins de 6 mois	77	91	75	56	76	90
6 à 11 mois	0	3	14	23	4	4
12 mois et plus	23	5	11	20	19	6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : EMMU 1992-93.

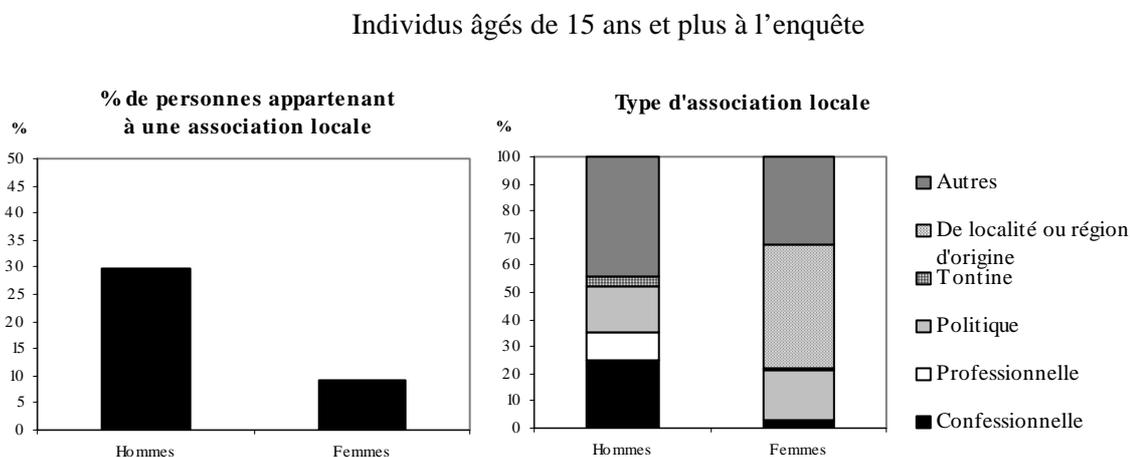
Au moment du départ, les femmes sont plus souvent aidées que les hommes et elles bénéficient également, une fois arrivées en ville, plus fréquemment d'une aide que les hommes (tableau 2.9). Néanmoins, la fréquence de l'aide est différente selon l'âge : plus on est jeune (homme ou femme), plus on est aidé (principalement par les parents). Et pour les individus âgés de 30 ans et plus, les différences entre sexes sont très nettes : un quart seulement des femmes ne sont pas aidées contre presque la moitié des hommes. La plus grande fréquence de l'aide des femmes à ces âges s'explique en partie par les migrations familiales durant lesquelles les femmes vont rejoindre leur conjoint déjà installé en ville (la moitié des femmes de plus de 30 ans ont reçu une aide de leur conjoint au moment de leur installation, tableau 2.9).

Si les femmes migrantes sont plus souvent aidées que les hommes, la durée de l'aide qu'elles reçoivent, est, dans neuf cas sur dix, de très courte durée (moins de 6 mois) alors que les aides de plus de 6 mois restent fréquentes (une fois sur quatre) chez les hommes migrants (tableau 2.9).

Parallèlement à la solidarité familiale, d'autres formes de réseaux d'insertion, peuvent intervenir en aval de la migration. Globalement, les migrants rural-urbain adhèrent peu à des

associations (22 %) mais les hommes appartiennent trois fois plus que les femmes à des associations locales (30 % contre 9 % : figure 2.4).

Figure 2.4 L'insertion sociale : appartenance à une association locale et type d'association, selon le sexe



Source : EMMU, 1992-93.

Pour les personnes impliquées dans des réseaux associatifs, les types diffèrent très nettement selon les sexes. Les hommes sont relativement nombreux dans les associations confessionnelles et politiques alors que les femmes adhèrent principalement à des associations de localité ou de région d'origine. Étonnamment, et à la différence d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, les femmes migrantes sont très peu nombreuses à participer à des tontines (TRAORE, 2001).

Il semblerait donc que le milieu associatif ne constitue pas un canal privilégié d'insertion sociale des femmes migrantes tandis que les réseaux de parenté gardent toute leur primauté. Le faible degré d'adhésion à des associations des femmes migrantes est également lié à la courte durée de résidence de ces femmes sur leur lieu de migration (les femmes concernées ici sont des « immigrantes » arrivées en milieu urbain depuis moins de 5 ans).

L'insertion économique

Quand la raison principale déclarée est d'ordre économique, on peut mesurer l'insertion économique des immigrants par leur statut d'activité au moment de leur arrivée. L'obtention d'un emploi est alors perçue comme le gage de la réussite de l'entreprise migratoire. L'insertion économique peut être appréhendée tout d'abord par le temps mis pour accéder à un emploi (PICHE et GINGRAS, 1998).

Le tableau 2.10 présente un bilan de l'évolution de la situation d'activité entre le moment où l'immigrant est arrivé et le moment de l'enquête. Des différences apparaissent très clairement selon le sexe. Chez les plus jeunes (15-29 ans), si autant d'hommes et de femmes sont actifs au moment de l'enquête (plus de 85 %), un quart des jeunes hommes étaient inactifs au moment de leur année d'installation alors que la quasi-totalité des jeunes femmes étaient déjà actives au moment de leur arrivée.

Tableau 2.10. Bilan de la situation d'activité entre l'installation et l'enquête, selon le sexe

Individus âgés entre 15 et 30 ans

Situation d'activité au moment de l'enquête	Sexe		
	Hommes	Femmes	Ensemble
% d'actifs au moment de l'enquête	87	86	86
dont déjà actifs l'année de l'arrivée	63	85	74
dont inactifs l'année de l'arrivée	24	1	12
% d'inactifs au moment de l'enquête	13	14	14
dont déjà inactifs l'année de l'arrivée	12	8	10
dont actifs l'année de l'arrivée	1	6	4
Total	100	100	100
<i>Effectifs</i>	96	93	189

Source : EMMU, 1992-93.

La moitié des hommes devenus actifs entre leur arrivée et l'enquête ont déclaré être au chômage au moment de leur arrivée, tandis qu'un quart ont déclaré être étudiants. Au final, les jeunes hommes, plus nombreux que les jeunes femmes à être inactifs au moment de leur arrivée en ville (36 % contre 9 %), exercent 9 fois sur 10 une activité au moment de l'enquête. Pour les quelques hommes qui sont restés inactifs, deux raisons principales sont évoquées : le chômage et la scolarité.

Du côté des femmes, les taux d'activité entre l'arrivée et le départ diffèrent peu : 91 % étaient actives dès l'année de leur arrivée en ville et 86 % le sont toujours au moment de l'enquête. Les raisons invoquées quant à la non-activité au moment de l'enquête sont principalement d'ordre familial : elles déclarent être "mère au foyer" sans autre activité. Il est intéressant de voir que dans les raisons de l'inactivité, le chômage n'est jamais évoqué chez les femmes. Une première interprétation pourrait être que les femmes courent moins le risque d'être au chômage que les hommes, en raison notamment du statut qu'occupent les femmes sur le marché du travail. Comme nous l'avons vu, les femmes migrantes (à la différence des hommes) ont un niveau d'instruction relativement faible et ne peuvent donc trouver des emplois que dans le secteur informel, plus précaire mais plus facile d'accès.

Mais l'absence de déclaration de chômage dans les raisons de l'inactivité peut aussi être due à un chômage déguisé plus important chez les femmes : même quand elles sont à la recherche d'un emploi, les femmes auraient plus tendance à se déclarer comme ménagères (KOUAME et RAKOTONDRABE, 2001). On peut y voir également une manifestation des inégalités entre les hommes et les femmes. En effet, dans des contextes sociaux et familiaux où l'homme est toujours perçu comme le chef de ménage et le responsable économique, la cessation, momentanée ou non, de l'activité rémunératrice de la femme, considérée comme un revenu d'appoint, peut ne pas être assimilée à un chômage. Le terme de "chômage" est entre autres, lié à la notion d'activité dans le secteur formel, d'où la difficulté de le déclarer dans le secteur informel (CHARMES, 1996).

Tableau 2.11. Appréciation de la situation actuelle, par sexe

Individus âgés de 15 ans et plus à l'enquête

Sexe	Appréciation de la situation actuelle				Ensemble
	meilleure	la même	pire	ne sait pas	
Hommes	64	19	15 ^(**)	2	100
Femmes	71	22	5 ^(**)	2	100
Ensemble	66	20	12	2	100

Des tests bilatéraux de comparaison de proportion ont été effectués. Seuls les chiffres en gras présentent des différences significatives aux seuil de 5 % (**).

Source : EMMU 1992-93.

Une autre manière d'envisager l'insertion socio-économique des migrants est de considérer l'appréciation que se font les migrants de leur situation actuelle par rapport à leur situation précédente (tableau 2.11). Si on considère que la migration est motivée par la recherche d'une situation meilleure (qui s'entend non seulement en termes de niveau de vie mais également de qualité de vie), on peut alors classer les migrants en deux catégories : ceux qui estiment que leur situation actuelle est meilleure et ceux qui considèrent leur situation comme pire ou égale à la précédente¹⁶. On peut alors supposer que l'insertion est réussie dans le cas du premier groupe et qu'elle a échoué dans le second cas.

Dans l'ensemble, plus de la moitié de la population migrante estime sa situation actuelle meilleure et un migrant sur huit la considère comme moins bonne. 15 % des hommes considèrent leur situation actuelle comme pire contre seulement 5 % des femmes. La proportion d'individus estimant leur situation meilleure n'est pas significativement différente selon le sexe (tableau 2.11).

¹⁶ La question posée aux immigrants afin de mesurer l'amélioration de leur statut était la suivante : « Votre situation actuelle par rapport à celle de votre localité d'origine est-elle : "meilleure", "la même", "pire", "ne sait pas" ? »

Tableau 2.12. Appréciation de la situation actuelle, selon différentes caractéristiques (%)

Femmes âgées de 15 ans et plus à l'enquête

Caractéristiques	Appréciation de la situation actuelle				
	meilleure	la même	pire	ne sait pas	Ensemble
Age à l'enquête					
15-29 ans	70	23	5	3	100
30 ans et plus	75	18	6	0	100
Situation matrimoniale					
célibataire	81^(**)	11	4	4	100
non célibataire	62^(**)	31	6	1	100
Niveau d'instruction					
sans instruction	71	21	5	2	100
niveau primaire ou plus	67	27	5	1	100
Activité avant la migration					
active occupée	59^(*)	29	12	1	100
inactive	77^(*)	18	2	3	100
Activité au moment de l'enquête					
active	73	23	2^(***)	3	100
inactive	64	18	16^(***)	1	100
Motif de la migration					
raisons familiales	70	27	3	1	100
travail	65	18	10	7	100
autres	79	20	1	0	100
Ensemble	77	22	5	2	100

Des tests bilatéraux de comparaison de proportion ont été effectués. Seuls les chiffres en gras présentent des différences significatives aux seuils de 1 % (***), 5 % (**) et 10 % (*).

Source : EMMU, 1992-93.

Quand on examine les caractéristiques des femmes qui pourraient jouer en faveur d'une meilleure insertion, on constate que peu de variables interfèrent. L'appréciation de la situation actuelle n'est liée, ni à l'âge, ni au niveau d'instruction¹⁷. En revanche, les femmes célibataires sont significativement plus nombreuses à juger leur situation meilleure en comparaison aux femmes non célibataires (mariées, séparées ou veuves) (tableau 2.12). Parmi les femmes qui sont inactives au moment de l'enquête, 16 % ressentent leur insertion comme un échec contre seulement 2 % chez les femmes s'étant déclarées actives au moment de l'enquête. Enfin, les femmes qui s'étaient déclarées inactives avant la migration sont largement plus satisfaites de leur situation actuelle par rapport aux femmes qui étaient actives avant de venir en ville (tableau 2.12).

¹⁷ Il faut toutefois souligner que dans l'échantillon de femmes que l'on considère, sur 119 femmes, 93 sont âgées entre 15 et 30 ans et seules 9 ont un niveau d'instruction primaire ou plus.

Si 87 % des femmes âgées entre 15 et 30 ans se déclarent actives au moment de l'enquête (pendant leur migration), seules 32 % d'entre elles l'étaient avant leur migration¹⁸ (tableau 2.13). Ainsi, trois femmes sur cinq sont devenues actives pendant leur migration, alors qu'elles n'étaient que 38 % à avoir déclaré être parties en ville pour travailler (cf. figure 2.3).

Tableau 2.13. Bilan du statut d'activité avant et après la migration, selon le sexe

Individus âgés entre 15 et 30 ans

Statut d'activité au moment de l'enquête	Sexe	
	Hommes	Femmes
% d'actifs ¹ au moment de l'enquête	86	87
dont déjà actifs avant la migration	59	27
dont inactifs avant la migration	27	60
% d'inactifs ² au moment de l'enquête	14	13
dont déjà inactifs avant la migration	10	8
dont actifs avant la migration	4	5
Total	100	100
<i>Effectifs</i>	96	97

¹ actif s'entend ici au sens actif occupé
² les inactifs regroupent les chômeurs, les étudiants, les femmes au foyer ou autres inactifs.

Source : EMMU, 1992-93.

L'exercice d'une activité en ville, par les femmes inactives en milieu rural, est la conséquence du coût plus élevé de la vie en milieu urbain qui les oblige à travailler afin de compléter les revenus de leur conjoint. Les opportunités d'emploi qui leur sont offertes sont également beaucoup plus importantes et l'accès à ces emplois (qui relèvent principalement du secteur informel) est relativement aisé : ces emplois ne nécessitent pas de spécialisation particulière, à l'exception des compétences dites « féminines » comme les travaux domestiques, reproduisant par là-même les systèmes de genre actuels (COMOE, 2001).

Ainsi, le sentiment d'amélioration du statut de ces femmes, à travers la migration, doit être interprété avec prudence. Une première lecture serait de considérer que les femmes sont plus ou moins contraintes de travailler¹⁹ et que l'amélioration de leur statut qu'elle déclare ressentir, est un discours normatif, produit d'un système de genre qui leur est défavorable. Néanmoins, en dépit de cette contrainte économique qui les conduit à exercer une activité, souvent subalterne et mal payée, le fait d'avoir un emploi rémunérateur peut aussi être vu comme une nouvelle opportunité pour la femme. Dans le cas des femmes mariées, la nécessité

¹⁸ La majorité des femmes "inactives" avant la migration s'étaient déclarées comme "femmes au foyer".

¹⁹ Les migrations considérées ici ont été réalisées pendant la période 1988-92, période de forte crise économique et politique au Mali.

pour elles de subvenir également (ou en partie) aux revenus du ménage pourrait être un signe de changements au sein du couple et d'une plus grande marge de manœuvre de la femme dans la cellule familiale.

Conclusion

La dynamique migratoire, déjà ancienne au Mali, a connu des changements qui pourraient être vecteurs de modifications des rapports de genre.

En premier lieu, si les femmes sont toujours minoritaires dans les migrations vers l'étranger, elles demeurent aussi nombreuses que les hommes à migrer à l'intérieur du pays. Elles sont mêmes plus nombreuses que les hommes dans les migrations du milieu rural vers le milieu urbain, et notamment vers la capitale – d'où notre intérêt particulièrement ciblé sur les déplacements réalisés des zones rurales vers les zones urbaines -.

Les femmes, originaires du milieu rural, migrant vers le milieu urbain, sont en majorité jeunes, plus souvent célibataires et plus instruites que celles qui restent au village. Elles viennent surtout des régions du centre et du nord du Mali.

Au sein de la population féminine migrante, les conditions de la migration (en amont et en aval) apparaissent relativement contrastées entre les jeunes femmes de moins de 30 ans et les autres. En revanche, on observe une relative similitude entre le profil des jeunes migrants et celui des jeunes migrantes qui pourrait conduire à une redéfinition des rapports entre les hommes et les femmes dans les jeunes générations.

Si la majorité des femmes migrantes (notamment parmi les femmes âgées de 30 ans et plus) déclarent partir pour des motifs familiaux, elles exercent, autant que les hommes, une activité (et même souvent plus rapidement) sur leur lieu de migration. Leur revenu (même faible) apparaît comme un moyen d'améliorer leur statut. L'étude a été réalisée à la fin des années quatre-vingt, période de crise politique et économique au Mali, aussi, on peut se demander si cette situation est uniquement conjoncturelle. Cependant, les changements que ces migrations impliquent pourraient, à terme, bouleverser les rapports de genre au sein de la famille. En ce sens, les migrations pourraient constituer une "opportunité de changement" (LOCOH, 2000).

Enfin, ce type de mobilité, qui implique un changement d'environnement socio-culturel, se réalise principalement à des âges où les femmes commencent leurs vies conjugale et féconde. Leur mobilité entraînera-t-elle des modifications de leur comportement de reproduction ? Question à laquelle nous allons essayer de répondre dans le chapitre suivant, à partir de la troisième Enquête Démographique et de Santé réalisée au Mali en 2001.

CHAPITRE 3. MIGRATIONS FEMININES VERS LES VILLES ET COMPORTEMENTS DE REPRODUCTION AU MALI

La fécondité élevée au Mali cache le fait que les niveaux de fécondité sont fortement différenciés entre zone urbaine et zone rurale. Entre 1987 et 2001, si le nombre moyen d'enfants par femmes est en effet resté très stable en milieu rural, environ 7 enfants par femme, la fécondité en milieu urbain a diminué d'un enfant sur la même période. En 2001, les femmes résidant en milieu urbain ont ainsi deux enfants de moins que celles vivant en milieu rural (trois enfants de moins quand on considère les femmes résidant dans la capitale). Dans le même temps, la population urbaine s'est accrue de 4 % en moyenne annuelle (contre 2 % pour la population rurale). Cette croissance urbaine s'est alimentée des migrations, notamment féminines, qui sont, comme nous l'avons vu précédemment, largement orientées vers les villes (cf. chapitre 3).

Ces tendances suggèrent que la baisse de la fécondité serait facilitée par une rapide urbanisation et par les migrations du milieu rural vers le milieu urbain. La migration féminine rural-urbain peut être appréhendée comme un facteur explicatif de la baisse de la fécondité dans la mesure où les déplacements de ces femmes se réalisent à partir de régions en première phase transitionnelle¹ vers des régions en début de deuxième phase de transition démographique. La migration apparaîtrait alors comme un des moyens de modernisation et de diffusion de nouvelles pratiques en matière de reproduction (MERTENS, 1995).

A partir de l'enquête démographique et de santé de 2001, nous nous proposons de mettre en relation la migration féminine vers les villes avec les comportements de reproduction des femmes migrantes. Nous présenterons rapidement les différences de comportements entre milieu rural et urbain puis nous proposerons notre méthodologie de classification de la population féminine selon un statut migratoire. Enfin, nous analyserons les pratiques et les comportements des femmes migrantes et non-migrantes en proposant des premières pistes d'explication quant aux différentiels observés entre ces différents sous-groupes.

¹ La mortalité a baissé mais la fécondité reste élevée

3.1 VERS UNE AMORCE DE LA TRANSITION DE LA FECONDITE EN MILIEU URBAIN ?

3.1.1 Des niveaux de fécondité contrastés selon les milieux de résidence

Une fécondité en apparence stable ...

Les enquêtes démographiques et de santé réalisées au Mali à trois reprises depuis 1987 (1987, 1995/96 et 2001), laissent à penser que le Mali, à l'instar d'autres pays du Sahel, n'a pas encore débuté sa transition de la fécondité. Les indicateurs présentés dans le tableau 3.1 suggèrent une grande stabilité depuis 1987. Aux trois dates, le nombre moyen d'enfants par femme reste élevé, autour de 6,5 enfants par femme, plaçant le Mali dans les pays d'Afrique sub-saharienne à forte fécondité (LOCOH, 2003).

Tableau 3.1 Indicateurs démographiques pour l'ensemble du Mali à différentes dates
Indicateurs calculés pour les femmes âgées entre 20 et 49 ans à l'enquête

Indicateurs	Date de l'enquête		
	1987	1995/1996	2001
ISF _{15-44 ans}	6,9	6,6	6,6
Age médian à la 1 ^{ère} union (années)	15,7	16,0	16,5
Age médian à la 1 ^{ère} naissance (années)	18,9	18,8	18,9
Age médian aux 1ers rapports sexuels	15,8	15,8	15,9
Taux de prévalence contraceptive ¹	1,3	4,5	7,0

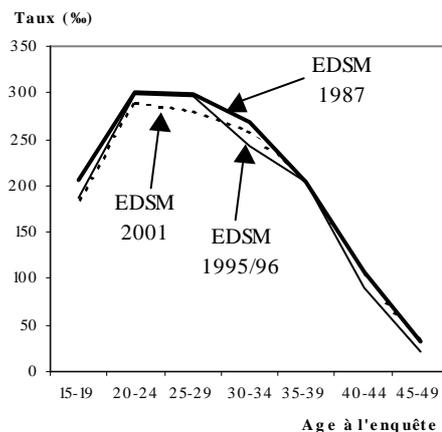
¹ Pourcentage de femmes mariées âgées entre 15 et 50 ans, qui pratiquent une méthode moderne de contraception au moment de l'enquête.

Sources : EDSM-I 1987, EDSM-II 1995-96, EDSM-III 2001

La structure par âge de la fécondité présente également une importante stabilité depuis 1987 (figure 3.1). L'évolution des taux de fécondité selon l'âge est caractéristique d'un régime de fécondité traditionnelle avec une entrée en vie féconde précoce, qui atteint son maximum vers 20-24 ans puis diminue avec l'âge. Cette stabilité s'apprécie également à travers les variables intermédiaires : on ne perçoit pas de recul dans les entrées en vie sexuelle, maritale² et féconde chez les femmes maliennes, qui se font autour de 16 ans pour les deux premières, et autour de 18 ans pour la troisième. Le seul indicateur qui change est le taux de prévalence contraceptive, qui est passé de 1,3 % en 1987 à 7 % en 2001 (tableau 3.1).

² L'évolution de l'âge au 1^{er} mariage suggère néanmoins une tendance à un report de l'entrée en union.

Figure 3.1 Taux de fécondité par âge, à différentes dates d'enquêtes
 Enquêtes Démographiques et de Santé (1987, 1995/96, 2001)



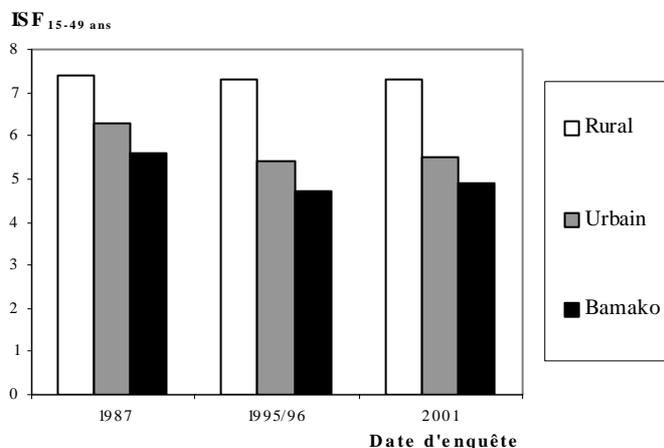
Sources : EDSM-I 1987, EDSM-II 1995-96, EDSM-III 2001

L'examen des niveaux de fécondité par milieu de résidence, aux trois dates, révèle néanmoins des niveaux et des structures de la fécondité contrastés entre le milieu urbain et le milieu rural, et à l'intérieur du milieu urbain, entre la capitale, Bamako, et les villes secondaires.

... qui occulte des différences entre milieux de résidence

Le haut niveau de fécondité observé aux trois dates reflète en réalité la fécondité des femmes du milieu rural, qui représentent les trois quart de la population féminine. En effet, l'indice synthétique de fécondité des femmes en milieu rural est resté autour de 7,3 enfants par femme (figure 3.2).

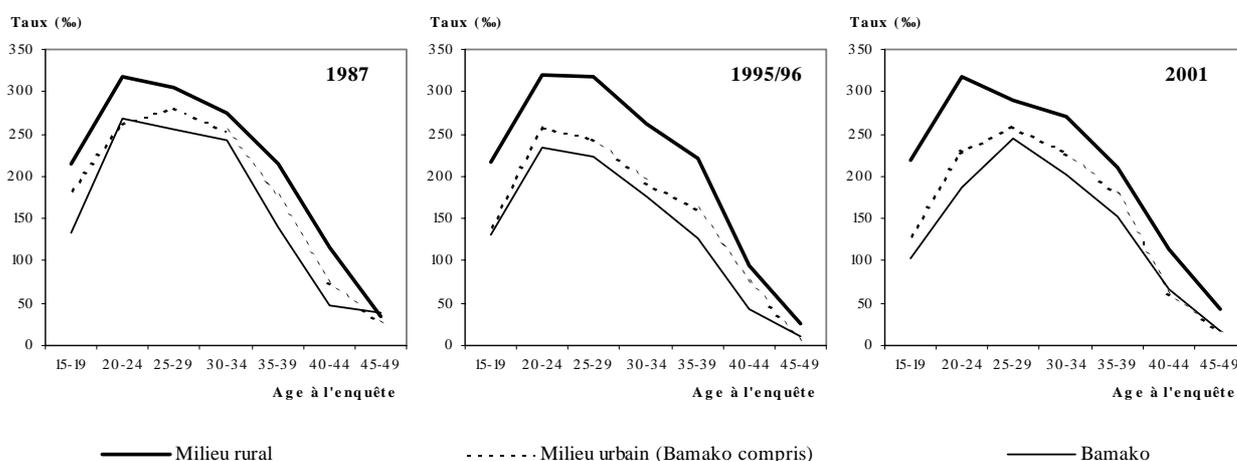
Figure 3.2 Évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence



Sources : EDSM-I 1987, EDSM-II 1995-96, EDSM-III 2001

Dès l'enquête de 1987, les femmes du milieu urbain enregistrent une fécondité moins élevée que celles du milieu rural (6,3 enfants par femme en milieu urbain). Cette différence s'est ensuite accentuée en 1995/96 puisque les femmes résidant en milieu urbain, avaient, à cette date, 2 enfants de moins que celles qui résidaient en milieu rural. Entre 1995 et 2001, les niveaux de fécondité sont relativement stables. Aux trois dates, la capitale, Bamako, se distingue des autres lieux de résidence, avec des niveaux de fécondité significativement plus bas : les femmes de la capitale ont en moyenne moins de 5 enfants, soit un enfant de moins que les femmes vivant dans les villes secondaires (figure 3.2).

Figure 3.3 Évolution des taux de fécondité selon l'âge et selon le milieu de résidence



Sources : EDSM-I 1987, EDSM-II 1995-96, EDSM-III 2001

Si les niveaux de fécondité apparaissent moins élevés en milieu urbain en 1987 et 1995/96, les structures par âge de la fécondité restent relativement similaires avec celles du milieu rural (figure 3.3). Cette situation, propre à l'Afrique traduit "la prédominance des facteurs d'espacement sur les facteurs de limitation des naissances" (LOCOH, 2003) qui conduit, dans les premiers temps de la baisse de la fécondité, à un maintien du schéma traditionnel de la structure de la fécondité. Néanmoins, en 2001, on note un décalage significatif des courbes du milieu urbain : le pic de la fécondité, toujours observé autour de 20-24 ans en milieu rural, intervient plus tardivement chez les femmes urbaines (autour de 25-29 ans) et les niveaux de fécondité aux jeunes âges ont nettement diminué en milieu urbain (figure 3.3).

La fécondité moins élevée en milieu urbain et les changements observés dans sa structure par âge, en particulier à la dernière enquête, laissent à penser qu'une amorce de la

transition de la fécondité a débuté en milieu urbain, et tout particulièrement à Bamako. L'examen des entrées en vie féconde et maritale des jeunes femmes urbaines nous permettra de mieux caractériser les changements de comportements que l'on observe aujourd'hui. Les changements dans la structure par âge de la fécondité ayant été observés de manière significative à partir de l'enquête démographique de 2001, nous nous en tiendrons désormais à celle-ci pour étudier la comparaison entre générations.

3.1.2 Des comportements novateurs en milieu urbain, et tout particulièrement à Bamako

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les changements dans la structure par âge de la fécondité, perceptibles à partir de l'enquête 2001, touchent les jeunes classes d'âges urbaines. En effet, d'après cette enquête, les taux de fécondité des jeunes femmes rurales entre 15 et 25 ans sont une fois et demi plus élevés que ceux des femmes urbaines du même âge (deux fois plus en comparaison avec les jeunes femmes de Bamako) (figure 3.3). Ces niveaux plus faibles de la fécondité aux jeunes âges se réalisent par l'adoption de nouveaux comportements au moment de l'entrée en vie sexuelle, maritale et féconde.

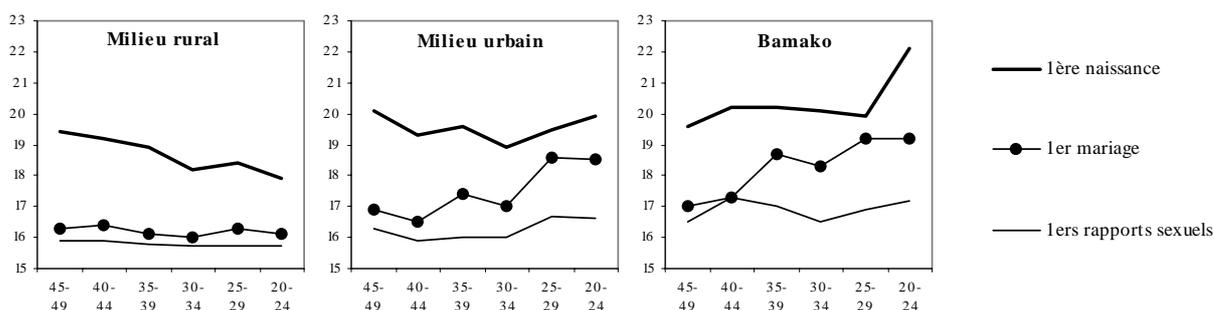
Vers une dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et l'entrée en vie conjugale

Traditionnellement, la fécondité élevée des sociétés africaines est en partie assurée par la précocité des mariages des jeunes filles puis ensuite par les remariages des femmes (LESTHAEGUE, 1989). En l'absence de relations sexuelles pré-maritales, le mariage marque ainsi le début de la période d'exposition au risque de grossesses pour les femmes. L'augmentation de l'âge au premier mariage, reste, particulièrement en Afrique, l'un des déterminants les plus importants de la baisse de la fécondité (VAN DE WALLE, 1996). Au Mali, deux schémas distincts apparaissent : d'un côté, un premier modèle traditionnel rural avec des entrées en vie sexuelle et conjugale très proches et très précoces autour de 16 ans, sans qu'aucune évolution significative entre les différents groupes d'âges ne soit perceptible. La moitié des femmes résidant en milieu rural commencent ainsi leur vie féconde avant 18 ans (figure 3.4). De l'autre côté, un second modèle urbain, qui s'écarte assez nettement du schéma traditionnel par deux éléments : d'une part, les jeunes générations de femmes vivant en milieu urbain retardent leur entrée en union de 2 ans, voire 3 ans pour les jeunes bamakoises, en se mariant vers l'âge de 19-20 ans. D'autre part, ces mêmes jeunes femmes (tout particulièrement celles qui résident à Bamako) débutent leur vie sexuelle également plus tard,

vers 17 ans, soit un an plus tard que les femmes du même âge vivant en milieu rural. Néanmoins, le retard dans l'entrée en vie sexuelle est moindre que celui dans l'entrée en vie conjugale, ce qui rend possible l'exercice d'une sexualité en dehors du cadre de l'union formelle (figure 3.4).

Figure 3.4 Évolution des âges médians aux premiers rapports sexuels, au premier mariage et à la première naissance, selon les générations et le milieu de résidence³

Enquête Démographique et de Santé du Mali, 2001



Sources : EDSM-III 2001

Cette période de vie sexuelle pré-conjugale, récemment étudiée par les démographes africains en raison des risques qui lui sont associés (émergence du Sida et des maladies sexuellement transmissibles, grossesses pré-conjugales) est un des révélateurs des changements qui se jouent actuellement au Mali, et plus particulièrement dans les milieux urbains (BLEDSOE, 1993). La possibilité d'une vie sexuelle pré-maritale peut en effet s'interpréter comme un moindre contrôle social des aînés, et tout particulièrement des hommes, sur les filles (BOZON et HERTRICH, 2001). D'autre part, le retard de l'entrée dans la vie maritale des jeunes femmes urbaines peut également se voir comme une plus grande autonomie vis-à-vis de la famille, et une période de vie plus longue pour réaliser des projets personnels.

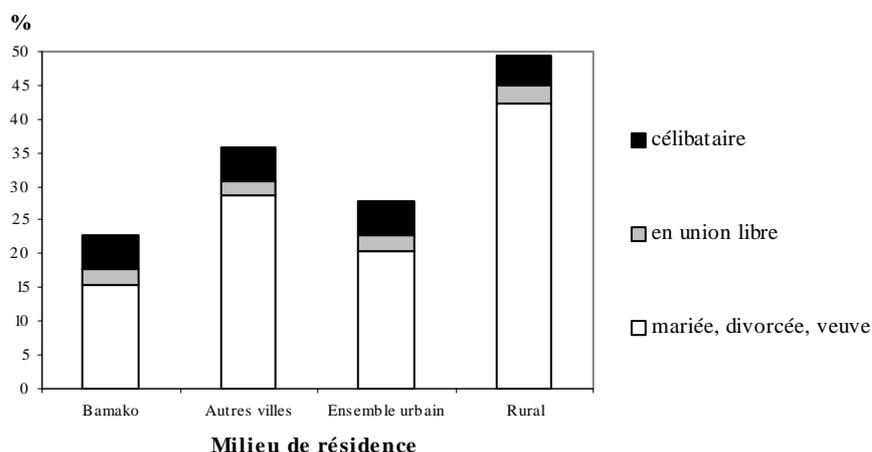
Cependant, cette dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et l'entrée en vie maritale, pourrait, comme on l'observe dans d'autres pays d'Afrique sub-saharienne, entraîner une augmentation des naissances pré-nuptiales et être l'un des facteurs de l'augmentation de la fécondité des adolescentes (GAGE et MEEKERS, 1994). Au Mali, les adolescentes (15-19 ans)

³ Les indicateurs présentés ici sont calculés de façon différente par rapport à ceux de la partie précédente. Les indicateurs provenaient de données du moment, tandis qu'ici, ils sont tirés de données rétrospectives.

contribuent pour près de 14 % à la fécondité totale des femmes (COULIBALY et SINGARE, 2002).

L'examen de la proportion d'adolescentes ayant commencé leur vie féconde selon le milieu de résidence, révèle que c'est en milieu rural que la proportion est la plus importante : près de la moitié des jeunes femmes rurales âgées entre 15 et 20 ans ont déjà commencé leur vie féconde contre moins du quart parmi les jeunes filles résidant à Bamako (figure 3.5). Néanmoins, parmi les jeunes femmes du milieu rural qui ont débuté leur vie féconde, près de 90 % d'entre elles sont mariées au moment de l'enquête contre seulement 70 % à Bamako.

Figure 3.5 Proportion (%) d'adolescentes de 15-19 ans ayant commencé leur vie féconde¹, selon le milieu de résidence et le statut matrimonial



¹Femmes qui ont déjà eu un enfant ou qui sont enceintes au moment de l'enquête

Sources : EDSM-III 2001

Parmi les jeunes mères de Bamako, 22 % sont célibataires et 10 % vivent en union libre au moment de l'enquête (figure 3.5), signes d'apparition de nouveaux comportements, qui s'observent dans des pays où la baisse de la fécondité a déjà été bien entamée (LOCOH 1994 ; MOUVAGHA-SOW, 2002). Ainsi, en dépit de cette période de vie sexuelle pré-maritale, les jeunes femmes urbaines commencent leur vie féconde bien plus tardivement (autour de 20 ans), soit deux ans plus tard que les jeunes femmes du milieu rural (figure 3.5). On peut alors supposer que les jeunes femmes urbaines ont également de nouvelles pratiques contraceptives.

Une pratique importante des méthodes contraceptives chez les femmes célibataires

Les méthodes de contraception dites "traditionnelles" telles que l'allaitement et l'abstinence, restent en Afrique sub-saharienne, les pratiques les plus répandues (ANDRO, 2001 ; LOCOH, 2003). Le Mali ne fait pas exception, puisque parmi l'ensemble des femmes sexuellement actives au moment de l'enquête⁴, 23 % seulement ont déclaré avoir utilisé au moins une fois au cours de leur vie une méthode contraceptive : 12 % ont déjà utilisé des méthodes traditionnelles (principalement, la méthode de l'allaitement maternel et de l'aménorrhée (6 %), suivie de la continence périodique (4 %)) tandis que 16 % ont déjà utilisé une méthode moderne de contraception (la pilule dans 11 % des cas, suivie des injectables (5 %) et du préservatif masculin (3 %)) (tableau 3.2). Toutefois, au moment de l'enquête, elles ne sont que 8 % à pratiquer une méthode de contraception : 3 % utilisent une méthode traditionnelle et 6 % une méthode moderne (tableau 3.2). Si ces niveaux généraux semblent faibles, on note cependant des contrastes importants selon le statut matrimonial et entre les milieux de résidence.

Tableau 3.2 Utilisation à un moment quelconque et utilisation actuelle d'une méthode contraceptive, par méthode spécifique, selon le statut matrimonial et le milieu de résidence
Ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans

	Méthode moderne			Méthode traditionnelle				N'importe quelle méthode		
	Pilule	Injectables	Condom	MAMA ²	Continence périodique	Retrait	Méthode populaire	moderne	traditionnelle	Ensemble
Proportion (%) de femmes qui ont déjà utilisé une méthode contraceptive, par méthode spécifique										
<i>Statut matrimonial</i>										
mariées	11	5	2	7	3	1	3	16	12	24
célibataires ¹	22	10	22	2	17	5	4	40	23	49
Ensemble	11	5	3	6	4	1	3	16	12	23
Proportion (%) de femmes utilisant actuellement une méthode contraceptive, par méthode spécifique										
<i>Statut matrimonial</i>										
mariées	3	2	0	1	1	0	1	6	2	8
célibataires ¹	9	5	7	0	8	0	2	22	10	32
<i>Milieu de résidence</i>										
urbain	8	4	1	1	2	0	1	15	3	18
dont Bamako	11	5	1	1	2	0	1	20	4	24
rural	1	1	0	2	0	0	0	3	2	5
Ensemble	3	2	1	1	1	0	1	6	3	8
¹ femmes célibataires âgées entre 15 et 30 ans, sexuellement actives au moment de l'enquête										
² Méthode de l'Allaitement Maternel et de l'Aménorrhée										

Sources : EDSM-III 2001

⁴ Les femmes sexuellement actives sont celles qui ont déclaré « avoir eu, au moins une fois, des rapports sexuels, durant les quatre semaines précédant l'interview » (TRAORE et BALLO, 2002a, p. 90).

Tout d'abord, les femmes célibataires, sexuellement actives (femmes âgées entre 15 et 30 ans à l'enquête), sont beaucoup plus nombreuses à utiliser des méthodes contraceptives : près de 50 % d'entre elles ont déjà utilisé au cours de leur vie une méthode contraceptive et 32 % d'entre elles en pratiquent une au moment de l'enquête. Les trois quart des ces jeunes femmes utilisent, en outre, des méthodes modernes (pilule et condom masculin) et 8% d'entre elles pratiquent l'abstinence périodique (tableau 3.2). Les jeunes femmes célibataires qui ont débuté leur vie sexuelle, concernent principalement les jeunes femmes urbaines, chez lesquelles nous avons pu observer une dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et l'entrée en vie maritale. La pratique contraceptive beaucoup plus importante chez ces jeunes femmes explique en partie la baisse de la fécondité observée dans ce groupe.

Le milieu de résidence différencie fortement les comportements : alors que seulement 5 % des femmes du milieu rural pratiquent une méthode de contraception (moderne ou traditionnelle), elles sont 18 % à en pratiquer une en milieu urbain et 24 % à Bamako. Dans les villes, parmi les femmes pratiquant une méthode au moment de l'enquête, plus de trois femmes sur quatre utilisent des méthodes modernes, la pilule en tête (tableau 3.2).

Finalement, la stabilité apparente de la fécondité élevée des femmes maliennes recouvre en réalité des différences importantes selon le milieu de résidence. En milieu rural (où habite encore la majorité des femmes maliennes), aucun changement n'a été observé, ni dans les niveaux et les structures de la fécondité, ni dans les modalités d'entrée en vie sexuelle, maritale et féconde. Le modèle prédominant en milieu rural est donc celui d'un régime de fécondité traditionnel : l'entrée en vie maritale et sexuelle des femmes, simultanée, se fait très précocement et ensuite le principal mode de régulation des naissances est réalisé par l'allaitement maternel qui permet d'espacer les naissances d'environ 3 ans.

En milieu urbain, et surtout dans la capitale, une baisse significative de la fécondité a été enregistrée, plus particulièrement chez les jeunes femmes âgées entre 15 et 25 ans. Celles-ci commencent leur vie sexuelle avec un an de plus par rapport aux femmes du milieu rural et leur vie maritale entre deux et trois ans plus tard. Pendant cette période de vie sexuelle pré-conjugale, nombreuses sont les jeunes femmes qui contrôlent leur fécondité en utilisant des méthodes modernes de contraception (COULIBALY, 2002).

Nous n'avons pas présenté ici les différences selon le niveau d'instruction des femmes. Elles sont du même ordre que celles observées selon le milieu de résidence. En effet, la

scolarisation et le milieu de résidence sont des variables fortement corrélées puisque c'est en milieu urbain et notamment à Bamako que les proportions de femmes instruites sont les plus importantes. Près de 50 % des femmes vivant en milieu urbain (et plus de 60 % à Bamako) ont un niveau d'instruction supérieur ou égal au niveau primaire contre moins de 20 % en milieu rural (SIDIBE, BA et MAIGA, 2002).

Si le milieu urbain se distingue du milieu rural par l'adoption de nouveaux comportements, facteurs de baisse de la fécondité, les changements les plus significatifs ont lieu dans la capitale, à Bamako. En outre, dans le chapitre précédent, nous avons constaté que les migrantes étaient très présentes dans les flux rural-urbain et notamment dans les flux du milieu rural vers la capitale. L'objectif de la suite de ce chapitre est alors de mettre en relation ces deux phénomènes afin de mesurer l'influence des migrations féminines rural-urbain sur leurs comportements de reproduction.

3.2 STATUT MIGRATOIRE ET COMPORTEMENTS DE REPRODUCTION

Les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS), dont la première phase a été initiée dans de nombreux pays du Sud à la fin des années quatre-vingt, sont venues suppléer les déficiences des systèmes de collecte de données dans ces pays. S'inspirant des Enquêtes Mondiales de Fécondité (EMF) des années soixante-dix, ces enquêtes ont pour principal objectif de fournir des indicateurs concernant la fécondité et ses déterminants, la santé maternelle et la santé de l'enfant et plus récemment l'étude des infections sexuellement transmissibles et tout particulièrement, le taux de prévalence du Sida. Ainsi, les phénomènes démographiques tels que la fécondité, la mortalité, la nuptialité peuvent ainsi être mesurés et fournir des outils d'action pour les politiques et les projets. A priori, ce type d'enquête ne permet pas d'étudier la migration.

Toutefois, dans le module concernant les caractéristiques individuelles, différentes questions sont posées sur le lieu de résidence actuel et la durée de vie dans ce lieu, ainsi que sur le lieu de résidence pendant les douze premières années de vie⁵. La comparaison de ces différents lieux peut alors nous permettre de construire un indicateur de statut migratoire des femmes enquêtées. L'étude conjointe de ce statut migratoire avec l'histoire génésique des

⁵ A la différence des recensements, la question du lieu de naissance ne figure pas dans le questionnaire individuel.

femmes et leur entrée en vie sexuelle et féconde, nous permettra ainsi de mesurer l'impact des migrations rural-urbain sur les comportements de reproduction.

3.2.1 Méthodologie et limites

Méthodologie

Partant du constat que les comportements de reproduction sont significativement différents entre milieu urbain (et à l'intérieur du milieu urbain, entre la capitale et les autres villes) et le milieu rural, l'analyse portera donc sur la distinction entre ces deux milieux en introduisant une distinction à l'intérieur du milieu urbain entre la capitale et les autres villes du Mali. La construction de notre variable "Statut migratoire" s'est faite en deux étapes.

La première étape a consisté à créer une variable ("DUREE") en croisant le type de résidence au moment de l'enquête (Bamako, autres villes ou rural) et la durée de vie dans ce lieu de résidence (question : « Depuis combien de temps habitez-vous (de façon continue) dans votre lieu de résidence actuel ? »). A partir de ce croisement, on a pu dégager quatre sous-populations types décrites en annexe 3.A.

La deuxième étape a consisté à croiser cette variable "DUREE" avec le lieu de résidence pendant l'enfance qui permet d'obtenir une variable de statut migratoire s'inspirant du modèle de "migrants - durée de vie". Cette méthode est celle utilisée à partir des recensements quand on croise le lieu de résidence au moment du recensement avec le lieu de naissance. Cette nouvelle variable permet ainsi de classer les individus selon qu'ils sont natifs ou non-natifs de l'endroit où ils sont recensés (POULAIN *et al.*, 1991). Dans le cadre de cette étude, j'y inclus la distinction urbain (Bamako / autres villes) / rural. Cette variable comprend au total quatre modalités dont certaines sont subdivisées en sous-modalités (critère du type de résidence urbaine : Bamako / Autres villes). Les effectifs sont présentés dans le tableau 3.3.

1) les « natives urbaines » sont des femmes qui vivent au moment de l'enquête en milieu urbain et qui ont grandi en milieu urbain. Parmi elles, deux sous-groupes⁶ :

⁶ Nous aurions pu constituer ici quatre sous-catégories et non deux afin de distinguer par exemple, les natives de Bamako selon leur type de résidence urbaine au moment de l'enquête. Cependant, comme notre intérêt porte avant tout sur les femmes migrantes et sur l'importance du lieu de socialisation dans l'enfance, nous avons décidé de regrouper les natives de Bamako et celles des autres villes, indépendamment de leur type de résidence urbaine à l'enquête.

- les « natives de Bamako » : femmes qui ont grandi à Bamako et qui, au moment de l'enquête, vivent à Bamako ou dans d'autres villes.
 - les « natives des autres villes » : femmes qui ont grandi dans d'autres villes et qui vivent au moment de l'enquête dans d'autres villes ou à Bamako.
- 2) les « natives rurales » sont des femmes qui vivent au moment de l'enquête en milieu rural et qui ont grandi en milieu rural.
- 3) les « migrantes rural-urbain » sont des femmes qui vivent au moment de l'enquête en milieu urbain mais qui ont grandi en milieu rural. On introduit également une distinction selon le type de milieu urbain :
- les « migrantes rural-Bamako » : femmes qui ont grandi en milieu rural et qui vivent au moment de l'enquête à Bamako.
 - les « migrantes rural-autres villes » : femmes qui ont grandi en milieu rural et qui vivent au moment de l'enquête dans d'autres villes.
- 4) les migrantes urbain-rural sont des femmes qui ont grandi en milieu urbain mais qui vivent au moment de l'enquête en milieu rural.

Tableau 3.3 Variable statut migratoire

Variable "STATUT MIGRATOIRE"	Effectifs
Natives rurales	7772
Natives urbaines	2438
natives Bamako	985
natives autres villes	1453
Migrantes rural-urbain	1050
migrantes rural - Bamako	492
migrantes rural – autres villes	558
Migrantes urbain-rural	768
Lieu de résidence dans l'enfance à l'étranger ou non-connu	532
Total	12560
Total Traité	12028

Note : sur les 12560 femmes retenues après la 1ère étape, 506 femmes ayant passé leur enfance à l'étranger sans distinction du type de résidence urbain/rural ainsi que 26 femmes dont le lieu de résidence pendant l'enfance était inconnu, soit au total, 532 femmes ont été retirées de la création de la variable STATUT. L'effectif total de femmes à partir duquel les études seront par la suite menées est donc de 12 028 femmes âgées de 15 à 49 ans.

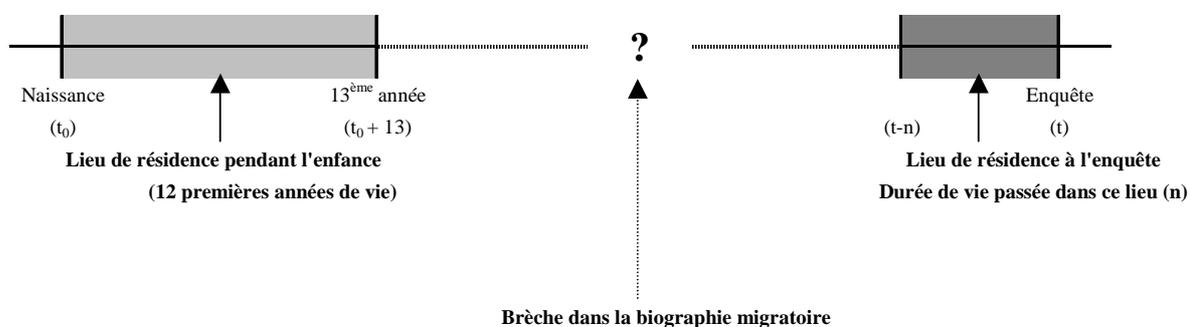
Source : EDSM-III 2001

Limites

Les enquêtes démographiques et de santé, de la même manière que les recensements de population ne sont pas des enquêtes destinées à mesurer finement les phénomènes migratoires. La variable « statut migratoire » ainsi construite présente un certain nombre de limites qu'il convient d'explicitier.

En premier lieu, chacune des sous-populations ainsi définies, au-delà de leur apparente cohérence, regroupe des femmes dont les profils "migratoires" sont assez divers. Prenons par exemple le groupe des natives rurales (les remarques qui suivent s'appliquent également au groupe des natives urbaines) : l'homogénéité de ce groupe vient du fait que toutes les femmes ont grandi en milieu rural et vivent au moment de l'enquête en milieu rural. Cependant deux profils se distinguent : celui des non-migrantes qui sont des femmes vivant dans leur lieu de résidence actuel depuis leur naissance ; et celui des migrantes qui entre leur lieu de résidence rural dans l'enfance et leur lieu de résidence rural au moment de l'enquête, ont connu d'autres lieux de résidence, dont éventuellement des lieux de résidence urbains. La prise en compte du lieu de résidence antérieur était possible (on pouvait ainsi distinguer un autre sous-groupe de femmes qui auraient été confrontées au cours de leur vie à un milieu urbain). Cependant, l'information du seul lieu de résidence antérieur, sans la durée de vie sur ce lieu, n'apportait pas d'information supplémentaire indispensable. Notre hypothèse de départ étant l'influence du lieu de socialisation dans l'enfance, il nous apparaissait relativement suffisant d'avoir en commun ce lieu dans l'enfance, en dépit de cette brèche dans la biographie migratoire (schéma 3.1).

Schéma 3.1. Brèche dans la biographie migratoire, d'après l'EDS



Le groupe des migrantes rural-urbain apparaît, de ce point de vue, légèrement plus problématique. En effet, si ces femmes ont en commun un lieu de vie dans l'enfance passé en

milieu rural et un lieu de résidence urbain à l'enquête, le découpage qui s'est ensuite élaboré, à partir de la durée de vie sur le lieu au moment de l'enquête, amène à différentes interrogations. Les femmes ayant déclaré vivre dans un milieu urbain à l'enquête depuis moins de 3 ans, peuvent avoir vécu dans d'autres milieux urbains auparavant : ainsi leur durée de vie en milieu urbain est sous-estimée. Ceci s'applique également aux autres catégories des migrantes. La prise en considération du lieu de vie antérieur posait alors le même problème évoqué précédemment.

Enfin, la variable qui qualifie le lieu de socialisation dans l'enfance [Milieu de résidence durant les 12 premières années de vie] présente quelques limites. En premier lieu, à la différence de la variable relative au milieu de résidence actuel, dont le caractère urbain ou rural est déterminé par l'enquêteur, la variable lieu de vie dans l'enfance est qualifiée d'urbain ou de rural par l'enquêtée⁷. Ainsi la qualification urbaine ou rurale du lieu de vie est laissée à l'appréciation de l'enquêtée. Cette qualification relativement subjective du lieu de vie pose la question de la définition même donnée aux milieux urbain et rural. En second lieu, la question fait appel au passé (les douze premières années de vie), avec tous les problèmes liés au souvenir rétrospectif d'événements passés.

Ces statuts migratoires construits sont donc à utiliser avec précaution. Nous nous efforcerons, dans la suite de ce chapitre, d'interpréter avec prudence les résultats obtenus.

3.2.2 Structures des populations selon différentes caractéristiques socio-démographiques

Le tableau 3.4 présente les structures des populations définies précédemment selon les principales caractéristiques socio-démographiques (âge, statut marital, niveau d'instruction et religion). Les compositions des populations migrantes sont relativement conformes aux résultats de l'EMMU présentés dans le chapitre précédent.

Les femmes qui migrent du milieu rural vers la capitale présentent la structure par âge la plus jeune avec près de 40 % de jeunes femmes âgées entre 15 et 19 ans alors que les la moitié des migrantes rural-autres villes ont plus de 30 ans (tableau 3.4). En fait, la structure par âge des migrantes vers Bamako est très proche de celles des natives de Bamako alors que

⁷ La question posée est : « Jusqu'à l'âge de 12 ans, avez-vous vécu la plupart du temps dans une grande ville, une ville ou en milieu rural ? »

celles des migrantes vers les autres villes se rapprocherait plus de la structure des natives rurales. L'analyse du statut matrimonial selon le statut migratoire confirme les structures par âge observées avec des proportions significativement plus importantes de célibataires chez les natives de Bamako et les migrantes rural – Bamako (plus de 30 %). De plus, les femmes vivant en union libre sont plus nombreuses chez les migrantes rural-Bamako et les natives de Bamako (4 %) ainsi que les femmes divorcées, séparées ou veuves (6-7%) (tableau 3.4).

Tableau 3.4 Répartition (%) des femmes selon le statut migratoire et différentes caractéristiques socio-démographiques

Ensemble des femmes âgées entre 15 et 50 ans à l'enquête

Caractéristiques socio-démographiques	Statut migratoire								Ensemble
	Natives rurales	Migrantes rural-urbain			Natives urbaines			Migrantes urbain-rural	
		Bamako	autres villes	Ensemble	Bamako	autres villes	Ensemble		
Age									
15-19 ans	17	37	19	27	31	24	27	16	20
20-24 ans	17	17	14	15	22	19	21	21	18
25-29 ans	17	15	17	16	17	17	17	17	17
30 ans et plus	49	32	50	41	30	39	35	46	45
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Statut matrimonial									
célibataire	8	32	12	21	36	22	28	9	13
mariée	89	59	84	72	52	69	62	88	82
en union libre	1	4	1	2	4	3	3	1	2
divorcée/veuve	2	6	3	4	7	6	7	2	3
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Niveau d'instruction									
aucun	91	78	78	78	31	59	48	76	80
primaire	8	11	13	12	23	17	20	16	11
secondaire & +	1	11	9	10	46	23	32	8	9
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Religion									
musulmane	92	95	92	94	98	96	97	93	93
chrétienne	3	4	5	5	2	4	3	3	3
animiste/autre	6	1	3	2	0	0	0	4	4
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Taux d'activité (déclaré) : a exercé une activité professionnelle au cours des 12 derniers mois									
oui	65	66	62	65	62	58	60	64	63
non	35	34	38	35	38	42	40	36	37
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Type d'activité exercée (parmi les femmes exerçant une activité au moment de l'enquête)									
agriculture	57	2	10	6	1	9	5	35	34
domestique	0	37	5	20	2	3	2	0	4
commerce, vente	29	47	67	57	68	66	67	43	45
prof., tech.,	1	3	2	3	11	7	9	3	4
autres	13	11	16	13	18	15	16	18	14
	100	100	100	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs</i>	7772	492	558	1050	985	1453	2438	768	12028

Source : EDMS-III 2001

Concernant le niveau d'instruction, on voit se dessiner très clairement trois types de populations : une population féminine qui, dans sa grande majorité (91%), n'a pas été à l'école et qui est représentée par le groupe des natives rurales (tableau 3.4). A l'opposé de ce groupe, se distingue celui des natives urbaines : plus de la moitié de ces femmes ont au moins reçu une instruction primaire (52%) et parmi les natives de Bamako, près de la moitié d'entre elles ont un niveau d'instruction secondaire ou plus (46%). Les migrantes (rural-urbain et urbain-rural) ont des profils intermédiaires relativement proches : les femmes migrantes se rapprochent des natives rurales par la forte proportion de femmes n'ayant aucun niveau d'instruction : 78% des migrantes rural-urbain et 76% des migrantes urbain-rural n'ont aucun niveau d'instruction. Les migrantes sont dans leur grande majorité de confession musulmane mais la proportion de chrétiennes (5 %) au sein de ce groupe (et notamment chez les migrantes vivant dans les autres villes) est plus importante par rapport à celle des autres sous-populations (tableau 3.4).

En dernier lieu, l'examen de l'activité professionnelle exercée par les femmes au moment de l'enquête révèle tout d'abord des proportions d'activité⁸ peu différentes selon le statut migratoire : en moyenne, entre 60 et 70 % des femmes étaient actives au moment de l'enquête. En revanche, parmi celles qui déclarent travailler, le type d'activité se distingue nettement selon le statut migratoire. Les natives rurales qui déclarent avoir une activité, travaillent, pour plus de la moitié, dans l'agriculture. Les femmes migrantes urbain-rural, qui vivent en milieu rural au moment de l'enquête, exercent majoritairement leur activité dans le commerce et la vente (43 %), activité principale également des natives urbaines (67 %) et des migrantes rural-urbain (tableau 3.4). Parmi les femmes de ce dernier groupe, celles qui ont migré vers Bamako, sont beaucoup plus fréquemment employées pour des travaux domestiques (37 %) que celles qui migrent vers les villes secondaires, qui pratiquent des activités de commerce et de vente (67 %) mais sont également employées dans l'agriculture (10 %). D'autre part, les emplois domestiques, qui sont une activité urbaine, ne concernent que le groupe des migrantes : les natives urbaines ne sont que 2 % à exercer ce type d'emploi. On retrouve ici une caractéristique commune à de nombreux migrants (internes ou internationaux) celle d'occuper des emplois que les autochtones ne veulent pas (ou plus) pratiquer (SIMON, 1995). L'activité de "bonnes" qui sont caractéristiques des emplois occupés

⁸ Avoir exercé une activité professionnelle au cours des 12 derniers mois précédant l'enquête

par les jeunes filles migrantes dans les villes de l’Afrique sub-saharienne en est une illustration.

Les migrations des jeunes femmes rurales vers Bamako, se réalisent à des âges où celles qui sont restées au village, se marient et débutent leur vie féconde. Notre première hypothèse est de penser que le seul fait de migrer va entraîner un report de l’entrée en vie maritale, sexuelle et féconde de ces jeunes femmes. C’est ce que nous allons étudier maintenant.

* *

*

3.2.3 Entrées en vies sexuelle, conjugale et féconde selon le statut migratoire

Les jeunes migrantes retardent leur entrée en vie sexuelle et conjugale

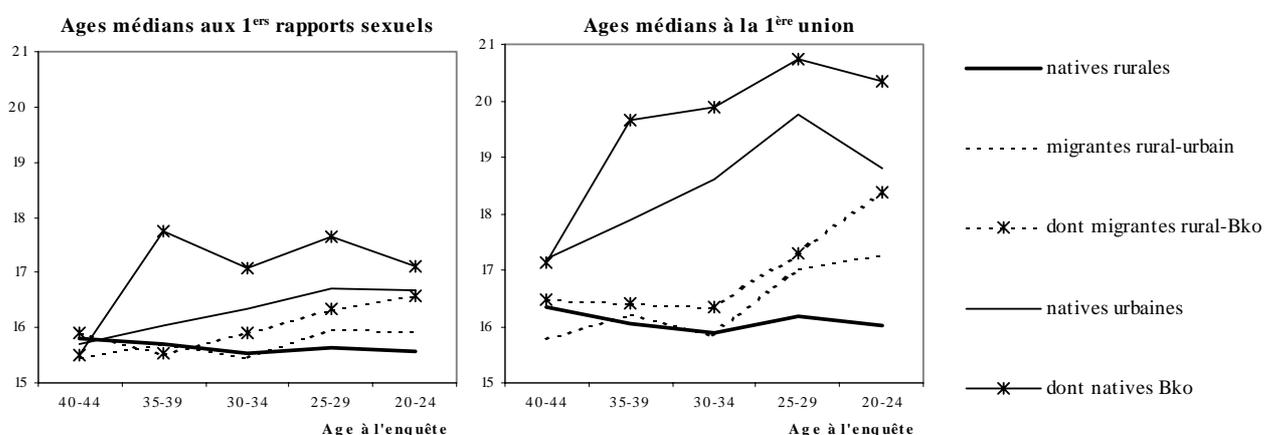
En comparant l’entrée en vie sexuelle de l’ensemble des migrantes rural – urbain à celle des natives rurales, la moitié des femmes qui ont grandi en milieu rural ont déjà eu des rapports sexuels avant 15,5 ans, indépendamment du fait de migrer ou non. Les femmes qui ont grandi en milieu urbain, ont débuté leur vie sexuelle un an plus tard (figure 3.6).

Néanmoins, quand on distingue le milieu de résidence des femmes migrantes, celles qui vivent actuellement à Bamako et qui ont moins de 30 ans à l’enquête, ont tendance à retarder leur entrée en vie sexuelle en se rapprochant des natives urbaines (16,5 ans), tandis que les femmes qui ont toujours vécu à Bamako sont celles qui présentent des âges médians aux

premiers rapports sexuels les plus tardifs (entre 17 et 18 ans) (figure 3.6). Ce léger report observé dans l'entrée en vie sexuelle va-t-il se répercuter de la même manière sur l'entrée en vie maritale et féconde des jeunes migrantes ?

Figure 3.6 Ages médians aux 1ers rapports sexuels et à la première union, par statut migratoire et par groupe d'âge à l'enquête

Ensemble des femmes âgées entre 20 et 45 ans



Source : EDSM-III 2001

Concernant l'âge à la première union, les natives urbaines se distinguent des autres groupes avec un recul continu et marqué de l'entrée en union entre les générations, passant de 17 ans pour les femmes âgées entre 40 et 45 ans à 19 ans pour les femmes âgées entre 20 et 25 ans à l'enquête (figure 3.6). A l'intérieur de ce groupe, les natives de Bamako se distinguent par un décalage très prononcé de leur entrée en union (autour de 20 ans pour les femmes âgées de moins de 30 ans à l'enquête), soit 3 ans plus tard que leur entrée en vie sexuelle. A l'opposé, l'entrée en union des natives rurales présente une grande stabilité entre les générations et se caractérise par une précocité, puisque la moitié des femmes de ce groupe ont déjà connu au moins une première union avant 16 ans, moins d'un an après leur entrée en vie sexuelle (figure 3.6).

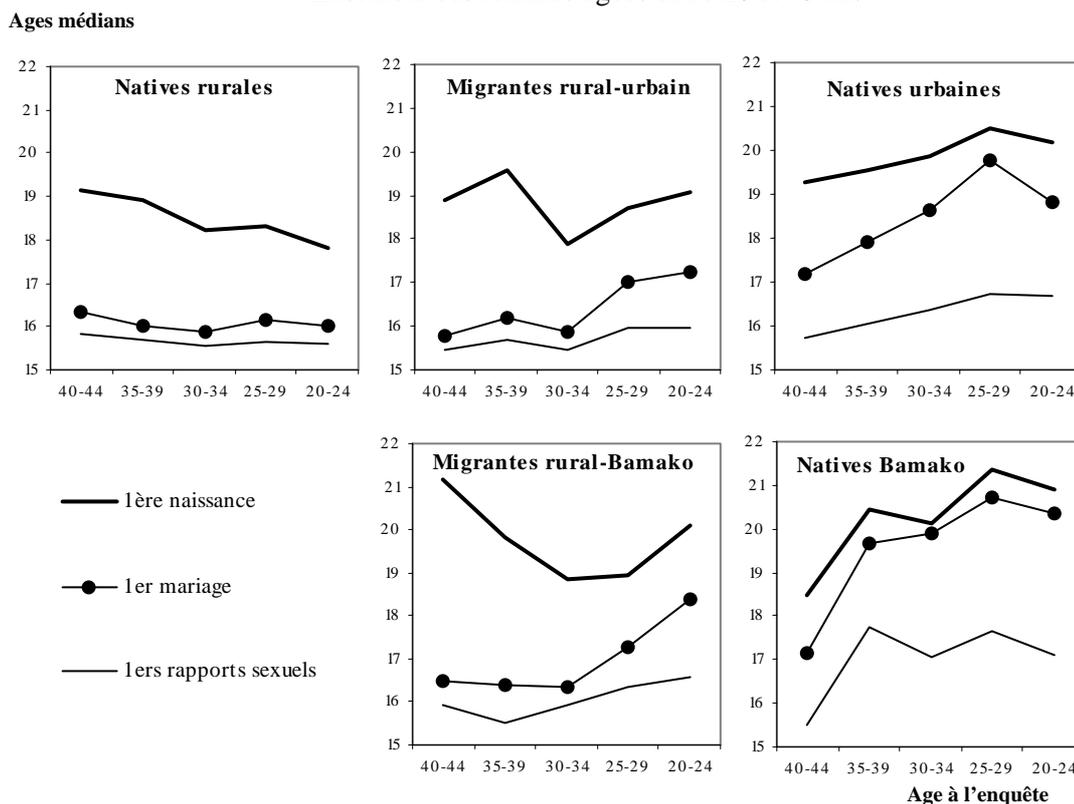
Entre les deux, se dessinent différents profils intermédiaires des migrantes rural-urbain : les migrantes âgées de plus de 30 ans à l'enquête présentent des profils similaires à celles des natives rurales : des entrées en vie sexuelle et maritale proches et précoces. En revanche, les

migrantes âgées entre 20 et 29 ans à l'enquête ont significativement retardé leur entrée en vie maritale, d'un an (autour de 17 ans) pour l'ensemble des femmes migrantes rural – urbain et d'environ 2 ans pour celles qui vivent à Bamako au moment de l'enquête (figure 3.6).

Comme nous avons pu l'observer précédemment, les jeunes femmes migrantes rural – urbain, particulièrement celles qui ont migré à Bamako, à l'instar des natives urbaines, vivent une période de sexualité pré-conjugale, expérience non partagée par les jeunes femmes restées en milieu rural. Cette dissociation entre l'entrée en vie sexuelle et l'entrée en union est visible chez les natives urbaines à tous les âges tandis que pour les migrantes rural-urbain, on observe le phénomène uniquement chez les femmes âgées de moins de 30 ans à l'enquête (figure 3.7).

Figure 3.7 Entrées en vie sexuelle, conjugale et féconde selon le statut migratoire et l'âge à l'enquête¹

Ages médians aux premiers rapports sexuels, à la première union et à la première naissance
Ensemble des femmes âgées entre 20 et 45 ans



¹ Les âges médians sont également présentés en annexe 3.B

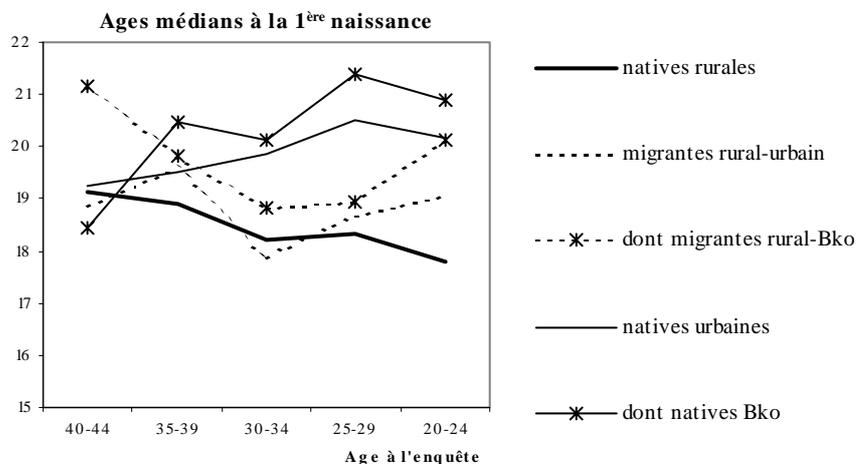
Source : EDSM-III 2001

Une entrée en vie féconde retardée chez les jeunes migrantes

Concernant l'entrée en vie féconde, les tendances selon le statut migratoire sont moins nettes : on observe toujours des différences significatives entre le groupe des natives rurales

(la moitié des femmes ont eu leur premier enfant avant 18,5 ans) et celui des natives urbaines qui débutent leur vie féconde entre 1 et 2 ans plus tard (figure 3.7). Concernant le groupe des migrantes rural-urbain, aucune tendance entre les générations ne se dessine et l'âge médian à la première naissance est proche de celui des natives rurales. Néanmoins, les migrantes rural-Bamako ont des comportements d'entrée en vie féconde plus proches des natives urbaines (figure 3.8). A l'intérieur de ce groupe, il semblerait que les femmes âgées de plus de 35 ans à l'enquête, aient retardé leur entrée en vie féconde par rapport à celles de moins de 35 ans. On pourrait alors voir dans ce phénomène, une conséquence de la période de sexualité pré-conjugale chez les jeunes femmes migrantes. Toutefois, comme l'effectif des femmes migrantes rural- Bamako, âgées de plus de 35 ans à l'enquête, est peu important (96 femmes), il peut également s'agir d'un biais statistique dû à un effectif trop faible mais aussi à un problème de déclaration des âges⁹.

Figure 3.8 Ages médians à la première naissance, selon le statut migratoire et l'âge à l'enquête
Ensemble des femmes âgées entre 20 et 45 ans



Source : EDSM-III 2001

Afin de vérifier les conséquences que pourrait avoir la migration rural-urbain sur l'entrée en vie féconde des jeunes femmes, nous avons réalisé une analyse multivariée de la probabilité de commencer sa vie féconde avant 19 ans, selon le statut migratoire en contrôlant par le niveau d'instruction et la religion et en distinguant les femmes âgées de moins de 30 ans à l'enquête et celles âgées de 30 ans et plus.

⁹ Les questions relatives à des événements passés sont d'autant plus sujettes aux imprécisions liées à la mémoire que l'évènement est ancien, ce qui est le cas pour les femmes âgées de plus de 40 ans à l'enquête.

Chez les femmes de moins de 30 ans, le fait d’avoir migré vers la capitale retarde l’entrée en vie féconde, au même niveau que le fait d’avoir toujours vécu dans la capitale. Ainsi, les femmes qui ont toujours vécu en milieu rural ont deux fois plus de risque de débiter leur vie féconde avant 19 ans, en comparaison des femmes qui résident au moment de l’enquête à Bamako, indépendamment de leur lieu de résidence dans l’enfance. En revanche, la migration vers les autres villes n’a pas d’effet significatif sur l’âge à la première naissance (tableau 3.7). Pour les femmes âgées de plus de 30 ans à l’enquête, le modèle est beaucoup moins opérant puisque seul le fait d’être native de la capitale et d’avoir un niveau d’instruction primaire retardent significativement l’entrée en vie féconde des femmes (tableau 3.7). Ces résultats suggèrent que la population migrante (en lien avec les nouvelles formes de mobilité féminine) a changé et que les jeunes migrantes ont des comportements bien différents des migrantes plus âgées.

Tableau 3.5 Risque d’avoir eu sa première naissance avant 19 ans, selon le statut migratoire, par groupe d’âge à l’enquête

	Femmes âgées de moins de 30 ans à l’enquête		Femmes âgées de 30 ans et plus à l’enquête	
	Rapport de risques	P>z	Rapport de risques	P>z
Statut migratoire				
natives rurales	référence		référence	
migrantes rural- autres villes	0,893	ns	1,120	ns
natives autres villes	0,700	***	0,901	ns
migrantes rural-Bamako	0,502	***	0,827	ns
natives de Bamako	0,518	***	0,804	**
Niveau d’instruction				
sans instruction	référence			
primaire ou plus	0,690	***	0,795	***
Religion				
musulmane	référence			
chrétienne	0,662	***	0,935	ns
animiste ou autre	1,087	ns	1,152	ns
Nombre d’observations	6162		5058	
Degrés de libertés	7		7	
Likelihood ratio	296.4767 ***		42.8985 ***	
La population de référence regroupe l’ensemble des femmes âgées entre 15 et 50 ans, ayant déclaré avoir déjà eu des rapports sexuels.				
La variable dépendante est dichotomique. Il s’agit d’avoir eu ou non sa première naissance avant 19 ans				
Les résultats sont présentés sous forme de odds ratio. Un odds ratio supérieur à 1 signifie que la modalité est associée à une augmentation du risque d’avoir eu une naissance vivante avant 19 ans.				
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif				

Source : EDSM II 2001

Finalement, des différences importantes apparaissent à l’intérieur du groupe des migrantes entre les femmes de plus de 30 ans et les femmes de moins de 30 ans. Les

premières ont commencé leur vie sexuelle, maritale et féconde à des âges proches de celles des natives rurales tandis que les secondes présentent des comportements plus proches des natives urbaines. Qu'en est-il de leurs niveaux de fécondité ?

3.2.4 Une fécondité différenciée selon le statut migratoire ?

Une première mesure des interactions entre la migration et la fécondité peut être appréhendée par le nombre total d'enfants déjà nés selon le statut migratoire, en contrôlant par l'âge des enquêtées.

Tableau 3.6 Répartition des femmes selon le nombre total d'enfants déjà nés selon le statut migratoire, par groupe d'âge à l'enquête

Ensemble des femmes non célibataires à l'enquête

Nombre total d'enfants déjà nés	Statut migratoire					
	Natives rurales	Migrantes rural-Bamako	Migrantes rural-autres villes	Natives Bamako	Natives autres villes	Migrantes urbain-rural
Femmes âgées de moins de 30 ans						
Aucun enfant	12	28 ¹	17 ¹	26	22	16
1-2 enfants	42	38	34	51	48	44
3-4 enfants	31	28	36	18	26	30
5 enfants et plus	15	6	14	4	5	10
Ensemble	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs</i>	3371	180	213	348	586	350
Femmes âgées de 30 ans et plus						
Aucun enfant	2	3	1	6	3	3
1-2 enfants	7	10	9	21	9	8
3-4 enfants	13	19	12	24	22	18
5 enfants et plus	78	67	78	49	65	72
Ensemble	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs</i>	3792	156	277	280	551	351

¹ Les proportions de femmes migrantes rural-Bamako et rural-autres villes sans enfants âgées de moins de 30 ans à l'enquête et n'ayant pas encore d'enfants (28 % et 17 %) sont significativement différentes (au seuil de confiance de 1 % et de 5 % respectivement) de la proportion de natives rurales sans enfants (12 %).

Source : EDSM-III 2001

Parmi les femmes non célibataires âgées entre 15 et 30 ans à l'enquête, la proportion de femmes sans enfant est seulement de 12 % chez les natives rurales contre près du tiers chez les migrantes rural - Bamako (28%) soit la même proportion que chez les natives de la capitale (26 %) (tableau 3.8). En revanche, chez les femmes âgées de 30 ans ou plus à l'enquête, aucune différence n'est perceptible entre les femmes originaires du milieu rural, indépendamment de leur lieu de résidence actuel. Trois quart de ces femmes ont plus de 5 enfants contre la moitié chez les natives urbaines (tableau 3.6).

Ces premiers résultats peuvent soulever différentes hypothèses : l'absence de différence entre les migrantes et les non-migrantes (originaires du milieu rural) chez les femmes de plus de 30 ans peut être la conséquence d'une migration réalisée plus tardivement au cours du cycle de vie, notamment suite à une séparation ou un veuvage, alors que la vie féconde de ces femmes était déjà bien entamée, selon les normes de fécondité de leur milieu d'origine. Et si leur mobilité s'est réalisée plus tôt, cela signifierait alors que la migration vers le milieu urbain n'a eu aucune conséquence sur leurs comportements de reproduction.

Concernant le groupe des moins de 30 ans, l'effet de la migration sur leur "fécondité actuelle" confirme les résultats précédents quant à un retard de l'entrée en vie maritale et féconde des jeunes migrantes. Néanmoins, cet indicateur ne nous permet pas de savoir dans quel sens la relation joue. La différence entre les migrantes et les non-migrantes de moins de 30 ans est-elle due à une sélectivité de la population, en amont de la migration, à une adaptation des normes de leur lieu de vie actuel ou à une rupture causée par la migration (HERVITZ, 1985) ? Si les données dont nous disposons ici ne nous permettent pas de répondre exhaustivement à ces questions, certains indicateurs que nous allons analyser maintenant nous donnent des premiers éléments d'interprétations.

Une baisse de la fécondité, consécutive à la migration ?

A partir des données dont nous disposons, l'hypothèse la plus simple à vérifier est celle de la baisse de la fécondité consécutive à la migration, en raison de la rupture causée par la mobilité : le changement d'environnement provoquerait momentanément des perturbations dans la vie reproductive et familiale des femmes : séparation des conjoints, diminution des rapports sexuels liée au stress de la migration, difficultés d'insertion socio-économique (GOLDSTEIN et TIRASAWAT, 1977). Dans les études traitant des liens entre la migration et la fécondité, ce facteur est l'un des plus avancés (GOLDSTEIN, 1973 ; POTTER et KOBRIN, 1982 ; TIMAEUS et GRAHAM, 1989 ; BROCKERHOFF et XIUSHI, 1994 ; PICHE *et al.*, 2001).

Nous avons ainsi calculé le nombre moyen d'enfants par femme entre 15 et 45 ans sur deux périodes : les trois années précédant l'enquête et entre trois et six ans avant l'enquête, selon le statut migratoire (tableau 3.7).

La comparaison de cet indicateur entre les migrantes et les non-migrantes du milieu rural entre les deux périodes fait tout d'abord apparaître une différence significative de la fécondité entre les deux groupes : les migrantes rural – urbain ont en moyenne un enfant de

moins que les natives rurales (6,3 contre 7,2) et un enfant de plus que les natives urbaines (6,3 contre 5,4) (tableau 3.7). Entre les deux périodes, l'indice de fécondité des migrantes est relativement stable (6,3 pour la première période et 6,7 pour la seconde période).

Tableau 3.7 Nombre moyen d'enfants par femme (ISF_{15-44 ans}), selon le statut migratoire
Indice calculé sur deux périodes :
entre 0 et 3 ans avant l'enquête et entre 3 et 6 ans avant l'enquête

Statut migratoire	Indice synthétique de fécondité Femmes (15-44 ans)		
	0-3 ans	3-6 ans	Effectifs
Natives rurales	7,2	8,3	7772
Migrantes rural-urbain	6,3	6,7	1050
Migrantes rural - Bamako	6,1	6,7	492
Migrantes rural - Autres Villes	6,6	6,5	558
Natives urbaines	5,4	5,7	2438
Natives Bamako	4,8	4,7	985
Natives Autres Villes	5,8	6,2	1453
Migrantes urbain-rural	6,9	7,3	768
Ensemble	6,7	7,6	12028

Source : EDSM-III 2001

Néanmoins, à l'intérieur du groupe des migrantes, les évolutions diffèrent légèrement. Chez les femmes migrantes résidant dans la capitale au moment de l'enquête, on note une augmentation sensible de leur fécondité entre les deux périodes. Cette tendance pourrait s'interpréter comme une rupture dans les comportements consécutive à la migration¹⁰. Chez les femmes migrantes vivant dans d'autres villes au moment de l'enquête, on observe une grande stabilité de leur indice de fécondité entre les deux périodes (6,6 et 6,5). Pour ces femmes, l'hypothèse de "la rupture" ne semble pas vérifiée. L'analyse des taux de fécondité par âge selon le statut migratoire va nous permettre d'éclaircir ce point.

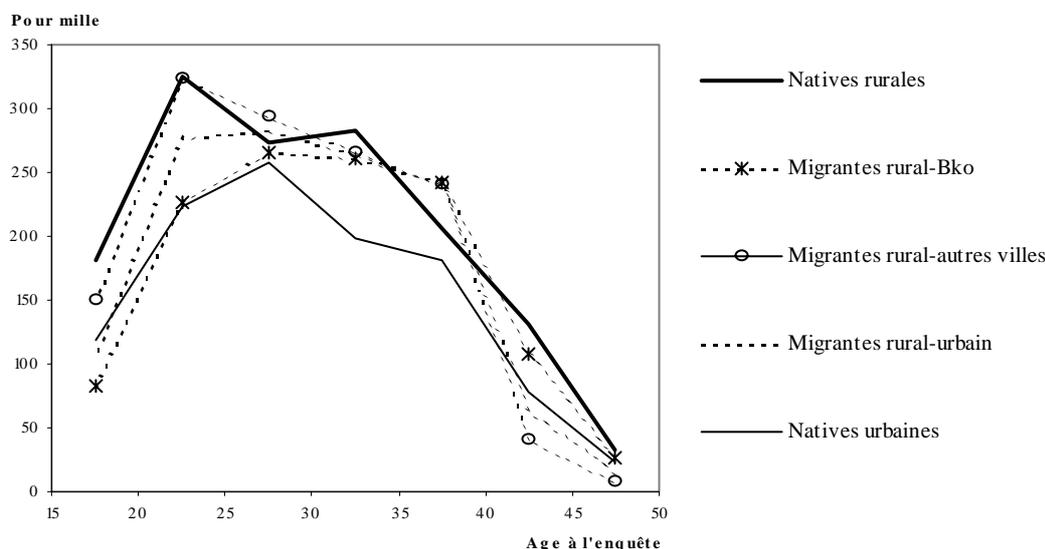
En effet, les structures par âge de la fécondité diffèrent très nettement entre les deux groupes de migrantes rural-urbain (figure 3.9). Entre 15 et 30 ans, celles qui vivent à Bamako ont des taux de fécondité similaires aux natives urbaines tandis que celles qui vivent dans les

¹⁰ Même si nous ne disposons pas de la durée effective du temps passé en milieu urbain, nous savons que ce groupe de migrantes est particulièrement jeune et on peut supposer que la majorité d'entre elles vivent dans la capitale depuis peu de temps.

autres villes ont des niveaux de fécondité semblables à celles des natives rurales. Ensuite, entre 30 et 40 ans, les niveaux de fécondité des femmes migrantes et des non-migrantes rurales ne présentent pas de différence et ont des niveaux comparables à celles qui ne sont jamais parties en milieu urbain. A ces âges, seules les natives urbaines présentent des taux de fécondité nettement plus bas. Enfin, à partir de 40 ans, on observe une diminution de la fécondité chez les femmes migrantes rural-autres villes avec des taux de fécondité similaires à celles des natives urbaines tandis que ce phénomène ne s'observe pas chez les femmes migrantes rural-Bamako (leurs niveaux de fécondité à ces âges sont les mêmes que les natives rurales).

Figure 3.9 Taux de fécondité par âge selon le statut migratoire¹

Taux calculés sur les trois années précédant l'enquête



¹ Les taux de fécondité sont également présentés en annexe 3.C

Source : EDSM-III, 2001

Ces résultats semblent aller dans le sens d'une rupture dans les comportements de reproduction, consécutive à la migration, et qui jouerait à des âges différents dans les deux groupes de migrantes. Le premier groupe des migrantes rural-Bamako se caractérise par une structure par âge très jeune et à ces âges, la migration a tendance à retarder leur entrée en vie maritale et féconde et entraîne alors des niveaux de la fécondité plus bas avant 30 ans. De l'autre côté, les femmes migrantes vers les autres villes sont globalement plus âgées (la moitié des femmes de ce groupe avaient plus de 30 ans à l'enquête) : la diminution de la fécondité à partir de 40 ans pourrait alors être la conséquence de migrations plus tardives, les conduisant à terminer leur vie féconde plus tôt. On remarque d'ailleurs que le nombre moyen d'enfants

par femmes entre 15 et 40 ans de ce groupe est identique à celui des natives rurales (6,4 et 6,3 enfants par femme ; annexe 3.C).

Enfin, en estimant le risque d'avoir un enfant durant les trois années précédant l'enquête selon le statut migratoire, et en contrôlant par des caractéristiques socio-démographiques, les mêmes résultats apparaissent (tableau 3.8).

Tableau 3.8 Risque d'avoir eu un enfant durant les 3 ans et 6 ans précédant l'enquête, selon le statut migratoire, par groupe d'âge à l'enquête

Ensemble des femmes non-célibataires au moment de l'enquête

Variables explicatives	3 ans avant l'enquête ¹		6 ans avant l'enquête ²	
	moins de 30 ans	30 ans et plus	moins de 30 ans	30 ans et plus
Statut migratoire				
natives rurales	référence	référence	référence	référence
natives Bamako	0,533 ***	0,597 ***	0,425 ***	0,934 ^{ns}
natives autres villes	0,614 ***	0,651 ***	0,496 ***	0,860 ^{ns}
migrantes rural-Bamako	0,732 *	0,890 ^{ns}	0,518 **	0,957 ^{ns}
migrantes rural-autres villes	0,701 **	0,703 **	0,662 ^{ns}	0,875 ^{ns}
migrantes urbain-rural	0,986 ^{ns}	1,117 ^{ns}	0,878 ^{ns}	1,238 *
Niveau d'instruction				
sans instruction	référence	référence	référence	référence
primaire	0,952 ^{ns}	1,124 ^{ns}	1,056 ^{ns}	1,138 ^{ns}
secondaire ou plus	0,716 **	0,872 ^{ns}	0,586 ***	1,011 ^{ns}
Parité				
1	1,547 ***	0,166 ***	1,158 ^{ns}	0,261 ***
2-4	2,329 ***	référence	5,354 ***	référence
5 ou plus	référence	2,114 ***	référence	2,548 ***
Religion				
musulmane	référence	référence	référence	référence
chrétienne	1,139 ^{ns}	0,989 ^{ns}	1,473 ^{ns}	0,885 ^{ns}
animiste ou autre	0,925 ^{ns}	1,083 ^{ns}	1,257 ^{ns}	0,980 ^{ns}
Nombre d'observations	4663	5186	3349	5186
Degrés de libertés	11	11	11	11
Likelihood Chi2	201.0283***	206.9983***	343.5424***	376.7124***
¹ ensemble des femmes non célibataires et âgées de 18 ans et plus à l'enquête				
² ensemble des femmes non célibataires et âgées de 21 ans et plus à l'enquête				
La variable dépendante est dichotomique. Il s'agit du risque de conception durant les 3 ans ou 6 ans précédant l'enquête.				
Les résultats sont présentés sous forme de odds ratio. Un odds ratio supérieur à 1 signifie que la modalité est associée à une augmentation du risque de conception.				
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif				

Source : EDSM-III 2001

Chez les femmes non célibataires et âgées de moins de 30 ans à l'enquête, la migration rural-urbain (indépendamment du type de résidence urbaine) diminue significativement le

risque d'avoir un enfant en comparaison aux natives rurales (tableau 3.8)¹¹. Chez les femmes âgées de plus de 30 ans, seule la migration vers les autres villes a un effet négatif (significatif) sur le risque de conception (de même que le fait d'avoir toujours vécu en ville). Si on considère maintenant le risque d'avoir un enfant durant la période de 6 ans avant l'enquête, le modèle reste valable pour les moins de 30 ans : les migrantes rural-Bamako ont quasiment les mêmes risques que les natives urbaines (soit 50 % de risques en moins que les natives rurales). En revanche, chez les femmes âgées de plus de 30 ans à l'enquête, le statut migratoire n'influence pas le risque de conception (tableau 3.8). Si la migration entraîne une modification des comportements de reproduction et notamment un décalage dans le calendrier des naissances, il est intéressant de savoir par quels moyens les femmes migrantes contrôlent leur fécondité : contraception moderne ou traditionnelle, activité sexuelle ralentie.

Pratique de la contraception

Tableau 3.9 Proportion de femmes ayant déjà utilisé une méthode moderne de contraception selon le statut migratoire et le groupe d'âge à l'enquête

Ensemble des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels

Statut migratoire	Age à l'enquête			
	Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	% ayant déjà eu des rapports sexuels	% ayant déjà utilisé une méthode moderne de contraception	% ayant déjà eu des rapports sexuels	% ayant déjà utilisé une méthode moderne de contraception
Natives rurales	89	12	100	16
Migrantes rural-urbain	75	26	100	33
Migrantes rural - Bamako	70	24	100	45
Migrantes rural - Autres Villes	81	28	100	25
Natives urbaines	78	41	100	47
Natives Bamako	74	51	99	63
Natives Autres Villes	82	34	100	39
Migrantes urbain-rural	89	22	100	27
Ensemble	85		100	

Source : EDSM-III 2001

¹¹ Nous n'avons pris en considération que les femmes non célibataires et âgées entre 18 ans et 29 ans à l'enquête pour le premier modèle des « moins de 30 ans » et les femmes non-célibataires âgées entre 21 et 29 ans pour le second modèle des « moins de 30 ans »

Du fait de la forte proportion de très jeunes femmes parmi le groupe des migrantes rural-Bamako (37 % ont entre 15 et 19 ans), la proportion de femmes n'ayant encore jamais eu de rapports sexuels à l'enquête est la plus importante : 30 % des migrantes rural-Bamako âgées de moins de 30 ans n'ont encore jamais eu de rapports sexuels contre 11 % chez les natives rurales (tableau 3.9).

Parmi celles qui ont déjà eu des rapports sexuels, elles sont deux fois plus nombreuses à avoir déjà utilisé une méthode de contraception, en comparaison aux natives rurales (tableau 3.9). Chez les femmes âgées de plus de 30 ans à l'enquête, le même écart s'observe : 33 % des femmes migrantes rural-urbain âgées de plus de 30 ans ont déjà utilisé une méthode de contraception contre 16% des natives rurales.

Si on examine l'utilisation d'une méthode contraceptive moderne au moment de l'enquête, les mêmes tendances s'observent : chez les moins de 30 ans, les femmes migrantes vers la capitale sont celles qui ont l'activité sexuelle la plus réduite (la moitié d'entre elles seulement ont eu des rapports sexuels durant le dernier mois contre près de sept femmes sur dix chez les natives rurales ou même chez les migrantes rural-autres villes).

Tableau 3.10 Proportion de femmes utilisant une méthode moderne de contraception, selon l'activité sexuelle au moment de l'enquête, par statut migratoire et par groupe d'âge
Ensemble des femmes ayant déjà eu des rapports sexuels

Statut migratoire	Age à l'enquête			
	Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	% sexuellement actives	% utilisant une méthode moderne de contraception	% sexuellement actives	% utilisant une méthode moderne de contraception
Natives rurales	67	2	75	3
Migrantes rural-urbain	65	10	70	12
migrantes rural - Bamako	54	7	66	18
migrantes rural - Autres Villes	78	12	72	9
Natives urbaines	62	23	69	21
natives Bamako	63	32	69	25
natives Autres Villes	61	17	69	19
Migrantes urbain-rural	69	5	68	8
Ensemble	56	7	73	7

Source : EDSM-III 2001

Parmi les femmes sexuellement actives au moment de l'enquête, les migrantes utilisent plus fréquemment une méthode de contraception moderne que les natives rurales, mais beaucoup moins que les natives urbaines (tableau 3.10).

Pour les femmes âgées d'au moins 30 ans à l'enquête, la migration ne réduit pas leur activité sexuelle et l'utilisation de moyens de contraception modernes est toujours significativement plus importante que les natives rurales : à Bamako, les migrantes ont même autant de chances de pratiquer une méthode contraceptive moderne que les natives urbaines (tableau 3.11).

Tableau 3.11 Risque d'utilisation actuelle d'une méthode de contraception, selon le statut migratoire, par groupe d'âge à l'enquête

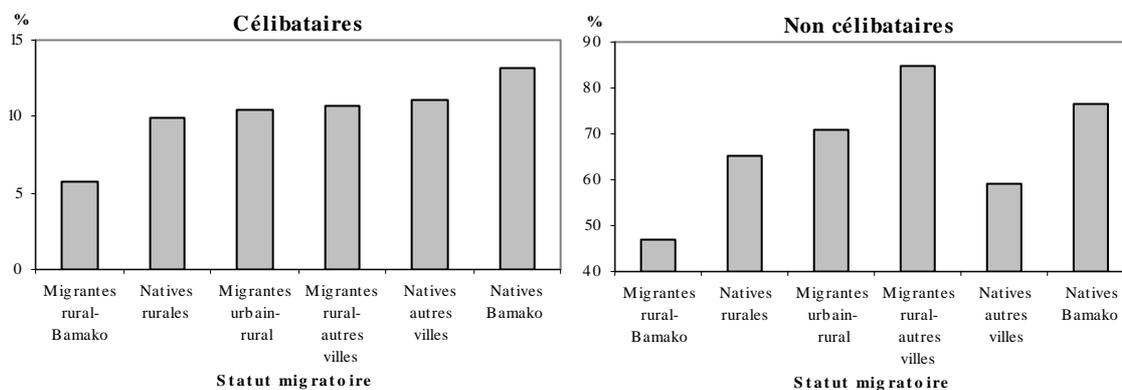
Ensemble des femmes sexuellement actives au moment de l'enquête

Variable indépendante	Moins de 30 ans		30 ans et plus	
	Rapport des risques	P>z	Rapport des risques	P>z
Statut migratoire				
natives rurales	référence		référence	
natives Bamako	7,436	***	4,254	***
natives Villes Secondaires	4,680	***	3,522	***
migrantes rural - Bamako	1,837	*	4,085	***
migrantes rural - Villes Secondaires	2,086	**	2,083	**
migrantes urbain-rural	1,675	**	2,047	***
Niveau d'instruction				
sans instruction	référence		référence	
primaire	1,398	**	1,898	***
secondaire et supérieur	2,016	***	3,266	***
Religion				
animiste ou sans religion	référence		référence	
chrétienne	0,624	ns	2,115	**
musulmane	0,870	ns	1,313	ns
Statut matrimonial				
mariée, vit en couple	référence		référence	
célibataire	1,362	ns		
divorcée, séparée, veuve	1,241	ns	1,165	ns
Nombre d'observations	3665		3861	
Degrés de liberté	11		10	
Likelihood Chi2	290.9879 ***		230.5271 ***	
La variable dépendante est dichotomique. Il s'agit de l'utilisation actuelle d'une méthode moderne de contraception. Les résultats sont présentés sous forme de odds ratio. Un odds ratio supérieur à 1 signifie que la modalité est associée à une augmentation du risque de la pratique actuelle d'une méthode moderne de contraception. Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif Population de référence : femmes sexuellement actives au moment de l'enquête				

Source : EDSM-III 2001

En revanche, la fécondité plus faible des jeunes migrantes s'expliquerait en grande partie par une réduction importante de l'activité sexuelle : soit qu'elles n'aient pas encore eu de rapports sexuels, soit qu'elles n'aient pas de rapports sexuels réguliers. La réduction de l'activité sexuelle des adolescentes migrantes pourrait être le signe d'un maintien du contrôle social sur les jeunes femmes. Or, cela ne semble pas être le cas des jeunes migrantes maliennes. En effet, en comparant l'activité sexuelle des adolescentes selon le statut migratoire et le statut marital, on observe, indépendamment du statut matrimonial, une moindre activité sexuelle chez les jeunes femmes migrantes vers la capitale.

Figure 3.10 Proportion (%) d'adolescentes sexuellement actives au moment de l'enquête selon le statut migratoire et le statut matrimonial
Ensemble des adolescentes âgées entre 15 et 20 ans



Source : EDSM-III 2001

Chez les adolescentes célibataires, les jeunes migrantes originaires du milieu rural et vivant à Bamako se caractérisent par une activité sexuelle significativement réduite par rapport à tous les autres groupes (6 % contre 10 % en moyenne). De même, chez les adolescentes mariées, 47 % seulement des migrantes rural-Bamako ont une activité sexuelle récente contre près de 70 % parmi les natives rurales (figure 3.10). Les femmes non célibataires migrantes, qui vivent dans les villes secondaires, se distinguent, au contraire, par la plus grande proportion de femmes sexuellement actives. Afin de pouvoir expliquer ces différences entre migrantes, il faudrait également étudier le lieu de résidence du conjoint.

Quand les jeunes migrantes sont sexuellement actives, elles ont deux fois plus de chances d'utiliser une méthode moderne de contraception que celles qui n'ont jamais quitté le milieu rural, indépendamment de leur statut marital (tableau 3.11).

L'utilisation plus fréquente des méthodes modernes de contraception parmi les femmes migrantes peut être directement liée au lieu de résidence urbain, qui offre plus de possibilités d'accès au planning familial (BROCKERHOFF, 1995). On peut aussi voir dans cette pratique, encore très marginale en milieu rural, une volonté chez les femmes migrantes de réduire leur descendance. Ce comportement pourrait alors s'interpréter comme une forme de sélectivité des migrants en rapport avec des désirs de fécondité : ainsi les femmes originaires des milieux ruraux mais désirant peu d'enfants (donc, en désaccord avec les normes de leur milieu) partiraient vers les villes tandis que les femmes issues du milieu urbain (où les normes des tailles des familles sont plus réduites) désirant plus d'enfants, partiraient vers le milieu rural (RIBE et SCULTZ, 1980).

Nombre idéal d'enfants

Le tableau 3.12 présente le nombre idéal moyen d'enfants selon le statut migratoire et l'âge. On remarque tout d'abord, qu'indépendamment du statut migratoire, le nombre idéal d'enfants augmente entre les femmes âgées de moins de 30 ans et celles âgées de 30 ans et plus. Cette tendance pourrait être liée à l'évolution croissante de l'idéal de la femme au fur et à mesure qu'elle vieillit mais pourrait être aussi la manifestation d'une modification réelle de l'idéal allant dans le sens d'une réduction de la taille de la famille (TRAORE et BALLO, 2002b).

Tableau 3.12 Nombre idéal moyen d'enfants selon le statut migratoire et l'âge à l'enquête

Ensemble des femmes âgées entre 15 et 50 ans à l'enquête

Statut migratoire	Nombre idéal moyen d'enfants	
	Moins de 30 ans	30 ans et plus
Natives rurales	6,4	7,3
Migrantes rural - urbain	5,3	6,6
Migrantes rural - Bamako	5,2	5,8
Migrantes rural – autres villes	5,5	7,1
Natives urbaines	4,7	5,6
Natives Bamako	4,4	5,1
Natives autres villes	4,9	5,9
Migrantes urbain-rural	5,8	6,7
Ensemble	5,8	6,5

Source : EDSM-III 2001

Les femmes migrantes désirent en moyenne un enfant de moins que les natives rurales et un enfant de plus que les natives urbaines. Les écarts relatifs au nombre idéal d'enfants ainsi observés selon le statut migratoire sont semblables à ceux observés pour les niveaux de fécondité (cf. 3.2.4). Néanmoins, alors que chez les moins de 30 ans, le nombre idéal

d'enfants est identique entre les migrantes vivant à Bamako et les migrantes vivant dans les autres villes, chez les plus de 30 ans, la différence entre les deux groupes soulève des questions.

Chez les femmes migrantes rural-autres villes, la taille idéale augmente de deux enfants entre les plus jeunes et les plus âgées (tableau 3.12). Nous avons vu précédemment que ce groupe de femmes migrantes se caractérisait par une structure de la fécondité semblable à celles des natives rurales jusqu'à 40 ans (cf. 3.2.4). Puis, leurs niveaux de fécondité étaient très proches de ceux des natives urbaines. On avait alors supposé que cette baisse de la fécondité pouvait être consécutive à une migration réalisée plus tardivement, qui écourterait alors la vie féconde de ces femmes. Dans cette optique, leur nombre idéal d'enfants élevé (similaire à celui des natives rurales) corrobore cette hypothèse : la migration, intervenue dans la deuxième moitié de leur vie féconde, a finalement diminué leur fécondité idéale, qui était celle de leur milieu de socialisation d'origine.

Concernant le groupe des femmes migrantes vivant à Bamako au moment de l'enquête, la taille idéale varie très peu entre les deux groupes d'âges (5,2 et 5,8 : tableau 3.12). Il est possible que les femmes accèdent plus facilement à la contraception à Bamako que dans les villes secondaires. La pratique contraceptive des migrantes rural-Bamako est d'ailleurs plus importante que celle des migrantes rural-autres villes (18% contre 9 %) parmi les femmes âgées de plus de 30 ans à l'enquête (tableau 3.10). En outre, les comportements les plus novateurs se dessinent dans la capitale et il est possible que les migrantes vivant à Bamako se sentent plus autorisées à déclarer un nombre idéal d'enfants plus limité que celles qui vivent dans les villes secondaires, où le modèle de la famille nombreuse est encore largement dominant.

* *
 *
 *

Conclusion

En dépit des limites des données utilisées, nos analyses ont révélé l'existence d'une relation entre la migration féminine urbaine et les comportements de reproduction. Dans un pays comme le Mali, où l'on observe une amorce de baisse de la fécondité en milieu urbain, la forte mobilité des femmes du milieu rural vers les villes, pourrait être un des éléments de diffusion de nouveaux comportements reproductifs.

Les liens entre la migration et la baisse de la fécondité sont néanmoins complexes car différents facteurs interagissent. D'après nos analyses, deux principaux constats peuvent être faits. En premier lieu, le différentiel observé à un niveau général à l'intérieur du milieu urbain, entre la capitale et les villes secondaires, a été confirmé par nos résultats relatifs aux deux sous-populations de migrantes. La capitale, où émergent de nouveaux comportements et où existent des modèles alternatifs au modèle traditionnel de la famille nombreuse, apparaît comme un lieu plus porteur en termes de diffusion de nouvelles pratiques et de dépassement des valeurs et normes intériorisées par les femmes originaires du milieu rural.

En second lieu, l'effet de la migration urbaine sur les comportements de reproduction ne joue pas de la même façon selon l'âge. Ces différences entre les femmes de moins de 30 ans et celles âgées de 30 ans et plus à l'enquête peuvent être le signe de l'évolution de la mobilité féminine : comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les jeunes femmes d'aujourd'hui ne migrent pas pour les mêmes motifs que leurs aînées. La migration a un impact d'autant plus important qu'elle intervient tôt dans le cycle de vie. Ces différences entre les groupes d'âges suggèrent également une évolution des attitudes et des pratiques en matière de reproduction entre les générations¹².

La question des interactions entre les migrations et les changements socio-démographiques sera maintenant abordée dans le contexte particulier d'une population rurale du Mali où de nouvelles formes de mobilité féminine sont apparues au moment de l'entrée dans la vie adulte et pourraient être porteuses de changements.

¹² Il pourrait être intéressant de prolonger les analyses, en traitant, notamment, de l'évolution des rapports de couples avec la migration, à partir du fichier couple de l'EDS.

CHAPITRE 4. POPULATION ET DONNEES

Les deux précédents chapitres nous ont permis de mettre en évidence l'essor de la mobilité féminine vers les villes et de ses relations avec les comportements de reproduction des femmes. Nous allons maintenant étudier ces questions dans une population rurale située au sud-est du Mali, dans l'aire ethnique des Bwa (boo au singulier), dont les principales caractéristiques socio-démographiques seront présentées dans la première partie de ce chapitre.

Depuis 1987, une série d'enquêtes quantitatives et qualitatives y ont été menées, initiées par Véronique Hertrich, actualisées tous les 4-5 ans. J'ai été associée au travail de terrain depuis 2000 et j'ai pu également développer quelques enquêtes supplémentaires qui s'inscrivaient directement dans mon projet de recherche (encadré 4.1). L'ensemble du système de collecte sera présenté dans la deuxième partie de ce chapitre.

Encadré 4.1 Les différentes missions réalisées en pays boo depuis le début de ma thèse

Février - avril 2000 :

participation à l'actualisation 2000 de l'enquête biographique à Kwara : passation de questionnaires et vie au village (2 mois)

Décembre 2000 - mars 2001 :

fin de l'actualisation 2000 de l'enquête biographique, réalisation d'entretiens de groupe dans les villages de Kwara et Sirao, poursuite de l'enquête « Migrations des jeunes filles » au village et à Bamako avec de jeunes migrantes originaires des deux villages. (2 mois et demi)

Janvier 2002 :

réalisation d'entretiens semi-directifs (récits de vie) auprès d'hommes et de femmes de différents âges. (1 mois)

Janvier 2003 :

participation au séminaire « *Questions de population au Mali : des enjeux internationaux aux perspectives locales* » qui a eu lieu à Bamako (Université et Centre Culturel Français) ainsi qu'à San, ville la plus proche des villages étudiés. Diffusion des résultats de la recherche chez les Bwa du Mali auprès de la population sous forme d'un diaporama réalisé en collaboration avec Véronique Hertrich. Projections dans l'ensemble des villages et hameaux de la zone (1 mois)

Janvier 2004 et mars 2004 :

encadrement et formation sur le terrain d'étudiantes françaises et maliennes dans le cadre de la 3^{ème} actualisation des enquêtes renouvelée et biographique (2 mois)

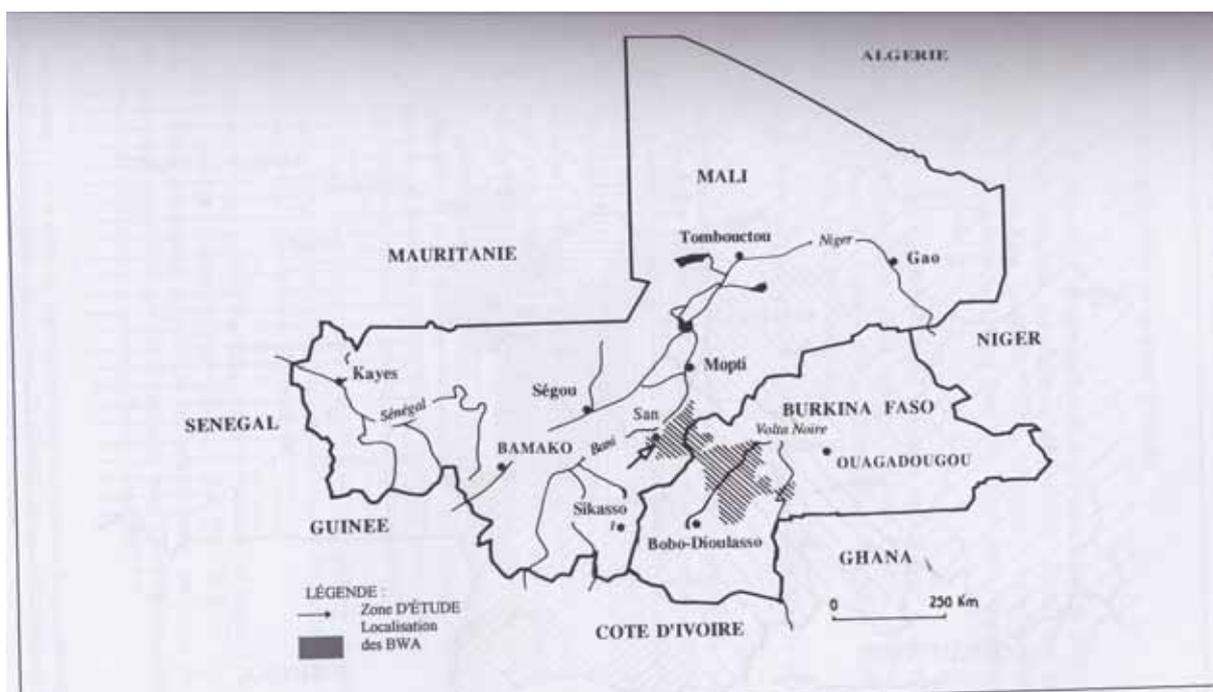
4.1 LA POPULATION ETUDIEE

4.1.1 Situation géographique, économie et caractéristiques démographiques

Situation géographique

La zone d'étude se situe au Mali, dans l'aire ethnique boo (bwa au pluriel) qui s'étend en diagonale du sud-ouest du Burkina-Faso au sud-est du Mali (carte 4.1). Les Bwa ou Bobo-Oulé (appellation d'origine dioula donnée par l'administration française coloniale établie à Bobo-Dioulasso, bobo rouges) se distinguent de leurs voisins, les Bobo-Fing (bobo noirs), notamment sur le plan linguistique¹ et ethnologique² (CAPRON, 1973, 1988).

Carte 4.1 Localisation de la zone d'étude



L'origine du peuplement des bwa reste inconnue mais semble ancienne et stable : d'après une tradition soninké, dès le X^{ème} siècle, les Bwa occupaient l'extrémité la plus septentrionale de leur territoire actuel. L'origine du peuplement de la partie sud du territoire actuel serait une migration mandé qui se serait produite vers la fin du XIV^{ème} siècle, début du XV^{ème} siècle (Capron, 1973, 1988). Les Bwa sont entourés au nord, par les Peuls et les

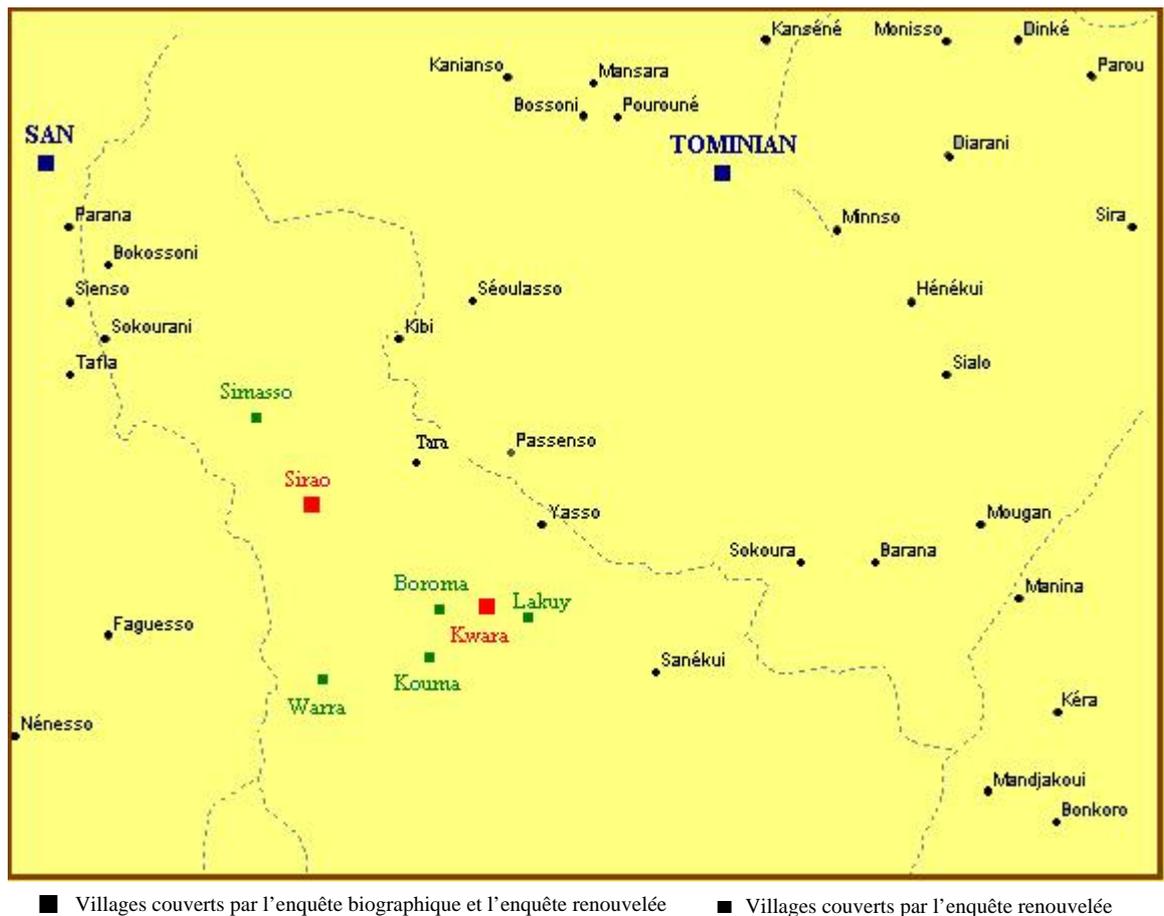
¹ La langue des Bwa appartient au groupe voltaïque, celle des Bobo au groupe mandé.

² Les institutions des Bobos se caractérisent par une plus grande orthodoxie et rigidité que celles des Bwa.

Bambaras, à l'ouest, par les Minyanka et les Bobo, au sud par les Lobi et à l'est, par les Peuls, les Markas et les Gourounsi.

Les sept villages qui font partie de la zone d'étude (Boroma, Kouma, Kwara, Lakuy, Simasso, Sirao et Warra) présentent des caractéristiques géographiques, socio-économiques et culturelles communes mais ne définissent en aucun cas un milieu fermé (HERTRICH, 1996). Les sept villages sont proches géographiquement et forme une zone continue localisée en bordure du Banifing, marigot qui marque la frontière entre le pays des Bwa et celui des Minyanka (Carte 4.2). Depuis la politique de décentralisation, à la fin des années quatre-vingt-dix, les villages appartiennent à la commune de Yaso et à la préfecture de Tominian. Les villages se situent à environ 30 km des villes les plus proches (San et Tominian), accessibles par des chemins de terre. Depuis 2000, une piste a été construite, qui relie San et Yaso, commune se situant à proximité de nombreux villages de la zone.

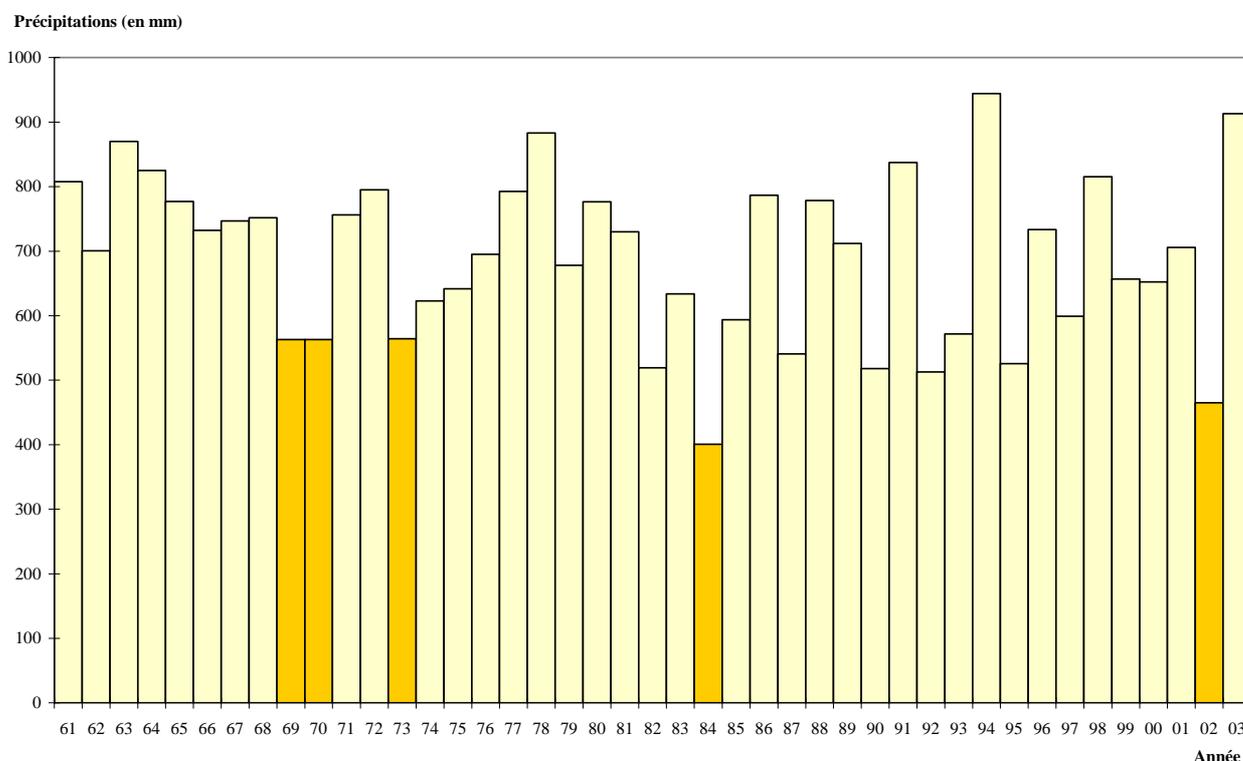
Carte 4.2 Localisation des sept villages étudiés



Le pays boo appartient à la zone de climat tropical humide, avec une seule saison des pluies et des températures généralement élevés de l'ordre de 30 C. Les pluies sont concentrées sur trois mois de l'année, de juillet à septembre mais présentent de grandes irrégularités en quantité et en répartition, d'une année sur l'autre. Une première approximation de l'irrégularité des pluies peut se voir à partir des niveaux de précipitations annuels, relevés à la station météorologique de San. Sur une période de 40 ans (1961-2003), les niveaux varient entre 400 mm et 900 mm par an (figure 4.1).

Figure 4.1 Précipitations annuelles par période décennale

Période 1961-2003



Source : relevé de la station météorologique de San

Quatre périodes sont particulièrement marquées par les mauvaises pluies (non seulement en quantité mais en répartition sur l'année) : les années 1969-70, l'année 1973 qui reste sans doute la période la plus difficile, l'année 1984 et plus récemment, l'année 2002. La tendance sur les 40 dernières années atteste d'une diminution de la pluviométrie dans les années soixante-dix et quatre-vingt avec une légère remontée dans la dernières décennie (tableau 4.1).

Tableau 4.1. Précipitations annuelles moyennes par période décennale

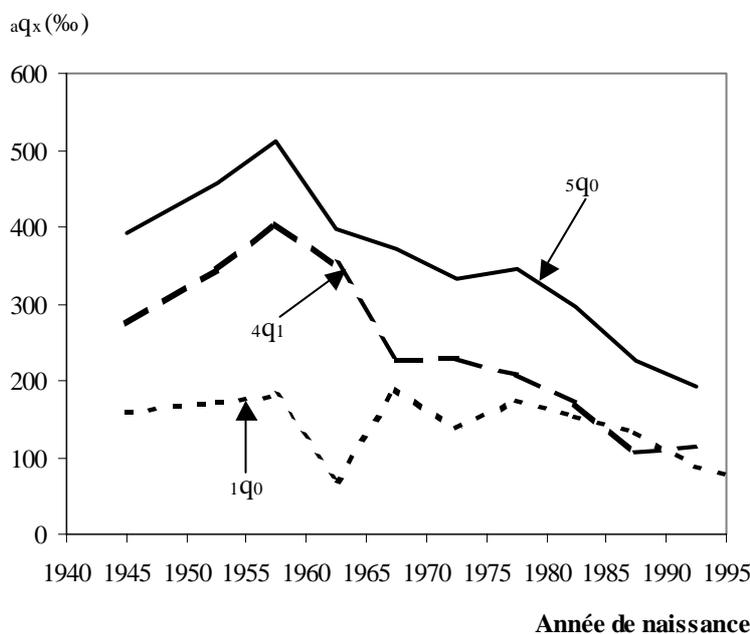
Période	Moyenne des précipitations annuelles (en mm)
1960-69	760 mm
1970-79	699 mm
1980-89	642 mm
1990-99	671 mm

Source : relevé de la station météorologique de San

Principales caractéristiques démographiques³

La population boou du Mali, à l'image de la population rurale malienne, a débuté sa première phase de transition démographique (baisse de la mortalité) tandis que la fécondité reste à des niveaux élevés. Il s'en suit une augmentation de la population, partiellement corrigée par l'émigration.

Depuis 50 ans, on constate une diminution importante de la mortalité dans l'enfance. Alors qu'un enfant sur deux décédait avant 5 ans dans les années cinquante, aujourd'hui, le risque est d'un enfant sur cinq (figure 4.2).

Figure 4.2 Quotients de mortalité infantile, juvénile et infanto-juvénile depuis 50 ans

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

³ Les tendances de la mortalité et de la fécondité ont été calculées à partir des naissances vivantes des individus (hommes et femmes) résidant à l'un au moins des passages de l'enquête biographique, en utilisant les données actualisées de 2000.

C'est particulièrement dans sa composante juvénile (entre 1 et 5 ans) que la diminution de la mortalité est importante : entre les générations 1950-54 et les générations 1990-94, le risque de décéder entre un et quatre ans est passé de 321 ‰ à 128 ‰, soit une baisse de 50 % (annexe 4.A). Cette baisse importante de la mortalité juvénile s'explique par une amélioration du contexte sanitaire (campagnes de vaccination dans les villages, relative proximité de deux dispensaires) qui porte d'abord sur les causes exogènes de la mortalité (qui concerne la mortalité juvénile). Le poids de la mortalité juvénile dans la mortalité avant 5 ans a donc diminué, phénomène qui s'observe dans d'autres sociétés sahéliennes (DESGREES DU LOU et PISON, 1995 ; HILL, 1996). Et aujourd'hui, le niveau de la mortalité chez les Bwa est similaire à celui observé en milieu rural au Mali, autour de 250‰, avec des niveaux proches entre la mortalité infantile et juvénile (TRAORE, 2003).

En revanche, la fécondité n'a pas connu la même évolution, à l'instar des autres régions rurales du Mali. En effet, la fécondité des femmes se situe autour de 8 enfants par femmes et de 10 enfants par hommes, situant la population boo au-dessus de la moyenne du milieu rural malien (7,3 enfants par femme en milieu rural d'après l'EDS 2001). Ainsi, la structure par âge de la fécondité, depuis 25 ans, présente un régime de fécondité traditionnelle (annexe 4.B). Les femmes débutent tôt leur vie féconde et connaissent entre 25 et 40 ans des taux de fécondité élevés, de l'ordre de 30 %. Les hommes, du fait de la polygamie⁴, ont des taux de fécondité plus élevés (allant jusqu'à 45 %), particulièrement concentrés entre 25 et 40 ans, et se poursuivant jusqu'à 65 ans.

Tableau 4.2. Indices synthétiques de fécondité (nombre moyen d'enfants par individu), par période quinquennale et par sexe

Période quinquennale	Hommes	Femmes
1969-73	9,4	8,0
1974-78	9,4	8,8
1979-83	11,2	9,2
1984-88	11,0	8,6
1989-93	9,9	7,8
1994-98	9,5	7,8

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

La baisse de la mortalité infantile, qui n'a pas encore été suivie d'une diminution de la fécondité, a entraîné, une augmentation de la population, partiellement corrigée par l'émigration. En l'espace d'une vingtaine d'années (1976-1999), la population des sept

⁴ En 1999, 18 % des hommes étaient polygames et 35 % des femmes vivaient en union polygame.

villages étudiés a connu une augmentation de 70 %, passant de 2 078 individus à 3 513 individus (elle aurait été quasiment de 100 % en l'absence de migrations).

Tableau 4.3. Accroissement de la population et correction apportée par les migrations

Période 1976-1999

Taux d'accroissement naturel	2,9 %
Taux d'accroissement migratoire	- 0,5 %
Taux d'accroissement total	2,4 %
Temps de doublement de la population en l'absence de migrations	24 ans
Temps de doublement de la population	29 ans

Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

Ainsi, la période enregistre un taux d'accroissement naturel proche de 3 % par an (2,9 %, tableau 5.2), corrigée par l'émigration : on note un taux d'accroissement migratoire de - 0,5 % pour la période 1976-99. Néanmoins, en dépit de la ponction opérée par l'émigration, le temps de doublement de la population reste autour de 30 ans.

La scolarisation

L'évolution de la scolarisation a connu un tournant au début des années quatre vingt-dix. Avant cette date, l'offre scolaire était très réduite : la principale école primaire était à Yaso⁵, village se situant entre 3 et 10 km des deux villages étudiés. Dans ce contexte, les garçons, quasi-exclusivement, étaient envoyés à l'école : parmi les individus nés entre 1950 et 1979, 26 % des garçons ont fréquenté l'école contre 5 % seulement parmi les filles (tableau 4.4). A partir des années quatre-vingt-dix, dans le programme de décentralisation (suite à la chute du régime de Moussa Traoré en 1991), des écoles de base, prises en charge par les villageois ont été créées.

Tableau 4.4. Évolution de la scolarisation, par générations et par sexe

	Génération	
	1950-79	1980-94
Proportion d'individus ayant été à l'école		
Hommes	26	31
Femmes	5	12
Proportion d'individus ayant fini leur primaire parmi ceux ayant fréquenté l'école		
Hommes	4	14
Femmes	9	9
Proportion d'individus ayant fini leur secondaire parmi ceux ayant fréquenté l'école		
Hommes	26	25
Femmes	4	11

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

⁵ Créée en 1962, dans le cadre de la révision du système éducatif malien, suite à la décolonisation.

Ainsi, dans l'un des deux villages couverts par l'enquête biographique (Kwara), une école a été construite, qui permet aux enfants du village de suivre le premier cycle de l'enseignement fondamental (l'équivalent de l'enseignement primaire). Le second cycle, sanctionné par le Diplôme d'Études Fondamentales (DEF, équivalent du brevet) est dispensé à Yaso. Dans l'autre village (Sirao), des projets d'école successifs ont vu le jour sans qu'aucun d'entre eux ne réussisse à perdurer.

La politique d'écoles communautaires, a principalement permis le développement, encore timide, de la scolarisation des filles. Le niveau de scolarisation chez les Bwa et particulièrement celui des filles reste cependant encore très faible et bien en-dessous de la moyenne nationale : d'après la dernière enquête démographique et de santé de 2001, le taux de fréquentation scolaire était de 36 % chez les garçons et de 25 % chez les filles (COULIBALY, BA et MAÏGA, 2002). Cette discrimination scolaire à l'égard des petites filles est révélateur des rapports de genre qui prévalent dans cette société. L'utilité pour une fille d'aller à l'école est, pour la majorité des gens, encore loin d'être une évidence.

Économie

L'agriculture est la principale activité des Bwa, largement orientée vers l'autosubsistance et les Bwa ont peu investi dans le commerce et dans les cultures de rente. L'activité agricole est essentiellement consacrée à la culture du mil qui constitue la base de l'alimentation des Bwa. Le fonio, le maïs et le sésame sont également cultivés et sont, avec le mil, les principales composantes de l'économie vivrière. L'arachide est la seule culture commerciale, dont les bénéfices servent au paiement de l'impôt, mais elle représente une part réduite des terres cultivées. La charrue, introduite au cours des années soixante, s'est véritablement diffusée à partir du milieu des années soixante-dix et la plupart des familles disposent aujourd'hui d'une charrue (HERTRICH, 1996).

D'autres activités, répondant plus à des fins sociales sont également pratiquées par les villageois, comme l'élevage, la chasse et la pêche, la cueillette, l'artisanat, la confection de boissons fermentées.

L'élevage est pratiqué à petite échelle, par les familles ou les individus eux-mêmes, hommes ou femmes. Avec le développement de la charrue, les familles disposant de bœufs deviennent plus nombreuses et quelques familles ont pu se constituer un troupeau. De même, la chasse et la pêche fournissent, occasionnellement, un complément alimentaire familial.

Pratiquées collectivement, elles relèvent plus d'exigences sociales et participent de la vie communautaire. L'artisanat est surtout pratiqué par deux groupes socioprofessionnels endogames : les forgerons qui travaillent le fer, le bois et la terre et les griots, dont la principale activité est le tissage. Les griots sont également des musiciens professionnels qui sont appelés lors des jours de boisson ou à l'occasion de fêtes (HERTRICH, 1996).

Enfin, trait distinctif dans un pays islamisé à plus de 90 %, les Bwa sont restés hermétiques à l'Islam mais se sont ouverts au christianisme, auquel adhère environ la moitié de la population enquêtée.

4.1.2 L'organisation sociale

L'organisation sociale se structure autour de trois unités principales : le village, le patrilignage et l'unité domestique.

Le village

L'un des traits dominants du système social des Bwa est la place privilégiée qu'y occupe, aux côtés des institutions familiales, le village (CAPRON, 1973, 1988). La valorisation de la sociabilité villageoise se traduit à différents niveaux.

L'organisation socio-politique du village, de type pluri-lignagère, dont l'autorité est dévolue au lignage fondateur, laisse néanmoins un partage des droits et prérogatives entre les familles sur les questions de droit foncier et de distribution des responsabilités religieuses. Cette structure met en avant l'intégration communautaire mais les hiérarchies entre les différents lignages restent très prégnantes (HERTRICH, 1996).

À la différence des modèles d'organisation spatiale adoptés par d'autres populations d'Afrique de l'Ouest, chez les Bwa, les unités familiales ne s'inscrivent pas dans un espace résidentiel délimité, comme les concessions. Au contraire, les membres d'un groupe domestique se répartissent généralement dans différentes cases, éloignées les unes des autres et fondues dans la masse villageoise. Ces cases, petites pour la plupart, s'ouvrent sur la rue et c'est au sein de l'espace public que prennent place l'essentiel des activités quotidiennes. Traditionnellement, l'organisation spatiale était concentrée autour du noyau villageois. Toutefois, ce phénomène tend à s'estomper avec l'installation de jeunes couples en périphérie des villages, qui ont adopté le modèle de la concession, avec l'encadrement de leur habitation

par des murets. Néanmoins, l'éclatement résidentiel fait que le groupe domestique n'est pas repérable sur le terrain.

Enfin, la vie communautaire, entretenue par les échanges impersonnels et les relations de voisinage omniprésentes, est également valorisée par de nombreuses manifestations festives. Les cérémonies rituelles traditionnelles ou chrétiennes, les cérémonies familiales (mariage, funérailles), les parties de travail réalisées par un groupe de jeunes (notamment dans le cadre des prestations matrimoniales), sont autant d'occasions festives auxquelles s'associent les villageois. De plus, dans chaque village, une journée hebdomadaire est réservée à la consommations de boisson (bière de mil, « chap' ») ; durant cette journée, toutes les activités quotidiennes sont suspendues au profit de réjouissances collectives. Cette sociabilité villageoise, très importante, marque l'attachement des individus à leur village et en même temps assure un encadrement communautaire permanent. Enfin, les manifestations festives entravent d'une certaine manière un processus d'accumulation et renforcent l'homogénéisation socio-économique du groupe (HERTRICH, 1996).

A côté du village, la famille représente le lieu essentiel de la structuration de la société boo. L'organisation familiale s'appuie sur une unité socio-politique, le patrilignage, et une unité économique, le groupe domestique (appelée « zû »)

Le patrilignage

Le lignage est fondé sur une règle de filiation patrilinéaire et constitue le principal référent socio-politique de l'organisation sociale. Le lignage est sous la responsabilité de son doyen, l'aîné des hommes appartenant à la génération la plus ancienne. Il est à la fois le représentant du groupe, le garant de son unité et de sa reproduction. Le patrilignage est l'unité de référence dans les rapports politiques, sociaux et matrimoniaux avec les autres groupes. Les droits fonciers, de même que les prérogatives politiques et rituelles villageoises y sont attachés. Le lignage fonctionne aussi comme unité de culte (le culte des ancêtres). Enfin, c'est à l'échelle du lignage que s'organisent traditionnellement les alliances matrimoniales : il est une unité exogame et l'interlocuteur obligé pour la gestion des procédures matrimoniales impliquant la recherche d'une épouse ou l'attribution d'une fille à un autre lignage (Hertrich, 1996).

Le groupe domestique

Le lignage, selon sa taille, compte un nombre variables de groupes domestiques, qui sont des unités de production agricole et de consommation⁶. Plus de la moitié de la population vit dans une configuration familiale polynucléaire et appartient à une unité domestique comptant dix membres au moins (HERTRICH, 2001).

L'unité économique familiale (*zû*) est dirigée par son *zûso*. Elle est tout d'abord une unité de production : l'ensemble des membres du groupe réalisent la mise en culture des champs collectifs, qui fournit, pour l'essentiel, les moyens de subsistance du groupe. Les hommes de la *zû* peuvent également, disposer, en plus, d'un champ individuel, dont le bénéfice leur revient personnellement. C'est notamment le cas des jeunes hommes qui disposent d'un champ personnel d'arachide.

Les récoltes issues du travail communautaire sont stockées dans des greniers collectifs. Le *zûso* en est le responsable et le seul habilité à décider de leur utilisation. Il a pour charge de gérer les ressources de telle sorte que les besoins alimentaires du groupe soient couverts jusqu'aux prochaines récoltes.

C'est également autour du *zûso*, que les membre du groupe se réunissent pour les repas. Seules les personnes âgées, ayant des difficultés à se déplacer, connaissent une exception à cette règle et on leur amène chez elles, un plat personnel (HERTRICH, 1996).

Les relations d'autorité qui prévalent au sein du lignage et du groupe domestique, sont établies en fonction d'un triple de critère de sexe, de génération et d'âge qui confèrent aux femmes un « double statut d'infériorité ».

4.1.3 La place des femmes chez les Bwa

Les différentes sphères de vie, au niveau de la communauté villageoise, de la famille, sont fortement différenciées entre les sexes même si des changements semblent apparaître.

Au sein de la communauté villageoise, les femmes ne participent à aucune instance décisionnelle puisque toutes les prérogatives politiques, sociales et religieuses sont aux mains des chefs masculins des lignages. Néanmoins, la participation des femmes à certaines

⁶ Dans les structures anciennes, le lignage aurait été aussi l'unité d'exploitation agricole. Selon Capron (1988), les grandes unités économiques lignagères (entre 40 et 60 personnes) auraient progressivement disparu avec la colonisation. Aujourd'hui, ces structures anciennes n'existent plus.

réunions villageoises atteste d'une évolution. Les femmes ne sont pas appelées à toutes les réunions, notamment celles qui concernent l'impôt ou des projets de construction. En revanche, les femmes participent aux projets récents de jardins collectifs ou de micro-crédits. Elles s'organisent également entre elles, et forment des associations. Chaque village compte une « responsable des femmes » qui pourra être consultée pour des questions relatives à la gestion villageoise. Au sein de la grande famille, les femmes sont également exclues des grands conseils car « *la femme n'a pas de parole dans la famille* ». Cependant, au sein du couple, l'homme demande souvent l'avis de sa femme.

Du fait de la forte sociabilité villageoise, hommes et femmes se côtoient et se rencontrent dans les espaces publics, lors des fêtes et dans les « cabarets » : les maisons où les femmes ont préparé de la bière de mil, deviennent, le temps de la journée de boisson, des cabarets où les hommes mais également les femmes viennent boire et discuter. Cependant, dans les activités quotidiennes, les sphères de vie restent fortement différenciées entre les sexes. Les journées des femmes sont essentiellement dévolues aux tâches domestiques : préparation des plats, puisage de l'eau, ramassage du bois en brousse, lessive ... et pendant l'hivernage, quand les hommes restent la journée dans les champs, elles vont leur apporter les plats en brousse.

Pour les hommes, les rythmes d'activité sont différents entre les deux saisons : pendant l'hivernage, tout leur temps est consacré aux travaux dans les champs : le travail agricole est une activité essentiellement masculine et les femmes participent aux semailles et aux récoltes mais ne participent pas à la préparation des champs et à leur désherbage. Pendant la saison sèche, les hommes sont beaucoup moins occupés : ils en profitent alors pour consolider les maisons ou greniers, faire de petites activités artisanales, et discuter entre amis, autour d'un « petit thé ».

Les membres d'un même groupe domestique se réunissent pour les repas autour de leur responsable mais hommes et femmes mangent, dans la plupart des familles, séparément. Si le zûso est traditionnellement chargé de prendre en charge les dépenses de son groupe (impôt, habits, petites dépenses), dans les faits, dès qu'un individu dispose de ressources personnelles, c'est lui qui prend en charge ces dépenses. La plupart des femmes exercent une activité commerciale leur permettant de payer les condiments pour les plats, leurs habits et éventuellement ceux de leurs enfants et souvent même de participer aux dépenses familiales (impôt, école).

Dans une enquête réalisée dans deux villages en 2000 auprès de femmes nées entre 1970 et 1985, sur 92 femmes, 84 avaient participé aux travaux des champs durant l'hivernage précédant l'enquête : et parmi ces 84 femmes, 33 avaient été rémunérées sous forme de mil et d'arachide. D'autre part, sur les 92 femmes, 68 exerçaient une activité au moment de l'enquête : la plupart fabriquent de la bière de mil (chap'), d'autres font du beurre de karité ou vendent des cacahuètes tandis que d'autres vendent des galettes de mil. Parmi les 68 femmes exerçant une activité, 21 ont déclaré utilisé l'argent gagné pour leurs petits besoins et ceux de leurs enfants, 13 pour payer les condiments, 13 pour les besoins du ménage. Les autres ont déclaré utiliser l'argent pour poursuivre leur petit commerce, ou épargner avec l'objectif d'acheter un animal (chèvre, cochon). Plus de la moitié des femmes déclaraient décider elle-même de l'usage de leur argent et un tiers, en accord avec leur mari.

4.2 LES DONNEES QUANTITATIVES

Le système de collecte mis en place chez les Bwa du Mali, a été initié en 1987/89 par Véronique HERTRICH puis actualisé tous les 4-5 ans⁷. Il a été élaboré pour saisir l'évolution de la dynamique démographique et identifier les changements sociaux et familiaux préalables à la transition de la fécondité en milieu rural. Il s'articule autour de deux principales opérations : une enquête renouvelée réalisée exhaustivement sur les 8 villages (3513 résidents en 1999) et une enquête biographique qui approfondit l'observation sur deux d'entre eux (Sirao et Kwara, 1482 résidents en 1999). Dans la phase initiale, un recueil d'informations sur les unités collectives – le village, le lignage, le groupe domestique ainsi qu'un recueil généalogique avaient été réalisés. Dans le cadre de cette thèse, j'utiliserai principalement l'enquête biographique et plus succinctement l'enquête renouvelée.

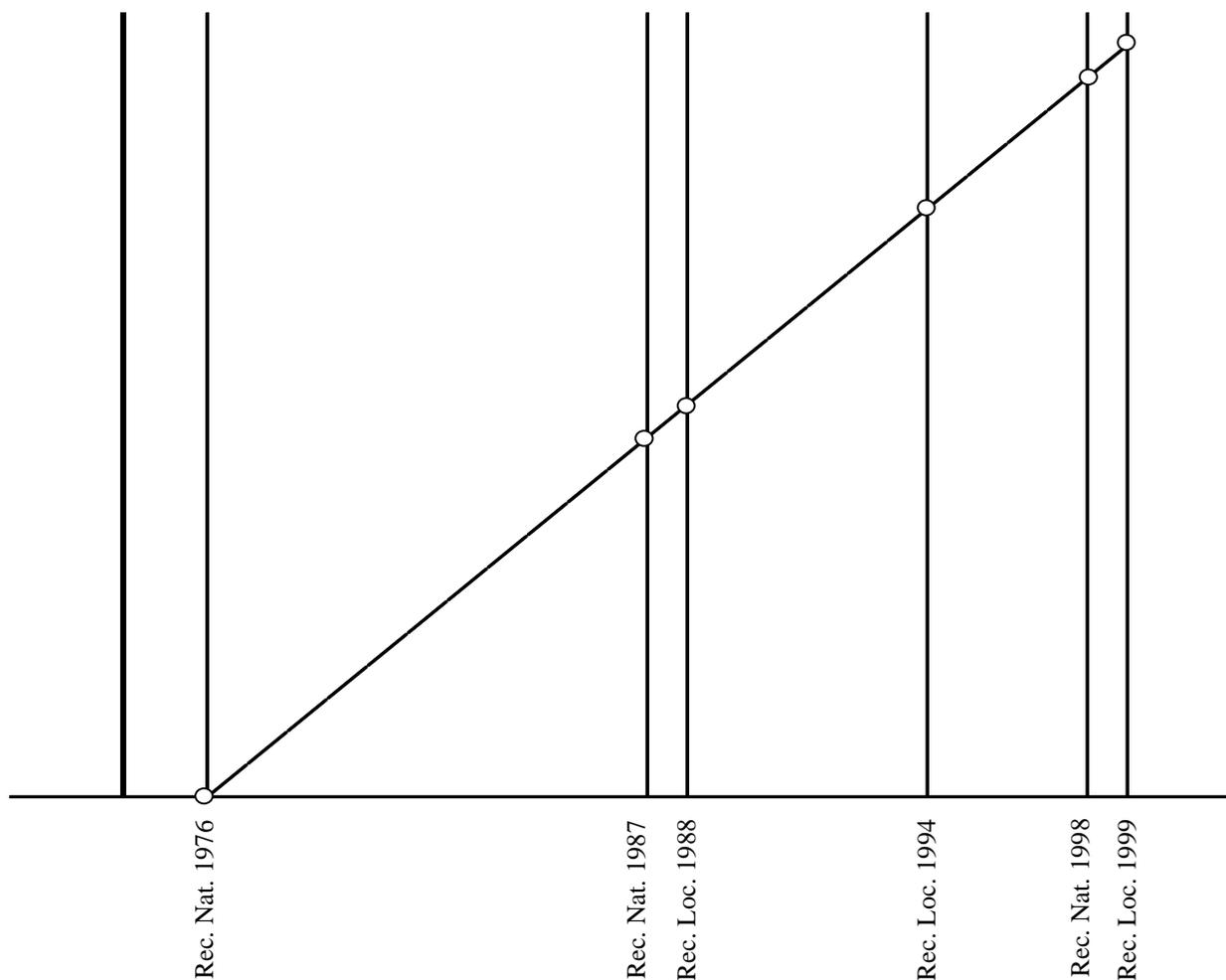
4.2.1 L'enquête renouvelée

Principes

Le terme "enquête renouvelée" a été introduit par les démographes de l'ORSTOM dans les années soixante-dix pour désigner une enquête qui s'appuie sur la liste nominative d'une opération de collecte antérieure afin d'étudier l'évolution d'une population (QUESNEL et VAUGELADE, 1974). Le principe d'une enquête renouvelée est de confronter les données nominatives issues de plusieurs opérations indépendantes de telle sorte que l'état et la situation de résidence de tout individu saisi (par l'une au moins des opérations) soient connus au moment de chacune des observations (figure 4.3). Chez les Bwa, l'enquête initiale, réalisée en 1988 a consisté à mettre en relation les données nominatives des recensements nationaux de décembre 1976 et d'avril 1987 avec celles d'un recensement local effectué en 1988 (mars-avril) dans 7 villages. Depuis, trois opérations de mises à jour ont été réalisées et ont permis d'intégrer quatre nouveaux points dans l'observation : celui du recensement national d'avril 1998 et ceux des recensements locaux réalisés en avril 1994, en avril 1999 et le dernier en janvier-mars 2004. Dans le cadre de notre thèse, nous n'utiliserons que les données jusqu'en 1999, puisque celles de l'actualisation de 2004 n'étaient encore exploitables (figure 4.3).

Figure 4.3 Le suivi des individus au fil des recensements

⁷ 1^{ère} actualisation en 1994/95, 2^{ème} actualisation en 1999/200 et 3^{ème} actualisation en 2004



Réalisation pratique

La réalisation de chaque actualisation s'effectue selon trois grandes étapes. Pour décrire ces étapes, je prendrai l'exemple de la dernière actualisation que j'ai moi-même réalisé en janvier et mars 2004 dans 5 villages de la zone⁸ (Boroma, Kouma, Lakuy, Simasso, Warra).

Le recensement local :

La première étape a consisté à faire le recensement local⁹ qui est à chaque passage, réalisé par une petite équipe d'enquêteurs, recrutés dans les villages de la zone. Accompagnés d'une personne du village, les enquêteurs passent dans toutes les cases (qui sont alors numérotées) et relèvent les noms (diamous), prénoms, sexe, situation de résidence, situation matrimoniale et identité du responsable économiques (zusô) de tous les individus qui ont

⁸ Pour les deux villages soumis également à l'enquête biographique, Sirao et Kwara, l'actualisation de l'enquête renouvelée se fait en même temps que l'enquête biographique.

⁹ Les recensements locaux des 7 villages ont été réalisés en janvier 2004

dormi dans la maison, la nuit précédente¹⁰. Le critère de résidence est celui d'une durée (ou absence) totale de 3 mois, qui permet de distinguer trois situations de résidence : les individus résidents au village depuis plus de 3 mois sont des résidents présents : les individus résidant habituellement au village, absents pour moins de 3 mois sont des résidents absents ; les individus ne résidant pas habituellement au village et qui sont venus y passer moins de trois mois sont des visiteurs ; enfin les individus résidant habituellement au village, absents pour moins de 3 mois ainsi que ceux ne résidant pas au village et absents pour plus de 3 mois sont des émigrés. Seuls les résidents présents, absents et les visiteurs sont recensés. Les résidents absents sont identifiés par la question suivante : « *Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui logent habituellement dans la maison mais qui ne sont pas au village parce qu'elles sont parties pour moins de 3 mois, par exemple pour aller en visite dans un autre village ?* » et les visiteurs par celle-ci : « *Est-ce qu'il y a des visiteurs qui ont passé la nuit dernière dans cette maison ?* ». Toutes ces informations sont notées par les enquêteurs sur des cahiers, par village. Un extrait d'un cahier est fourni en annexe 4.C.

La retranscription :

La seconde étape consiste à retranscrire les informations issues du recensement local sur les fiches collectives qui fournissent les informations récupérées dans les opérations antérieures. Ainsi, en 2004, nous disposions, par groupe domestique, d'une fiche collective avec l'ensemble des individus identifiés au titre de résident à l'un au moins des 6 recensements précédents (1976, 1987, 1988, 1994, 1998 et 1999) et qui étaient encore en vie au dernier recensement, en l'occurrence, en 1999 (voir annexe 4.D). Toutes les informations recueillies par le recensement local doivent figurer sur les fiches collectives. Pour les individus déjà identifiés aux passages antérieurs, il suffit alors de recopier les informations. Pour ceux qui n'apparaissent pas avoir déjà été identifiés, on rajoute alors une ligne en notant les informations du recensement, qui seront complétées par l'étape de la confrontation. Un exemple de fiche collective, après retranscription est donnée en annexe 4.E.

La confrontation :

¹⁰ La question est la suivante : . « *J'aimerais que tu me donnes le nom de toutes les personnes qui ont dormi la nuit dernière dans cette maison, les femmes, les hommes, les enfants, les bébés* »

La dernière étape est réalisée avec les intéressés, avec l'aide d'un interprète¹¹. En 2004, dans presque tous les villages, nous avons organisé des réunions rassemblant les responsables économiques par lignage. Pour chaque unité économique, nous reprenions alors l'ensemble des personnes identifiées lors des précédents recensements ainsi que les nouvelles, identifiées lors du recensement. Différents cas de figures se présentent que l'on peut regrouper en trois principales catégories :

- les individus identifiés lors des précédentes opérations et recensés en 2004 : les informations les concernant ont été retranscrites lors de l'étape précédente. Il s'agit seulement, pour les résidents absents, de vérifier la durée totale de leur absence – pour deux villages, la confrontation a été faite deux mois après le recensement -. Certains individus, absents depuis plus de 3 mois, ont alors été reclassés en émigrés (et non plus en résidents absents).
- les individus identifiés lors des précédentes opérations et non recensés en 2004, différents cas de figures peuvent se poser : l'individu est décédé depuis 1999 (on enregistre alors l'année du décès), l'individu ne réside plus au village (on enregistre alors le lieu de résidence, le motif du départ, l'année du départ, en contrôlant par la durée depuis le départ). Pour les individus qui étaient déjà émigrés en 1999, on vérifie alors qu'ils ne sont pas revenus au village puis repartis : dans ce cas, on enregistre la durée de la migration enregistrée en 1999. Enfin, il est également possible que des individus n'aient pas été identifiés lors de la retranscription, soit parce qu'ils ont été omis lors du recensement (on note alors les informations individuelles qui auraient du être enregistrées par le recensement), soit parce que le prénom donné lors du recensement n'était pas celui saisi par les précédentes opérations¹² (dans ce cas, on demande les différents prénoms par lequel l'individu se fait appeler).
- les individus identifiés pour la première fois en 2004 : il s'agit soit de nouveaux-nés (enfants nés entre 1999 et 2004) pour lesquels, on estime leur année de naissance ; soit de nouveaux venus (femme venue se marier au village, enfant confié, installation d'une famille ...) : on estime alors l'âge des personnes, le lieu et le type de résidence à chaque recensement ainsi que la date d'arrivée au village et le motif de migration. Les

¹¹ Les confrontations dans les villages de Boroma, Kouma et Lakuy ont été réalisées en janvier 2004 et celles de Simasso et de Warra en mars 2004.

¹² Ce cas de figure est assez courant, particulièrement chez les enfants.

visiteurs, qui n'avaient jamais été recensés au village auparavant, sont inclus dans cette catégorie.

Pour chaque lignage, nous disposons, en outre, d'un diagramme de parenté, qui nous aide à identifier les personnes et que nous mettons à jour lors de la confrontation. L'objectif est d'identifier les relations de parenté entre les membres de la zû, en particulier, la relation entre chaque individu avec son zûso. D'autre part, on met également à jour l'état et le lieu de résidence des pères et des mères des individus célibataires de chaque zû. Enfin, quand une segmentation a eu lieu depuis la dernière opération, nous administrons, dans la mesure du possible aux différents intéressés, un questionnaire « segmentation » afin de saisir les conditions et les raisons de la séparation du groupe domestique. Le questionnaire segmentation figurent en annexes 4.G.

A l'issue de l'étape de confrontation, on connaît l'état, le lieu et le type de résidence de tout individu recensé à l'une au moins des sept opérations (annexe 4.F). La confrontation varie d'un village à l'autre, selon sa taille et la taille des unités domestiques. A l'exception d'un village qui a nécessité une présence pendant quatre journées, les confrontations des quatre autres villages ont été réalisées en moyenne en une journée et demi.

Utilisation des données de l'enquête renouvelée dans le cadre de ma thèse

L'intérêt de l'enquête renouvelée est triple. D'une part, elle permet de suivre l'évolution intercensitaire de la population et d'en tirer des indicateurs du mouvement démographique. D'autre part, elle permet d'analyser l'évolution et la dynamique des unités familiales au cours du temps, sujet inabordable à partir d'un questionnaire rétrospectif. Enfin, confrontant les données issues de plusieurs opérations indépendantes, l'enquête renouvelée se prête bien à des développements méthodologiques : analyse des mécanismes associés aux erreurs de collecte (caractéristiques des omissions et des doubles comptes, validité des données sur les âges, les relations de parenté), discussion des concepts et unités de collecte (comparaison des structures familiales selon qu'on les saisit du point de vue du logement, de l'exploitation, du ménage...) (HERTRICH, 1992, 1996b, 1996c, 1997).

Les données de cette enquête, m'ont permis, dans le cadre de ma thèse, d'avoir des indicateurs du mouvement démographique sur une période de 22 ans (1976-99), et tout particulièrement de dynamique migratoire, présentée dans la première partie du chapitre 5.

La majeure partie de ma thèse s'appuie sur les données de l'enquête biographique que je vais maintenant présenter.

4.2.2 L'enquête biographique

Le questionnaire biographique

L'enquête biographique ne concerne que deux villages de l'ensemble de la zone d'étude, Sirao et Kwara. L'enquête initiale, réalisée en 1987 et 1989 a recueilli les biographies de l'ensemble des individus résidants ainsi que celles des hommes émigrés, appartenant au patrilignages représentés. Ces derniers avaient été identifiés au préalable, à partir de généalogies, réalisées à la même époque par Véronique Hertrich. La première enquête a été réalisée à Sirao en 1987, puis, dans une version remaniée et utilisée par la suite, à Kwara en 1988. Une première mise à jour, avec la 2^{ème} version a été faite pour le village de Sirao en 1989. L'enquête biographique fournit les données nécessaires à l'analyse des différents phénomènes démographiques (fécondité, nuptialité, migration, mortalité) mais vise aussi à saisir l'évolution des contrôles familiaux (particulièrement dans les histoires matrimoniales et migratoires), qui explique le remaniement de la version initiale (HERTRICH, 1996).

Outre les caractéristiques individuelles (nom, prénom, sexe, lignage, groupe socioprofessionnel, date et lieu de naissance, informations sur père et mère, scolarisation), l'enquête biographique comprend quatre principaux modules¹³ : l'histoire matrimoniale, l'histoire génésique, la biographie migratoire, l'itinéraire religieux. Ils sont tous présentés en annexes 4.H.

La biographie matrimoniale :

Dans sa version initiale, le questionnaire saisit les unions successives, leur issue et un certain nombre de caractéristiques des deux conjoints : le rang de l'union, la situation matrimoniale et la religion des deux conjoints au moment du mariage, le nombre d'épouses de l'homme au début de l'union, l'issue de l'union, les dates de mariage et de rupture.

Dans sa deuxième version, le questionnaire enregistre non seulement les unions des intéressés mais aussi les procédures matrimoniales qui ont été engagées par les familles et qui ont pu être rompues avant d'aboutir au mariage. Ce sont ainsi les « mariages potentiels » ou «

¹³ Lors du premier passage en 1987-89, un recueil de caractéristiques économiques et quelques questions sur les comportements de fécondité avaient été réalisés (HERTRICH, 1996).

projets d'union » qui ont été enregistrés, cela auprès des enquêtés non célibataires. Des questions précises ont été posées pour chaque mariage et procédure engagée avec une femme célibataire afin d'apprécier l'évolution du contrôle familial sur la formation des couples. Ces questions portent sur les différentes étapes du processus matrimonial :

- la décision de l'union : l'initiative de l'union et le recueil de l'accord formel de la famille de la fille qui marque, formellement, le début d'une procédure traditionnelle ;
- les prestations engagées, de type traditionnel (travaux agricoles dans les champs des parents de la fille, remise de grains) et moderne (remise d'argent sous forme directe, ou indirecte, par l'achat, au prix fort, de bière de mil, aux parents de la fille) ;
- la période transitoire, dite de " déposition ", qui précède le mariage et pendant laquelle la fille est confiée à une famille désignée par celle de son futur époux ;
- la durée du processus ;
- la sanction sociale de l'union : fête du mariage au village, mariage légal, mariage religieux.

Les questions sur les contrôles familiaux ayant été introduites en cours d'enquête et concernant souvent une partie restreinte de la population (les processus matrimoniaux ont été enregistrés auprès des non célibataires seulement, les questions sur l'implication familiale dans la migration étaient plus limitées quand l'intéressé n'était pas là pour y répondre personnellement), leur analyse porte sur un nombre plus limité d'enregistrements que celle relative au calendrier du phénomène lui-même. L'analyse des contrôles familiaux est à considérer comme un approfondissement de nature plus qualitative et explicative des analyses menées sur l'ensemble de la population (HERTRICH et LESCLINGAND, 2003).

La biographie migratoire :

La biographie migratoire enregistre l'ensemble des déplacements d'une durée de 3 mois au moins (même critère que l'enquête renouvelée). Dans le questionnaire de base, sont saisis : le rang de la migration, le lieu, la date, le type du déplacement (migration matrimoniale, de travail, familiale, visite...) et deux informations sur le contexte de la migration (déplacement individuel, familial ou avec des amis ; connaissances au lieu de la destination). Le questionnaire remanié comprend en plus des questions sur l'implication familiale dans la migration, appréhendée de deux points de vue :

- celui du contrôle sur le départ : initiative de la migration, accord du responsable familial
- celui de l'apport économique de la migration à l'exploitation : nature et quantité des gains rapportés, usage des gains remis à la zû. Ces dernières questions ont été enregistrées pour chacune des migrations de travail quand l'enquêté répondait personnellement aux questions. Dans le cas contraire (cas en particulier des émigrés), on se limitait aux questions sur le contrôle familial à l'occasion du dernier départ.

L'histoire génésique :

L'histoire génésique enregistre toutes les grossesses des individus enquêtés. Pour chaque grossesse, sont enregistrées les informations suivantes : le rang de mariage de l'homme ou de la femme, le rang de grossesse dans l'histoire génésique de l'enquêté-e, le rang de naissance vivante, le type de naissance (mort-né, fausse-couche, naissance vivante unique, multiple), le ou les prénoms donnés à l'enfant, le sexe, la date de naissance, le lieu de naissance (qui correspond au lieu de résidence de la mère au moment de l'accouchement), le lieu de l'accouchement (maison ou maternité), l'intervalle par rapport à la naissance précédente, l'état et le lieu de résidence ou de décès. Si l'enfant est décédé, on relève alors l'âge au décès, la date du décès, l'intervalle entre le décès et l'enfant qui suit ou éventuellement la grossesse qui suit¹⁴.

L'itinéraire religieux :

Enfin, l'itinéraire religieux relève l'ensemble des changements de religion, et pour les chrétiens (catholiques ou protestants), les engagements (baptême, croix, chapelet, médaille, confirmation).

Deux opérations secondaires sont associées à l'enquête biographique : les généalogies des patrilignages et les calendriers lignagers. Les généalogies des patrilignages, réalisées initialement en 1987-88 par Véronique Hertrich permettaient d'identifier les hommes émigrés appartenant aux lignages représentés, soumis à l'enquête biographique. A chaque nouveau passage, elles sont actualisées et sont un outil indispensable dans la réalisation de l'enquête (un exemple de généalogie est donné en annexe 4.I). Les calendriers lignagers relèvent, pour chaque lignage, l'ensemble des événements (naissance, mariages, décès) enregistrés sur le registre d'état civil ou auprès des paroisses. A chaque passage, il s'agit donc de récolter ces

¹⁴ Dans la version initiale, était également saisie la cause du décès.

informations auprès des services précédemment cités. Ce calendrier aide également à la datation des évènements lors de la passation des questionnaires.

L'actualisation de l'enquête biographique

L'actualisation de l'enquête biographique consiste à mettre à jour les biographies déjà enregistrées jusqu'à la date de l'enquête ou de sortie d'observation (décès ou émigration) et à saisir les biographies des nouveaux résidents (immigrants, en particulier nouvelles épouses, et enfants nés depuis le passage précédent, identifiés par le recensement local).

Pour mener à bien l'actualisation des biographies déjà enregistrées, une fiche individuelle récapitulant la vie matrimoniale, génésique ainsi que l'itinéraire migratoire et religieux de l'intéressé est préalablement imprimée pour tout individu soumis à l'opération de mise à jour. Pendant l'entretien, cette fiche est utilisée comme un module de base auquel s'adjoignent différentes fiches (matrimoniale, génésique, migratoire) pour l'enregistrement des événements survenus depuis le passage précédent.

Les nouveaux venus sont, quant à eux, soumis à un enregistrement complet de leur histoire matrimoniale, génésique, migratoire et religieuse ainsi qu'à un relevé de différentes caractéristiques individuelles et économiques. Le support de collecte consiste en une fiche individuelle centrale à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, les fiches (identiques à celles de la mise à jour) consacrées au relevé détaillé des événements matrimoniaux, génésiques et migratoires.

Les conditions de réalisation de l'enquête varient selon le statut de l'enquêté.

Les adultes enquêtés pour la première fois sont interrogés personnellement et, si possible, isolément, soit chez eux, soit en les faisant venir dans la case où nous habitons au village. C'est le cas en particulier des « nouvelles épouses », c'est-à-dire des femmes qui se sont installées au village du fait de leur mariage avec un homme du village. Ces conditions sont également de mise pour les individus dont la biographie avait déjà été enregistrée mais qui ont conclu un mariage depuis le passage précédent. C'est le cas, notamment, des individus qui étaient célibataires au passage précédent et qui se sont mariés depuis.

Les modalités d'enquête sont plus souples pour les autres catégories d'enquêtés. Un adulte peut servir d'informateur pour mettre à jour non seulement sa propre biographie, mais aussi celle de son conjoint et de ses enfants célibataires. On s'efforce de rencontrer

directement l'intéressé si les informations fournies par cet interlocuteur semblaient imprécises ou lacunaires, ou encore si l'enquêté avait vécu un grand nombre d'événements depuis le passage précédent (cas des jeunes ayant réalisé différentes migrations...). Les biographies des émigrés sont mises à jour auprès de leurs parents les plus proches, résidents au village.

Les biographies sont mises à jour jusqu'à la date de l'enquête¹⁵ pour les individus résidant au village au moment de l'enquête, pour les hommes émigrés appartenant aux lignages représentés au village ainsi que pour les filles célibataires émigrées dont l'un des parents réside au village. Elles sont mises à jour jusqu'à la sortie d'observation (décès ou émigration) dans les autres cas. L'émigration marque la sortie d'observation pour les femmes non célibataires ainsi que pour les individus n'appartenant pas aux lignages représentés au villages (enfants confiés par exemple). L'annexe 4.J présente un exemple d'actualisation d'une fiche biographique individuelle.

Chaque passage est précédé, dans les deux villages, d'une réunion¹⁶ avec l'ensemble des villageois, hommes et femmes afin de présenter l'enquête et d'avoir l'accord des villageois. Les cas de refus existent mais restent cependant dans une proportion acceptable : en 2000-2001, ils représentaient 2 % de la population résidente et 4 % des résidents non-célibataires.

4.2.3 L'enquête ponctuelle « Migrations de travail des jeunes filles » de 2000-2001

Lors de l'actualisation 2000-2001, dans le cadre de ma thèse, j'ai ajouté un questionnaire ponctuel portant sur « les migrations de travail des jeunes filles ». Il était destiné uniquement aux femmes nées entre 1970 et 1985. Au total, 92 femmes ont été interrogées (64 en 2000 et 28 en 2001). Il comporte trois modules : le premier module s'intéresse aux conditions du départ et de vie sur le lieu de migration (première et dernière migration, si plusieurs migrations avaient été réalisées). Le deuxième module concerne l'entrée en vie sexuelle et la contraception. Le troisième module relève différentes caractéristiques économiques concernant les femmes (exercice d'une activité, gestion d'un budget). Le questionnaire figure en annexe 4.K.

Parmi les jeunes femmes de l'échantillon initial, une vingtaine étaient, au moment de l'enquête, en migration à Bamako. En 2001, à l'issue de la mission dans les villages, je suis

¹⁵ Ou, à défaut, pour les émigrés, jusqu'à la date des dernières informations.

¹⁶ Cette démarche se fait également dans les cinq autres villages concernés par l'enquête renouvelée.

allée passer une semaine à Bamako afin de retrouver ces jeune filles. Les informations fournies par les parents au village sont souvent très minces (un nom, un quartier). J'ai donc commencé ma recherche en rencontrant quelques ressortissants des villages, installés à Bamako depuis plusieurs années et qui servent souvent de relais lors de la venue des jeunes filles à Bamako. Grâce à ces ressortissants et leur famille, j'ai ainsi retrouvé une petite quinzaine de filles des villages et organiser avec elles deux entretiens collectifs. De plus, j'ai pu m'entretenir avec deux employeuses et rencontrer également des responsables d'associations d'aide aux petites bonnes de Bamako¹⁷. Cette rencontre avec les jeunes filles sur leur lieu de vie en migration a été très enrichissante et m'a permis de mieux appréhender leur conditions de vie et de m'entretenir avec elles en dehors du cadre villageois.

L'approche quantitative est enrichie par l'apport de données plus qualitatives qui permettent d'approfondir et d'avoir une compréhension plus fine de certains phénomènes. Ces données regroupent deux opérations distinctes : des entretiens de groupe réalisés en 2001 et des entretiens individuels réalisés en 2002.

4.3 LES DONNEES QUALITATIVES

4.3.1 Les entretiens de groupe

Lors de ma seconde mission en pays boo (en 2001), j'avais décidé d'entamer une démarche qualitative au sein de la population afin de mieux comprendre le fonctionnement de cette société et d'analyser le développement de la mobilité des jeunes filles du point de vue du groupe social.

Pour ce faire, j'ai opté pour des entretiens de groupe (8), par sexes et par générations (quatre tranches d'âges : 25-30 ans, 30-35 ans, 35-40 ans, 40-50 ans). Je suis allée voir une "personne référence" pour chaque groupe afin de présenter mon travail et pour qu'elle forme elle-même ce groupe. La taille des groupes variait entre 6 et 10 personnes.

¹⁷ . Centre de Formation féminine, tenue par des sœurs d'une congrégation espagnole (accueil et formation de 80 filles pendant 3-4 mois : alphabétisation en bambara et français, travaux ménagers, cours de morale, formation civique, sensibilisation aux moyens de contraception, aux MST ...)

. Appui pour la Formation des Aides-Familiales (APAF), association dirigées par Mme Jacqueline Dembele (dite Mme Urbain) ; formation, placement et protection des aides-ménagères (5 centres de formation accueillant chacun 60 personnes) ; alphabétisation, calcul, économie familiale, couture, théâtre, instruction civique, sensibilisation aux MST, à la contraception.

Les entretiens se sont tous déroulés le soir pour différentes raisons. Concernant les femmes, il est très difficile de les réunir pendant la journée en raison de leurs multiples occupations. De plus, dans cette société, le soir est un moment propice à la discussion, autour d'un thé ou d'un café. Le groupe décidait du lieu et du soir de l'entretien. Ces entretiens ont été très bien accueillis par les villageois, hommes et femmes et ont été des moments de grande convivialité.

Les entretiens gravitaient autour de trois thèmes principaux ;

- *l'expérience d'une vie en ville* ; dans quel cadre (familial, travail, confiage), conditions de vie, comparaison de la vie en ville et de la vie au village, changements éventuels ressentis lors de leur retour au village.
- *les migrations des jeunes filles* ; raisons du départ, implications des parents, explication de ce phénomène, comparaison avec les migrations des jeunes hommes
- *les rapports sociaux hommes-femmes* ; rôles des hommes et des femmes au sein des familles et dans le village (rôles imposés par la norme sociale et rôles effectifs dans la vie quotidienne).

Selon la tranche d'âge du groupe, certains thèmes étaient adaptés en fonction du vécu des personnes interviewées. L'analyse de ces entretiens a permis de mettre en lumière des discours normés et très différenciés selon le sexe, au niveau de la communauté.

4.3.2 Les entretiens individuels

Objectifs et thèmes abordés

Suite à un travail entrepris avec Véronique Hertrich sur la jeunesse, les analyses quantitatives tirées de l'enquête biographique révélaient des changements importants dans les modalités du passage à l'âge adulte. L'observation méritait alors d'être approfondie par une démarche plus qualitative pour comprendre comment les rapports entre sexes et générations se redéfinissent au sein de l'espace familial et laissent la place à l'expression de nouvelles attentes et à l'expérimentation de nouveaux comportements, notamment en matière de reproduction.

L'objectif de l'enquête qualitative était d'appréhender les rapports entre sexes et entre générations tels qu'ils sont perçus et vécus par les intéressés aux différents âges de la vie (enfance, jeunesse, vie adulte et vieillesse). Il s'agit ainsi d'apprécier comment ces rapports interindividuels (en terme de pouvoir, de subordination, de marge d'expression) évoluent au cours de la vie des individus et dans quelle mesure ils se sont modifiés entre les générations.

La grille d'entretien comprend plusieurs modules, portant sur les différentes périodes de la vie (enfance, jeunesse, âge adulte) avec des développements autour d'événements spécifiques. L'annexe 4.L présente la grille d'entretien. Dans le cadre de notre travail, nous avons principalement analysé le module portant sur la jeunesse qui était la partie centrale et la plus développée de la grille d'entretiens. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants :

- perception de l'accès à l'adolescence, transformations du corps
- activités, prise en charge d'ego
- changement de logement au village (maison de jeunes)
- migrations pendant la jeunesse (peuls et urbaine) : contexte du départ, de l'arrivée, vie sur place, opinion sur la vie en ville et ses bénéfices
- relations avec les parents et la fratrie
- relations avec les pairs de même sexe (lieux de rencontre, nature des relations)
- participation à des associations villageoises et chrétiennes
- relevé des activités « typiques » de la jeunesse
- relations avec les pairs de l'autre sexe et relations amoureuses
- identification d'évènements marquants de la jeunesse
- perception de la jeunesse (période difficile ou facile)

Réalisation des entretiens

Les entretiens ont été réalisés dans les deux villages couverts par l'enquête biographique : Sirao (Anfwak'uy) et Kwara. Ils ont été réalisés par Véronique Hertrich et moi-même en janvier et février 2002. Nous recevions individuellement les personnes enquêtées dans la case mise à notre disposition au village. Nous avons eu recours à deux interprètes : Abednego Kamaté, avec qui nous travaillons de longue date, pour les entretiens avec les hommes, et Honorine Sanou, jeune infirmière en attente d'affectation, pour les entretiens avec les femmes.

Nous disposons, comme supports à l'entretien, de la biographie complète (histoires matrimoniales, généalogiques, itinéraires migratoires et religieux) de chacune des personnes interrogées, du détail des processus matrimoniaux la concernant, ainsi que des généalogies pour aider à l'identification du réseau relationnel de l'enquête.

Les entretiens ont duré entre 1h30 et 3h, avec une moyenne de l'ordre de 2h. Au total 65 entretiens individuels ont été enregistrés, répartis entre les 2 sexes et 3 grands groupes de générations (tableau 4.4). La plupart ont été retranscrits, pour la majorité par les deux interprètes ayant travaillé avec nous et pour une partie par d'autres interprètes qui ont travaillé avec nous en 2004 lors de l'actualisation de l'enquête biographique.

Tableau 4.5. Nombre d'entretiens réalisés, par génération et par sexe

Génération	Hommes	Femmes	Ensemble
≤ 1950	10	9	19
1951-1970	11	12	23
1971- 1983	11	12	23
Ensemble	32	33	65

L'analyse des entretiens

L'analyse de ces entretiens qui sera l'objet du chapitre 8 ne porte pas sur la totalité des entretiens, mais sur 35 d'entre eux. J'ai privilégié ici les entretiens des dernières générations qui constituent l'intérêt principal de mon étude. Le tableau 4.5 présente la répartition des entretiens analysés par génération et par sexe. L'analyse de contenu s'est réalisée en deux étapes : en premier lieu, nous avons effectué une analyse par entretien puis dans un second temps, nous avons fait une analyse thématique.

Tableau 4.6. Nombre d'entretiens analysés, par génération et par sexe

Génération	Hommes	Femmes	Ensemble
≤ 1950	3	3	6
1951-1970	6	7	13
1971- 1983	8	8	16
Ensemble	17	18	35

La première étape a consisté à réaliser une analyse thématique verticale pour chaque entretien en écoutant l'enregistrement et en s'appuyant sur la retranscription faite par les

interprètes. Pour chaque entretien, une fiche individuelle a ainsi été constituée¹⁸ (un exemple en est donné en annexe 4.N. Elle comprend :

- des notes générales sur la passation de l'entretien : éventuellement des contradictions relevées dans le discours, des gênes concernant certaines questions, la plus ou moins grande loquacité de l'enquêtée, les questions orientées de l'enquêteur
- un résumé de l'entretien : ce résumé s'est avéré très utile dans la reprise de l'ensemble des entretiens puisqu'il permet de se « replonger » rapidement dans la singularité de l'histoire
- les thèmes où des citations qui pouvaient être par la suite reprises
- un relevé détaillé du contenu de l'entretien et des éventuelles citations associées qui s'appuyait sur une grille thématique, reprenant les grands thèmes de la grille d'entretien

L'intérêt d'un tel travail, qui nécessite beaucoup de temps (entre une-demi journée, voire une journée par entretien), est, de ne plus avoir à revenir, par la suite, au corpus de départ.

La seconde étape a consisté à établir une grille d'analyse en fonction de notre problématique et de nos hypothèses de recherches et à reprendre chaque entretien afin d'identifier, dans chacun, les éléments qui s'intégraient à la grille d'analyse.

¹⁸ Une partie de cette première étape, a été réalisée par deux étudiantes de DEA, Amaurie Genevoix et Marie-Claire Parriault, qui ont travaillé sur ce corpus dans le cadre de leur mémoire de DEA (projet de fécondité et place de l'enfant) et qui ont participé à l'actualisation de l'enquête biographique en 2004. Toutes les autres fiches individuelles ont été faites par Véronique Hertrich et moi-même.

CHAPITRE 5. LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE CHEZ LES BWA DU MALI

Paysans sédentaires, fortement attachés à leur village et peu intégrés à l'économie de marché, les Bwa présentaient de nombreuses caractéristiques peu propices aux départs de leurs membres. Si dans les années cinquante, les populations ne semblaient pas attirées par les centres urbains et étaient encore peu sensibles aux nouvelles normes de consommation (CAPRON, 1988), les trois dernières décennies ont été le théâtre de profondes mutations relatives à la mobilité des bwa, et tout particulièrement celle des jeunes.

Ce chapitre sera consacré à la description de l'évolution de la dynamique migratoire à partir de deux sources différentes. D'une part, à partir de l'enquête renouvelée et de la confrontation des différents recensements depuis 1976, nous pourrons mesurer les mouvements intercensitaires : la comparaison des trois périodes 1976-88, 1988-94 et 1994-99 mettra en évidence le développement de la mobilité, fortement marqué chez les jeunes. D'autre part, l'enquête biographique, qui resitue l'évolution de la mobilité sur un temps plus long (environ 50 ans), permettra d'approfondir ces questions à l'échelle de deux villages de la zone. L'analyse des expériences migratoires des résidents confirmera le développement des migrations chez les Bwa et apportera des premiers éléments de réponse quant aux mutations des vécus migratoires à travers les générations.

5.1 LA DYNAMIQUE MIGRATOIRE INTERCENSITAIRE

5.1.1 La migration, un correctif apporté à la croissance naturelle

Dans l'étude des dynamiques de population, les migrations sont souvent considérées comme des événements « perturbateurs » des autres comportements démographiques. Une première mesure de l'incidence des migrations dans la dynamique des populations peut être faite à partir de l'analyse des taux annuels d'accroissement naturel, migratoire et total pour les trois périodes intercensitaires : 1976-88, 1988-94 et 1994-99¹. Les deux premières périodes enregistrent un accroissement naturel très important, de l'ordre de 3 % par an, partiellement corrigé (20 %) par l'émigration. Ainsi, le taux d'accroissement total (entre 2,6 % et 2,8 % par an) reste à un niveau relativement proche de celui de l'accroissement naturel (tableau 5.1).

Tableau 5.1. Indicateurs du mouvement de la population pour 3 périodes intercensitaires

Taux annuels moyens

Indicateurs	Période 1976-88	Période 1988-94	Période 1994-99
Taux d'accroissement naturel	3,3 %	3,5 %	2,8 %
Taux d'accroissement migratoire	- 0,7 %	- 0,7 %	- 1,3 %
Taux d'accroissement total	2,6 %	2,8 %	1,5 %
Correction apportée par l'émigration	20,2 %	20,5 %	46,3 %

Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

Des changements apparaissent sur la dernière : cette période enregistre un ralentissement sensible de la croissance de la population : le taux d'accroissement total perd plus d'un point par rapport aux périodes précédentes (de 2,8 % à 1,5 %). Ce ralentissement est principalement dû à la dynamique migratoire : le taux d'accroissement migratoire passe de - 0,7 % (période 1988-94) à - 1,3 % (période 1994-99). Ainsi, près de 50 % du solde naturel est corrigé par le déficit migratoire (tableau 5.1).

En l'espace de 22 ans (1976-99), la population résidente de l'ensemble de la zone d'étude est passée de 2 078 à 3 507 individus, ce qui représente une augmentation globale de 70 %. En l'absence de migrations, la population aurait quasiment doublé. En dépit de la ponction opérée par l'émigration, le taux d'accroissement total reste très élevé (2,4 %), et conduit, à un doublement de la population tous les 30 ans (tableau 5.2).

¹ Concernant le calcul des différents indicateurs présentés, se reporter à l'annexe 5.A.

Tableau 5.2. Accroissement de la population et correction apportée par les migrations

Période 1976-1999

Taux d'accroissement naturel	2,9 %
Taux d'accroissement migratoire	- 0,5 %
Taux d'accroissement total	2,4 %
Temps de doublement de la population en l'absence de migrations	24 ans
Temps de doublement de la population	29 ans

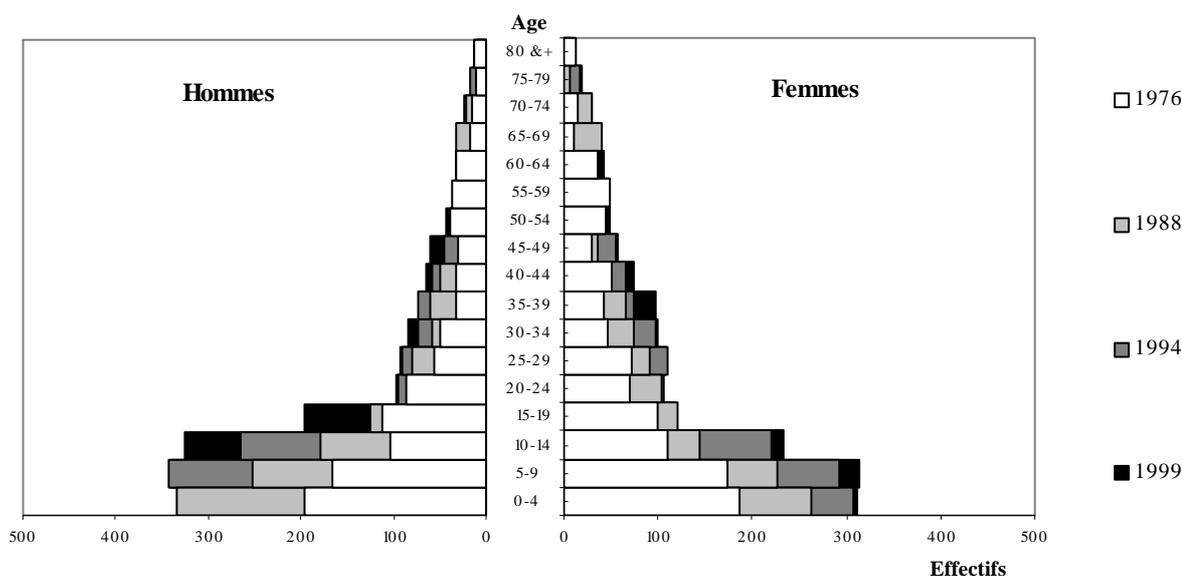
Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

La prise en compte du sexe et de l'âge permet de mieux percevoir l'incidence des migrations au cours du cycle de vie ainsi que dans la structure par sexe de la population.

5.1.2 Évolution de la structure de la population résidente

La comparaison des structures par âge des résidents à quatre recensements (1976, 1988, 1994 et 1999) fait très nettement apparaître la croissance de la population dans les sept villages de l'enquête renouvelée (figure 5.1). Entre 1976 et 1999, la base de la pyramide s'élargit très nettement, phénomène traduisant l'accroissement de la population. Entre ces deux dates, l'effectif de la population résidente âgée de moins de 15 ans a quasiment doublé, passant de 937 individus en 1976 à 1838 individus en 1999. En revanche, l'augmentation de la population a été beaucoup plus faible dans les classes d'âges suivantes.

Figure 5.1 Structures selon l'âge et le sexe de la population résidente à différentes dates : 1976, 1988, 1994 et 1999



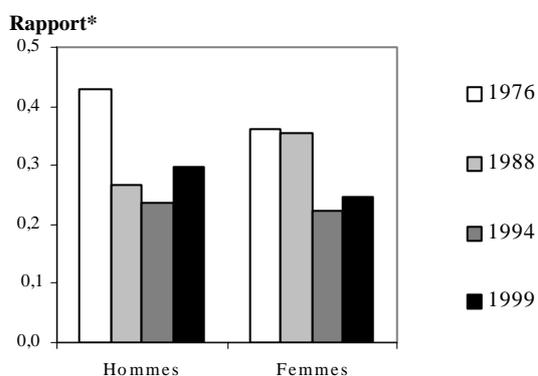
Source : Enquête renouvelée, ensemble des sept villages

Du côté des femmes, le phénomène est très net à partir de 15 ans, et ce dès le recensement de 1994. En 1976, la population féminine résidente âgée entre 15 et 19 ans représentait 4,8 % de la population résidente totale. En 1994, cette proportion est passée à 2,4 %. C'est à partir de 30 ans que la proportion de femmes résidentes augmente à nouveau (annexe 5.B). Du côté des hommes, la déperdition des résidents est sensible dès 1988 mais à partir de 20 ans. Alors que les hommes résidents de 20-24 ans représentaient 4,2 % de la population résidente totale en 1976, ils ne représentent plus que 2,9 % aux trois recensements ultérieurs. Cette diminution de la population résidente masculine se poursuit jusque vers 35-40 ans (annexe 5.B).

Certaines classes d'âges présentent des déséquilibres entre les sexes très importants. Ainsi, en 1994 et 1999, dans la classe d'âges 15-19 ans, on compte environ 160 garçons résidents pour 100 filles résidentes, alors que le rapport était autour de 110 en 1976 et 1988. Le déficit des résidents masculins s'observe particulièrement chez les 35-39 ans avec des rapports de masculinité oscillant entre 70 et 80 hommes pour 100 femmes.

L'examen de la structure par âge et par sexe de la population résidente âgée de 10 à 30 ans aux différentes dates des recensements révèle clairement une déperdition (dès 1994) des résidents, à partir de 15 ans pour les filles et 17 ans pour les garçons (annexe 5.C). On peut aussi le mettre en évidence en rapportant l'effectif de la population résidente âgée de 15 à 24 ans à l'effectif de la population résidente âgée de moins de 15 ans (figure 5.2).

Figure 5.2 Rapport des résidents âgés de 15 à 24 ans sur les résidents âgés de moins de 15 ans à différentes dates, par sexe : 1976, 1988, 1994 et 1999



$$* \frac{\text{Résidents 15-24 ans}(t)}{\text{Résidents 0-14 ans}(t)}$$

Source : Enquête renouvelée, ensemble des sept villages

Si la tendance à la baisse est la même pour les deux sexes, la diminution s'est faite plus tôt chez les garçons. En 1976, la population masculine des 15-24 ans représentait 43 % de celle des 0-14 ans. En 1988, elle ne représentait plus que le quart. Ce rapport s'est stabilisé depuis avec une légère remontée en 1999 (environ 30 %). Concernant les femmes, le phénomène se manifeste entre les recensements de 1988 et 1994 et atteint des rapports comparables à ceux des hommes (figure 5.2.).

Les déséquilibres observés dans les structures par âge et par sexe révèlent l'importance de la mobilité dans la population des moins de 30 ans. On peut en avoir une représentation plus précise quand on calcule des indicateurs de migrations intercentrales, à travers l'analyse des taux d'émigration, d'immigration et de migration nette² pour les deux périodes 1976-88 et 1988-99, selon le sexe et l'âge (figure 5.3).

5.1.3 L'importance des migrations dans les jeunes classes d'âges

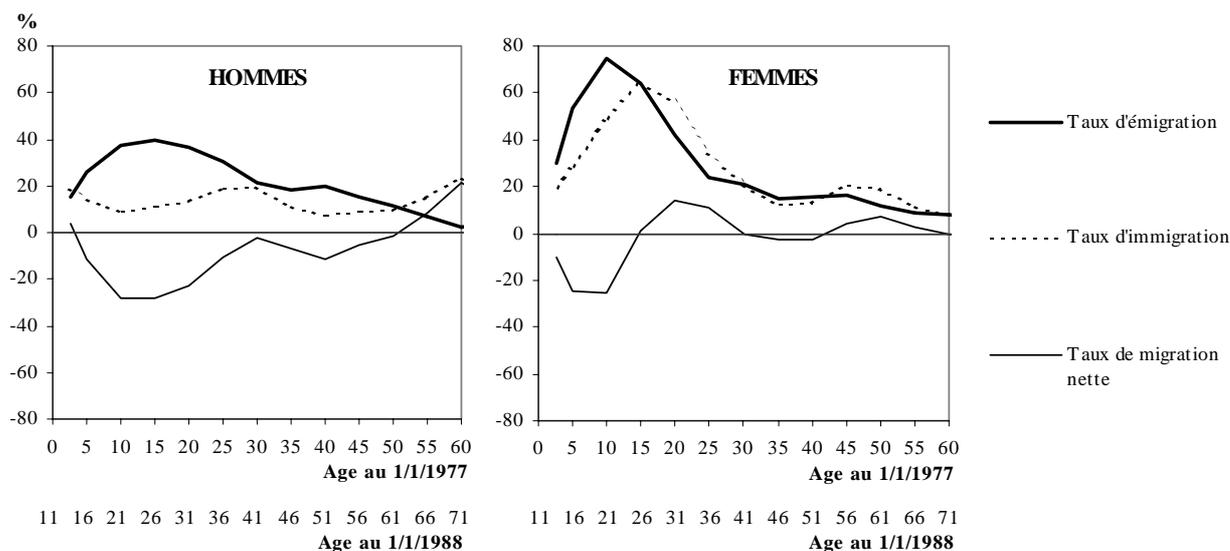
Entre 1976 et 1988, les indicateurs de mobilité se distinguent particulièrement selon le sexe. Chez les hommes, les deux courbes d'immigration et d'émigration sont relativement symétriques. Ainsi, l'émigration masculine s'intensifie à partir de 10-15 ans jusqu'à 25-30 ans puis connaît ensuite une diminution avec l'âge. L'immigration masculine connaît des fluctuations inverses mais dans des proportions beaucoup moindres. En définitive, l'ensemble des villages de la zone d'étude présente entre 1976 et 1988 un taux de migration nette masculine négatif jusqu'à 50 ans (figure 5.3).

Chez les femmes, les courbes d'émigration et d'immigration sont quasiment parallèles et présentent une forme de courbes en cloche avec un pic de la mobilité entre 15 et 25 ans, ce qui reflète le système de virilocalité qui conduit les femmes, au moment de leur mariage, à rejoindre le village de leur époux. Les immigrantes sont en majorité des femmes venues épouser des hommes des villages de la zone d'étude tandis que les femmes émigrantes sont celles qui sont parties épouser des hommes dans des villages hors de la zone d'étude. On remarquera toutefois un décalage entre les deux courbes : le pic de l'émigration féminine survient en effet plus tôt que celui de l'immigration féminine. Nous verrons ultérieurement que cette émigration, qui est importante dès l'enfance, chez les petites filles, est la conséquence des pratiques de confiage dans l'enfance.

² Concernant le calcul de ces indicateurs, se reporter à l'annexe 5.D.

Figure 5.3 Mobilité intercensitaire 1976-88 selon l'âge et le sexe

Taux d'émigration, d'immigration et de migration nette³



Taux d'émigration : rapport des émigrants 1976-88 (individus résidents en 1976 et émigrés en 1988) sur les résidents en 1976 (individus résidents en 1976 et survivants en 1988)

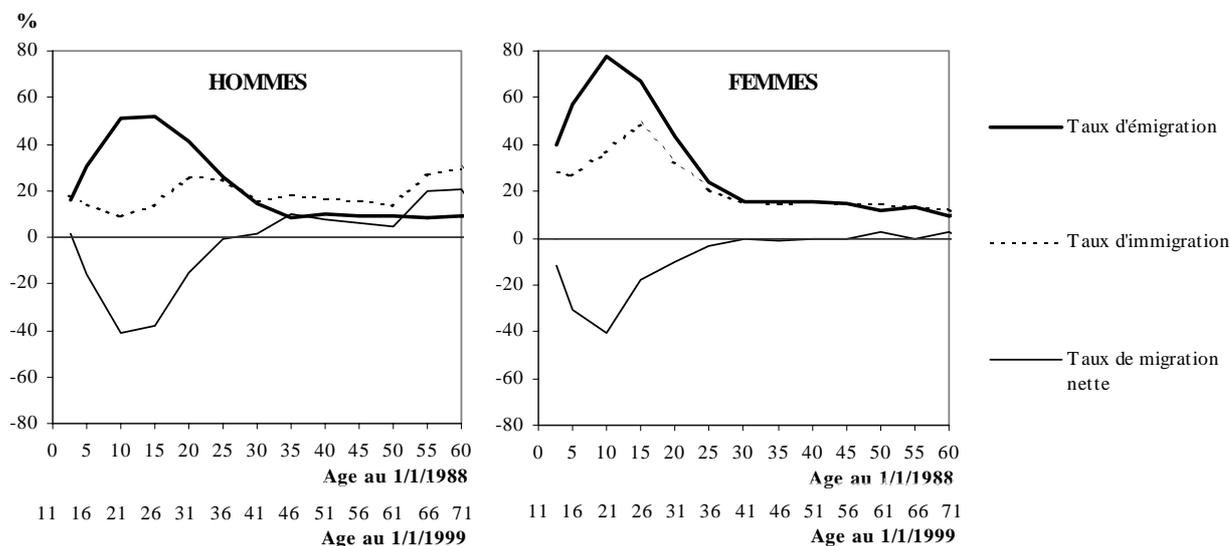
Taux d'immigration : rapport des immigrants 1976-88 (individus résidents en 1988 et émigrés en 1976) sur les résidents en 1976 (individus résidents en 1976 et survivants en 1988)

Taux de migration nette : différence entre le taux d'immigration et le taux d'émigration

Source : Enquête renouvelée, ensemble des sept villages

Figure 5.4 Mobilité intercensitaire 1988-99 selon l'âge et le sexe

Taux annuels d'émigration, d'immigration et de migration nette



Taux d'émigration : rapport des émigrants 1988-99 (individus résidents en 1988 et émigrés en 1999) sur les résidents en 1988 (individus résidents en 1988 et survivants en 1999)

Taux d'immigration : rapport des immigrants 1988-99 (individus résidents en 1999 et émigrés en 1988) sur les résidents en 1988 (individus résidents en 1988 et survivants en 1999)

Taux de migration nette : différence entre le taux d'immigration et le taux d'émigration

Source : Enquête renouvelée, ensemble des sept villages

³ Pour le détail des calculs, se reporter à l'annexe 5.D.

Finalement, le taux de migration nette des femmes entre 1976 et 1988 est négatif jusqu'à 15 ans puis redevient positif ou quasi-nul jusqu'aux âges les plus élevés.

Les indicateurs de mobilité pour la période 1988-99 font clairement apparaître un changement dans la mobilité des jeunes, dans le sens d'un rapprochement entre les sexes (figure 5.4).

On note une augmentation très sensible de l'émigration masculine chez les 10-19 ans. Le taux d'émigration des hommes de cette classe d'âges est passé de moins de 40 % à environ 50 % entre les deux périodes (annexe 5.E). Chez les femmes, l'augmentation la plus sensible de l'émigration intervient chez les 10-14 ans, passant de 70 % en 1976-88 à plus de 80 % en 1988-99 (annexe 5.E).

Les courbes de mobilité féminine de la deuxième période révèlent un décalage plus important entre l'immigration et l'émigration (figure 5.4). Alors que dans la première période, les deux courbes étaient relativement proches et à des niveaux assez similaires, la période 1988-99 est marquée par une moindre intensité de l'immigration autour de 20 ans qui traduit essentiellement un décalage et une extension des arrivées sur un temps plus long (figure 5.4). En partant de l'hypothèse que les migrations matrimoniales se compensent en termes d'arrivées et de départs, on ne peut expliquer cette augmentation de l'émigration féminine aux jeunes âges que par un départ plus important de jeunes mariées entre 1988 et 1999. En fait, cette augmentation de la mobilité dans cette classe d'âges, commune aux deux sexes, s'explique par le développement récent d'un type particulier de migration, la migration de travail (observé également chez les jeunes hommes). Ceci expliquerait alors également le retard des arrivées des nouvelles épouses (les immigrantes).

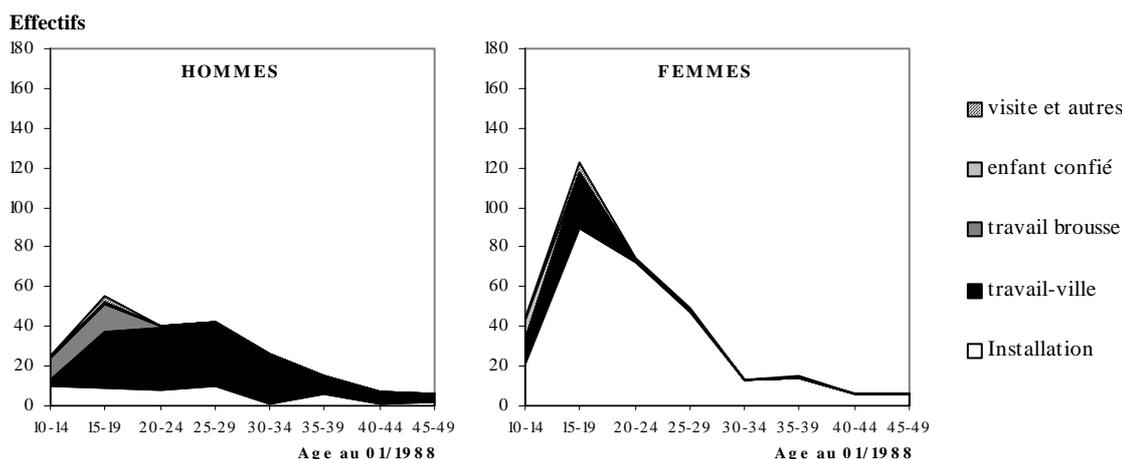
Les jeunes femmes, du fait notamment du système de virilocalité, ont toujours été plus nombreuses que les hommes à émigrer mais également à immigrer. Toutefois, l'augmentation de l'émigration aux jeunes âges n'est pas le fait unique des migrations matrimoniales (qui ne concernent que les femmes) mais s'explique par l'apparition et le développement de nouveaux types de mobilité que nous allons découvrir maintenant.

5.1.4 De nouveaux types de migration et de nouveaux espaces de vie

Afin d'identifier les nouveaux types de migration en jeu, nous nous intéresserons aux lieux et types de résidence en 1999 des individus résidant au village en 1988 et résidant ailleurs en 1999, ce que nous avons défini comme la « population émigrante en 1999 »⁴. L'âge pris en considération est l'âge au moment du recensement auquel les individus ont été enregistrés comme émigrés et non l'âge au moment de leur migration. Ainsi, un individu âgé de 12 ans en 1988, recensé comme émigré en 1988, sera dans la classe d'âge 10-14 ans, indépendamment de l'âge réel auquel il a migré.

Les figures 5.5 et 5.6 présentent les différents types de résidence des populations émigrantes ainsi définies en 1988 puis en 1999 selon l'âge et le sexe.

Figure 5.5 Types de résidence de la population émigrante en 1988^a selon le sexe et l'âge



^a La population émigrante en 1988 regroupe l'ensemble des individus résidant au recensement de 1976, survivants et émigrés au recensement de 1988.

Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

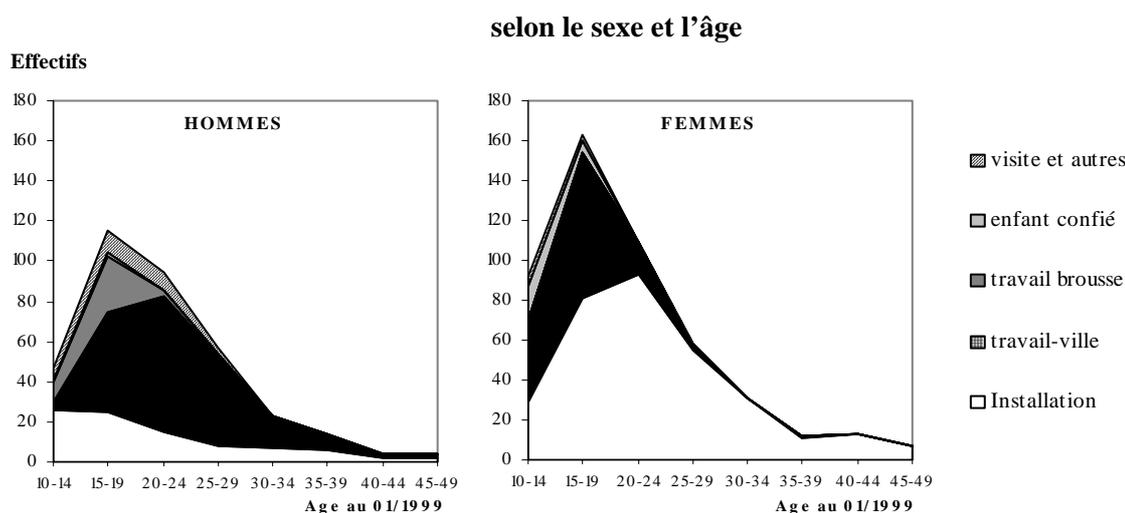
En 1988, les types de résidence se différencient très nettement selon le sexe. La population émigrante masculine est dominée par la migration de travail en ville, en particulier à partir de 15 ans. Avant 15 ans, les types de résidence sont plus diversifiés avec une part importante des migrations en zone rurale ("travail-brousse") mais également de migrations d'installation, qui correspondent aux migrations familiales d'enfants accompagnant leurs parents en migration. En revanche, le principal type de résidence de la population féminine émigrante entre 1976 et 1988 est l'installation qui regroupe les migrations familiales (en tant

⁴ De la même façon, la population émigrante en 1988 rassemble les personnes recensées comme résidentes en 1976, survivantes en 1988 et recensées comme émigrées en 1988 (résidant ailleurs).

que filles puis plus tard en tant qu'épouses) et les migrations matrimoniales. On note cependant une part non négligeable des migrations de type « travail-ville » entre 15 et 20 ans (figure 5.5).

En 1999, les types de résidence des populations émigrantes sont très différentes de celles observées en 1988. Tant pour les hommes que pour les femmes, la proportion des migrations de travail vers les villes a considérablement augmenté. Le phénomène est particulièrement net chez les femmes où l'on assiste à la fois à une augmentation de ce type de résidence aux âges (10-19 ans) où il était déjà observé en 1988 mais aussi à un prolongement de ce type de résidence chez les 20-24 ans. En 1988, dans cette classe d'âges, seules 4,1 % des femmes émigrantes étaient en migration de travail-ville contre 22 % parmi les femmes émigrantes en 1999 (figure 5.6).

Figure 5.6 Types de résidence de la population émigrante en 1999^a



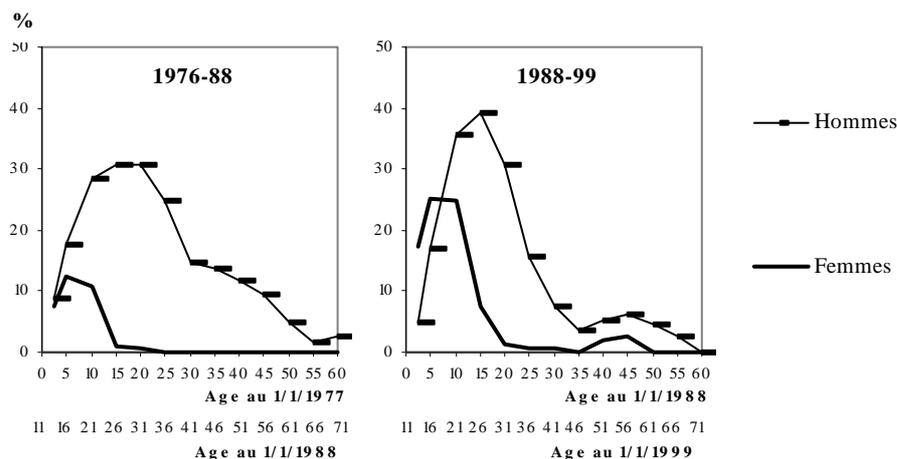
^a La population émigrante en 1999 regroupe l'ensemble des individus résidents au recensement de 1988, survivants et émigrés au recensement de 1999.

Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

Les migrations de type "travail-ville" ont également pris un poids plus important au sein des migrations masculines. On note par ailleurs chez les hommes l'apparition d'un type de résidence nouveau par rapport à 1988 dans les jeunes classes d'âges : les migrations "visite et autres". Sont comptabilisées, entre autres, dans ce type de migration, les migrations scolaires ; cela pourrait éventuellement traduire une augmentation de la scolarisation masculine, nullement observée en revanche chez les filles (figure 5.6). Le développement des migrations de travail, apparu de façon significative dès la période 1988-94, s'est accentué entre 1994 et 1999 (annexe 5.F).

On peut le voir également en calculant des taux d'émigration « économique » intercensitaires⁵ (figure 5.7). En 1988, l'émigration féminine économique était perceptible à un niveau relativement faible et entre 10 et 20 ans seulement (10 %). En 1999, les proportions ont doublé entre 10 et 20 ans et l'émigration économique des femmes reste perceptible jusqu'à 25-30 ans (figure 5.7).

Figure 5.7 Émigration économique intercensitaire, selon le sexe



Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

Le taux d'émigration économique masculine était déjà très élevé en 1988 et n'a donc pas connu un essor aussi marqué que chez les femmes : on note tout de même une intensification entre 15 et 25 ans, et également une diminution avec l'âge, plus rapide que dans la période précédente (figure 5.7).

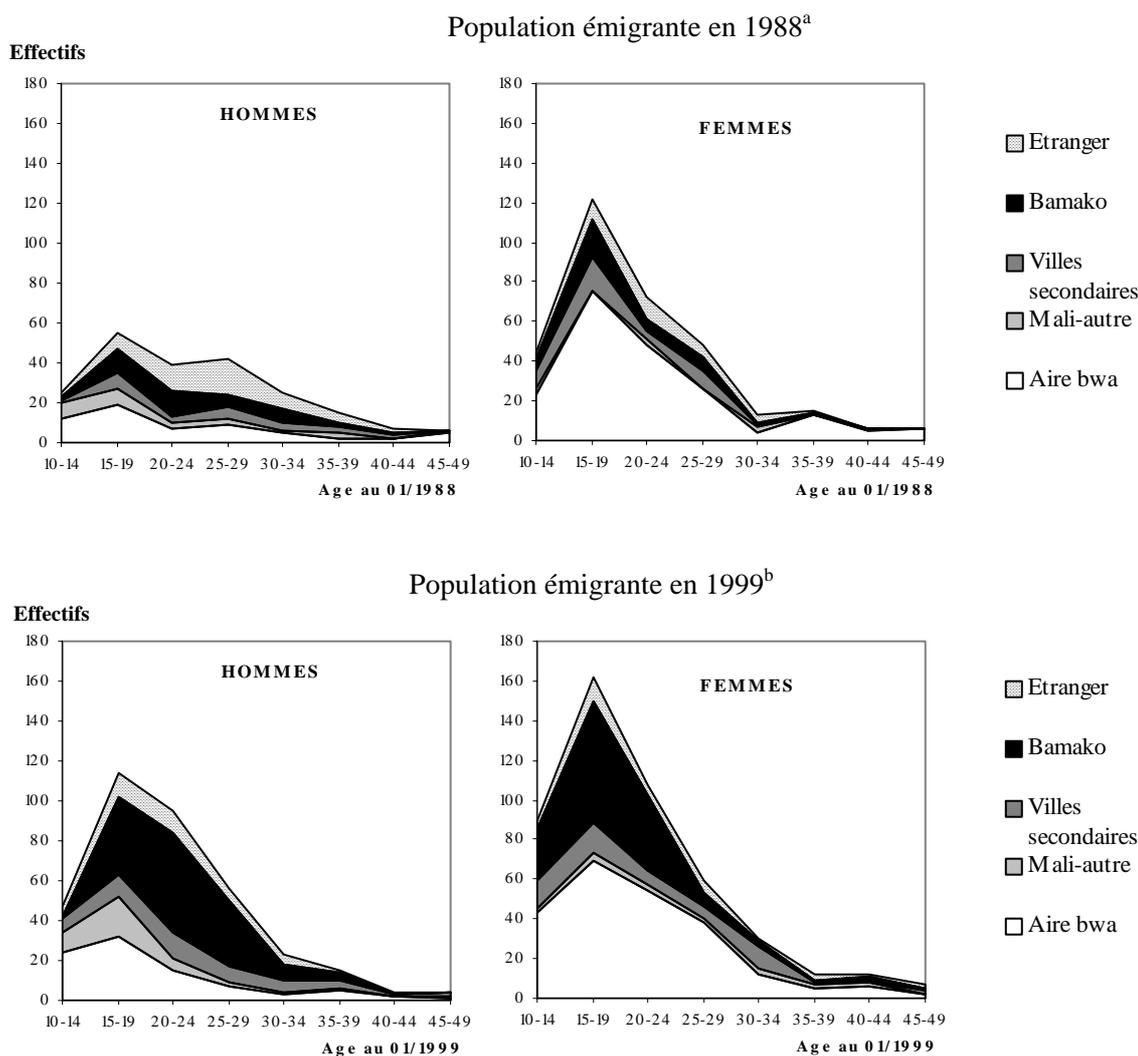
Parallèlement, les lieux de destinations des émigrants ont évolué. Tant pour les hommes que pour les femmes, on observe une nette augmentation entre 1988 et 1999 de la part des migrations vers Bamako. Cette évolution touche les femmes dès les premières classes d'âges, jusqu'à 25 ans. Tandis que chez les hommes, elle démarre un peu plus tardivement mais se poursuit jusqu'à 30 ans (figure 5.8).

Pour les hommes, cette évolution s'est faite au détriment de l'étranger (figure 5.8). On peut y voir les conséquences de la crise économique ivoirienne qui n'est plus une destination privilégiée, ainsi qu'éventuellement celles d'un durcissement des politiques des pays limitrophes qui limitent les déplacements des maliens hors des frontières de leur pays.

⁵ La méthode de calcul est identique à celle utilisée pour les taux d'émigration intercensitaire, en ne comptabilisant ici que les émigrants dont le type de résidence était « travail-ville » ou « travail brousse ».

Le développement des migrations féminines à destination urbaine s'est principalement réalisé au détriment des déplacements dans l'aire boo. Ainsi, cette augmentation des migrations à destination de Bamako commune aux deux sexes ne traduit pas les mêmes phénomènes : on assiste plutôt à un rétrécissement de l'espace migratoire des hommes, un repli vers l'intérieur du pays (en comparaison avec 1988) alors que pour les femmes, il s'agit d'une extension de leur espace de vie (figure 5.8).

Figure 5.8 Lieu de résidence des populations émigrantes selon le sexe et l'âge



^a La population émigrante en 1988 regroupe l'ensemble des individus résidents au recensement de 1976, survivants et émigrés au recensement de 1988.

^b La population émigrante en 1999 regroupe l'ensemble des individus résidents au recensement de 1988, survivants et émigrés au recensement de 1999

Source : Enquête renouvelée 1999, ensemble des sept villages

* *

*

Les premières analyses, qui couvrent une période de 22 ans (1976-1999), ont mis en lumière différents phénomènes relatifs à l'évolution de la mobilité au sein de la population étudiée. Tout d'abord, si l'ensemble des villages de la zone se caractérise par une forte croissance démographique (due à une forte croissance naturelle), celle-ci a été significativement ralentie (durant la période 1988-99) par l'émigration, principalement entre 15 et 25 ans. Ensuite, l'augmentation de la mobilité entre 15 et 25 ans est la conséquence de l'essor d'un type particulier de migration, la migration de travail. Si ce motif de déplacement était spécifique à la population émigrante masculine, il est devenu, au cours de la dernière décennie, l'une des principales raisons des migrations des jeunes femmes émigrantes. Enfin, les destinations des populations émigrantes, corrélées aux nouveaux motifs de départ, ont également connu des modifications : les hommes et les femmes sont désormais plus nombreux à partir en zone urbaine et tout particulièrement dans la capitale, Bamako.

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, la population boo se situe dans la première phase de transition démographique, qui a pour conséquence une augmentation de la population. Et nos premières analyses ont montré qu'en l'absence de migrations, la population des villages étudiée aurait doublé en l'espace de deux décennies. Ainsi, la correction apportée par l'émigration, particulièrement marquée dans la dernière période 1994-99, peut être appréhendée comme une réponse à la pression démographique et à la pression sur les terres qui en découle.

Le développement des migrations, et tout particulièrement celles qui s'exercent dans une aire socio-culturelle différente peut s'inscrire dans une perspective plus individuelle où la migration est alors plus envisagée comme une réponse à des aspirations personnelles. L'étude des expériences migratoires des résidents interrogés au titre de l'enquête biographique permettra d'approfondir ces premiers résultats à travers une analyse comparative entre générations, sur un temps plus long (depuis environ 50 ans) mais restreinte à la population des résidents. Elle nous permettra aussi d'aborder les différences en termes d'expériences et de vécus migratoires, entre les générations et entre les sexes.

5.2 GENERALISATION ET INTENSIFICATION DES EXPERIENCES MIGRATOIRES PARMIS LA POPULATION RESIDENTE

5.2.1 Généralisation de l'expérience migratoire

L'analyse des parcours migratoires des individus résidents par génération, permet d'observer l'évolution de la mobilité sur un temps plus long (à partir des générations nées avant 1945).

L'expérience migratoire n'est pas un phénomène récent (tableau 5.3). Dans les générations les plus anciennes (nées avant 1945), un tiers seulement des individus n'avaient jamais réalisé de migration au cours de leur vie. Dès les générations nées à la fin des années soixante, rares étaient les hommes et les femmes qui n'avaient jamais quitté leur village pour au moins 3 mois au cours de leur vie : 2 % d'hommes et 10 % de femmes des générations 1960-69 (tableau 5.3).

Tableau 5.3. Indicateurs de migrations
par sexe et par générations

Génération	Hommes				Femmes			
	% ayant réalisé au moins une migration	Nombre moyen de migrations par individu	Age médian à la première migration	Effectifs	% ayant réalisé au moins une migration	Nombre moyen de migrations par individu ¹	Age médian à la première migration	Effectifs
Avant 1945	69	4,7 / 3,7*	25,9	95	70	3,0	20,8	111
1945-59	85	6,8 / 6,1*	18,5	96	83	3,6	17,2	114
1960-69	98	8,0 / 7,6*	15,2	100	90	4,0	16,7	122
1970-74	100	8,4	12,9	86	94	3,9	14,1	85
1975-79	90	5,6	14,9	99	93	3,7	13,8	113
1980-84	59	2,8	14,1	143	77	3,0	11,8	131
1985-89	35	1,0	(a)	175	37	1,0	(a)	160
1990-94	25	0,5	(a)	146	26	0,6	(a)	157
1995 et plus	6	0,1	(a)	145	14	0,2	(a)	152

* : nombre moyen de migrations en excluant les individus ayant réalisé plus de 20 migrations.

(a) moins de 50% des individus des générations considérées ont réalisé au moins une migration

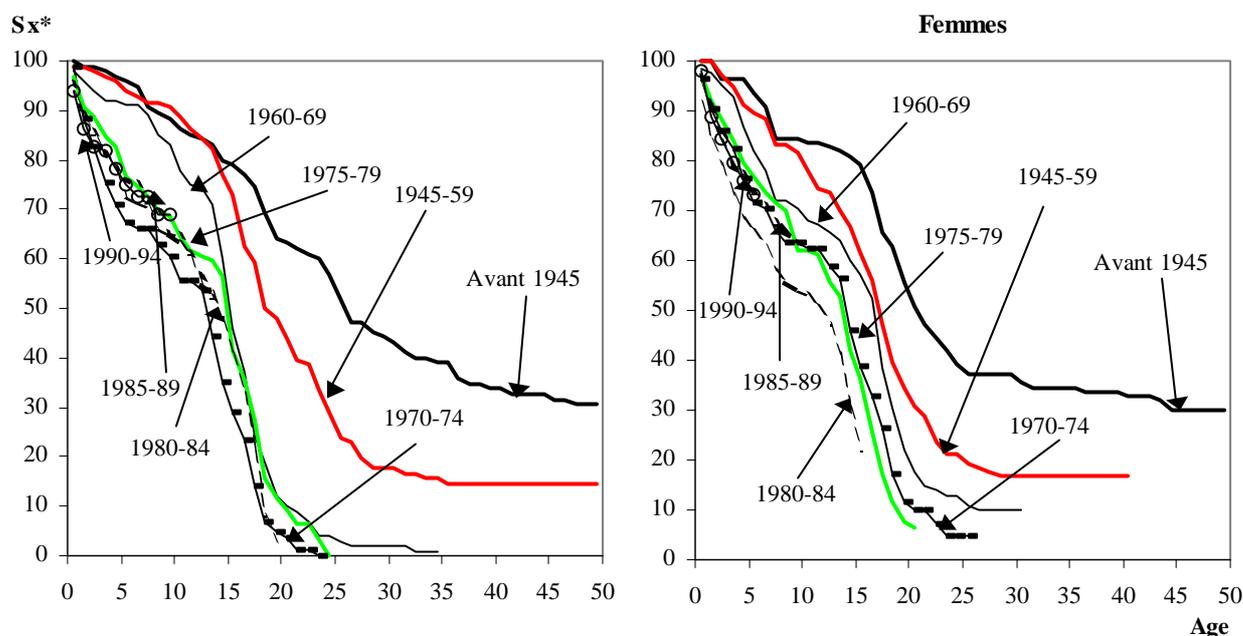
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

On assiste donc à une généralisation très rapide (en l'espace d'une vingtaine d'années) de l'expérience migratoire. Les indicateurs par village révèlent une dynamique migratoire plus marquée à Kwara dans les anciennes générations, tout particulièrement chez les femmes.

En revanche, à partir des générations 1980-84, les résidents de Sirao sont plus nombreux, en proportion, à avoir migré (annexes 5.G et 5.H).

Si les niveaux de migration apparaissent aujourd'hui relativement similaires entre les hommes et les femmes, le développement de la mobilité a été plus précoce au sein de la population masculine. Parmi les hommes nés avant 1945, seuls 36 % avaient déjà réalisé au moins une migration avant l'âge de 20 ans contre 95 % chez les hommes nés entre 1970 et 1974 (figure 5.9). Chez les femmes, la tendance est moins marquée du fait des migrations matrimoniales déjà importantes dans les anciennes générations. Néanmoins, comme pour les hommes, les femmes migrent plus tôt : avant 15 ans, seules 21 % des femmes nées avant 1945 avaient déjà migré ; et parmi celles nées entre 1980 et 1985, elles sont 77 % à avoir déjà connu au moins une expérience migratoire (figure 5.9). Parmi les générations nées après 1975, les femmes connaissent, en moyenne, leur première expérience migratoire 1 à 2 ans plus tôt que les hommes : l'âge médian à la première migration des filles nées entre 1980-84 est de 11,8 ans contre 14,1 ans pour les hommes (tableau 5.3). Le développement de la mobilité s'est en fait principalement réalisé aux jeunes âges.

Figure 5.9 Proportion d'individus n'ayant jamais réalisé de migration avant l'âge x, par générations et par sexe



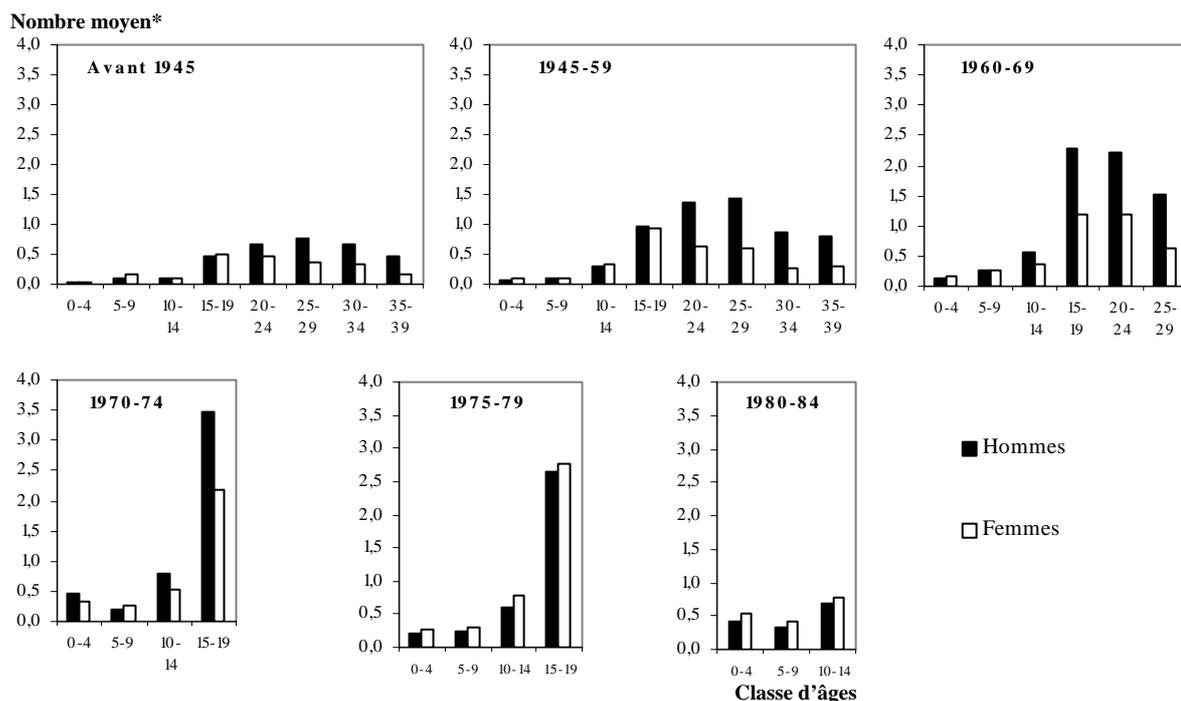
* Proportion d'hommes ou de femmes n'ayant jamais migré avant l'âge x

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

5.2.2 Intensification de la migration aux jeunes âges

La figure 5.10 présente le nombre moyen de migrations réalisées par classe d'âges et par sexe. Le nombre moyen de migrations a considérablement augmenté entre les générations, pour toutes les classes d'âges, et pour les deux sexes. Mais, c'est dans les jeunes classes d'âges que le phénomène est le plus marqué, particulièrement entre 15 et 25 ans. Ainsi, les hommes des générations 1960-69 ont réalisé en moyenne 2,3 migrations entre 15 et 20 ans, soit près de 5 fois plus que les hommes nés avant 1945 (figure 5.10). Cette intensification des migrations masculines aux jeunes âges est sensible à partir des générations 1960-69 et s'accroît ensuite, tandis que chez les femmes, il faut attendre les générations 1970-74 pour observer ce phénomène : les femmes nées entre 1970 et 1974 migrent en moyenne 4 fois plus que celles nées avant 1945 (figure 5.10).

Figure 5.10 Nombre moyen de migrations réalisées dans une classe d'âges, par générations et par sexe



* Nombre moyen de migrations calculé à partir des effectifs des générations considérées (migrants et non-migrants)

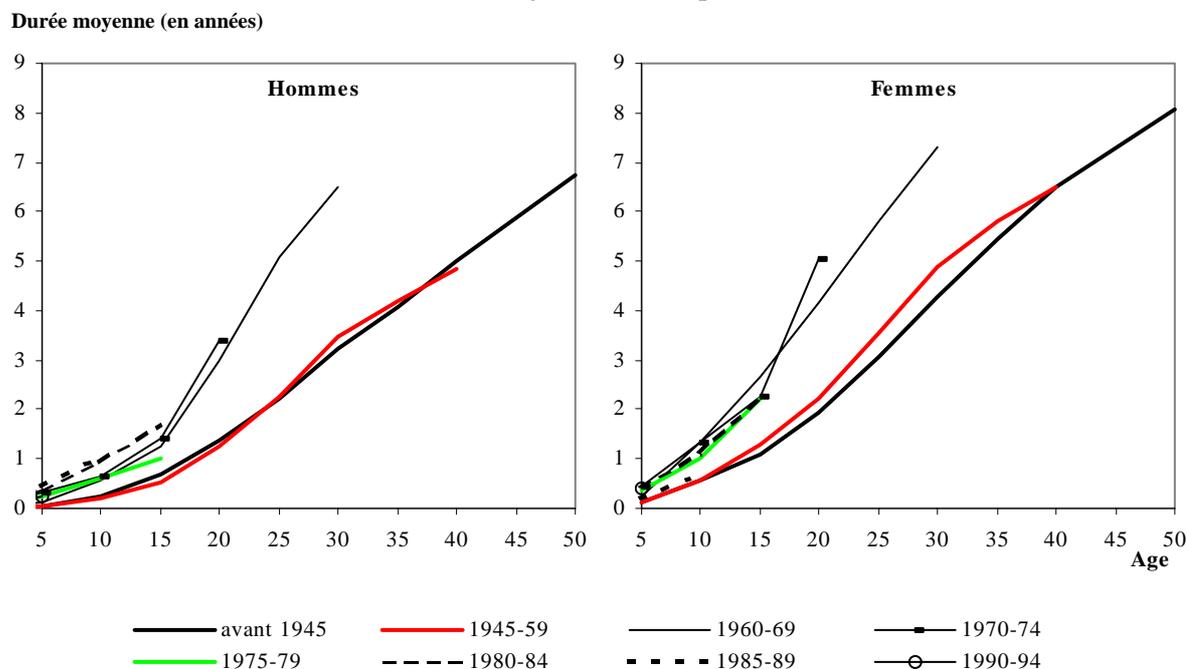
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Le développement de l'expérience migratoire s'est également traduit par un allongement de la durée de vie passée en migration (figure 5.11). Dans les générations les plus anciennes, les hommes et les femmes avaient en moyenne passé respectivement 1,4 ans et 1,9 ans en

migration avant 20 ans. Dès les générations 1960-69, cette durée a doublé atteignant 3 ans pour les hommes et 4,2 ans pour les femmes (figure 5.11).

Figure 5.11 Durée moyenne passée en migration avant l'âge x

Par générations et par sexe



* Durée moyenne passée en migration, calculée à partir des effectifs des générations considérées (migrants et non-migrants)

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

5.2.3 Allongement du temps passé en dehors du milieu d'origine et extensions des lieux de vie

La généralisation du phénomène migratoire chez les Bwa et son intensification se sont accompagnées d'un élargissement de l'espace de vie des migrants. Dans les anciennes générations, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à partir en dehors de leur aire ethnique (annexe 5.I).

Les femmes de ces générations étaient déjà relativement mobiles mais dans un espace beaucoup plus restreint : on est encore dans le schéma d'une migration de proximité, principalement matrimoniale. L'expérience d'une migration en dehors de l'aire ethnique boos'est généralisée au fil des générations et a progressivement touché les femmes.

Pour les hommes, l'élargissement de l'espace de vie s'est fait dès les générations 1945-59, puisque 75 % des hommes de ces générations avaient déjà vécu au moins trois mois en

dehors du pays boo avant 30 ans (contre moins de la moitié des générations nées avant 1945). Cette extension s'est accompagnée d'un rajeunissement : entre les générations 1945-59 et les générations 1960-69, la proportion d'hommes ayant réalisé au moins une migration en dehors du pays boo avant 20 ans a doublé, passant de 35 % à 74 % (tableau 5.4).

Tableau 5.4. Proportion (%) d'individus ayant déjà migré en dehors du pays boo avant l'âge x (10, 20 et 30 ans) et âges médians à la 1^{ère} migration en dehors du pays boo
Par générations et par sexe

	Génération						
	Avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79	1980-84	1985-89
Proportion d'individus ayant migré au moins une fois en dehors du pays boo avant 10 ans							
Hommes	1	4	12	17	13	13	20
Femmes	2	0	11	18	14	13	9
Proportion d'individus ayant migré au moins une fois en dehors du pays boo avant 20 ans							
Hommes	20	35	74	84	79	-	-
Femmes	9	18	43	65	83	-	-
Proportion d'individus ayant migré au moins une fois en dehors du pays boo avant 30 ans							
Hommes	44	75	90	-	-	-	-
Femmes	21	46	52	-	-	-	-
Age médian à la première migration en dehors du pays boo*							
Hommes	36,3	22,9	17,6	16,9	17,4	(a)	(a)
Femmes	(a)	(a)	25,5	17,4	15,8	15,4	(a)
<i>Effectifs</i>							
Hommes	95	96	100	86	99	143	175
Femmes	111	114	122	85	113	131	160

* âge auquel la moitié des générations considérées a vécu l'événement

(a) moins de la moitié des générations considérées ont vécu l'événement

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

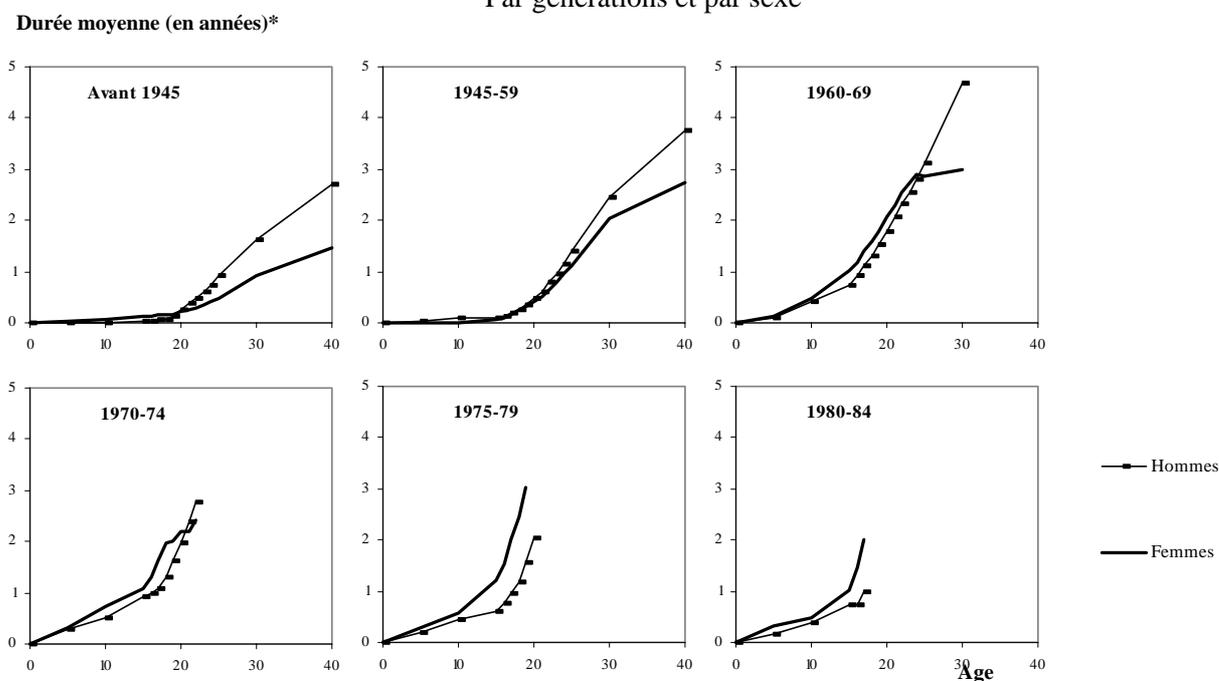
L'extension de l'espace migratoire des femmes s'est faite plus tard. L'expérience féminine migratoire en dehors du pays boo s'est tout d'abord accentuée aux âges adultes dès les générations 1945-59 : la proportion de femmes ayant migré au moins une fois en dehors du pays boo avant 30 ans passe de 21 % chez les femmes nées avant 1945 à 46 % chez celles nées entre 1945 et 1960 (tableau 5.4). La deuxième étape intervient à partir des générations 1960-69 et de manière spectaculaire, entre 10 et 20 ans, dans les générations 1970-74 : alors que seules 18 % des femmes nées entre 1945 et 1960 avaient déjà vécu en dehors du Bwatù pendant au moins 3 mois, elles sont déjà 65 % à avoir eu cette expérience parmi les femmes nées entre 1970 et 1975. Dans les dernières générations suivies jusqu'à 20 ans, seules 20 % des femmes n'étaient encore jamais parties en dehors du pays boo (tableau 5.4). Avant 10 ans,

la proportion d'individus ayant déjà migré en dehors du pays boo est restée relativement stable, autour de 15 % depuis les générations 1960-69, tant chez les femmes que chez les hommes (tableau 5.4).

Les hommes sont donc les premiers à être partis au-delà de leurs "frontières ethniques". Puis les femmes les ont suivis, pour l'essentiel en accompagnant leur époux et ensuite, de manière individuelle. Dans les dernières générations, les femmes sont plus nombreuses à partir en dehors du pays boo et le font plus précocement que leurs homologues masculins : l'âge médian à la première migration hors de l'aire ethnique boo est de l'ordre de 16 ans pour les filles contre 17,5 ans pour les garçons des générations 1975-79 (tableau 5.4).

Figure 5.12 Durée moyenne passée en dehors du pays boo avant l'âge x

Par générations et par sexe

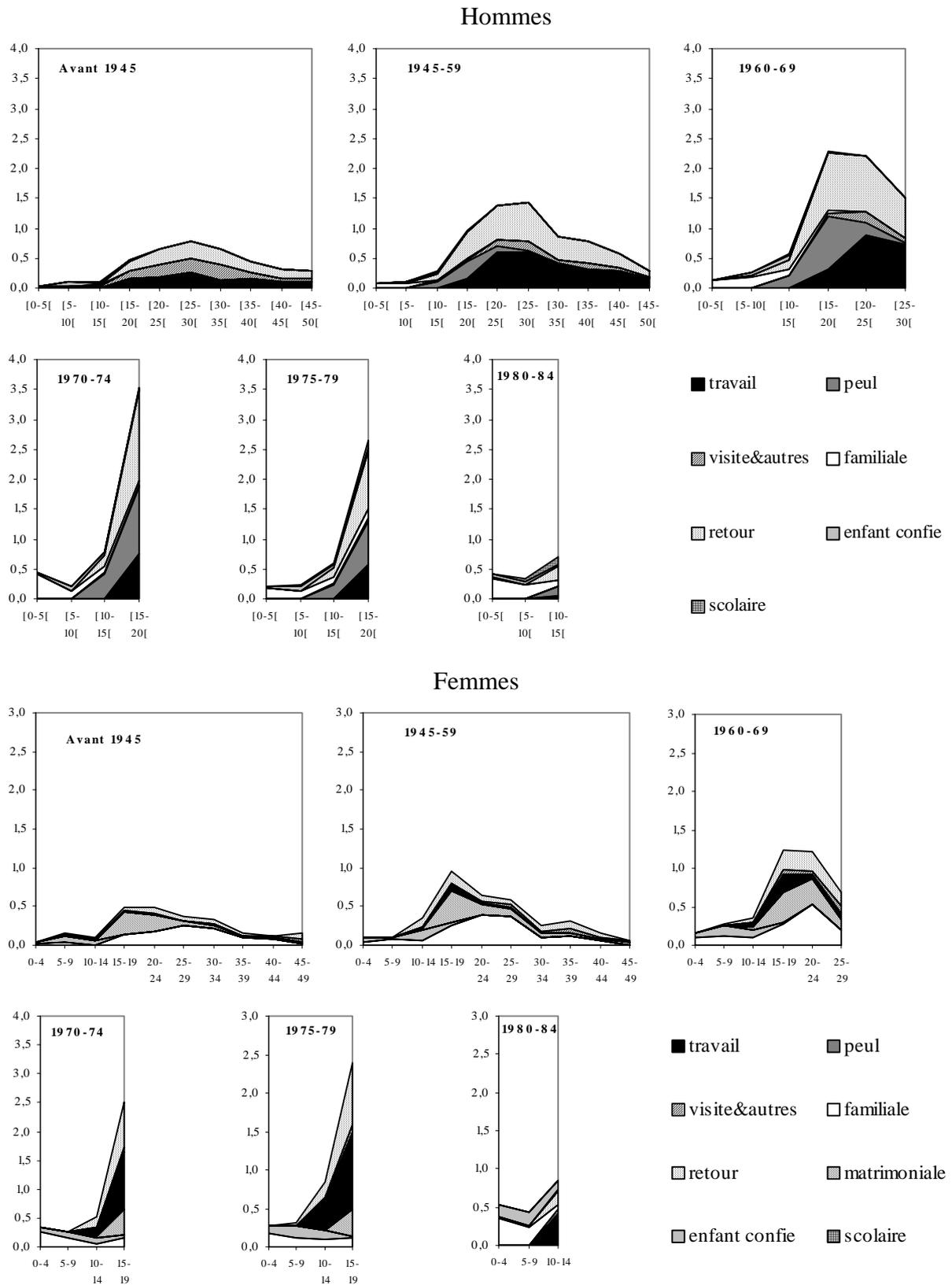


* Durée moyenne calculée à partir des effectifs des générations considérées (migrants et non-migrants)

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'élargissement de l'espace migratoire a entraîné un allongement du temps passé en dehors du milieu d'origine. La figure 5.12 présente les durées moyennes passées en dehors du pays boo avant l'âge x, par génération et par sexe.

Figure 5.13 Nombre moyen de migrations réalisées par classe d'âges, selon le type de déplacement, par génération et par sexe.



Dans les anciennes générations, jusqu'aux individus nés en 1960, l'allongement de la durée de vie passée en dehors du pays boo intervient principalement à partir de 20 ans. Dans ces générations, les hommes passent aussi plus de temps que les femmes en dehors de leur aire ethnique.

Dès les générations 1960-69, avant 20 ans, les hommes et les femmes ont déjà passé en moyenne respectivement 1,8 et 2,1 ans en dehors du pays boo (contre 0,2 ans pour les générations nées avant 1945). Le phénomène s'accroît à partir des générations 1970-74 et les femmes des générations 1975-79, avant 18 ans, ont déjà passé en moyenne plus de 2 ans en dehors du pays boo, soit deux fois plus que leurs homologues masculins (figure 5.12).

Enfin, les types de déplacement présentent des particularités liées à l'âge et au sexe (figure 5.13). Pendant l'enfance, les migrations des garçons et des filles sont principalement de type familial. A partir de 12-15 ans, les profils migratoires, jusqu'aux générations 1970-74, présentent des caractéristiques très marquées selon le sexe : les migrations masculines sont pour la plupart des migrations de travail tandis que celles des femmes sont des migrations de type matrimonial ou familial. A partir des générations nées en 1970-74, les profils migratoires des jeunes hommes et femmes tendent vers une relative convergence, liée au développement des migrations de travail des jeunes filles (figure 5.13).

* *

*

L'essor de la mobilité chez les Bwa s'est réalisé en plusieurs étapes et selon des modalités différentes entre les âges et les sexes. Ce constat nous invite à étudier de plus près les modifications des pratiques migratoires au cours du cycle de vie afin de mettre en évidence les grands changements qui, comme nous l'avons évoqué, sont spécialement marqués pendant la période de jeunesse, temps de vie qui nous intéressera tout particulièrement dans les chapitres suivants. Dans cette dernière partie, nous proposons une analyse des pratiques migratoires des hommes et des femmes en distinguant les trois grandes étapes du cycle de vie : l'enfance (jusqu'à 12 ans), la jeunesse (12-25 ans) et l'âge adulte (25 ans et plus).

5.3 DES MIGRATIONS DIFFÉRENTES AU COURS DU CYCLE DE VIE

5.3.1 Les migrations dans l'enfance

L'augmentation et la généralisation des mouvements migratoires sont, pour une part, les conséquences du développement des migrations réalisées pendant l'enfance.

Un accroissement de la mobilité dans l'enfance

Entre les générations les plus anciennes, nées avant 1945 et les générations les plus récentes, nées après 1985, la proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration avant l'âge de 12 ans, a plus que doublé tant pour les hommes que pour les femmes, passant d'environ 15 % à 40 % dans les dernières générations (tableau 5.5.).

Tableau 5.5. Indicateurs de migrations avant l'âge de 12 ans

	Génération						
	Avant 1945	1945- 59	1960- 69	1970- 74	1975- 79	1980- 84	1985- 89
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration (tous types confondus) avant l'âge de 12 ans							
Hommes	15	14	25	44	38	39	39
Femmes	16	25	33	38	39	50	39
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration de type confiage avant l'âge de 12 ans							
Hommes	6	1	12	16	15	10	12
Femmes	12	15	20	20	31	32	26
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration de type scolaire avant l'âge de 12 ans							
Hommes	3	4	2	2	3	8	3
Femmes	0	0	0	0	0	0	1
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration de type familial avant l'âge de 12 ans							
Hommes	5	8	17	33	28	32	31
Femmes	6	12	17	26	21	33	32
<i>Effectifs</i>							
<i>Hommes</i>	95	96	100	86	99	143	175
<i>Femmes</i>	111	114	122	85	113	131	160

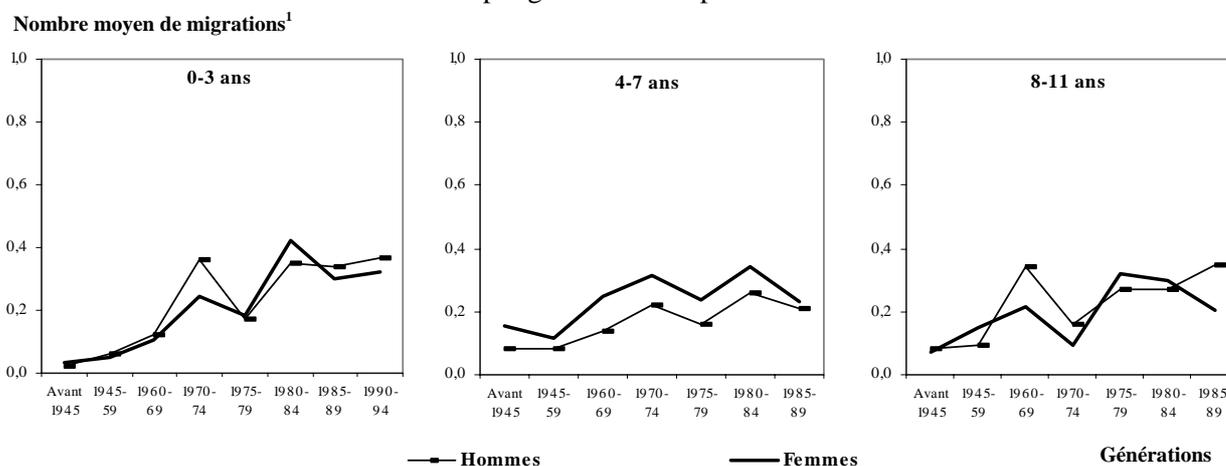
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Le développement des migrations dans l'enfance se traduit également par l'augmentation du nombre moyen de migrations réalisées à partir des générations 1960-69, pour les deux sexes et pour les différents groupes d'âges (figure 5.14).

Les filles partent plus que les garçons et ce phénomène s'observe pour toutes les générations et à toutes les classes d'âges, à l'exception des générations nées entre 1960 et

1975, au sein desquelles le nombre de migrations des garçons dépasse celui des filles, avant 5 ans et entre 8 et 12 ans (figure 5.14).

Figure 5.14 Nombre moyen de migrations réalisées dans une classe d'âges, entre 0 et 12 ans, par générations et par sexe



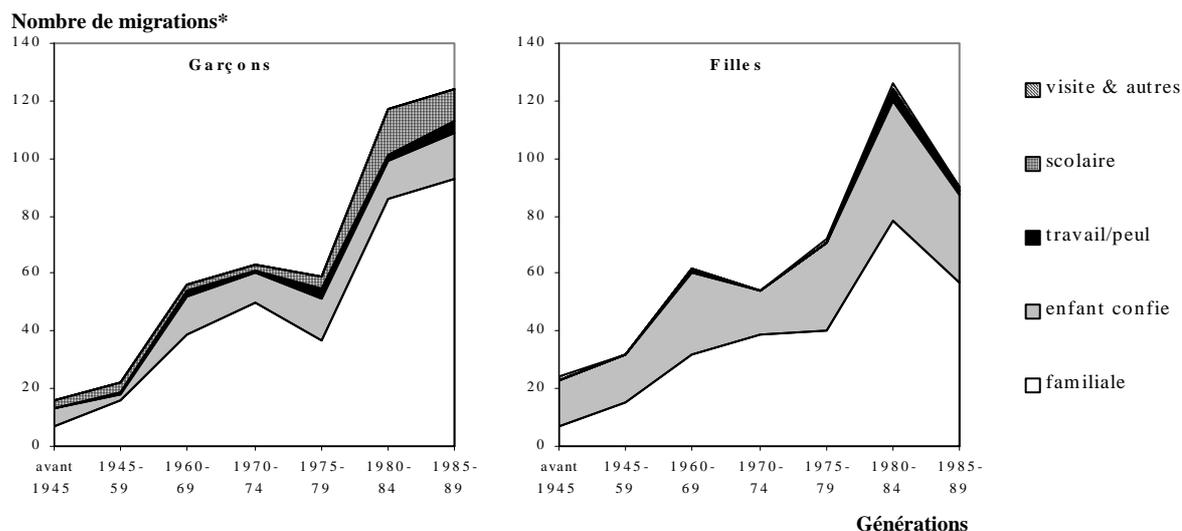
¹ Le nombre moyen a été calculé à partir de la population totale (migrants et non-migrants)

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Comme nous avons déjà pu le mettre en évidence, les migrations des enfants sont principalement de deux types : les migrations familiales et les migrations de confiage. La migration d'un enfant, qui accompagne l'un de ses parents en migration ou qui rejoint l'un de ses parents déjà parti, est enregistrée par l'enquête comme une migration familiale. Un enfant qui part habiter un lieu où, ni son père, ni sa mère ne résident, est comptabilisé dans la catégorie des « enfants confiés ».

La figure 5.15 représente la répartition de l'ensemble des migrations réalisées pendant l'enfance, selon les générations et le sexe. Le volume global des migrations réalisées dans l'enfance a connu des évolutions relativement similaires pour les garçons et les filles avec un premier essor dans les générations 1960-1969 puis une stabilisation et une nouvelle augmentation à partir des générations 1980-1984.

Figure 5.15 Répartition des migrations réalisées avant 12 ans selon le type de déplacement, par générations et par sexe



* Ensemble des migrations sauf les migrations de retour

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Si les migrations familiales représentent, pour les filles et pour les garçons, le motif de départ le plus fréquent, des différences entre les sexes demeurent dans les pratiques migratoires de l'enfance : d'une part, les filles migrent plus pour des raisons de confiage que les garçons et cela s'observe de manière constante au sein de toutes les générations ; d'autre part, les garçons sont les seuls concernés par l'augmentation des migrations scolaires qui se sont développées à partir des générations nées dans les années quatre-vingt (figure 5.15).

Des pratiques migratoires dans l'enfance différentes entre les sexes.

Les évolutions présentent des particularités liées au sexe : la progression des migrations féminines pendant l'enfance est relativement continue avec un pic observé pour les générations 1980-84. En revanche, pour les garçons, l'évolution est plus irrégulière : une première rupture s'est opérée à partir des générations 1970-74 : au sein de ces générations, près de la moitié des garçons ont réalisé au moins une migration avant 12 ans (44 %) contre seulement le quart dans les générations précédentes, 1960-1969 (tableau 5.5) ; c'est d'ailleurs les seules générations (1970-1974) pour lesquelles la proportion de garçons migrants est plus importante que celle des filles (44 % contre 38 %).

Il est possible que le pic observé pour les générations masculines 1970-74 soit lié à la grande sécheresse de 1973. Durant cette période, de nombreuses familles ont en effet quitté la région pour essayer de trouver des terres plus fertiles. Les enfants nés durant cette période,

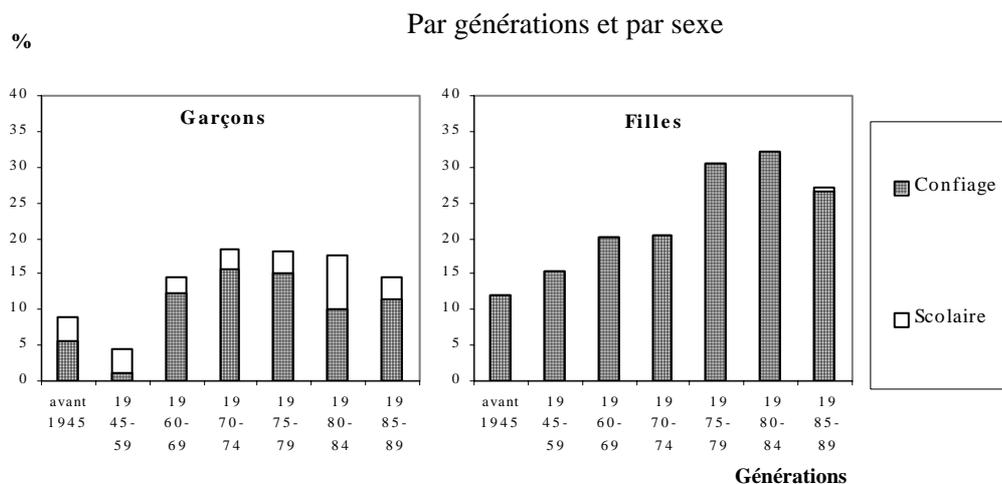
tout particulièrement les garçons, auraient ainsi accompagné leurs parents partis en migration. En répartissant les effectifs des migrations réalisées dans l'enfance selon la génération et l'année de la migration, on observe très nettement, un pic du nombre de migrations masculines autour de 1973, et tout particulièrement en 1974 (annexe 5.J). Cette augmentation de la mobilité autour de l'année 1974, est principalement le fait de déplacements de type familial (annexe 5.K). Concernant les petites filles, l'augmentation des départs pendant cette période n'est pas aussi nette (annexe 5.J) et s'observe plutôt vers la fin des années soixante-dix dans les générations 1975-79, générations pour lesquelles la pratique du confiage a sensiblement augmenté passant de 20 à 31 % (tableau 5.5). On peut supposer que les petites filles, contrairement aux garçons, sont plus souvent restées au village ou ont été par la suite confiées.

Le calcul des proportions d'hommes et de femmes ayant été confiés au moins une fois pendant leur enfance⁶ révèle clairement que le confiage est une pratique spécifiquement féminine. Pour toutes les générations, les filles sont 2 à 4 fois plus nombreuses que les garçons à avoir été confiées pendant leur enfance (tableau 5.5).

La faible proportion de garçons à avoir été confiés pendant leur enfance tient aussi à la méthodologie : en effet, ne sont pas comptées parmi les migrations de confiage, les migrations scolaires, qui représentent souvent en Afrique le principal motif du confiage des garçons (VIMARD et GUILLAUME, 1991). Si on introduit les migrations scolaires dans les migrations de confiage, la proportion de garçons ayant été confiés avant 12 ans, augmente mais reste inférieure à celle des filles. A partir des générations 1970-74, les confiages des garçons sont quasi-exclusivement des confiages pour raisons scolaires. En revanche, ce motif est complètement absent de la pratique féminine de confiage, à l'exception des dernières générations, où il reste tout à fait marginal (figure 5.16).

⁶ Ne sont pris en compte dans les calculs sur les migrations de confiage que les confiages des enfants des résidents, qui se sont réalisés en dehors du village de référence. Ainsi, les enfants d'émigrés confiés dans l'un des deux villages ne sont pas intégrés au calcul.

Figure 5.16 Proportion d'individus ayant été confiés (pour des motifs scolaires ou non) au moins une fois avant l'âge de 12 ans



* Proportion d'hommes ou de femmes ayant été confié au moins une fois avant l'âge de 12 ans

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

La pratique du confiage est un phénomène très fréquent en Afrique. Le plus souvent, il s'effectue au sein des lignages et participe d'un mode d'organisation sociale et économique entre les familles (LOCOH, 1991). On l'observe d'ailleurs ici avec une proportion très importante de confiages réalisés au sein des familles maternelles ou paternelles (grands-parents, oncles et tantes).

Tableau 5.6. Caractéristiques des migrations de confiage (y compris scolaires) : lien de parenté avec l'enfant confié et lieu du confiage, par générations et par sexe

	Génération					
	avant 1970		1970-1989		Ensemble	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Parenté avec l'enfant confié						
Famille maternelle	40	47	13	57	25	55
Famille paternelle	40	36	79	37	65	37
Sans lien de parenté	20	17	8	6	10	8
	100	100	100	100	100	100
Lieu du confiage						
Aire boo	73	88	70	78	81	81
Mali urbain	20	4	20	9	10	10
Mali-autre	7	6	10	6	5	5
Etranger	0	2	0	7	4	4
	100	100	100	100	100	100
<i>Effectifs des migrations</i>	21	61	53	124	74	185

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Dans les générations 1970-1989, les petites filles sont plus fréquemment confiées au sein de la famille maternelle tandis que la grande majorité des migrations masculines se font dans la famille paternelle (tableau 5.6). Dans un contexte de virilocalité, la pratique du confiage des filles dans les familles maternelles est un moyen, pour les mères de continuer à maintenir le lien avec leurs familles.

Enfin, les migrations de confiage des petites filles se réalisent principalement dans l'aire ethnique boo. Dans les dernières générations, les confiages de filles en milieu urbain et à l'étranger (Burkina-Faso essentiellement) sont un peu plus fréquents, sans qu'on puisse observer une véritable tendance. En revanche, les garçons confiés, sont plus souvent envoyés en milieu urbain : c'est en effet dans les villes que l'offre scolaire est la plus développée.

Finalement, la migration est devenue une expérience partagée par un grand nombre d'enfants. Dans les dernières générations, près de la moitié des hommes et des femmes ont migré au moins une fois pendant leur enfance, alors que cette expérience n'était vécue que par un individu sur dix dans les anciennes générations. Néanmoins, les mobilités dans l'enfance étaient et sont toujours bien différentes entre les sexes.

Nous allons maintenant nous intéresser aux migrations réalisées au sortir de l'enfance, entre 12 et 25 ans, période où l'on a déjà pu voir des changements importants dans les pratiques migratoires.

5.3.2 Les migrations pendant la jeunesse

Généralisation de la mobilité économique chez les jeunes

Le développement des migrations chez les Bwa est particulièrement marqué pendant la période de jeunesse (tableau 5.7). Dans les plus anciennes générations (avant 1945), plus de la moitié des hommes et des femmes n'avaient jamais réalisé de migrations avant l'âge de 20 ans contre moins de 5% parmi les hommes et les femmes des dernières générations (1980-84).

Jusqu'aux générations 1960-1969, la mobilité des jeunes femmes avant 20 ans, était plus importante que celle des jeunes hommes, d'une part parce qu'elles partaient plus pendant

leur enfance et d'autre part parce qu'elles pouvaient être amenées à partir de leur village au moment du mariage. A partir des générations 1960-69, les hommes sont aussi nombreux à migrer que les filles (88 % contre 78 %) et l'expérience migratoire se généralise, pour les deux sexes (tableau 5.7).

Tableau 5.7. Généralisation de la mobilité avant 20 ans

	Avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79	1980-84
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration avant le 1^{er} janvier du 20^{ème} anniversaire						
Hommes	36	52	88	95	88	97
Femmes	45	66	78	89	92	95
Proportion d'individus ayant réalisé au moins une migration de travail avant le 1^{er} janvier du 20^{ème} anniversaire						
Hommes	9	39	76	89	70	76
Femmes	0	4	21	59	83	77
<i>Effectifs</i>						
Hommes	95	96	100	86	99	143
Femmes	110	114	122	85	113	131

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'essor de la pratique migratoire aux jeunes âges relève du développement des migrations à but économique (migrations de travail). Alors que cette forme de déplacement était encore très rare dans les anciennes générations (moins de 10%), elle est pratiquée par plus des trois quarts des dernières générations (tableau 5.7).

Le développement de ce type de mobilité s'est fait en deux temps : l'essor des migrations de travail a d'abord touché des hommes vers la fin des années 60 (générations 1945-59) puis s'est généralisé en l'espace d'une décennie ; en effet, dès les générations 1960-69, la quasi-totalité des hommes (90 %) avaient déjà réalisé au moins une migration à but économique avant l'âge de 20 ans.

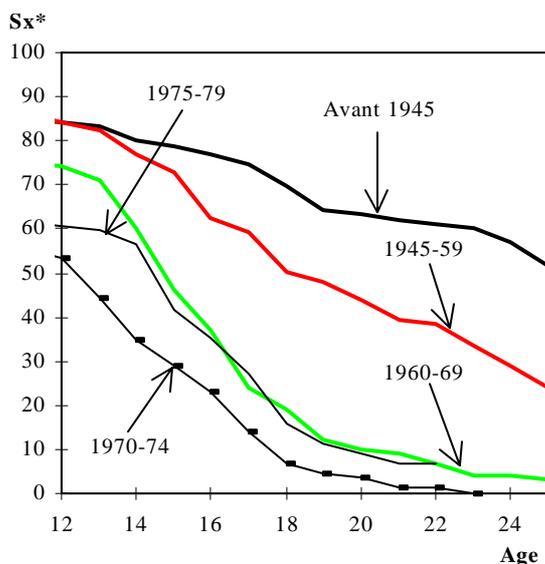
La deuxième étape concerne les femmes et intervient plus tardivement, vers la fin des années 80 mais de façon tout aussi rapide : entre les générations féminines 1960-69 et celles nées en 1970-74, la proportion de femmes ayant migré au moins une fois pour des motifs économiques avant 20 ans, passe de 21 % à 59 %. Dans les dernières générations, ce type de déplacement concerne environ 80 % des jeunes femmes (figure 5.17). Dès les générations 1975-79, les jeunes femmes sont mêmes plus rapidement concernées par ce type de mobilité que leurs homologues masculins.

Figure 5.17 L'essor de la mobilité des jeunes

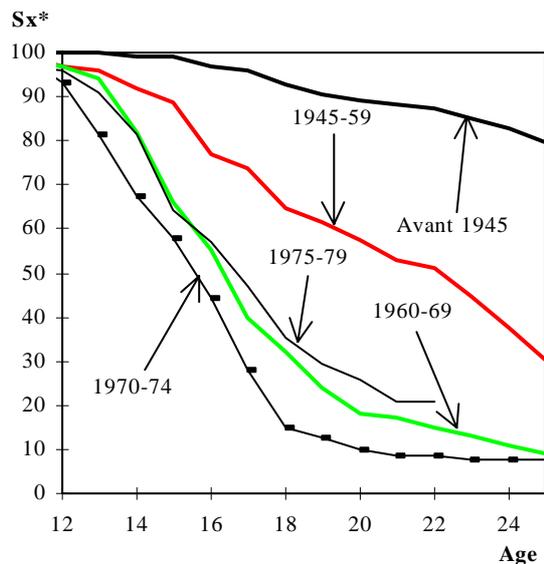
Proportion (%) d'individus n'ayant jamais migré et proportion (%) d'individus n'ayant jamais réalisé de migration de travail avant l'âge x, par générations et par sexe

HOMMES

Proportion d'hommes n'ayant jamais migré avant le 1^{er} janvier de leur x^{ème} anniversaire.

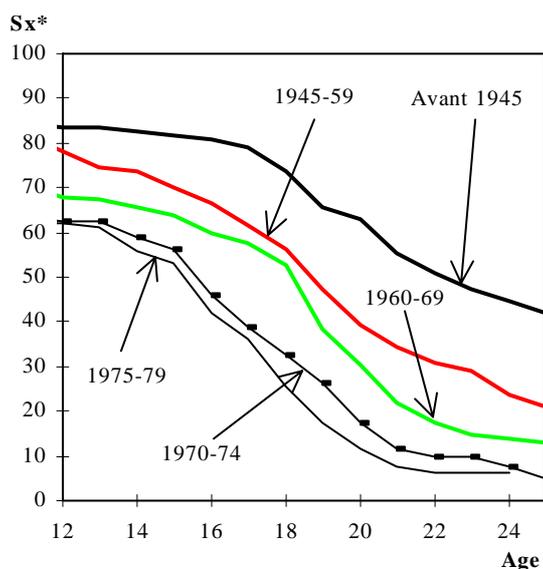


Proportion d'hommes n'ayant jamais réalisé de migration de travail avant le 1^{er} janvier de leur x^{ème} anniversaire

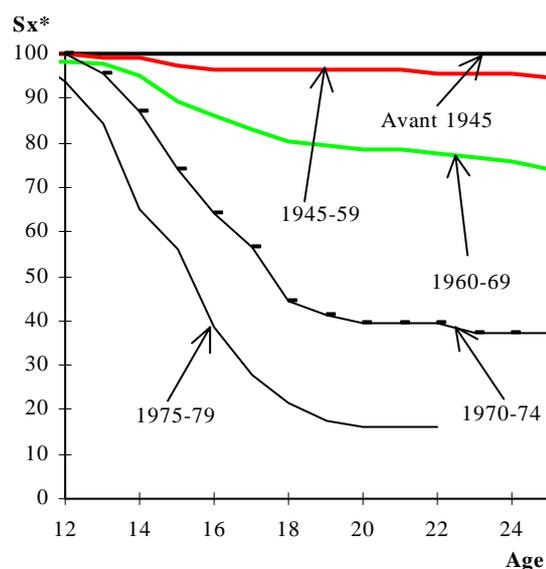


FEMMES

Proportion de femmes n'ayant jamais migré avant le 1^{er} janvier de leur x^{ème} anniversaire.



Proportion de femmes n'ayant jamais réalisé de migration de travail avant le 1^{er} janvier de leur x^{ème} anniversaire

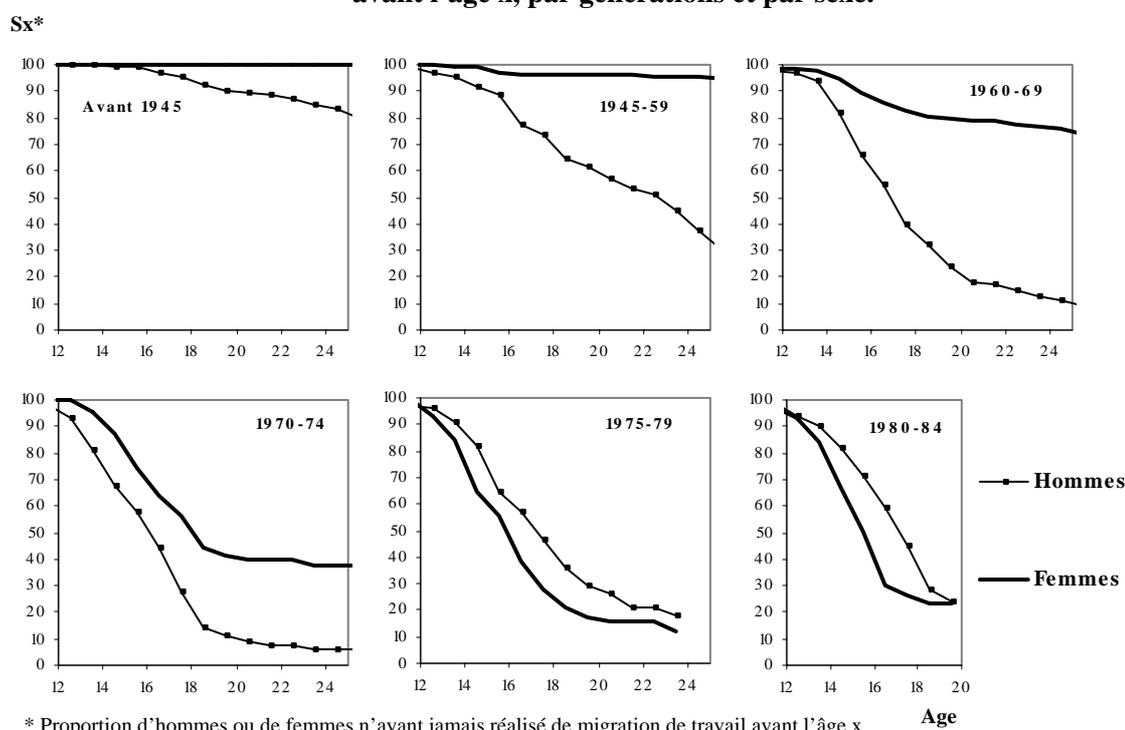


Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Convergence des itinéraires migratoires des jeunes femmes et des jeunes hommes

Longtemps réservées aux hommes, les migrations de travail se sont ainsi également imposées dans la vie des jeunes femmes. Elles sont devenues aujourd'hui une composante quasi-systématique du passage à l'âge adulte, partagée par les deux sexes. La figure 5.18 permet de visualiser ce rapprochement progressif de l'expérience migratoire entre hommes et femmes : encore notables dans les générations 1970-74, les différences entre les sexes sont quasiment gommées dans les générations 1975-79.

Figure 5.18 Proportion d'individus n'ayant jamais réalisé de migration de travail avant l'âge x, par générations et par sexe.



* Proportion d'hommes ou de femmes n'ayant jamais réalisé de migration de travail avant l'âge x

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Cette convergence dans la proportion d'enquêtés ayant réalisé au moins une migration de travail s'observe aussi dans le nombre moyen de migrations réalisées par les jeunes hommes et les jeunes femmes (tableau 5.8). Les femmes ont très rapidement rattrapé les hommes et réalisent désormais un nombre plus élevé de migrations de travail qu'eux (2,1 contre 1,6 au sein des générations 1975-79). La signification de ces migrations serait cependant très différente pour les deux sexes si elles se cantonnaient à des lieux proches du village pour les femmes et s'effectuaient vers des destinations plus éloignées pour les hommes. Or l'essor de la mobilité des jeunes s'est également accompagné d'une extension de leur espace de vie. Pour en juger, nous avons calculé la proportion d'enquêtés ayant déjà

résidé hors de l'aire ethnique des Bwa (pays boo), c'est-à-dire dans un environnement socio-culturel différent de leur milieu d'origine (tableau 5.8) et la durée de vie correspondante (figure 5.19).

Tableau 5.8. Nombre moyen de migrations de travail réalisées avant 20 ans et proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration en dehors du pays boo avant 20 ans

	Génération				
	< 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79
Nombre moyen de migrations de travail réalisées avant 20 ans*					
Hommes	0,2	0,5	1,4	2,2	1,5
Femmes	0,0	0,1	0,3	1,3	2,1
Proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration en dehors du pays boo avant 20 ans					
Hommes	20	35	74	84	79
Femmes	9	18	43	65	83
<i>Effectifs</i>					
Hommes	95	96	100	86	99
Femmes	110	114	122	85	113

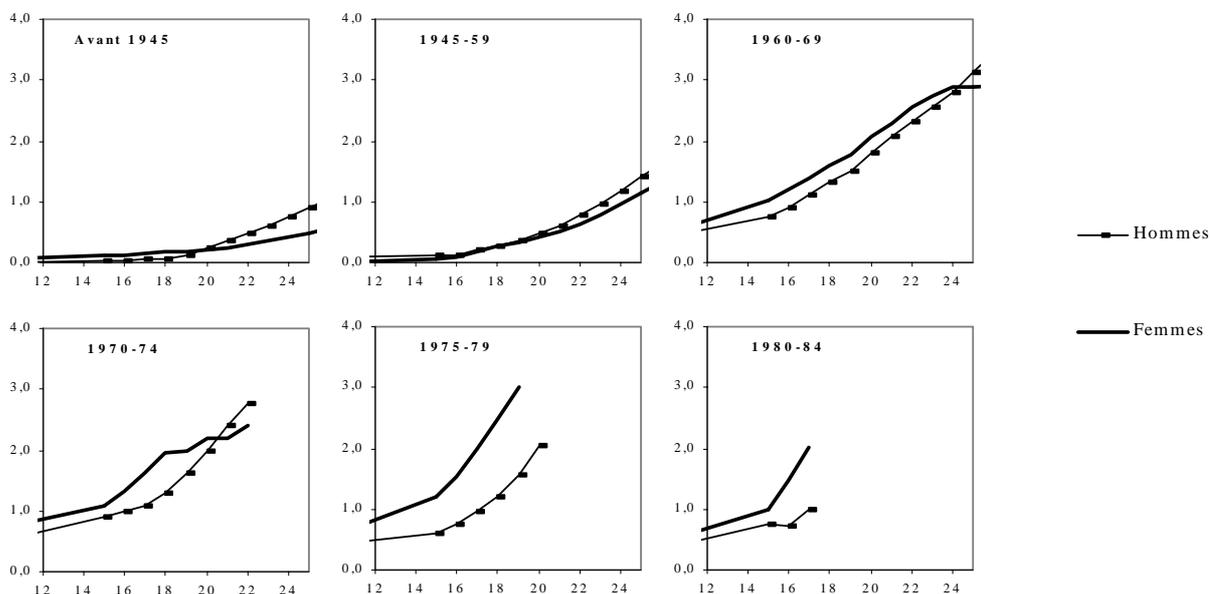
* le nombre moyen de migrations de travail a été calculé à partir de la population totale (migrants et non-migrants)

Source : enquête biographique, individus enquêtés au titre de résidents à l'un des passages (1987-89, 1995 ou 2000)

Là encore, la convergence des expériences vécues par les jeunes des deux sexes se confirme. Avec les migrations, l'espace de vie s'est étendu aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Au sein des générations les plus récentes, 8 enquêtés sur 10 ont déjà été confrontés avant l'âge de 20 ans à un milieu socio-culturel différent de leur milieu d'origine, contre 2 hommes sur 10 et 1 femme sur 10 parmi les générations les plus anciennes.

Plus nombreux à se rendre hors de leur aire ethnique, les jeunes y passent aussi beaucoup plus de temps (figure 5.19). Les évolutions ont été relativement similaires pour les hommes et les femmes. Le développement de la vie hors du pays boo se confirme nettement à partir des générations 1960-69. On remarquera que ces générations, comme les suivantes, ont déjà passé une durée de vie non négligeable hors du pays boo avant l'âge de 12 ans : il s'agit là de la marque des migrations effectuées avec leurs parents. Mais la durée passée en migration continue à augmenter tout au long de la jeunesse, ce qui démarque les jeunes générations par rapport aux générations plus anciennes : à 20 ans, les hommes et les femmes nés entre 1960 et 1969 ont passé en moyenne 6 fois plus de temps en dehors de leur aire ethnique que les générations nées avant 1945. Dans les générations plus jeunes, la durée de vie passée par les hommes hors de leur milieu d'origine a tendance à stagner contrairement à celle des femmes, conduisant ainsi à un vécu hors de l'aire ethnique boo plus important pour les jeunes filles que pour les jeunes hommes.

Figure 5.19 Durée de vie moyenne passée en dehors du pays boo, avant l'âge x
Par générations et par sexe



Source : enquête biographique, individus enquêtés au titre de résidents à l'un des passages (1987-89, 1995 ou 2000)

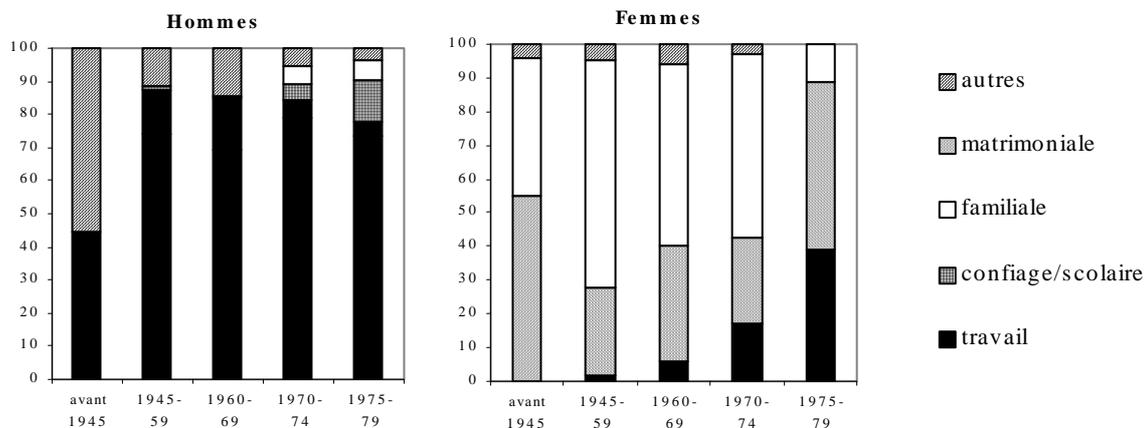
La pratique de la mobilité de travail, nouvelle composante commune dans l'itinéraire des jeunes hommes et femmes, se prolonge dans les expériences migratoires des hommes après 20 ans, alors qu'elle diminue fortement pour les femmes.

Ce phénomène est lié à mettre en relation avec l'âge au mariage des femmes qui est plus précoce que celui des hommes. En effet, à 20 ans, alors que plus de la moitié des femmes (57 %) nées entre 1970 et 1979 sont mariées, seuls 11 % des hommes le sont. L'entrée en vie conjugale des hommes intervient quelques années plus tard : à 25 ans, 65 % d'entre eux sont mariés.

On observe que la pratique migratoire entre 20 et 25 ans est bien différente entre les hommes et les femmes : si les itinéraires des hommes sont identiques à ceux réalisés entre 12 et 20 ans, ceux des femmes sont désormais liés à des motifs conjugaux : plus de la moitié des migrations féminines réalisées entre 20 et 25 ans sont de type familial et matrimonial.

On observe cependant, dans les dernières générations, un prolongement de la pratique de la migration de travail (figure 5.20). Nous verrons dans les deux chapitres suivants comment ces pratiques migratoires s'articulent avec celles des entrées en union. Cette période de vie intermédiaire entre 20 et 25 ans, où les femmes sont plus rapidement concernées par la vie conjugale, préfigure leur mobilité à l'âge adulte, ce que nous allons maintenant étudier.

Figure 5.20 Types de déplacements réalisés par les jeunes entre 20 et 25 ans, par générations et par sexe



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

5.3.3 Les migrations à l'âge adulte

Nous ne prendrons en considération ici que les générations nées avant 1970 (la génération 1960-69 étant suivie jusqu'à 30 ans). A partir de 25 ans, l'intensité de la pratique migratoire tend à décroître, tout particulièrement pour les femmes (entre 25 et 35 ans, elle est presque 2 fois plus faible que celle réalisée entre 15 et 25 ans, tableau 5.9) tandis que celle des hommes reste forte jusqu'à 35 ans, à des niveaux proches des classes d'âges précédentes (tableau 5.9).

Tableau 5.9. Indicateurs de la pratique migratoire après 25 ans

	Génération		
	Avant 1945	1945-59	1960-69
Nombre moyen de migrations réalisées entre 25 et 40 ans			
Hommes	1,9	3,1	-
Femmes	0,9	1,2	-
Rapport*			
Hommes	0,8	1,0	1,5 ¹
Femmes	1,4	1,8	1,9 ¹

* Rapport entre le nombre moyen de migrations réalisées entre 15 et 25 ans sur le nombre moyen de migrations réalisées entre 25 et 35 ans.
¹ Pour les générations 1960-69, suivies jusqu'à 30 ans, le rapport a été calculé entre les classes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans

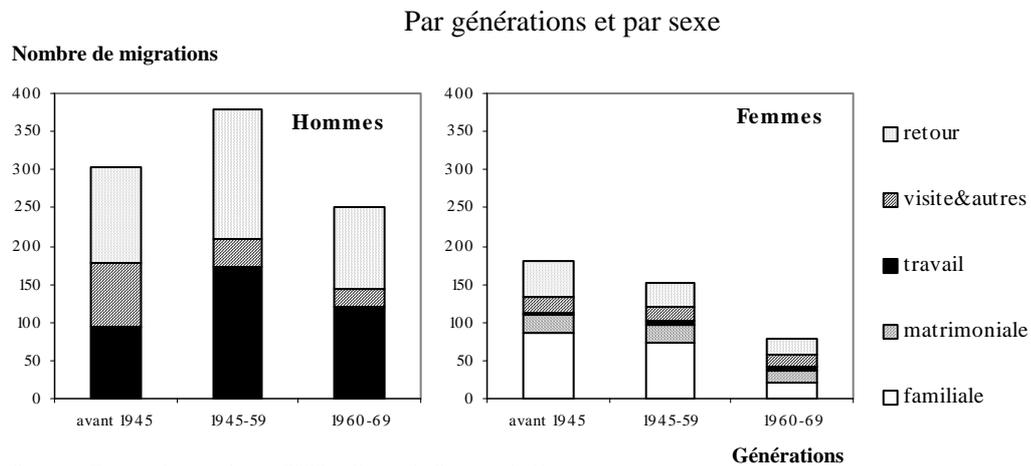
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Il semblerait néanmoins que l'augmentation des migrations pendant la période de jeunesse, déjà marquée dans les générations masculines 1945-59 se soit poursuivie plus tard : les hommes nés entre 1945 et 1960 ont en effet réalisé en moyenne 3 migrations entre 25 et 40 ans, contre 1 seule pour les hommes nés avant 1945. Concernant les femmes, nous ne

pouvons pour l'instant rien conclure puisque les femmes des générations 1970-74, touchées par l'essor des migrations de jeunesse n'avaient pas encore atteint 40 ans au moment de l'enquête.

Si les femmes migrent moins que les hommes après 25 ans, les motifs de leurs déplacements sont désormais complètement liés à leur vie familiale et conjugale. Plus de la moitié des migrations réalisées après 25 ans par les femmes nées avant 1970, sont de type familial ou matrimonial, l'autre moitié étant des retours de migration (figure 5.21). Les migrations matrimoniales à ces âges correspondent à des remariages, l'instabilité conjugale étant relativement élevée chez les Bwa, trait commun à de nombreuses sociétés africaines (HERTRICH, 1996). En outre, dans les dernières générations suivies (1960-69), on note la réapparition de migrations de travail. Une de nos hypothèses est de penser que les femmes parties en migration pendant leur jeunesse, avant leur mariage, ont désormais la possibilité, en cas de mésentente conjugale de repartir en ville. La migration de travail après le mariage constituerait un nouvel échappatoire, en permettant aux femmes d'attendre quelques temps avant de se remarier. Nous aborderons cette question dans le dernier chapitre. Quant aux hommes, les migrations qu'ils réalisent après 25 ans sont soit des migrations de retour, soit des migrations de travail.

Figure 5.21 Distribution des migrations réalisées après 25 ans, selon le type de déplacement

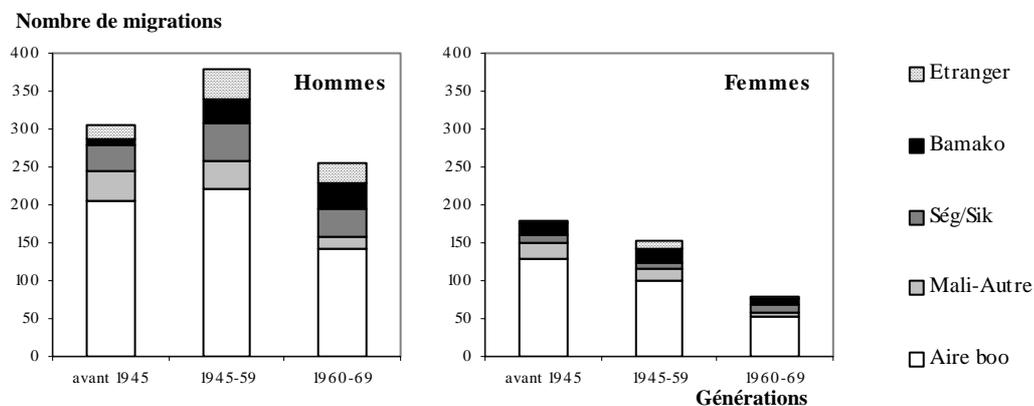


Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Cette différence très marquée entre les motifs de déplacement des hommes et des femmes tient aussi à la méthodologie employée pour classer les migrations : en effet, la migration d'une femme mariée, accompagnant ou rejoignant son mari en migration de travail, est considérée par l'enquête comme une migration familiale. Cependant, moins de la moitié des migrations masculines de travail réalisées après 25 ans ont été le fait d'hommes seuls.

Ainsi les femmes, à l'âge adulte, vivent leurs expériences migratoires dans des aires géographiques très proches de celles des hommes (figure 5.22).

Figure 5.22 Distribution des migrations réalisées après 25 ans selon le lieu de la migration
Par générations et par sexe



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Pour les deux sexes, plus d'une migration sur deux se fait dans l'aire boo et environ une migration sur cinq en milieu urbain. La seule destination où les femmes sont moins nombreuses est l'étranger : principalement la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso et le Sénégal (figure 5.22).

Apparemment différentes entre les sexes, les migrations à l'âge adulte se réalisent dans des aires de vie communes et l'expérience d'une vie conjugale, à l'extérieur de la grande famille et dans des environnements socio-culturels différents pourrait jouer en faveur d'un rapprochement entre les conjoints. Si les femmes des générations nées avant 1970 n'ont pas vécu en ville avant leur mariage et pour la plupart, n'y sont jamais allées, parmi leurs filles et petites filles, rares sont celles qui ne sont jamais parties en milieu urbain avant 20 ans. On peut alors imaginer qu'elles seront plus à mêmes de repartir quand elles seront épouses et mères.

CONCLUSION

Le développement des mouvements migratoires chez les Bwa, mis en évidence par les analyses des mouvements intercensitaires depuis 1976 et par les expériences des résidents depuis 50 ans, participe d'un mouvement observé à l'échelle nationale. Les résultats tirés de l'enquête renouvelée ont montré que dans un contexte démographique où la mortalité a baissé et la fécondité est restée stable, les migrations permettent d'atténuer l'accroissement de la population liée à la croissance naturelle. En outre, le pic des départs en migration observé au milieu des années soixante dix, suite à la grande sécheresse de 1973-74 puis à la fin des années quatre-vingt, avec le développement des migrations féminines, sont à replacer dans des contextes socio-économiques précaires et politiquement instables⁷. L'augmentation de la mobilité des Bwa peut, en partie, être analysée comme une réponse à la dégradation des conditions écologiques et économiques, dans le cadre de stratégies familiales de diversification des revenus.

Zelinsky appelle "première phase transitionnelle" ce développement de la mobilité à but économique et à destination urbaine, concomitante de la première phase de transition démographique (ZELINSKY, 1971). Cette "transition urbaine" (PICHE *et alii*, 2001) qui touche autant les hommes et les femmes, serait le signe à la fois d'une intégration plus grande à l'économie de marché et des limites d'un système fondé sur l'autosubsistance dans un contexte de globalisation de l'économie (avec notamment un besoin plus fréquent de recours à l'argent).

⁷ Les années quatre-vingt sont marquées par les crises d'ajustement structurel et le début des années quatre-vingt-dix par un coup d'état renversant le régime de militaire de Moussa Traoré, au pouvoir depuis 1968

Le succès remporté par les migrations urbaines peut aussi être considéré comme l'expression de nouvelles aspirations et de besoins plus individuels de la part des jeunes hommes et des jeunes femmes. Par le biais de la migration, tout particulièrement celle effectuée en milieu urbain, les jeunes ont accès à la société de services et à la société de consommation qui répondrait aux exigences de leurs besoins. Ces expériences de vie contribuent également à l'élaboration d'une nouvelle culture des jeunes (en dehors de leur milieu d'origine) qui serait en rupture avec les modèles véhiculés par les générations plus âgées.

Dans un contexte de mutations sociales et familiales importantes, ces nouvelles formes de migration pendant la jeunesse vont-elles remettre en cause plus profondément le fonctionnement de la société, et avoir des conséquences sur les sphères conjugales et fécondes de ces jeunes ? L'articulation entre les changements des expériences migratoires et les évolutions des comportements familiaux tout particulièrement au moment de l'entrée dans la vie adulte, sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE 6. NOUVELLES FORMES DE MOBILITE FEMININE PENDANT LA JEUNESSE ET CHANGEMENTS DANS LES MODALITES D'ENTREE EN UNION¹

La jeunesse est une période de transitions dans la mesure où elle peut être à la fois vécue comme une continuité par la transmission des savoirs et des normes entre les aînés et les jeunes mais aussi comme une rupture et l'occasion pour les jeunes d'inventer de nouveaux espaces de vie (GAUTHIER, 1999). Les changements dans les étapes de l'entrée dans la vie adulte peuvent alors traduire une redéfinition des rapports entre générations. Ce temps de vie est aussi une période de construction des identités masculines et féminines : si de nouveaux rapports plus égalitaires se dessinent entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, ils pourront alors être porteurs de changements dans la vie future et notamment dans la construction d'une sphère conjugale.

L'explosion démographique récente des jeunes, la valorisation de l'âge associée à la sagesse dans de nombreuses sociétés africaines expliquent en partie l'intérêt tardif de cette période de vie (COQUERY-VIDROVITCH, 1992). Ce n'est qu'au tournant des années quatre-vingt-dix, dans le contexte de l'épidémie du Sida et des crises économiques que la jeunesse s'est imposée comme objet d'études dans les recherches africanistes.

La perspective de « cycle de vie » dans le domaine de la jeunesse, apparue au milieu des années quatre-vingt en sociologie française (CHAMBOREDON, 1985 ; GALLAND, 1984), appréhende cette période de vie sous l'angle de la notion d'entrée dans la vie adulte. Celle-ci est marquée par un passage de plusieurs "bornes" : la fin des études, le début de la vie professionnelle, le départ du domicile familial et la formation d'un couple. Cette définition recouvre des dimensions à la fois démographiques, historiques, sociologiques et

¹ Ce chapitre reprend une communication écrite en collaboration avec Véronique Hertrich et présentée au Congrès Général de la Population en août 2001 à Salvador de Bahia (Brésil), publiée en 2003.

anthropologiques et permet de « donner à la jeunesse un support objectif lié à des pratiques sociales quantifiables » (HAMEL, 1999). L'âge adulte est alors conçu comme une autonomie économique, résidentielle et affective.

C'est dans cette perspective que nous étudierons, à partir de données quantitatives, les étapes qui marquent le passage à l'âge adulte chez les Bwa. Une compréhension plus approfondie du temps de jeunesse nécessite également une approche qualitative permettant d'appréhender le vécu et la perception de cette période de vie par les individus, qui seront analysés dans le dernier chapitre.

Chez les Bwa, à l'image de ce qui se passe ailleurs en Afrique sub-saharienne, les modalités du passage à l'âge adulte se sont profondément modifiées : une première illustration en a été donnée dans le chapitre précédent avec l'essor de la mobilité économique des jeunes femmes conduisant à une relative convergence des expériences migratoires entre les hommes et les femmes, rapprochement que nous discuterons ici. Le calendrier et les modalités d'entrée en première union ont également connu d'importants changements.

Certains événements habituellement considérés comme étapes du passage à l'âge adulte n'ont pas pu être retenus ici, contrairement au milieu urbain africain où des travaux ont été initiés dans ce sens (ANTOINE *et al.*, 2001a.). L'entrée dans la vie adulte est le plus souvent appréhendée comme un passage de bornes se réalisant sur deux axes : l'axe scolaire/professionnel et l'axe familial/matrimonial. Concernant le deuxième axe, qui regroupe la décohabitation d'avec les parents, le mariage, la cohabitation et les entrées en vie sexuelle et féconde, nous avons retenu comme indicateur l'entrée en union (définie par la cohabitation conjugale), sachant que la fécondité s'exerce dans le cadre conjugal. L'autonomie résidentielle se réalise sans contraintes puisque les jeunes construisent eux-mêmes leur maison en banco. L'âge aux premiers rapports sexuels n'a pas été saisi par l'enquête, la question restant très mal perçue par les enquêtés². Si les Bwa réproouvent la procréation pré-conjugale, la sexualité pré-maritale n'est pas explicitement interdite et les relations amoureuses avant le mariage sont tolérées. Cependant, il est très difficile pour un jeune couple de trouver un espace d'intimité au village du fait du fort encadrement

² Les différentes tentatives d'aborder cette question, notamment en 2000-2001 dans l'enquête « Migrations des jeunes filles » et à l'occasion des entretiens individuels de 2002 ont révélé combien cette question, restait, beaucoup plus pour les femmes que pour les hommes, un sujet « tabou ».

communautaire et les relations en brousse sont complètement prohibées et sévèrement sanctionnées.

Concernant l'axe scolaire/professionnel, les bornes habituellement utilisées n'étaient pas pertinentes dans le cadre de notre étude. En premier lieu, le développement de la scolarisation est très récent (voir chapitre 4) : parmi la population adulte étudiée ici, (individus nés avant 1975), 28 % des hommes et 6 % des femmes ont fréquenté l'école³ mais seulement 8 % des hommes et 1 seule femme ont connu une scolarisation primaire complète. Ainsi, l'âge de fin de scolarité ne sera pas retenu dans notre étude. De même, l'insertion professionnelle qui marque l'autonomie économique des jeunes, n'a pas lieu d'être puisque l'activité (des hommes) s'exerce dans le cadre d'un mode de production familial, les femmes étant chargées de l'entretien domestique. Finalement, les migrations constituent une composante importante du processus d'autonomisation des jeunes et dans les contextes africains actuels, deviennent un nouveau lieu de socialisation alternatif à l'école.

L'analyse des changements dans l'entrée dans la vie adulte se réalisera donc à travers deux sphères : la migration de travail et l'entrée en union des jeunes. Dans un premier temps, les deux événements seront traités séparément et la troisième partie discutera de l'articulation des changements observés et de leurs éventuelles implications en termes de rapports entre générations et entre sexes.

³ Les taux concernent les individus nés entre 1950 et 1975 puisque aucune structure scolaire n'existait pour les générations plus anciennes.

6.1 NOUVELLES EXPERIENCES MIGRATOIRES PENDANT LA JEUNESSE

Comme nous avons pu le mettre en évidence dans le chapitre précédent, la mobilité chez les jeunes bwa a connu des changements importants du fait notamment de la pratique des migrations de travail qui, depuis une quinzaine d'années, touchent autant les femmes que les hommes. Aujourd'hui, rares sont les jeunes, notamment les jeunes filles, qui ne sont jamais partis travailler avant l'âge de 20 ans (tableau 6.1). Ces migrations se réalisent en dehors du pays boo et permettent aux jeunes de passer une partie de leur jeunesse en dehors du village et en dehors de leur aire socio-culturelle d'origine.

Tableau 6.1 Indicateurs de mobilité pendant la jeunesse

Par sexe et par générations

	Avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79
Proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration de travail avant 20 ans					
Hommes	9	39	76	89	70
Femmes	0	4	21	59	83
Age médian à la première migration de travail					
Hommes	(a)	22,7	16,8	16,1	17,2
Femmes	(a)	(a)	(a)	18,0	15,8
Proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration en dehors du pays boo avant 20 ans					
Hommes	20	35	74	84	79
Femmes	9	18	43	65	83
Durée de vie moyenne passée en dehors du pays boo avant 20 ans					
Hommes	0,2	0,5	1,8	2,0	2,0
Femmes	0,2	0,4	2,1	2,2	3,4

(a) moins de la moitié des générations considérées ont vécu l'événement

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

La migration de travail apparaît comme un nouvel élément constitutif de l'entrée dans la vie adulte commun aux deux sexes. Les garçons et les filles, qui vivaient autrefois leur jeunesse ensemble au village, partagent à présent une autre expérience (même si elle n'est pas vécue ensemble) propre au développement d'une nouvelle culture commune, alimentée par les connaissances acquises et les aventures vécues par les uns et les autres, mais en rupture avec les modèles véhiculés par les générations passées.

Pour autant, ce rapprochement des calendriers migratoires des deux sexes est-il réellement le signe d'une évolution des rapports entre les sexes ? Signifie-t-il qu'une période de vie "asexuée" est en train de se construire, comme le suggère Claudine Sauvain-Dugerdil et Abdoul Wahab Dieng (2001), qui pourrait porter la mise en place de rapports plus

égalitaires entre sexes dans l'âge adulte ? Plus largement, la migration est-elle pensée sur un mode similaire par les jeunes hommes et femmes et s'articule-t-elle de la même façon avec l'ordre familial ?

L'analyse des caractéristiques des migrations des jeunes hommes et femmes et notamment du contexte familial dans lequel il se joue, nous apportera des premiers éléments de réponse qui relativiseront l'hypothèse d'une convergence des attentes migratoires des deux sexes et de leur égale articulation avec la pratique sociale au village.

6.1.1 Des migrations de travail de nature différente

Si les migrations à but économique touchent autant les filles que les garçons, la nature même de ces déplacements est sensiblement différente. Les migrations de travail des jeunes hommes sont, depuis les années soixante-dix, fortement dominées par un type particulier de déplacement, les migrations chez les Peuls.

Tableau 6.2 Indicateurs de mobilité de travail, avant 20 ans

Par générations et par sexe

	Avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79
Proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration de travail peul avant 20 ans					
Hommes	1	28	66	73	54
Femmes	-	-	-	-	-
Proportion (%) d'individus ayant réalisé au moins une migration de travail non-peul avant 20 ans					
Hommes	8	16	21	50	42
Femmes	0	4	21	59	83

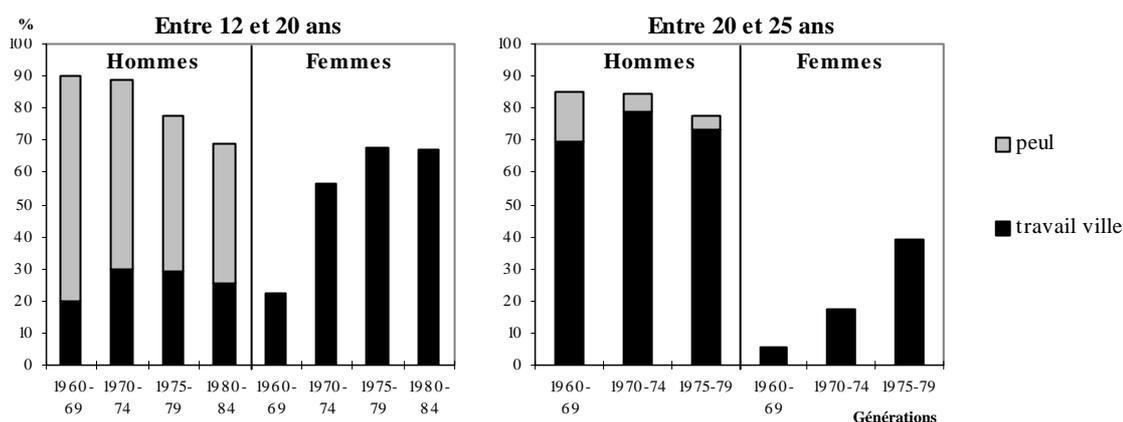
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Les jeunes garçons partent pendant plusieurs mois garder des troupeaux chez des éleveurs Peuls. Leur rémunération se compte en tête de bétail : cela permet ainsi à leur famille de se procurer des bœufs de labour sans recourir au numéraire.

Ce type de déplacement, inexistant parmi les générations nées avant 1945, est apparu à partir des générations 1945-59 puis s'est généralisé dès les générations 1960-69 ; au sein des générations 1970-74, moins de 30% d'hommes n'avaient jamais migré chez les Peuls avant 25 ans (tableau 6.2). L'apparition de la migration chez les Peuls est concomitante des débuts de l'utilisation de la charrue, qui a débuté chez les Bwa au milieu des années 60 et s'est diffusée au milieu des années 70 (HERTRICH, 1996). La possibilité, offerte par les migrations des jeunes garçons chez les Peuls, d'obtenir des bœufs de labour, sans recours à la monnaie,

explique la généralisation rapide de cette pratique. Ce type de migration est en revanche complètement absent de la pratique migratoire féminine.

Figure 6.1 Proportion de migrations peuls et non-peuls parmi l'ensemble des migrations réalisées entre 12 et 25 ans
Par générations et par sexe

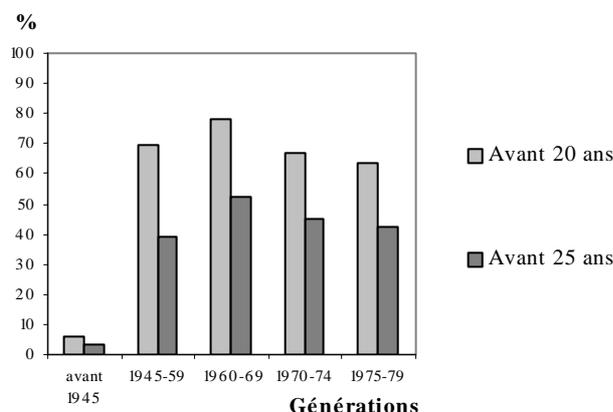


Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Finalement, entre 12 et 20 ans, près de sept migrations masculines de travail sur dix sont des migrations réalisées chez les éleveurs Peuls tandis qu'entre 20 et 25 ans, les migrations masculines sont principalement des migrations de travail-ville (ou non-peuls) (figure 6.1). Ainsi, avant 20 ans, les migrations urbaines de travail concernent beaucoup plus les femmes que les hommes, à partir des générations 1970-74. Parmi les générations 1975-79, 83 % des femmes en ont réalisé au moins une avant l'âge de 20 ans contre seulement 42 % chez les jeunes hommes des mêmes générations (tableau 6.2).

Entre 20 et 25 ans, même si ce type de migration tend à se prolonger chez les femmes, il reste encore très fortement l'apanage des hommes. Cette forte diminution des migrations à but économique chez les femmes à partir de 20 ans est tout à fait révélatrice des différences de durée de temps de jeunesse entre les hommes et les femmes. A partir de 20 ans, les jeunes femmes sont quasiment toutes mariées et leur entrée en vie conjugale marque la fin de leur jeunesse contrairement aux hommes qui se marient plus tard et dont l'entrée en union n'est pas aussi symbolique.

Figure 6.2 Poids des migrations réalisées chez les Peuls sur l'ensemble des migrations de travail réalisées par les hommes avant 20 et 25 ans.



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

On remarquera toutefois, que les choses sont peut-être en train de changer chez les hommes. En effet, dans les deux derniers groupes de générations, la migration de type Peuls est moins fréquente. Dès le début de leur pratique, les migrations chez les Peuls représentaient entre 70 et 80 % de l'ensemble des migrations de travail réalisées avant 20 ans par les générations 1945-69. Chez les hommes nés en 1975-79, les migrations Peuls, même si elles restent majoritaires, ne pèsent que pour 63 %. Quand on prend l'ensemble des migrations de travail réalisées avant 25 ans, les migrations chez les Peuls comptent pour moins de la moitié (figure 6.2).

Des activités très sexuées s'exerçant dans des aires géographiques différentes

La différence de nature de migration de travail se retrouve dans le type d'activité exercée sur le lieu de la migration. Les emplois occupés par les jeunes femmes sont en grande majorité consacrés aux travaux domestiques (90 % des cas), et plus rarement à des activités de services (7 %) (tableau 6.3). En revanche, les activités exercées par les hommes, du fait des migrations chez les Peuls, sont dominées par le gardiennage de bœufs et les activités agricoles (83 %). Néanmoins, quand on considère uniquement les migrations de travail non-peul, on remarque que les emplois occupés par les hommes sont beaucoup plus divers et se répartissent en trois grands pôles : un tiers des migrations relève d'activités agricoles (ouvrier agricole, dans des plantations de canne à sucre par exemple), un autre tiers est lié aux activités artisanales ou aux emplois d'ouvriers dans des mines ou des industries (maçon, tisserand) et le dernier tiers regroupe les services (14 %) et les emplois domestiques (31 %) (tableau 6.3).

Tableau 6.3 Types d'activité et lieu des migrations réalisées entre 12 et 20 ans, par sexe

Génération 1960-79

	Hommes			Femmes
	<i>Type de migration de travail</i>			
	Peul	Non-peul	Ensemble	
Type d'activité exercée sur le lieu de la migration				
Gardiennage ou activités agricoles	100	33	83	0
Ouvrier/Artisanat	0	23	6	1
Emplois domestiques	0	31	8	92
Services	0	14	3	7
Total	100	100	100	100
Lieu de la migration				
Aire boo	52	5	38	25
Zone urbaine	0	77	26	71
Mali autre	47	7	33	1
Étranger	1	10	3	3
Total	100	100	100	100
<i>Effectifs des migrations</i>	325	148	473	217

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Les emplois domestiques effectués par les hommes et les femmes sont cependant différents : alors que les femmes sont employées comme bonnes chez des particuliers où elles font la lessive, la cuisine, le ménage (et beaucoup plus rarement, certaines s'occupent des enfants), les garçons qui travaillent chez des particuliers sont généralement jardiniers ou gardiens. Cette différence entre les emplois occupés par les hommes et ceux occupés par les femmes reproduisent ainsi la division du travail traditionnelle prévalant au village, l'activité des femmes relevant essentiellement de la sphère domestique et celle des hommes de la sphère économique.

Les mêmes différences s'observent quant aux aires de vie dans lesquelles se réalisent ces migrations de jeunesse : globalement, les migrations masculines offrent une plus grande palette de lieux de vie, liée à la plus grande diversité des activités occupées par les hommes. En revanche, les migrations féminines se réalisent dans 70 % des cas en zone urbaine de même que les migrations masculines non-peuls (77 %). C'est en effet en milieu urbain que les jeunes hommes et femmes trouveront des opportunités d'emploi dans le secteur informel (activités de services et domestiques).

Les migrations de travail : des temporalités contrastées entre les sexes

Si les migrations de travail constituent désormais une expérience commune aux jeunes hommes et femmes bwa, elles sont cependant vécues sur des modes temporels différents.

Cette pratique migratoire débute pourtant aux mêmes âges pour les hommes et pour les femmes : la moitié de celles et ceux qui ont migré avant 20 ans, ont réalisé leur première migration de travail avant 16 ans (tableau 6.4).

Tableau 6.4 Caractéristiques des migrations de travail réalisées avant 20 ans

Par générations et par sexe

	Hommes			Femmes		
	1960-69	1970-74	1975-79	1960-69	1970-74	1975-79
Age médian à la première migration de travail						
Ensemble des individus de la génération	16,8	16,1	17,2	(a)	18,0	15,8
Individus ayant migré pour le travail avant 20 ans	15,9	15,7	15,5	15,4	15,8	15,2
Nombre moyen de migrations de travail réalisées avant 20 ans						
Ensemble des individus de la génération	1,4	2,2	1,5	0,3	1,1	1,8
Individus ayant migré pour le travail avant 20 ans	1,6	2,4	1,9	1,1	1,8	2,2
Durée moyenne passée en migration de travail avant 20 ans						
Ensemble des individus de la génération	1,4	2,1	1,6	0,4	1,3	3,0
Individus ayant migré pour le travail avant 20 ans	1,6	2,2	2,0	1,9	2,2	3,6

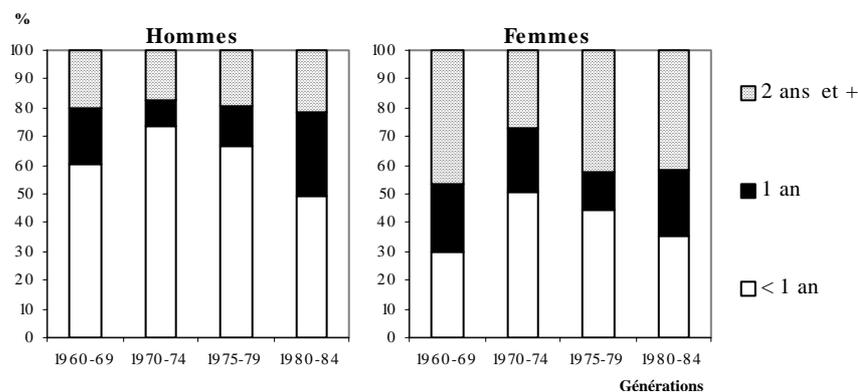
(a) moins de 50 % des générations considérées ont vécu l'événement

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Cependant, alors que les filles partent dès leur première migration en zone urbaine, les garçons, aux mêmes âges, vont chez les Peuls (annexe 6.A). Les jeunes hommes partiront en ville plus tardivement, vers 18 ans, soit 2 à 3 ans plus tard que les jeunes femmes (annexe 6.B). Contrairement à leurs pairs masculins dont ce type de mobilité constitue une deuxième étape dans leur parcours migratoire de jeunesse et qui se prolonge ensuite pendant l'âge adulte, les femmes vivent cette expérience sur une période de leur vie beaucoup plus courte mais de façon très intensive.

Si les premières femmes migrantes (celles des générations 1960-69) partaient en moyenne une seule fois en migration de travail avant 20 ans, celles des dernières générations (1975-79), réalisent en moyenne 2,2 migrations, soit autant que les hommes (1,9). Les femmes passent désormais plus de temps en migration que leurs homologues masculins : dans les dernières générations, la tendance est très nette : entre 12 et 20 ans, les femmes ont passé entre 3 et 4 ans en dehors de leur village d'origine contre 2 ans pour les hommes (tableau 6.4). Et en ne comptant, pour les hommes, uniquement les migrations de travail non-peuls, la durée passe à moins d'un an (0,9) dans les dernières générations (annexe 6.B).

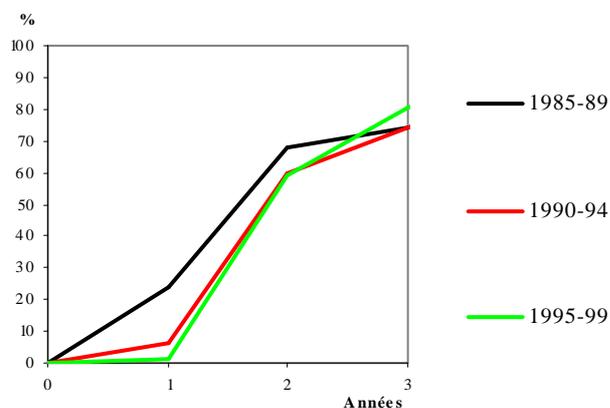
Figure 6.3 Répartition des migrations de travail réalisées avant 20 ans selon leur durée, Par générations et par sexe



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'augmentation de la durée totale passée en migration de travail chez les femmes ne tient pas tant au nombre de migrations effectuées mais plutôt à la durée de chaque migration et essentiellement à la moindre fréquence des migrations de moins d'un an (figure 6.3). Alors que ces dernières représentaient la moitié des migrations réalisées entre 12 et 20 ans chez les femmes des générations 1970-74, elles ne représentent plus que le tiers dans les générations féminines nées entre 1980 et 1984. En contrepartie, les migrations de 2 ans et plus sont en sensible augmentation, passant d'une migration sur trois à près d'une migration sur deux, entre les générations 1970-74 et 1980-84 (figure 6.3). Les déplacements des jeunes hommes, chez les Peuls ou en ville sont plus souvent de courte durée : dans près de 70 % des cas, ils durent moins d'un an et les migrations de plus de deux ans ne pèsent que pour 20 % dans l'ensemble des migrations réalisées avant 20 ans (figure 6.3).

Figure 6.4 Proportion de femmes parties en migration de travail et revenues avant x années Par période de départ en première migration de travail



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

La tendance à l'allongement de la durée des migrations de travail féminines s'observe par ailleurs quand on prend en considération la période de départ et le rang de la migration (figure 6.4). Parmi les femmes ayant réalisé leur première migration de travail entre 1985 et 1990, 1 sur 5 était déjà revenue avant moins d'un an contre moins d'une femme sur 10 parmi celles qui ont réalisé leur première migration entre 1990 et 1999.

Tableau 6.5 Type de la migration suivant la première migration de travail et durée du retour au village avant la seconde migration de travail

Ensemble des femmes des générations 1970-84 ayant réalisé au moins deux migrations de travail avant 25 ans.

Type de la migration suivant la première migration de travail		%
	Travail	18
	Retour	79
	Autre	3
	Total	100
	<i>Effectif</i>	68
Durée du retour au village avant la seconde migration de travail		
	Moins d'un an	54
	1 an	35
	2 ans et plus	11
	Total	100
	<i>Effectif</i>	54

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Enfin, parmi les femmes qui ont réalisé au moins deux migrations de travail avant 25 ans, la plupart sont revenues au village avant de repartir (8 sur 10, tableau 6.5). Toutefois, la moitié d'entre elles sont reparties la même année tandis qu'un tiers a attendu un an avant de repartir travailler en ville (tableau 6.5). Si les trois quarts de ces jeunes femmes restent moins d'un an lors de leur premier départ, elles sont plus du tiers à y rester plus de deux ans lors de leur deuxième migration (annexe 6.C). Celles qui partent pour la deuxième fois, fortes de leur expérience et de leur connaissance du milieu urbain, peuvent alors y séjourner plus longtemps, afin d'obtenir également des gains plus importants que la première fois.

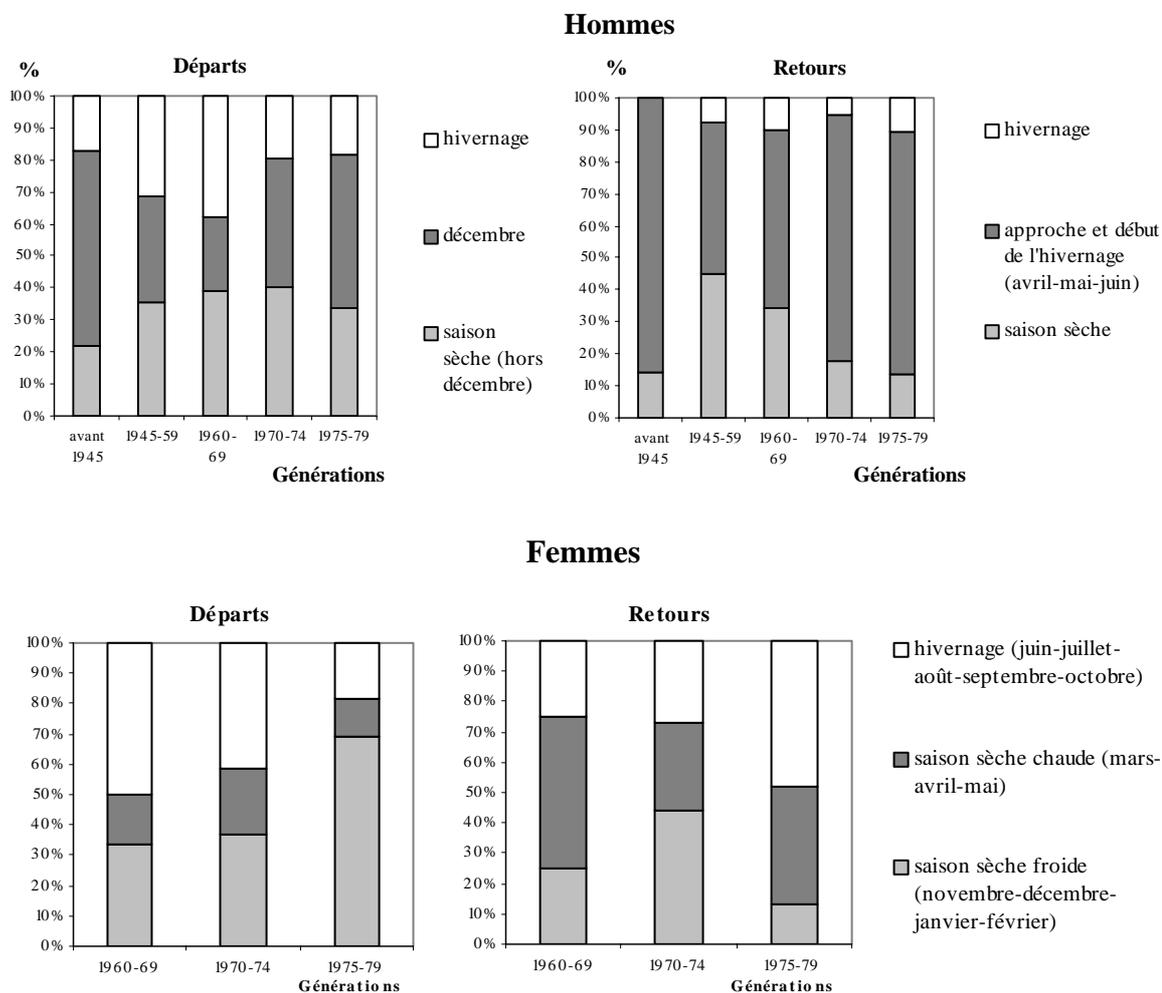
Ces différences sont révélatrices du degré d'intégration des pratiques migratoires des jeunes aux logiques économiques familiales. En effet, les durées relativement courtes des migrations des hommes sont typiques des migrations saisonnières observées dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest (DELAUNAY, 1996 ; HAMPSHIRE et RANDALL, 1999 ; PISON *et al.*, 2001 ; PETIT, 1998) contrairement aux jeunes femmes qui peuvent passer un ou deux hivernages successifs en dehors du village.

Ces différences pourraient être le signe d'une meilleure intégration des pratiques migratoires masculines au système social traditionnel et notamment à la logique économique familiale. C'est ce que nous allons examiner maintenant en nous attachant aux conditions du départ et au contexte du retour des migrations des jeunes.

Articulation des pratiques migratoires des jeunes au système traditionnel

L'articulation des migrations masculines aux logiques économiques familiales peut tout d'abord se lire à travers leur calendrier.

Figure 6.5 Saisonnalité des départs et des retours des migrations de travail réalisées avant 20 ans, par générations et par sexe



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les migrations des hommes sont, dans leur grande majorité, de courte durée. L'étude de la saisonnalité des départs fait clairement

apparaître des départs massifs pendant la saison sèche froide (entre novembre et février) : plus de 80 % des départs masculins pour des motifs économiques se font pendant la saison sèche, principalement au mois de décembre (la moitié environ), quand les récoltes sont complètement terminées (figure 6.5).

Les retours de ces migrations s'effectuent principalement pendant la saison sèche chaude (dans 90 % des cas), notamment à l'approche et au début de l'hivernage (avril, mai, juin), dans plus d'un cas sur sept (figure 6.5). Les migrations masculines de travail non-peuls sont donc complètement calées sur le calendrier agricole : le plus souvent, les jeunes hommes partent quand les travaux aux champs sont achevés et reviennent avant le début des semences. En revanche, les départs et les retours des jeunes filles n'obéissent pas aux mêmes impératifs (figure 6.5) : les filles partent plus fréquemment pour plus d'un an sans revenir participer aux travaux collectifs.

Tableau 6.6 Caractéristiques des migrations de travail réalisées avant 20 ans par les individus nés entre 1970 et 1979, selon le sexe

	Hommes	Femmes
Initiative et accord		
Initiative individuelle avec accord du zûso	47	49
Initiative individuelle sans accord du zûso	18	43
Initiative non individuelle	35	8
	100	100
Parti-e seul-e		
Seul-e	63	42
Avec quelqu'un	37	58
	100	100
Connaissait quelqu'un sur le lieu de la migration		
oui	65	72
non	35	28
	100	100
Gain de la migration		
Rien	9	35
Biens économiques (dont argent)	80	40
Biens de prestige individuel	11	25
	100	100

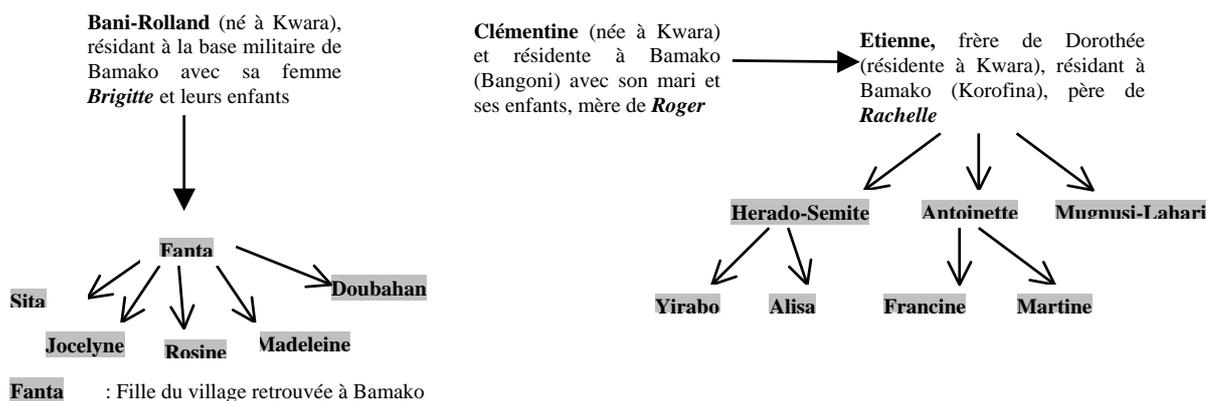
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'initiative du départ est très souvent du ressort du jeune homme ou de la jeune femme (65 % et 92 %). Cependant, alors que moins d'un homme sur cinq part sans l'accord de son responsable économique, près de la moitié des migrations féminines se font « en cachette » sans l'accord de leur zûso (tableau 6.6).

Ces départs "clandestins" sont toutefois devenus quelque peu ritualisés. Dans le cas du refus du responsable économique qui est souvent le père, la jeune fille se tourne alors vers sa mère. Cette dernière, en lui donnant le prix de son transport, l'autorise ainsi à partir. La mère d'une jeune fille partie « en cachette » raconte : *"si le zûso refuse et à chaque fois, la fille est en train de dire ça aux oreilles de la maman et souvent même, il arrive que certaines filles pleurent. Donc, si tu as les moyens, tu l'aides à partir. Et seulement après quand le zûso va te demander, tu vas dire que tu n'es pas au courant."*

Encadré 6.1. Des départs « rarement à l'inconnu »

En 2001, lors d'une mission au Mali, lors de laquelle je réalisais dans les villages une enquête ponctuelle sur les migrations des jeunes filles, j'ai décidé de partir à Bamako retrouver les jeunes filles qui travaillaient alors là-bas et que je n'avais pas pu interroger au village. Les informations données par leurs parents étaient souvent très minces, le plus souvent, le nom d'un quartier de la capitale ("elle est à Badalabougou (quartier de Bamako)"). Néanmoins, il s'est avéré relativement facile de les retrouver grâce aux informations recueillies chez trois ressortissants d'un village (Kwara) qui vivent avec leur famille à Bamako depuis plus de 10 ans. La majorité des filles que je cherchais étaient passées par l'une des trois familles originaires de leur village. Le schéma ci-après retrace le chemin qui m'a permis de retrouver la quinzaine de filles que je cherchais.



Les jeunes filles partent très rarement « à l'inconnu ». Sur 58 jeunes filles interrogées, seules 8 déclarent être parties la première fois sans connaître quelqu'un sur place. Souvent, le départ s'effectue à plusieurs, entre amies ou entre sœurs et l'une d'entre elles connaît quelqu'un sur place. La personne connue est souvent un homme ressortissant du village, installé en ville depuis de nombreuses années. Dans 80 % des cas, c'est d'ailleurs la femme du parent ou de l'ami connu qui va aider les jeunes filles à trouver un emploi. Ces familles les logent quand elles arrivent à Bamako et leur trouvent un travail d'employée de maison. Les filles logent ensuite chez leur employeuse et viennent parfois rendre visite à leur "logeur".

Source : Enquête « Migrations de jeunes filles », réalisée en 2000-2001 auprès de 92 filles des générations 1970-85 à Kwara et Sirao dont 58 d'entre elles avaient déjà réalisé au moins une migration de travail

Les jeunes femmes partent moins souvent seules que les hommes (42 % contre 63 %). Les plus jeunes, qui partent pour la première fois en ville, sont accompagnées de grandes sœurs ou amies qui ont déjà vécu une expérience de migration. C'est par ce mécanisme que la

migration des jeunes filles s'est développée aussi rapidement. On voit d'ailleurs que, dans 7 cas sur 10, la jeune fille connaît quelqu'un sur le lieu de la migration (tableau 6.6). Les départs « à l'inconnu » sont rares et parmi les jeunes filles qui partent ensemble, une ou plusieurs d'entre elles connaissent quelqu'un sur place, un parent ou un ressortissant du village installé en ville (encadré 6.1).

Les bénéfices tirés de la migration sont également révélateurs de la meilleure intégration de la pratique migratoire masculine dans la logique familiale. Concernant les migrations des jeunes hommes chez les Peuls (qui constituent 70 % des migrations de travail effectuées par les hommes avant 20 ans), l'intégration à l'économie familiale est très claire puisque la rémunération se fait exclusivement en têtes de bétail (le nombre de bœufs gagnés varie selon la durée de la migration), remis au responsable économique. Dans le cas des migrations masculines non-peuls, une part des bénéfices permettra au jeune de s'acheter des biens à usage personnel (radio, vélo, habits) marquant ainsi son expérience urbaine mais l'autre part (sous forme de numéraire) reviendra à l'économie domestique. L'argent remis servira par exemple à payer l'impôt ou à acheter du matériel agricole (charrette, animaux).

Les bénéfices des migrations féminines participent en revanche très rarement à l'entretien du groupe domestique : les jeunes filles rapportent de leur migration de beaux vêtements et des ustensiles de cuisine. Sur les 58 jeunes filles migrantes interrogées lors de l'enquête « Migrations des jeunes filles », 53 avaient déclaré avoir utilisé principalement leur argent pour acheter des vêtements et des ustensiles de cuisine. L'argent qu'elles donneront éventuellement à leurs parents est peu important et destiné à de petites dépenses personnelles (tabac, savon...).

* * *

*

Les pratiques migratoires des jeunes semblent s'articuler selon des logiques fortement différenciées selon le genre : une logique familiale pour les hommes et une logique plus individuelle pour les femmes.

D'un côté, la migration des jeunes hommes apparaît clairement comme un moyen pour l'unité économique de diversifier ses revenus, en nature dans le cas des migrations peuls et en numéraire dans le cas des migrations urbaines. La migration masculine est alors un moyen

pour les jeunes hommes de satisfaire leurs nouvelles exigences individuelles sans remettre en cause les logiques communautaires et économiques. Ainsi, la migration des jeunes hommes est apparue « *comme une pratique qui permet d'éviter le changement socio-économique sur place* » (HERTRICH, 1996).

En revanche, les migrations économiques des jeunes filles, apparues plus récemment mais de manière spectaculaire, semblent relever d'une logique plus personnelle et sont d'ailleurs – nous le verrons plus tard - violemment déconsidérées par la communauté masculine en raison de la liberté qu'elles supposent. A l'instar des jeunes hommes, elles vivent maintenant une partie importante de leur jeunesse hors du village, à l'écart des contrôles familiaux et communautaires, confrontées à d'autres modes de vie d'autres modèles culturels. Au-delà du capital matériel (vêtements et ustensiles, qui est aussi très symbolique) qu'elle rapporte de la migration, elles reviennent au village pourvues d'un savoir (et d'un savoir-faire) acquis pendant leur séjour en ville : elles parlent le bambara (langue nationale), elles connaissent la ville, elles ont "les yeux ouverts", elles "sont propres". Ces nouvelles connaissances acquises pendant leur séjour en ville leur permettront éventuellement de s'affirmer sur un mode plus personnel à leur retour au village et peut-être d'intervenir davantage dans la construction de leur vie future, en particulier dans leur vie matrimoniale et féconde. L'analyse de l'entrée en union et de ses modalités nous permettra d'apprécier si le développement des migrations féminines s'est traduit par une évolution de la place des femmes dans la constitution de leur union.

6.2 CHANGEMENTS DANS LES MODALITES D'ENTREE EN UNION

6.2.1 Age au premier mariage et appariement conjugal

Dans la population étudiée, comme dans toutes les sociétés ouest-africaines, le mariage est quasi-universel et, sauf cas exceptionnel lié à un handicap ou une maladie, le célibat définitif n'existe pas. Ainsi, dans l'échantillon retenu ici (hommes et femmes résidents à l'un au moins des passages et soumis au risque d'avoir été marié au moins une fois)⁴, la quasi-totalité des individus sont non-célibataires (tableau 6.7).

Tableau 6.7 Proportion d'individus non-célibataires, âges médians au premier mariage et écarts d'âges entre conjoints
Par générations et par sexe

	Génération				
	avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74	1975-79
Proportion (%) d'individus non-célibataires					
Hommes	96	100	95	74	38
Femmes	100	99	100	87	73
Âges médians au 1^{er} mariage					
Hommes	22,6	21,7	21,5	22,9	23,5
Femmes	17,9	17,6	17,6	18,6	19,2
Écarts d'âges entre conjoints					
	4,7	4,1	3,9	4,4	4,3
<i>Effectifs</i>					
Hommes	100	97	98	84	98
Femmes	115	114	126	85	113

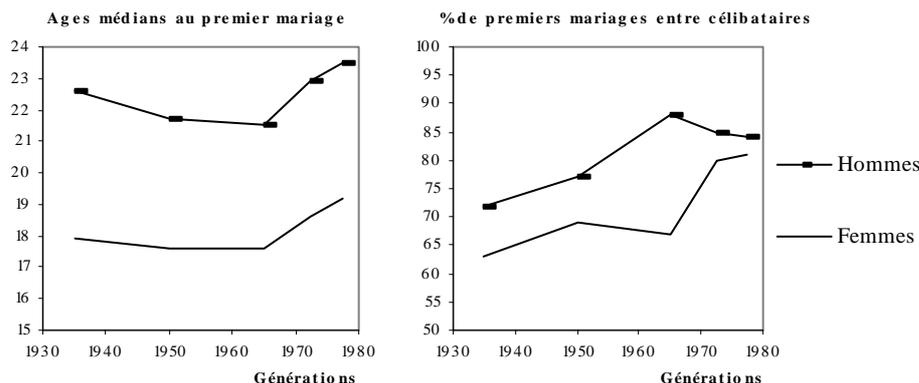
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

En Afrique de l'Ouest, les régimes de nuptialité se sont longtemps caractérisés par un âge au mariage précoce chez les femmes (autour de 15 ans) et plus tardif chez les hommes (autour de 25 ans), entraînant des écarts d'âges entre conjoints de l'ordre de 10 ans (HERTRICH, 2001b ; LESTHAEGHE, 1989). Chez les Bwa, si les hommes se marient plus tard que les femmes, on n'observe cependant pas des écarts d'âges aussi importants : dans les anciennes générations nées avant 1945, les hommes se mariaient vers 23 ans, soit 4,7 ans plus tard que les femmes (tableau 6.7). Cela s'explique par le fait qu'il est quasiment impossible pour un chef de famille d'épouser une jeune femme qui pourrait être l'épouse de son fils, ce qui prolongerait alors la période de célibat de ce dernier.

⁴ On prendra en considération l'ensemble des individus nés avant 1980, c'est-à-dire âgés d'au moins 20 ans au moment de la dernière enquête en 2000.

En l'espace de cinquante ans, ce modèle d'entrée en union s'est modifié. Jusqu'aux générations nées dans les années soixante, l'âge médian au premier mariage des femmes est resté stable autour de 18 ans tandis que celui des hommes a baissé d'un an, passant de 22,6 ans chez les hommes nés avant 1945 à 21,5 ans pour les hommes nés entre 1960 et 1969 (figure 6.6). La tendance s'est ensuite inversée et dans les générations nées dans les années soixante-dix, on observe un net recul de l'âge au mariage des hommes comme des femmes. Les femmes des dernières générations se marient 1,6 ans plus tard que celles nées dans les années soixante (19,2 ans contre 17,6 ans), tandis que les hommes enregistrent un retard de 2 ans⁵ (23,5 ans contre 21,5 ans) (figure 6.6). Cette évolution parallèle des calendriers d'entrée en union des hommes et des femmes a entraîné un maintien des écarts d'âges observés dans les anciennes générations, de l'ordre de 4 ans (tableau 6.7).

Figure 6.6 Ages médians au premier mariage et proportion d'individus ayant conclu leur premier mariage avec un-e célibataire, par génération et par sexe



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Dans le même temps, les conditions de formation des couples ont évolué : dans les anciennes générations, un homme sur trois avait conclu son premier mariage avec une femme non-célibataire et une femme sur quatre avec un homme non-célibataire. Dans les dernières générations, il est devenu rare de débiter sa vie conjugale avec un ou une non-célibataire (moins d'un cas sur cinq pour les deux sexes). Désormais, les hommes et les femmes célibataires débiter leur vie de couple ensemble (figure 6.6).

⁵ Ce retournement de tendance de l'âge au mariage des hommes a été observé au Mali, au niveau national mais également en Guinée (HERTRICH, 2001b).

La modification du calendrier d'entrée en union des hommes et des femmes est concomitante de l'essor des migrations féminines dans les générations 1970-74 (cf. chapitre 5). A ce stade, il serait prématuré d'expliquer l'allongement de la période de célibat des femmes par les migrations qu'elles effectuent (ou le contraire : le retard de l'âge au mariage leur donnerait le temps de vivre une expérience migratoire). Si les femmes disposent aujourd'hui d'un temps de célibat plus long, elles se marient également, le plus souvent, avec un jeune homme célibataire, premiers signes d'un assouplissement des contrôles familiaux sur l'entrée en union des jeunes et éventuellement sur une nouvelle place faite aux jeunes filles : elles peuvent aujourd'hui se déplacer, pour des motifs non-familiaux, en dehors de leur village et disposer d'un temps plus long avant de devenir épouse puis mère. L'analyse des étapes matrimoniales, va nous permettre de discuter plus en détail de l'affaiblissement des contrôles exercés par les familles sur le mariage des jeunes.

6.2.2 Les processus matrimoniaux

Préambule méthodologique

Traditionnellement, les procédures matrimoniales⁶ sont très formalisées et se déroulent sur un temps long de l'ordre de 3 ans, pendant lesquelles les jeunes intéressés sont totalement en retrait. Dans sa forme classique, le premier mariage d'une femme s'inscrit dans un processus comportant différentes étapes : la procédure est sollicitée en premier lieu par le lignage⁷ du jeune homme et transmise à la famille de la jeune fille par un médiateur, le plus souvent un homme de caste, griot ou forgeron. C'est avec l'accord de la famille de la fille que la procédure est alors formellement engagée et que commence le temps des fiançailles. Durant ce temps, des prestations (travaux agricoles, remise de grains et aujourd'hui remise d'argent) sont offertes chaque année à la famille de la fille. C'est également à ce moment que les jeunes hommes, accompagnés d'amis, iront rendre visite aux futurs beaux-parents et « courtiser » leur fiancée. Néanmoins, les rapports entre futurs conjoints sont d'une autre nature que ceux qui se jouent pendant la jeunesse : ils sont caractérisés par l'évitement et la pudeur. Par exemple, les fiancés ne doivent pas manger ensemble ni même se voir en train de manger. Le temps des fiançailles s'achève par un rapt symbolique (« enlèvement ») par les camarades du garçon, à l'issue duquel la jeune fille est déposée dans une famille alliée ou amie de celle du

⁶ Concernant un mariage avec une femme célibataire. Les remariages des femmes ne donnent pas lieu à une telle formalisation.

⁷ Le lignage est l'unité de référence dans les rapports politiques, sociaux et matrimoniaux avec les autres groupes.

futur époux. Pendant ces quelques semaines de déposition, la jeune fille est « surveillée » par des amis du jeune homme, qui restent avec elle jour et nuit. C'est alors souvent l'occasion le soir, d'organiser des veillées de jeux et de chants en l'honneur de la nouvelle femme⁸. Arrive enfin la fête du mariage qui sanctionne l'union et honore la nouvelle épouse au sein du village de son époux. Elle marque également le début de la cohabitation conjugale, en principe dans une case autonome. Le couple s'intègre à l'unité économique et domestique du jeune époux et ce n'est que plus tard (vers 35 ans en moyenne) que l'homme accèdera (par succession ou par choix personnel) au statut de responsable économique, donnant au couple une autonomie économique.

L'évolution des procédures matrimoniales sera réalisée à partir de l'analyse des premiers mariages des hommes conclus avec une femme célibataire⁹. En toute rigueur, la sous-population traitée devrait regrouper uniquement l'ensemble des générations ayant intégralement vécu la période d'entrée en union. Concernant les générations masculines nées avant 1970 et les générations féminines nées avant 1975, la condition est quasiment remplie : 5 % de célibataires parmi les hommes nés entre 1960 et 1969 et 13 % parmi les femmes nées entre 1970 et 1974 (tableau 6.8). Les résultats concernant les hommes des générations 1970-74 (26 % de célibataires) seront cependant présentés, puisque c'est à partir de ces générations que l'on observe un retournement de tendance de la primonuptialité. Ces données seront donc à analyser avec prudence puisque les hommes sur lesquels porte l'analyse ont connu une entrée en union plus précoce que celle enregistrée sur l'ensemble de leur générations. D'autre part, nous ne prendrons en considération que les premiers mariages des hommes résidents à l'un des trois passages : les premiers mariages des hommes émigrés, dont la qualité est souvent discutable, ne seront pas analysés ici. Le tableau 6.8 présente l'échantillon retenu.

Tableau 6.8 Sélection de la sous-population traitée pour l'étude des processus matrimoniaux

Effectifs	Génération			
	avant 1945	1945-59	1960-69	1970-74
Ensemble des hommes	100	97	98	84
Hommes non-célibataires	96	97	93	62
Hommes ayant conclu leur premier mariage avec une femme célibataire	69	75	82	53
Hommes ayant conclu leur premier mariage avec une femme célibataire avec enregistrement du processus lié au premier mariage	30	35	41	35

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

⁸ Ce temps de déposition est appelé « hafimu » qui signifie littéralement « état (« mu ») de femme nouvelle (« hafi ») ou « temps d'appriovissement » (LEGUY, 1995).

⁹ Les premiers mariages avec des femmes non-célibataires ne sont pas soumis au même contrôle social.

Un problème du même ordre se pose pour les jeunes générations féminines. En effet, du fait du système de virilocalité, quand une femme se marie hors du village, elle sort d'observation et les caractéristiques de son mariage ne sont pas enregistrées. La majorité des femmes partent se marier dans des villages bwa, à proximité de Sirao et de Kwara et on peut supposer que leurs comportements diffèrent peu de celles qui se sont mariées au village. Cependant, d'autres femmes partent vivre en ville avec leur conjoint et leurs comportements matrimoniaux se distinguent vraisemblablement de celles restées dans l'aire boo. On remarque ainsi que ces dernières se caractérisent par une entrée en union plus précoce¹⁰.

En outre, l'analyse des déclarations des femmes des anciennes générations s'avère délicate. Une comparaison des déclarations faites par les hommes et les femmes concernant les procédures matrimoniales¹¹ a révélé que celles des hommes paraissaient de meilleure qualité (HERTRICH, 1997a) : les descriptions des composantes du processus préalable à l'union sont plus complètes alors que la connaissance des femmes, du fait de leur moindre implication dans la pratique matrimoniale, apparaît plus partielle et moins fiable pour suivre les évolutions (HERTRICH, 1997b). Il semble toutefois que la plus grande implication des femmes dans les affaires matrimoniales conduise, dans les dernières générations, à de "meilleures" déclarations, se rapprochant de celles des hommes. Ainsi les tendances observées à partir des déclarations des femmes traduiraient non seulement l'évolution du phénomène mais également la meilleure connaissance qu'en ont les jeunes générations.

C'est pourquoi nous n'analyserons ici que les données collectées auprès des hommes qui sont également porteuses d'informations sur les changements touchant les femmes (les indicateurs calculés à partir des déclarations des femmes figurent en annexe 6.D).

Les jeunes : nouveaux acteurs de leur union

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les procédures matrimoniales débutent par une demande d'accord sollicitée par la famille de l'homme auprès de la famille de la femme. Et c'est par l'accord de cette dernière que la procédure sera formellement engagée¹². Dans les anciennes générations, la décision de l'union relevait pour un tiers seulement des jeunes hommes tandis que les deux autres tiers étaient du ressort de la famille proche ou élargie. Au

¹⁰ Cette question sera abordée dans le chapitre 7.

¹¹ Mais également les déclarations des naissances

¹² Dans le questionnaire, seules les caractéristiques des processus ayant donné lieu à l'accord de la famille de la fille ou à un enlèvement sont enregistrées. On ne prend pas en compte les « courtisages » qui n'ont donné lieu ni à un accord, ni à un enlèvement.

fil des générations, les jeunes hommes se sont de plus en plus impliqués dans la prise de décision de leur union : dans les dernières générations, plus de la moitié des premiers mariages ont été d'initiative individuelle. Dans le même temps, alors que le poids de la famille proche est resté relativement stable, autour du tiers, celui de la famille élargie a fortement diminué : 12 % dans les dernières générations contre 31 % dans les plus anciennes (tableau 6.9).

Tableau 6.9 Évolution du lieu de l'initiative et mode d'accès à l'épouse, par génération

Premiers mariages des hommes conclus avec une femme célibataire

	Génération			
	< 1945	1945-59	1960-69	1970-74
Initiative de l'union (relation de parenté entre l'initiateur et l'époux)				
Ego	34	44	56	52
Parents proches (père, mère, frère, père du père)	35	35	29	36
Autre	31	21	15	12
	100	100	100	100
Mode d'accès à l'épouse				
Accord de la famille de la fille	90	83	71	63
Enlèvement (sans accord préalable)	10	17	29	37
	100	100	100	100
Proportion (%) de mariages d'initiative individuelle ayant donné lieu à une procédure avec accord initial de la famille de la fille				
	80	73	64	65
<i>Effectifs des enquêtés</i>	30	35	41	35

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Si le jeune homme est à l'initiative de l'union, la plupart du temps, il fait part de son projet à sa famille qui le reprend à son compte et met en œuvre la procédure classique de demande d'accord auprès de la famille de la fille. Néanmoins, cette procédure classique est devenue moins fréquente au fil des générations : parmi les premiers mariages des hommes nés avant 1945, 9 sur 10 avaient débuté par une demande d'accord contre seulement 6 sur 10 dans les dernières générations. Ainsi, plus d'un tiers des premiers mariages des hommes nés entre 1970 et 1974 n'ont pas débuté par une demande d'accord formelle (tableau 6.9) : la jeune fille a été « enlevée » (dans la majeure partie des cas, avec son accord) puis le jeune a envoyé un médiateur auprès de la famille de la fille afin de demander le « pardon ». Là encore, les unions d'initiative individuelle faisant suite à un enlèvement ne signifient pas forcément que la famille refuse car il est encore rare qu'un couple s'installe sans qu'un accord (moins formalisé), ait finalement été obtenu. Néanmoins, on peut voir dans ce mode d'accès un moyen de contourner la procédure traditionnelle, en mettant les deux familles devant le fait accompli.

Si les familles interviennent moins dans la décision de l'union de leurs enfants, qu'en est-il des prestations engagées, qui marquent dans le temps l'engagement et l'alliance entre les familles ?

Anciennes et nouvelles prestations

Dans les anciennes générations, 63 % des premiers mariages donnaient lieu à des travaux agricoles ou à des remises de céréales (mil, arachide ...) tandis que la remise d'argent (directe ou sous forme d'achat de bière de mil) était encore très marginale concernant un mariage sur dix chez les hommes nés avant 1945.

Tableau 6.10 Anciennes et nouvelles prestations

Premiers mariages des hommes conclus avec une femme célibataire

Proportion (%) de mariages	Génération			
	< 1945	1945-59	1960-69	1970-74
Anciennes prestations				
avec travaux agricoles	57	68	61	50
avec remises de céréales	53	66	44	38
avec remises de céréales ou travaux agricoles	63	80	63	63
Nouvelles prestations				
avec remise directe d'argent	10	54	51	65
avec achat de bière de mil	11	21	15	12
avec remise directe d'argent ou achat de bière de mil	13	57	51	65
<i>Effectifs des enquêtés</i>	30	35	41	35

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

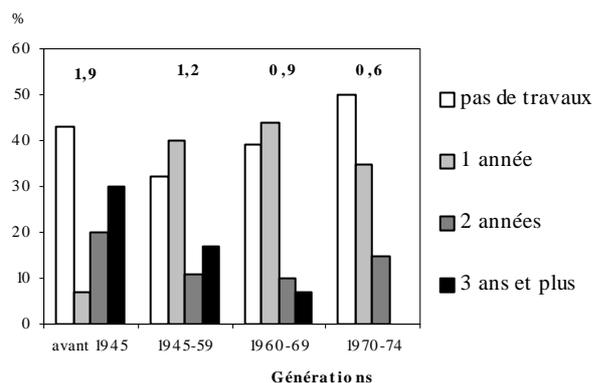
L'introduction de l'argent comme nouvelle prestation s'est faite très rapidement, dès les générations 1945-59 : dans ces générations, plus de la moitié des premiers mariages des hommes avaient donné lieu à une remise d'argent. Cette nouvelle prestation s'est maintenue jusqu'aux générations les plus jeunes sans que l'on observe une inflation dans les montants d'argent remis qui sont pour la plupart inférieurs à 10 000 CFA (15 euros), contrairement aux compensations matrimoniales qui peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de francs dans certaines sociétés africaines (ENEL *et al.*, 1994 ; GUIGOU, 1992). Dans le même temps, les anciennes prestations sont restées très stables (tableau 6.10).

Ces résultats laissent à penser que l'introduction de l'argent dans les prestations n'a pas modifié le système traditionnel. Néanmoins, si autant de mariages donnent lieu à des travaux dans les champs, les prestations agricoles se font sur des durées beaucoup plus courtes. Alors que les travaux agricoles des mariages des générations nées avant 1945 se réalisaient en moyenne sur deux années (1,9), ceux des dernières générations durent moins d'un an (0,6).

Parmi les hommes nés entre 1970 et 1974, les travaux agricoles d'une durée de 3 ans ou plus ont complètement disparu alors qu'ils concernaient 30 % des mariages des hommes nés avant 1945 (figure 6.7).

Figure 6.7 Répartition (%) des mariages selon le nombre d'années de travaux agricoles et nombre moyen d'années de travaux agricoles

Premiers mariages des hommes conclus avec une femme célibataire



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Finalement, les anciennes prestations dont les bénéficiaires étaient les responsables familiaux¹³ ont diminué au profit de nouvelles prestations qui bénéficient moins aux familles : d'après les déclarations des femmes, dans trois cas sur quatre l'argent leur était destiné (achat de vêtements ou d'ustensiles).

L'examen des dernières étapes de la procédure (déposition et fête de mariage) qui valident socialement l'union confirme le recul des contrôles familiaux sur la gestion des unions.

Une remise en question de la formalisation des unions

Dans la procédure traditionnelle, la période de fiançailles s'achève par un rapt symbolique ou « enlèvement », suivi d'une déposition dans une famille alliée de l'homme¹⁴. Ce temps de déposition, souvent de l'ordre d'un mois, permettait alors d'organiser la « fête de la fiancée » qui rendra publique son changement de statut. Jusqu'aux générations nées avant les années soixante, la quasi-totalité des premiers mariages donnaient lieu à une déposition

¹³ Les travaux agricoles sont réalisés sur plusieurs journées durant l'hivernage et réalisés par un groupe d'une trentaine de jeunes hommes de la famille du futur époux dans les champs de sa future belle-famille.

¹⁴ Pour les chrétiens, la déposition a souvent lieu dans une mission catholique ou protestante, à Sanékuy ou Tominian, villages distants entre 10 et 30 km des villages étudiés.

(93 %). Dans les plus jeunes générations, un tiers des premiers mariages n'ont pas donné lieu à une déposition. En outre, la fête traditionnelle du mariage dans le village de l'époux est devenue beaucoup moins fréquente : 44 % des hommes nés entre 1970 et 1974 n'ont pas fêté leur premier mariage alors que cette fête publique était la règle dans les anciennes générations (93 %). On aurait pu alors imaginer un recours plus important au mariage légal. Or, ce n'est pas le cas puisque la proportion de mariages légaux s'est maintenue autour de 30 % (tableau 6.11).

Tableau 6.11 Sanction sociale de l'union

Premiers mariages des hommes conclus avec une femme célibataire

Proportion (%) de premiers mariages	Génération			
	< 1945	1945-59	1960-69	1970-74
avec déposition	93	91	85	71
ayant donné lieu à une fête	93	94	73	56
ayant donné lieu à un mariage légal	31	29	18	29
<i>Effectifs</i>	<i>30</i>	<i>35</i>	<i>41</i>	<i>35</i>

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'évolution de l'ensemble des composantes des procédures matrimoniales atteste d'un relâchement très net du contrôle des familles dans la mise en œuvre des unions et d'une nouvelle place accordée à l'individu. Ces changements pourraient alors dessiner de nouveaux rapports entre générations mais également de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes qui débutent leur vie de couple sur des bases plus égalitaires.

La mise en parallèle des changements intervenus dans la pratique migratoire des jeunes et dans les procédures matrimoniales va nous permettre de mettre en évidence l'émergence de nouvelles trajectoires de jeunesse. Le recul de l'âge au mariage des hommes et des femmes prolonge leur période de jeunesse et la généralisation de la migration de travail leur permet de vivre cette période de célibat dans des lieux plus diversifiés. D'autre part, différentes composantes des parcours migratoires et des modalités d'entrée en union des jeunes nous amènent à penser que des modifications en terme de rapports entre générations et entre sexes sont actuellement à l'œuvre.

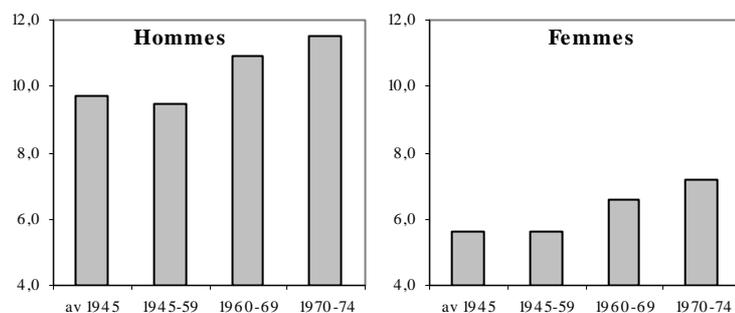
6.3 ARTICULATIONS DES CHANGEMENTS OBSERVES

6.3.1 Allongement du temps de jeunesse et lieux de vie diversifiés

A travers l'analyse de la période de vie allant de 12 ans à l'âge à la première union, on observe un allongement de cette durée de vie, pour les hommes et pour les femmes, à partir des générations 1970-74. Dans les générations nées avant 1970, les hommes, sortis de l'enfance, avaient en moyenne 10 ans de vie avant d'entrer en union contre moins de 6 années pour les femmes. Dans les dernières générations, nées entre 1975 et 1979, les femmes profitent désormais de plus de 7 années avant de se marier contre un peu plus de 11 ans pour les hommes (figure 6.8). Au final, en dépit d'un gain de plus d'un an, les femmes disposent d'un temps de jeunesse célibataire toujours plus restreint que celui des hommes.

Cet allongement de la période de jeunesse débute à partir des générations 1970-74, parmi lesquelles se sont développées les migrations féminines de travail. A travers la migration de travail, les jeunes femmes auraient trouvé une possibilité de prolonger un peu leur célibat.

Figure 6.8 Durée de vie médiane entre 12 ans et l'âge au premier mariage
Par générations et par sexe

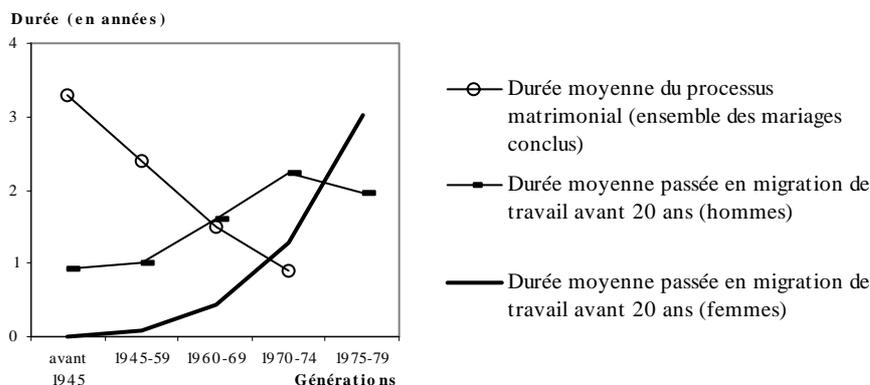


Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Alors que le temps « libre » passé en migration de travail tend à augmenter et à occuper une place de plus en plus importante, celui consacré aux affaires matrimoniales et à la future vie conjugale tend, au contraire, à diminuer (figure 6.9).

Figure 6.9 Durée des processus matrimoniaux et durée de vie passée en migration de travail

Par générations et par sexe



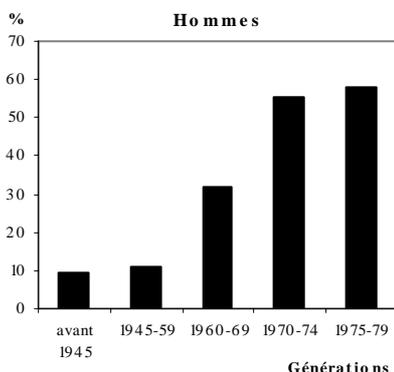
Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Dans les anciennes générations, le temps consacré aux procédures matrimoniales durait plus de 3 ans tandis que les hommes passaient environ un an en migration de travail et les femmes restaient au village ou se déplaçaient pour des motifs familiaux. Au fil des générations, le temps consacré aux affaires matrimoniales n'a cessé de diminuer tandis que le temps passé par les jeunes en migration n'a fait qu'augmenter : chez les jeunes nés dans les années soixante dix, les hommes passent 2 années en migration de travail et les femmes près de 3 tandis que la durée des processus matrimoniaux est inférieure à 1 an. Ces évolutions inverses suggèrent des modifications dans la gestion du temps de jeunesse : le temps géré par les familles diminue au profit de celui géré et vécu par les jeunes.

Enfin, par le biais des migrations de travail, les jeunes femmes (mais aussi les jeunes hommes) vivent des expériences de jeunesse en dehors du village. Dans les générations les plus anciennes, en moyenne, hommes et femmes avaient passé moins d'un an en dehors du pays, entre 15 et 20 ans. Parmi les individus nés dans les années soixante-dix, la durée moyenne est désormais d'environ deux ans. Parmi ces nouveaux lieux de vie, la capitale, Bamako semble avoir un rôle de plus en plus important.

Du côté des hommes, on peut le voir à travers l'évolution de la part de la capitale dans les destinations des migrations de travail (non-peuls) réalisées avant 25 ans : la capitale représentait moins de 10 % des destinations des migrations réalisées par les jeunes hommes nés avant les années soixante. Dans les dernières générations, elle représente plus de la moitié des lieux de migration (figure 6.10).

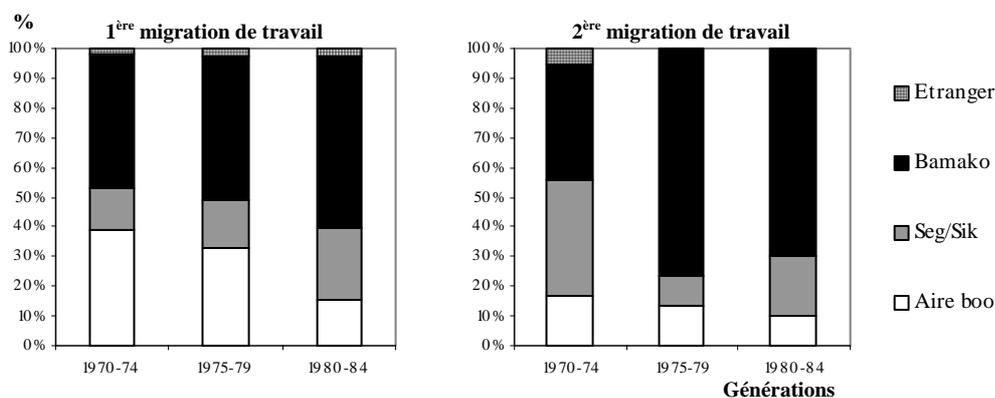
Figure 6.10 Évolution de la part de la capitale dans les destinations des migrations de travail non-peuls réalisées par les hommes avant 25 ans, par génération



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Du côté des femmes, la comparaison des lieux de vie entre la première migration et la deuxième migration de travail réalisée avant 25 ans révèle différents phénomènes (figure 6.11). Près de la moitié des primo-migrantes ont réalisé leur première migration dans l'aire boo (pour l'essentiel, à San, ville qui se situe à 30 km des villages). Quand elles partent pour la deuxième fois, elles vont beaucoup plus dans les villes secondaires (en particulier, la ville de Ségou qui se trouve à mi-chemin entre les villages et Bamako) et dans la capitale.

Figure 6.11 Destinations de la 1^{ère} et de la 2^{ème} migration de travail féminine



Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

Cependant, parmi les jeunes filles des générations 1980-84, moins de 15 % d'entre elles ont réalisé leur première migration dans l'aire boo et près de 60 % l'ont faite à Bamako. Entre la première et la deuxième migration de travail, le poids de la capitale s'est accru au sein des deux dernières générations. L'étape de proximité que constituait la ville de San semble

désormais inutile et les jeunes filles partent directement à Bamako (qui se situe à environ 500 km des villages)¹⁵.

Les changements, perceptibles à travers les migrations et les modalités d'entrée en union semblent remettre en cause et modifier durablement les rapports entre générations et accorder une nouvelle place à l'individu et notamment à la femme.

6.3.2 Vers de nouveaux rapports entre générations et entre sexes

L'affaiblissement des contrôles familiaux sur la gestion des unions que l'on a observé, révèle un changement dans les rapports des jeunes avec leurs aînés : tandis que le contrôle familial tend à diminuer, les jeunes s'affirment de manière plus personnelle et une nouvelle place à la femme est accordée.

Le tableau 6.12 offre une vue synthétique de l'articulation des changements observés à la fois dans les pratiques migratoires des jeunes et dans la sphère pré-conjugale ainsi que de leurs signification en termes de rapports entre générations et entre sexes.

L'autonomie plus grande de l'individu transparaît à travers différents indicateurs : d'une part, les premiers mariages sont pour plus de la moitié de l'initiative du jeune homme (et le plus fréquemment, avec l'accord de la jeune fille). Parallèlement, les migrations des jeunes filles sont presque toujours de leur propre initiative. On observe également, dans le champ matrimonial et dans les pratiques migratoires des jeunes, une tendance à un contournement des procédures traditionnelles : 37 % des premiers mariages des hommes ont débuté sans un accord préalable de la famille de la fille et les départs en cachette, nombreux chez les jeunes migrantes en sont également une illustration.

En outre, l'exercice du contrôle familial, déjà affaibli, se réalise désormais sur une durée beaucoup plus courte. Dans le même temps, le poids des migrations masculines chez les Peuls, qui étaient totalement intégrées au système économique familial tend à diminuer au profit des migrations urbaines qui sont plus susceptibles de remettre en cause la logique traditionnelle. En effet les gains des migrations urbaines, même s'ils bénéficient encore, en partie, aux responsables familiaux dans le cas des migrations masculines, profitent désormais plus aux jeunes : dans le cas des filles, la famille n'en profite quasiment pas. La même

¹⁵ Il faut préciser ici que pour se rendre à Bamako, les jeunes filles passent obligatoirement par la ville de San. Il est relativement aisé de s'y rendre, puisqu'il suffit de profiter d'un jour de marché. En revanche, pour aller de San à Bamako, il faut prendre le car, et pour cela avoir "le prix de son transport".

évolution est perceptible d'après les nouvelles composantes du système prestataire des mariages dont les responsables familiaux profitent moins.

Tableau 6.12 Articulation des changements observés dans les pratiques migratoires et dans les modalités d'entrée en union

Pratiques migratoires de jeunesse	Modalités d'entrée en union
<i>Une nouvelle place accordée à l'individu</i>	
Importance prise par les migrations urbaines qui sont, le plus souvent, de l'initiative des jeunes	Intervention plus fréquente des jeunes dans le choix de leur conjoint
Biens de prestige individuel au bénéfice des jeunes	Modification du système prestataire qui profite désormais moins aux familles
Augmentation du nombre d'expériences migratoires	Diminution du nombre de processus engagés
<i>Un affaiblissement du contrôle familial</i>	
Contournement des procédures traditionnelles au moment du départ des jeunes filles	Augmentation des mariages sans accord préalable de la famille
Réduction du poids des migrations masculines chez les Peuls, complètement intégrées à l'économie familiale	Exercice du contrôle familial dans le champ matrimonial sur une durée beaucoup plus courte
Les femmes reviennent de migrations avec un trousseau	Moins de mariages sont fêtés
<i>Vers de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes</i>	
La migration de travail urbaine n'est désormais plus l'apanage des hommes	Appariement conjugal plus égalitaire
Les gains des migrations féminines sont quasi-exclusivement des gains personnels	Nouvelles prestations dont les jeunes filles sont directement les bénéficiaires
Augmentation du temps passé en dehors du village	Diminution du temps consacré aux affaires matrimoniales

Source : Enquête biographique 2000, villages de Sirao et de Kwara

L'appropriation de la gestion du temps de jeunesse par les jeunes ressort également des changements de nature des expériences vécues : si la durée du temps pré-conjugal s'est réduite, elle s'est également très largement simplifiée : moins de processus sont engagés et moins de processus sont rompus. Dans le même temps, les itinéraires migratoires des jeunes se sont complexifiés : les jeunes hommes partent chez les Peuls puis en ville, les jeunes femmes partent plusieurs fois en ville. A travers les migrations, les jeunes ont progressivement réinvesti un temps autrefois largement consacré aux affaires matrimoniales et dont ils étaient exclus. On le voit aussi avec la moindre fréquences des fêtes de mariages qui étaient la sanction sociale de l'union des jeunes et marquaient aux yeux de tous, l'implication des familles dans leur union. Est-ce à dire que les jeunes ont décidé de faire de leur vie conjugale une affaire plus privée ?

Dans tous ces changements, apparaissent, en filigrane, d'éventuelles évolutions dans les rapports sociaux entre les hommes et les femmes. La migration de travail n'est désormais plus l'apanage des garçons, les filles ont elles aussi la possibilité de prendre distance avec leurs familles. Conjointement à l'essor des migrations féminines, les jeunes femmes débutent de plus en plus souvent leur vie conjugale avec un homme célibataire.

Ces évolutions similaires pourraient suggérer que les femmes, par leurs expériences migratoires et les savoirs et connaissances qu'elles acquièrent, peuvent affirmer plus facilement leurs choix personnels et établir des rapports plus égalitaires avec les hommes, non seulement leurs pères mais également leurs pairs. Cette nouvelle place que les jeunes femmes se créent progressivement au sein d'une société où elles avaient traditionnellement un double statut d'infériorité, par l'âge et par le sexe, se révèle également par les biens de prestige individuel qu'elles rapportent de leur migration et par l'argent du mariage qui leur revient le plus souvent. Ces vêtements et ustensiles de cuisine rapportés de migration sont d'ailleurs beaucoup plus qu'un simple signe extérieur de l'expérience de la ville et sont à mettre en relation avec la diminution des fêtes de mariages. En effet, lors de ces fêtes¹⁶, financées par la famille de l'époux, toutes les personnes invitées honorent la jeune fiancée par des cadeaux (pagnes, ustensiles ou argent) qui seront remis à la jeune fille. Aujourd'hui, les jeunes femmes reviennent de la ville, déjà pourvues d'un trousseau. A première vue, on pourrait l'interpréter comme une économie réalisée par les familles des époux qui n'auront pas de dépenses à faire pour la fête de mariage. Mais il semblerait que ce nouveau « trousseau » permette à la jeune fille de s'affirmer plus aisément au sein de sa future belle-famille et d'en être par la suite moins dépendante. En effet, les dépenses faites par sa belle-famille à l'occasion de la fête, peuvent devenir un moyen, ultérieurement, de retenir une jeune femme, qui aurait des velléités à rompre son union. Nous verrons d'ailleurs, dans le dernier chapitre, que ces gains de migration déplaisent particulièrement aux pères et sont sans doute, à ce titre, révélateurs de la nouvelle place accordée aux jeunes femmes.

* * *

*

¹⁶ Les fêtes de mariages sont appelées en boré « hanfwia sani », ce qui signifie « fête de la fiancée ».

Les changements qui remettent en cause le contrôle des familles mais qui dessinent également de nouveaux rapports entre les hommes et les femmes sont concomitants de l'essor des migrations des jeunes filles, à partir des années soixante-dix.

Les migrations des jeunes hommes, plus anciennes et complètement intégrés à l'économie domestique, s'étaient accompagnées d'un assouplissement du contrôle familial sur les unions (allègement des prestations, raccourcissement des processus matrimoniaux, baisse de l'âge au mariage des hommes) sans remettre en cause l'organisation formelle des unions.

En revanche, depuis les années quatre vingt-dix, période marquée par le développement des migrations féminines, on observe un réel affaiblissement du contrôle exercé par les aînés : les procédures traditionnelles sont plus fréquemment contournées : au moment du départ en migration pour les jeunes filles et dans le mode d'accès à l'épouse ; l'âge au mariage recule tandis que la durée de vie passée en migration augmente ; les affaires matrimoniales sont devenues plus simples et plus courtes tandis que les itinéraires migratoires des jeunes sont devenus plus complexes et plus diversifiés. Enfin, une nouvelle place faite à la femme semble émerger, à travers notamment les nouvelles formes de prestations qui lui sont plus avantageuses et les gains de prestige individuel qu'elles rapportent de leurs migrations.

Ainsi, la migration féminine pendant la jeunesse, qui ne semblait être qu'une reproduction, décalée dans le temps, de celle des hommes, pourrait être porteuse d'une redéfinition de la place des femmes dans la sphère sociale et familiale. Si des changements s'observent au niveau global, qu'en est-il au niveau individuel ? Les migrantes, du fait de leur expérience urbaine, sont-elles plus à même de négocier leur vie, au moment de leur entrée en union mais également après ? Comment la migration des jeunes filles a-t-elle modifié les expériences de vie pendant la jeunesse ? Comment ces changements sont-ils vécus par les intéressés et perçus par les aînés ? Toutes ces questions, qui appellent à une compréhension des comportements par les acteurs, seront traitées, dans une approche qualitative, dans le dernier chapitre.

CHAPITRE 7. L'EFFET DES MIGRATIONS FEMININES SUR L'ENTREE EN VIE CONJUGALE ET FECONDE

Comme nous avons pu l'analyser précédemment (chapitres 5 et 6), la mobilité des femmes s'est profondément modifiée au fil des générations. Les jeunes femmes bwa sont confrontées de plus en plus tôt et de plus en plus souvent à des environnements socio-culturels différents de leur milieu d'origine, et notamment urbains : notre hypothèse est que cette confrontation aura une influence sur les comportements socio-démographiques des femmes, en termes de conjugalité et de fécondité.

L'objectif de ce chapitre est d'analyser, au niveau individuel, les conséquences des nouvelles formes de mobilité des femmes sur leur entrée en vie conjugale et féconde. Les migrations urbaines jouent-elles sur le calendrier d'entrée en union et d'arrivée du premier enfant ? Les modalités d'entrée en union des femmes migrantes se différencient-elles de celles des non-migrantes ?

7.1 INFLUENCE DES MIGRATIONS SUR L'ENTREE EN VIE NUPTIALE ET FECONDE AU NIVEAU INDIVIDUEL

7.1.1 Mobilité et entrée en union

Les indicateurs retenus et les échantillons constitués

Le choix de nos indicateurs de mobilité découle des résultats mis en évidence dans les chapitres précédents. Du fait du caractère relativement récent des migrations féminines pendant la jeunesse, qui a émergé parmi les femmes des générations 1960-69, nous ne nous intéresserons ici qu'aux femmes nées après 1960. De plus, nous ne prendrons en considération que les femmes nées jusqu'en 1980, puisque les femmes nées après 1980 n'ont pas toutes débuté leur vie conjugale et féconde¹.

Le premier échantillon de femmes ainsi constitué regroupe l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980, résidentes à au moins l'un des trois passages (1987, 1995 et/ou 2000), soit un total de 320 femmes (tableau 7.1). Les événements d'entrée en union et en vie féconde seront analysés à partir des tables de survie des événements traités, soit le premier mariage et la première naissance.

Tableau 7.1. Échantillon de femmes retenues par générations pour l'étude de l'effet des migrations de travail sur l'entrée en union des femmes

	Génération			
	1960-69	1970-74	1975-79	Ensemble
Proportion de femmes qui ont migré au moins une fois au cours de leur vie (%)	89	92	92	91
Proportion de femmes qui ont migré au moins une fois pour des motifs économiques au cours de leur vie (%)	28	61	75	53
Proportion de femmes qui ont déjà eu au moins une union (%)	100	91	79	90
<i>Effectifs</i>	122	85	113	320

Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

Comme nous l'avons vu précédemment, la mobilité des femmes, du fait du système de virilocalité, est un phénomène ancien et le fait d'avoir réalisé au moins une migration au cours

¹ La moitié seulement des femmes nées entre 1980 et 1984 ont débuté leur vie conjugale.

de sa vie concerne près de neuf femmes sur dix, quelle que soit la génération considérée (tableau 7.1). En revanche, la migration à motif économique s'est généralisée très rapidement, mais ne concernait que 28 % des générations nées dans les années soixante contre 75 % pour les dernières générations suivies ici, soit 53 % pour l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980 (tableau 7.1).

Nous avons donc ainsi construit deux indicateurs de mobilité féminine :

1) avoir réalisé au moins une migration de travail avant le premier mariage. Les migrations de travail se réalisant, le plus souvent, pendant la période de jeunesse, nous pensons que le recul de l'âge au mariage des femmes des générations nées après 1970 est lié à l'essor des migrations féminines.

Néanmoins, comme nous l'avons vu, la migration de travail est devenue une expérience de vie quasi-obligatoire dans les dernières générations et peu de jeunes femmes ne sont jamais parties travailler en ville. Nous avons donc également retenu comme second indicateur, non pas tant l'événement en lui-même (la migration de travail) mais la durée passée en migration de travail avant le premier mariage.

2) avoir passé au moins deux années en migration de travail avant le premier mariage. Ce deuxième critère permet d'introduire une différenciation entre les femmes, particulièrement dans les générations 1970-79, quand la migration de travail s'est généralisée.

Le tableau 8.2 présente la répartition des femmes nées entre 1960 et 1980 selon les deux critères de mobilité décrits précédemment et à partir desquels les analyses concernant l'entrée en union ont été réalisées.

Tableau 7.2. Proportion de femmes répondant aux deux critères de mobilité retenus

	Génération			
	1960-69	1970-74	1975-79	Ensemble
1^{er} critère : avoir réalisé au moins une migration de travail avant son premier mariage				
Pourcentage	20	59	73	49
Effectifs	24	50	82	156
2^{ème} critère : avoir passé au moins deux années en migration de travail avant son premier mariage				
Pourcentage	11	21	44	25
Effectifs	13	18	50	81
Effectifs	122	85	113	320

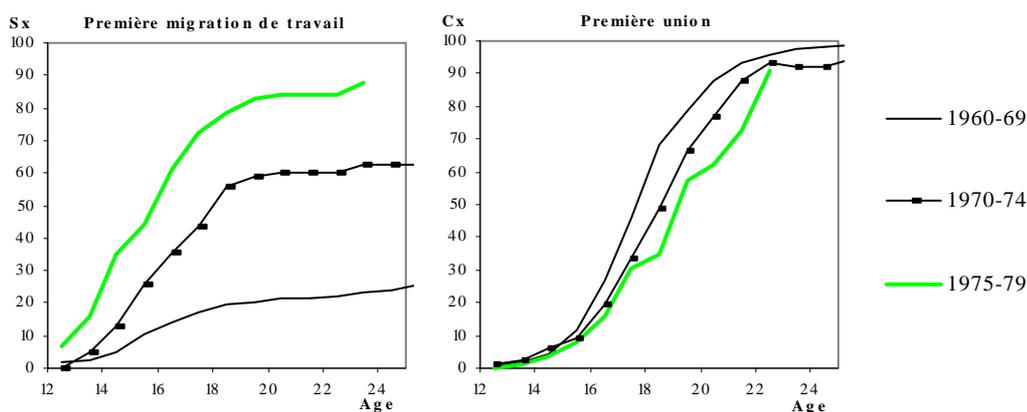
Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

Relation entre la migration de travail et l'âge au mariage

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, l'entrée en union des femmes et des hommes bwa a connu un retard à partir des générations nées entre 1970 et 1974, générations à partir desquelles les migrations féminines de travail se sont généralisées (figure 7.1).

Figure 7.1 Proportion de femmes ayant réalisé au moins une migration de travail et ayant conclu leur première union avant l'âge x, par génération

Femmes nées entre 1960 et 1980

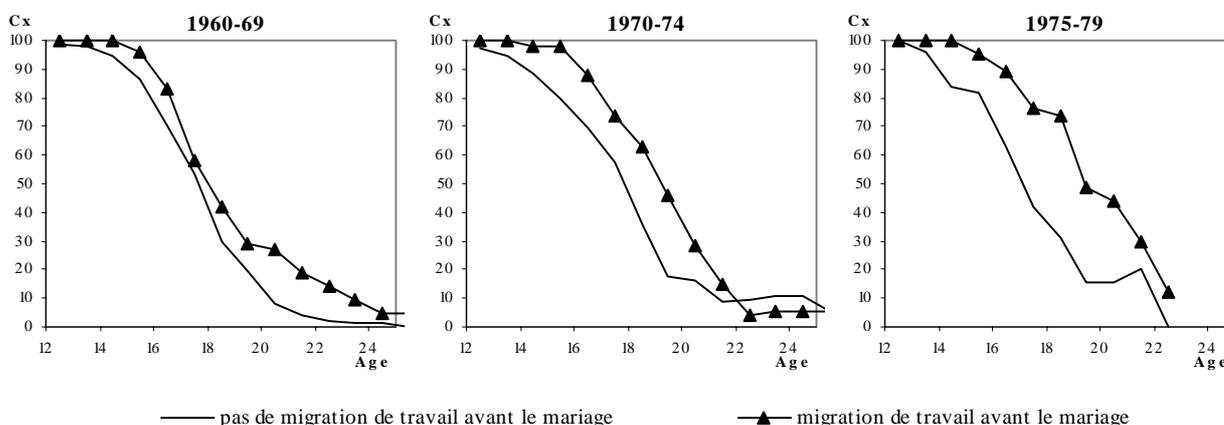


Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

Les calendriers de migration et d'entrée en union des femmes apparaissent relativement parallèles : tandis que la migration de travail se généralise, les femmes entrent plus tardivement en vie conjugale. Notre question est de savoir si au niveau individuel, on observe une relation entre la migration de travail et l'âge au mariage.

Figure 7.2 Proportion d'individus encore célibataires avant l'âge x, selon le statut migratoire

Femmes nées entre 1960 et 1980



Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

L'effet de la migration de travail apparaît dès les premières générations de migrantes (1960-69) puis s'accroît au fur et à mesure que la mobilité urbaine pré-maritale se généralise (figure 7.2). Chez les femmes nées entre 1960 et 1969, jusqu'à 18 ans, les probabilités d'entrée en union sont les mêmes indépendamment du statut migratoire. En revanche, à partir de 18 ans, les risques d'entrée en union des migrantes sont plus faibles que ceux des non-migrantes. Il faut préciser que les premières femmes migrantes nées dans les années soixante réalisaient leur 1^{ère} migration de travail plus tardivement que leurs petites sœurs.

Tableau 7.3. Proportion (%) de femmes non-célibataires à l'âge x et âges médians au premier mariage, selon le statut migratoire, par générations

Ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980

		Génération			
		1960-69	1970-74	1975-79	1960-79
Proportion (%) de femmes non-célibataires à l'âge x					
Migrantes					
15 ans		0	2	0	1
18 ans		42	27	24	28
20 ans		71	54	52	56
22 ans		81	85	70	78
Non-migrantes					
15 ans		5	11	16	8
18 ans		47	42	58	47
20 ans		81	83	85	81
22 ans		96	91	80	94
Âges médians au premier mariage					
Migrantes		18,0	19,3	19,4	19,2
Non-migrantes		17,6	17,8	17,1	17,6
Écart		0,4	1,4	2,3	1,6
Ensemble		17,7	18,6	19,2	18,3

Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

A partir des générations 1970-74, les risques d'entrée en union sont, dès les premiers âges, inférieurs à ceux des non-migrantes. A 20 ans, huit non-migrantes sur dix sont déjà mariées contre seulement six migrantes sur dix. Dans les dernières générations, alors que le fait de ne pas migrer devient plus rare, l'entrée en union des femmes non-migrantes s'écarte encore plus de celle des migrantes.

Plus de la moitié des non-migrantes sont déjà mariées avant 18 ans, contre seulement le quart des migrantes. Au fil des générations, l'écart entre les âges médians au premier mariage des deux catégories de femmes n'a cessé d'augmenter : il est passé de moins de 0,5 ans à 2,2

ans (tableau 7.3). La migration de travail diminuerait alors le risque d'un mariage précoce et augmenterait celui d'une entrée en union plus tardive.

Nous avons examiné cette question à l'aide de deux modèles logistiques, l'un testant le risque de se marier avant 17 ans (mariage précoce) et l'autre celui de se marier après 20 ans (mariage tardif), en contrôlant par les années de naissance (tableau 7.4). Dans les deux modèles, la migration de travail a les effets attendus sur l'âge au mariage tandis que les générations n'ont pas d'effet significatif.

Une femme qui a réalisé au moins une migration de travail avant son mariage, a 70 % moins de chances de se marier avant 17 ans qu'une femme qui n'a pas migré avant son mariage. Et une femme migrante a 3,5 fois plus de chances de se marier après 20 ans qu'une femme non-migrante (tableau 7.4).

Tableau 7.4. Risques d'un mariage précoce et d'un mariage tardif selon le statut migratoire
Ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Modèle 1. Risque de se marier avant 17 ans		
Migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	0,295	***
Génération		
1960-69	référence	
1970-74	1,068	ns
1975-79	1,501	ns
Nombre d'observations : 307 / Degrés de libertés : 3 / Likelihood ratio : 15,5820 ***		
Modèle 2. Risque de se marier après 20 ans		
Migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	3,523	***
Génération		
1960-69	référence	
1970-74	0,665	ns
1975-79	0,539	ns
Nombre d'observations : 301 / Degrés de libertés : 3 / Likelihood ratio : 14,3499 ***		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio inférieur à 1 signifie que la modalité est associée à un retard de l'âge à la première union.		
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

Les études relatives à l'influence de la migration sur les comportements démographiques mettent en avant l'importance de la durée de l'expérience migratoire. C'est pourquoi, alors que la migration de travail avant le mariage est devenue une étape partagée de

toutes et tous, nous supposons que les différences ne se jouaient pas seulement entre migrantes et non-migrantes mais également selon la durée passée en ville.

Durée de vie passée en migration de travail et âge à la première union

Depuis l'essor des migrations féminines de travail, la durée de vie passée en migration de travail avant le premier mariage tend à augmenter : entre les générations 1960-69 et 1970-74, elle est passée de moins de 0,5 ans à plus d'un an. Et parmi les femmes nées entre 1975 et 1979, la durée de vie moyenne passée en migration de travail avant le premier mariage est presque de 2 ans².

Une durée plus longue passée en migration entraîne un retard dans l'entrée en union et augmente la probabilité de se marier plus tardivement : alors que la quasi-majorité des non-migrantes ou des femmes ayant passé peu de temps en ville sont mariées à 22 ans (plus de 90 %), plus d'un tiers parmi les migrantes de longue durée sont encore célibataires à 22 ans (tableau 7.5). Il faut attendre 25 ans pour qu'elles soient toutes entrées en union.

Tableau 7.5. Entrée en union selon la durée de vie passée en migration de travail avant le 1^{er} mariage

	Génération			
	1960-69	1970-74	1975-79	1960-79
Proportion (%) de femmes non-célibataires à 22 ans				
Est restée moins de 2 ans en migration de travail	96	95	80	94
Est restée 2 ans ou plus	69	67	67	67
Âges médians au premier mariage				
Est restée moins de 2 ans en migration de travail	17,6	18,0	18,7	17,8
Est restée 2 ans ou plus	19,0	20,2	19,5	19,8
Écart	1,4	2,1	0,8	2,0
Ensemble	17,7	18,6	19,2	18,3

Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

Néanmoins, dans les dernières générations, on remarque que les migrantes de longue durée se marient seulement 1 an plus tard que les autres, alors que l'écart était de 2 ans pour les générations nées entre 1970 et 1975 (tableau 7.5).

Nous avons approfondi cette question en nous intéressant à la durée écoulée entre le retour de la dernière migration réalisée et le début de la cohabitation en prenant en

² Durée de vie totale calculée sur l'ensemble des migrations de travail réalisées avant le 1^{er} mariage

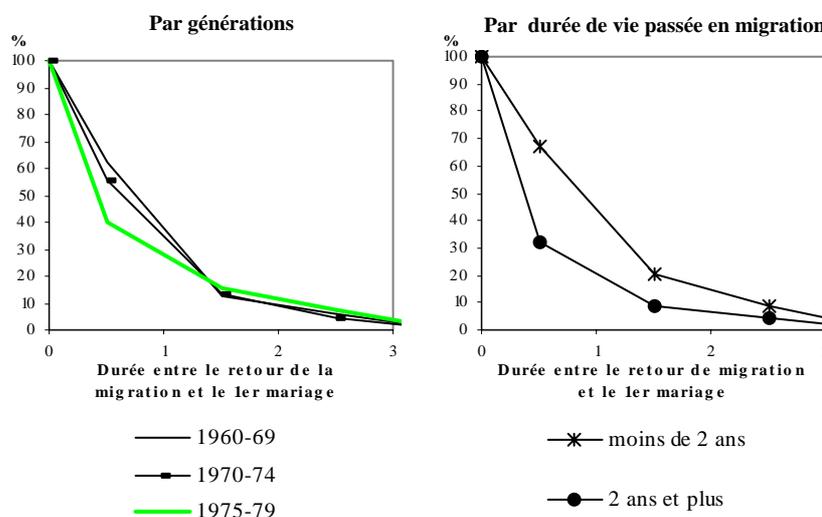
considération l'ensemble des femmes ayant migré au moins une fois pour des motifs économiques avant leur mariage et qui se sont mariées à leur retour de migration³.

La figure 7.3 présente les proportions de femmes non-célibataires selon la durée écoulée entre le retour de leur dernière migration et le début de leur mise en union. L'évolution par générations révèle une rapidité du mariage après le retour de migration à partir des générations 1975-79 : 60 % des femmes nées entre 1975 et 1980 se sont mariées l'année de leur retour de migration contre seulement 40 % chez les femmes nées avant 1975. De même, toutes générations confondues, les femmes qui ont passé plus de 2 ans en ville tendent à se marier beaucoup plus vite que les autres une fois qu'elles sont revenues : près de 70 % des migrantes de longue durée se sont mariées l'année de leur retour de migration contre seulement le tiers des migrantes qui sont restées moins de 2 ans en ville.

Figure 7.3 Probabilité (%) d'entrée en union des femmes migrantes selon la durée écoulée depuis leur retour de migration

Par générations et selon le 2^{ème} critère migratoire

Ensemble des femmes migrantes non-célibataires nées entre 1960 et 1980



On peut en premier lieu interpréter ce phénomène comme un effet de rattrapage : les jeunes femmes qui ont passé du temps en migration reviennent au village et retrouvent leurs camarades déjà en union et font alors de même. On peut aussi y voir une prise de contrôle plus grande sur leur entrée en union. Leur retour au village, après un long séjour en ville

³ Cela fait un total de 156 femmes desquelles ont été exclues les 14 femmes qui se sont mariées pendant leur migration

durant lequel elles ont pu accumuler des biens et ont certainement acquis une plus grande assurance, est une manière de dire qu'elles sont désormais prêtes à prendre un mari.

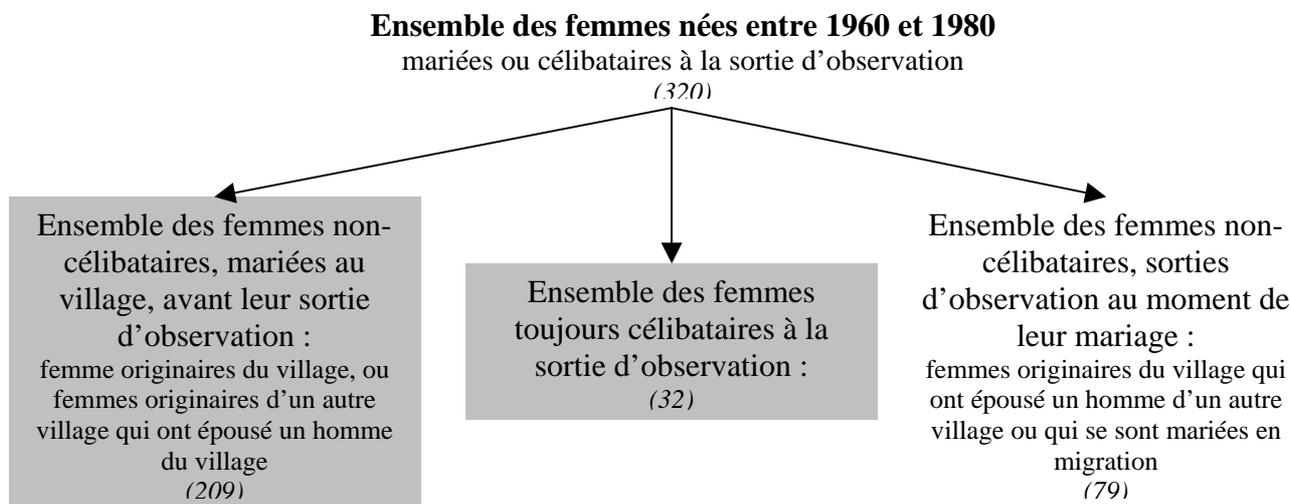
L'essor des migrations féminines à partir des générations 1970-74 apparaît donc bien comme un des éléments qui explique le retard de l'âge au mariage des femmes. Qu'en est-il alors de leur entrée en vie féconde ?

7.1.2 Mobilité et débuts de la vie féconde

Nouvel échantillon de femmes

Jusqu'à présent, notre étude a porté sur l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980, enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages. Parmi les femmes nées entre 1970 et 1980 (âgées entre 21 et 30 ans à l'enquête), se distinguent trois profils, présentés sur le schéma 7.1.

Schéma 7.1 Échantillon de femmes retenues pour l'étude de l'entrée en vie féconde



■ Ensemble des femmes retenues pour l'étude de la fécondité

Le premier groupe (majoritaire) comprend l'ensemble des femmes non-célibataires qui se sont mariées avant la fin de l'observation (femmes qui se sont mariées dans leur village ou femmes originaires d'un autre village et qui sont venues se marier à Sirao ou à Kwara). Le second groupe est celui des femmes toujours célibataires au moment de leur sortie

d'observation. Enfin, le troisième groupe est celui des femmes qui sont sorties d'observation au moment de leur mariage (en allant se marier dans un autre village ou en ville)⁴.

Pour étudier la relation entre la migration de travail et le calendrier d'entrée en vie féconde des femmes, nous avons exclu de notre échantillon initial les femmes du troisième groupe, puisque nous les « perdons » au moment de leur entrée en union, et *a fortiori* de leur entrée en vie féconde. La fécondité hors-mariage est en effet très mal perçue dans cette société et de ce fait, difficile à enregistrer. Elle reste de fait très marginale⁵ et la vie féconde des femmes se réalise principalement dans le cadre conjugal.

Tableau 7.6. Échantillon des femmes pour l'étude de la fécondité

Ensemble des femmes non sorties d'observation au moment de leur mise en union, nées entre 1960 et 1980

	Généralions		
	1960-69	1970-79	1960-79
Proportion (%) de femmes ayant réalisé au moins une migration de travail avant leur mariage			
oui	18 (21)	59 (74)	39 (95)
non	82 (94)	41 (52)	61 (146)
Proportion de femmes qui sont restées x années en migration de travail avant leur mariage			
moins de 2 ans	89 (102)	68 (86)	78 (188)
2 ans ou plus	11 (13)	32 (40)	22 (53)
Ensemble	100 (115)	100 (126)	100 (241)
Note : les chiffres entre parenthèses et en italique indiquent les effectifs			

Source : enquête biographique, ensemble des femmes, résidentes à l'un au moins des passages et non sorties d'observation au moment de leur mariage, nées entre 1960 et 1980

En outre, si l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1969 sont mariées, 16 % des femmes nées entre 1970 et 1979 étaient toujours célibataires à leur sortie d'observation. Afin d'avoir une comparabilité dans le suivi des cohortes, nous prendrons donc en compte ces femmes célibataires.

De ce fait, de l'échantillon précédent, ont été enlevées les 79 femmes qui sont parties se marier ailleurs et qui sont sorties d'observation au moment de leur mise en union. L'échantillon comprend donc désormais 241 femmes nées entre 1960 et 1979 dont 87 % sont

⁴ Rappelons ici que l'enquête biographique ne suit, parmi les individus non-célibataires, que les hommes émigrés appartenant aux patrilignages représentés et dont les biographies sont enregistrées auprès du parent le plus proche résidant au village (chapitre 4).

⁵ Dans l'échantillon initial des 320 femmes, 8 d'entre elles seulement ont déclaré une grossesse pré-conjugale

mariées. Le tableau 7.6 présente la répartition des femmes du nouvel échantillon constitué par générations selon les critères migratoires.

En comparant la répartition des femmes selon les deux critères migratoires, on observe une sur-représentation significative des migrantes (et aussi des migrantes de longue durée) parmi le groupe des femmes sorties d'observations. Sur les 79 femmes exclues de l'analyse de l'entrée en vie féconde, 61 ont réalisé au moins une migration de travail avant leur mariage soit 77 %, contre 49 % dans l'échantillon initial⁶. De même, 35 % du groupe des « sortantes » sont restées deux ans ou plus en migration de travail, contre seulement 25% dans l'ensemble des générations considérées⁷ (tableaux 7.6 et 7.7).

Tableau 7.7. Échantillon des femmes sorties d'observation au moment de leur mariage

Ensemble des femmes mariées nées entre 1960 et 1980

	Génération		
	1960-69	1970-79	1960-79
Proportion (%) de femmes ayant réalisé au moins une migration de travail avant leur mariage			
oui	43 (3)	81 (58)	77 (61)
non	57 (4)	19 (14)	23 (18)
Proportion de femmes qui sont restées x années en migration de travail avant leur mariage			
moins de 2 ans	100 (7)	61 (44)	65 (51)
2 ans ou plus	0 (0)	39 (28)	35 (28)
Ensemble	100 (7)	100 (72)	100 (79)
Note : les chiffres entre parenthèses et en italique indiquent les effectifs			

Source : enquête biographique, ensemble des femmes, résidentes à l'un au moins des passages et sorties d'observation au moment de leur mariage, nées entre 1960 et 1980

Cette sélection de femmes parmi les sortantes introduit un biais dans notre étude sur la fécondité à plusieurs titres. En premier lieu, ces femmes se caractérisent par une entrée en union plus tardive que celles de l'échantillon restreint : le calcul des âges médians au premier mariage des femmes des générations 1970-79 fait apparaître un écart de près d'un an entre les deux groupes, les « sortantes » se marient en moyenne à 19 ans contre 18,1 ans pour les femmes prises en compte dans l'échantillon fécondité.

En second lieu, parmi les femmes qui sont sorties d'observation au moment de leur mariage, une partie d'entre elles sont allées se marier dans un village de l'aire boo, tandis que d'autres vivent avec leur conjoint en ville. Les comportements matrimoniaux et de

⁶ La différence entre les deux pourcentages est significative au seuil de 1%

⁷ La différence entre les pourcentages est significative au seuil de 7%

reproduction de ces dernières diffèrent sans doute de celles qui sont restées au village ou qui se sont mariées à proximité.

Nous avons regardé le lieu de résidence (à la sortie d'observation) des femmes sorties d'observation au moment de leur entrée en union. Sur les 79 femmes sorties d'observation au moment de leur mariage, 53 vivaient alors dans l'aire boo et 19 à Bamako (soit le quart). Parmi ces dernières, 18 d'entre elles avaient réalisé au moins une migration de travail avant leur mariage (tableau 7.8).

Tableau 7.8. Lieu de résidence des femmes sorties d'observation au moment de leur mariage

Femmes nées entre 1960 et 1980

	A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage		
	oui	non	Ensemble
Lieu de résidence au moment de la sortie d'observation			
Aire boo	38	15	53
Bamako	18	1	19
Mali autre	5	1	6
Étranger	0	1	1
Ensemble	61	18	79

Source : enquête biographique, ensemble des femmes sorties d'observation au moment de leur mariage, nées entre 1960 et 1980.

Neuf étaient d'ailleurs en migration de travail au moment de leur mariage. Il est vraisemblable que ces femmes, mariées en dehors de l'aire boo, aient des comportements qui les distinguent des autres femmes. Néanmoins, au total, elles représentent moins de 10 % dans l'ensemble des femmes nées entre 1970 et 1980. De plus, parmi les femmes venues se marier au village, certaines se sont également mariées pendant leur migration, revenant avec leur époux au village. Il est donc assez délicat d'estimer correctement le biais introduit par l'exclusion de ce groupe de femmes, si ce n'est ce décalage de près d'un an dans l'âge au premier mariage.

Une entrée en vie féconde légèrement retardée chez les migrantes

Les femmes retenues dans cet échantillon se caractérisent, comme nous venons de le voir, par un âge médian au premier mariage légèrement plus précoce que celui calculé à partir de la population de l'ensemble des femmes des générations 1960-79. Ainsi, la moitié des femmes nées entre 1960 et 1980 étaient déjà mariées à 17,7 ans (soit 0,6 ans plus tôt que dans

l'ensemble de la population⁸). L'écart des âges médians à la première union entre migrantes et non-migrantes est néanmoins le même. Ainsi, les femmes qui sont restées moins de 2 ans en migration de travail se marient 1,6 ans plus tôt que les migrantes, restées 2 ans ou plus en migration de travail (tableau 7.9).

Avec une entrée plus tardive des femmes migrantes en union, on s'attend alors à retrouver le même décalage concernant l'âge à la première naissance. Entre les migrantes et les non-migrantes, on retrouve un décalage relativement similaire entre les deux groupes que celui observé pour l'entrée en union : les femmes migrantes se marient environ un an (1,1 ans) plus tard que les non-migrantes et ont leur première grossesse moins d'un an (0,8 ans) plus tard que les non-migrantes (tableau 7.9).

Tableau 7.9. Ages médians au 1^{er} mariage et à la 1^{ère} naissance des femmes, selon les deux critères migratoires

Ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980

Critères de migration	Ages médians		
	1 ^{er} mariage	1 ^{ère} naissance	Écart
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage			
non	17,4	19,1	1,7
oui	18,5	19,9	1,4
Écart	1,1	0,8	-
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage			
moins de 2 ans	17,5	19,1	1,6
2 ans ou plus	19,1	20,2	1,1
Écart	1,6	1,1	-
Ensemble	17,7	19,4	1,7

Source : Enquête biographique, ensemble des femmes mariées nées entre 1960 et 1980.

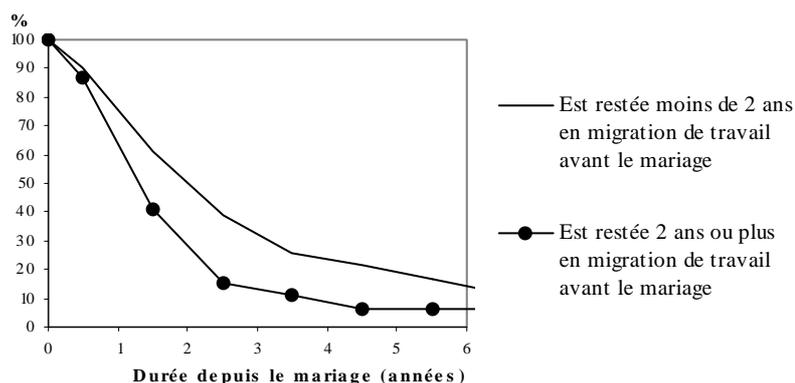
En revanche, lorsque l'on prend le second critère migratoire, on observe un effet de rattrapage chez les femmes qui ont passé plus de 2 ans en migration de travail : mariées près de 2 ans plus tard que les autres, elles ont cependant leur enfant 1 an seulement après les autres. En moyenne, la première naissance vivante arrive environ 1,6 ans et demi après les débuts de la cohabitation. Cet écart n'est que de 1,1 ans pour les femmes migrantes parties au moins 2 ans (tableau 7.8).

⁸ L'âge médian au premier mariage des femmes nées entre 1960 et 1980, en prenant en compte les femmes qui sont sorties d'observation au moment de leur mariage, était de 18,3 ans

Finalement, les femmes migrantes de longue durée tendent à « rattraper leur retard », d'une part, au moment de l'entrée en union (durée très courte entre leur retour de migration et leur mariage), mais également au moment de l'entrée en vie féconde. Une illustration en est donnée en examinant la durée écoulée entre la première naissance vivante et le début du mariage. La figure 7.4 présente les probabilités d'avoir eu sa première naissance avant x années, après le mariage. La figure 7.4 présente les probabilités d'avoir eu sa première naissance avant x années, après le mariage.

On observe des risques de première naissance sensiblement plus élevés chez les femmes migrantes de longue durée dans les trois premières années de mariage. Ainsi, à l'issue des deux premières années de mariage, 70 % des jeunes femmes migrantes de longue durée ont déjà eu leur première naissance vivante contre 57 % parmi les autres femmes (figure 7.4).

Figure 7.4 Proportion de femmes n'ayant pas encore eu d'enfants avant x années après leur premier mariage, selon le deuxième critère migratoire



Source : Enquête biographique, ensemble des femmes mariées nées entre 1960 et 1980.

La rapidité de l'arrivée de la première naissance pourrait traduire un simple effet d'âge : les jeunes migrantes, devenues épouses plus tard, tendent à rattraper ce retard et deviennent mères pratiquement aux mêmes âges que les non-migrantes. Cependant, dans une population où il n'y a pas de contrôle des naissances⁹, il faut chercher d'autres explications.

En examinant le rang de grossesse de la première naissance vivante dans l'histoire génésique de la mère (sachant que les naissances non-vivantes ne sont pas toujours bien

⁹ Dans l'enquête « Migrations des jeunes filles », des questions sur la connaissance et la pratique d'une méthode de contraception étaient enregistrées : sur les 79 femmes mariées, 34 femmes ont déclaré ne connaître aucune méthode contraceptive et une seule femme a déclaré pratiquer une méthode (pilule) au moment de l'enquête.

déclarées¹⁰), des différences significatives apparaissent quand on considère le deuxième critère migratoire¹¹.

Si les femmes migrantes sont plus nombreuses à avoir déclaré leur première naissance vivante comme leur première grossesse (73 % contre 65 %), la différence entre les deux n'est pas significative (tableau 7.10). En revanche, en distinguant les femmes qui ont vécu au moins 2 ans en migration de travail avec celles qui n'ont pas migré ou qui sont parties moins de deux ans, on observe une différence entre les deux groupes : 82 % des migrantes qui sont restées 2 ans ou plus en migration de travail, ont déclaré leur première naissance vivante comme leur première grossesse contre 64 %¹² des non-migrantes ou des migrantes de moins de 2 ans (tableau 7.9).

Tableau 7.10. Rang de grossesse de la 1^{ère} naissance vivante dans l'histoire génésique de la mère, selon les deux critères migratoires

	Rang de grossesse de la 1 ^{ère} naissance vivante dans l'histoire génésique de la mère			
	1	2	3 ou plus	Ensemble
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage				
non	65	24	11	100
oui	73	19	8	100
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage				
moins de 2 ans	64	25	10	100
2 ans ou plus	82	10	8	100
Ensemble	68	22	10	100

Source : Enquête biographique, ensemble des femmes ayant eu des enfants, nées entre 1960 et 1980.

Différentes hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. Les femmes non-migrantes ou qui sont restées moins de 2 ans en migration de travail se marient, en moyenne, à 17,5 ans, soit pratiquement deux ans plus tôt que les femmes qui ont migré pendant au moins deux ans. Or, des études ont montré que la fécondabilité totale¹³ évoluait

¹⁰ Dans une étude méthodologique sur la comparaison des déclarations des hommes et des femmes des histoires génésiques, Véronique Hertrich a montré que les discordances entre les deux déclarations provenaient en partie des omissions de la part des femmes des grossesses n'ayant pas abouti à une naissance vivante : « les morts fœtales étant vécues comme des échecs de fécondité, les femmes peuvent chercher à les effacer de leur mémoire sinon à les négliger dans leur déclaration » (Hertrich, 1997a).

¹¹ Une autre hypothèse testée mais non significative était de supposer que les femmes qui n'avaient pas migré avant leur mariage, étaient parties juste après leur mise en union, ce qui expliquerait le retard de l'arrivée du 1^{er} enfant. Or, sur les 130 non-migrantes avant le mariage, seules 4 d'entre elles ont réalisé une migration entre leur 1^{er} mariage et leur 1^{ère} naissance.

¹² La différence est significative au seuil de 4 %.

¹³ La fécondabilité totale est définie comme la « probabilité de concevoir indépendamment du devenir de la grossesse » (LERIDON, 2001).

avec l'âge de la femme ; elle est proche de 90 % entre 20 et 40 ans et entre 15 et 20 ans, évolue entre 60 et 80 % (DELAUNAY, 1996 ; LERIDON, 1977, 2001 ; LA ROCHEBROCHARD, 2000). On peut alors supposer que les femmes mariées plus jeunes ont plus de difficultés à concevoir, les maternités précoces constituant des maternités à risques.

Tableau 7.11. Répartition (%) des femmes selon le lieu d'accouchement de la 1^{ère} naissance vivante, et le 2^{ème} critère migratoire

Ensemble des mères nées entre 1960 et 1980

	Lieu de l'accouchement		
	Maison	Maternité	Ensemble
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage			
moins de 2 ans	80	20 ¹	100
2 ans ou plus	71	29 ¹	100
Ensemble	77	23	100

¹ La différence entre les deux pourcentages est significative au seuil de 15 %

Source : Enquête biographique, ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980, ayant eu au moins une naissance vivante

Une deuxième explication est de supposer que les migrantes de longue durée ayant été confrontées plus longtemps à l'environnement urbain, seraient éventuellement plus sensibilisées aux messages concernant le suivi des grossesses. Le seul indicateur dont nous disposons pour tester cette hypothèse est le lieu de l'accouchement (maison ou maternité). Une migrante de longue durée sur trois a accouché de son 1^{er} enfant à la maternité contre 1 femme sur 5 parmi les non-migrantes ou les migrantes de courte durée mais la différence n'est significative qu'au seuil de 15 % (tableau 7.11).

En dernier lieu, on peut penser que les femmes qui sont restées longtemps en ville, déclarent moins de grossesses n'ayant pas abouti à une naissance vivante. Comme nous l'avons évoqué, la sexualité et la fécondité pré-maritale sont très fortement déconsidérées au sein de cette société. Il est alors possible que les jeunes femmes, qui ont passé du temps en ville, aient éventuellement eu des grossesses pendant leur migration qu'elles n'ont ensuite pas déclarées¹⁴ ; il s'agirait alors non pas de dissimuler un échec de la fécondité mais plutôt une sexualité pré-conjugale.

¹⁴ Dans son étude sur l'entrée en vie féconde de jeunes femmes rurales sénégalaises, Valérie Delaunay montre que le risque de conception pré-nuptiales est significativement plus élevé chez les jeunes femmes ayant eu une expérience urbaine (DELAUNAY, 1996).

Alors que l'expérience d'une migration de travail pendant la jeunesse diminue le risque d'un mariage précoce, elle n'a pas d'effet significatif quant au risque d'une entrée en vie féconde précoce¹⁵. En revanche, le fait d'être restée plus de deux ans en migration de travail diminue significativement le risque de devenir mère avant 19 ans : les migrantes de plus de 2 ans ont 60 % moins de risques de devenir mères avant 19 ans par rapport aux femmes non-migrantes ou à celles qui sont restées moins de 2 ans en migration de travail. Ces mêmes jeunes femmes ont également 2,6 fois plus de risques de devenir mères après 21 ans, par rapport aux autres (tableau 7.12).

Tableau 7.12. Risques d'une maternité précoce et d'une maternité tardive selon la durée de vie passée en migration de travail
Ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Modèle 1. Risque d'avoir sa première naissance avant 19 ans		
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage		
moins de 2 ans	référence	
2 ans ou plus	0,416	**
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	1,394	ns
Nombre d'observations : 219 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 5,8141 *		
Modèle 2. Risque d'avoir sa première naissance vivante après 21 ans		
Durée passée en migration de travail		
moins de 2 ans	référence	
2 ans ou plus	2,671	**
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	0,222	***
Nombre d'observations : 215 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 12,2543 ***		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio inférieur à 1 signifie que la modalité est associée à un retard de l'âge à la première naissance vivante		
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique 2000, femmes enquêtées au titre de résidentes à l'un au moins des trois passages

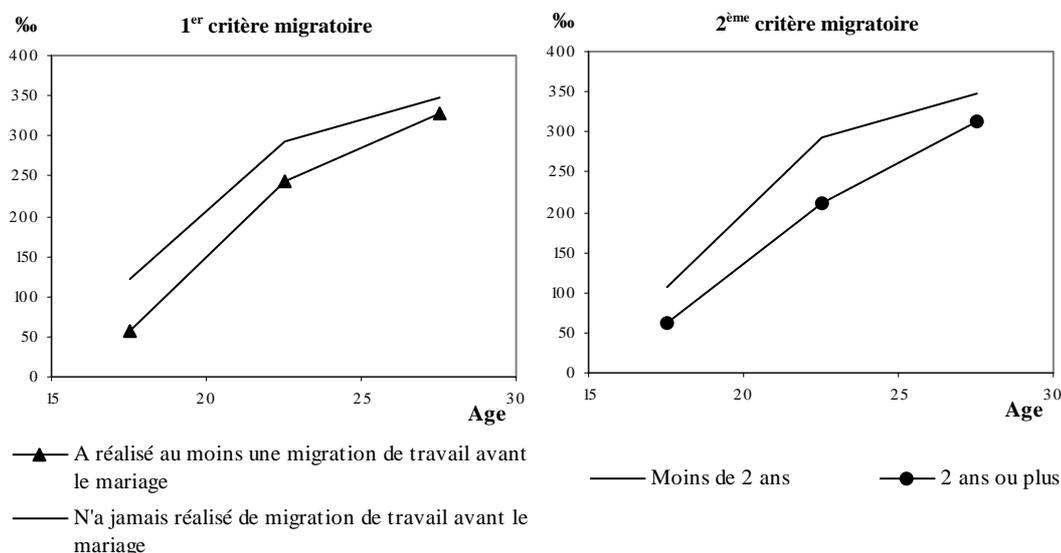
¹⁵ Le modèle de risque de maternité précoce, en prenant comme critère migratoire le fait d'avoir réalisé au moins une migration de travail n'était pas significatif.

Des débuts de vie féconde peu différents

Commençant leur vie féconde à des âges relativement proches, et en l'absence de contraception¹⁶, les femmes migrantes ont *a priori*, des comportements de reproduction sensiblement identiques aux non-migrantes en début de vie féconde. Afin d'examiner cette question, nous avons calculé des taux perspectifs de fécondité en reconstituant des cohortes fictives de migrantes et de non-migrantes nées entre 1960 et 1979. Du fait des effectifs moins importants des femmes nées entre 1960 et 1969, qui sont les seules à être suivies jusqu'à 40 ans, nous n'examinerons ici que les taux de fécondité et descendance atteintes jusqu'à 30 ans.

Figure 7.5 Taux de fécondité (%) par âge, selon les critères migratoires

Ensemble des naissances des femmes des générations 1960-79, période 1975-2000



Source : Enquête biographique, ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980.

L'analyse des taux de fécondité en fonction des critères migratoires révèle des taux de fécondité chez les migrantes légèrement inférieurs à ceux des non-migrantes entre 15 et 30 ans (figure 7.5). Néanmoins, les écarts ne sont pas très importants et à 30 ans, indépendamment de l'expérience migratoire, on compte en moyenne 3 enfants par femme (tableau 7.13).

¹⁶ Les questions concernant la contraception n'ont pas été abordées dans les versions actualisées du questionnaire de l'enquête biographique. En revanche, la question a été posée lors de l'enquête migrations des jeunes filles (2000-2001) et lors des entretiens réalisés en 2002. Si les femmes connaissent des méthodes modernes de contraception, quasiment aucune n'en a déjà fait usage et leur utilisation apparaît plutôt vers la fin de la vie féconde.

Tableau 7.13. Descendances atteintes à 20, 25 et 30 ans selon les critères migratoires

	Descendance atteinte à l'âge x		
	20 ans	25 ans	30 ans
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage			
non	0,3	1,8	3,5
oui	0,1	1,4	3,0
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage			
moins de 2 ans	0,3	1,7	3,5
2 ans ou plus	0,2	1,2	2,8
Ensemble	0,2	1,6	3,3

Source : Enquête biographique, ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980.

Finalement, les jeunes femmes parties en migration, durant leur jeunesse, reviennent au village et deviennent très rapidement épouses puis mères. A 30 ans, elles ont pratiquement le même nombre d'enfants que celles qui n'ont pas eu d'expérience urbaine. La migration urbaine semble donc bien provoquer une rupture, qui s'observe par un retard significatif dans l'entrée en vie maritale et féconde. Néanmoins, les jeunes migrantes ont par la suite, des comportements de reproduction qui sont encore fortement associés aux normes et valeurs de leur milieu d'origine.

Toutefois, les femmes partent de plus en plus souvent pour des longues durées et reviennent au village quand elles ont obtenu ce qu'elles désiraient en ville. Leur retour marque de manière symbolique le fait qu'elles sont désormais prêtes à entrer en vie maritale. L'éloignement pendant un certain temps, loin du village et du contrôle social de leurs familles, permettrait aux jeunes femmes de s'affirmer de manière plus personnelle et d'avoir plus de prise sur leur future vie d'épouse, enjeu traditionnel de l'autorité des aînés.

C'est ce que nous allons voir maintenant en nous intéressant aux modalités d'entrée en union des jeunes femmes, selon les deux critères migratoires.

* *

*

7.2 MOBILITE ET MODALITES D'ENTREE EN UNION

7.2.1 Les modalités d'entrée en union

L'analyse des modalités de la première union des femmes sera traitée à partir de l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980, mariées avant leur sortie d'observation, c'est à dire 209 femmes dont la répartition selon les deux critères migratoires figurent dans le tableau 7.14¹⁷.

Tableau 7.14. Répartition des femmes mariées, selon les deux critères migratoires

	Génération		
	1960-69	1970-79	Ensemble
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage			
non	94	36	130
oui	21	58	79
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage			
moins de 2 ans	102	61	163
2 ans ou plus	13	33	46
Ensemble	115	94	209

Source : Enquête biographique, ensemble des femmes nées entre 1960 et 1980.

L'appariement plus égalitaire : un effet de génération confirmé

L'appariement plus égalitaire observé dans le chapitre précédent est confirmé pour l'ensemble des femmes, indépendamment de leur statut migratoire : les trois quarts des femmes ont conclu leur premier mariage avec un homme célibataire et seul l'effet des générations est significatif : les femmes nées dans les années soixante-dix ont deux fois plus de chances d'épouser en première union un homme célibataire que les femmes nées dans les années soixante, quel que soit leur statut migratoire (tableau 7.15).

¹⁷ Alors que dans le chapitre précédent, nous avons privilégié les déclarations des hommes qui saisissent mieux l'évolution sur un temps long, nous avons privilégié ici les déclarations faites par les femmes puisque nous ne travaillons qu'à partir des générations 1960-69. Les résultats d'après les déclarations des hommes sont très proches de ceux des femmes et on observe une grande convergence des déclarations entre les sexes, ce qui corrobore l'idée selon laquelle, les femmes des dernières générations, désormais plus impliquées dans les processus d'entrée en union, sont alors plus à même de répondre aux questions relatives à ces processus (HERTRICH, 1997a).

Tableau 7.15. Appariement conjugal

Modèles de régression logistique selon les deux critères migratoires et les générations
 Probabilité (rapport de chances) de débiter sa vie conjugale avec un homme célibataire
 Ensemble des femmes mariées nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Modèle 1 : effets de la migration de travail avant le mariage et des générations		
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	0,854	ns
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	2,147	**
Nombre d'observations : 209 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 4,7928*		
Modèle 2 : effets de la durée de vie passée en migration de travail avant le mariage et des générations		
Durée de vie passée en migration de travail		
moins de 2 ans	référence	
2 ans ou plus	0,919	ns
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	2,044	**
Nombre d'observations : 209 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 4,6555*		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio supérieur à 1 est associé à une probabilité plus grande de débiter sa vie conjugale avec un homme célibataire		
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

Les migrantes de longue durée ont plus de prise sur leur entrée en union

La moitié des premiers mariages des femmes sont d'initiative individuelle (tableau 7.16). Les femmes qui sont allées travailler en ville sont légèrement plus nombreuses à avoir connu une première union d'initiative non-familiale, mais la différence n'est significative qu'au seuil de 17 %. En revanche, l'effet est significatif pour celles qui ont passé plus deux ans en ville : parmi les 40 femmes qui sont restées plus de deux années en migration de travail, 25 d'entre elles ont été à l'initiative de leur union.

Tableau 7.16. Initiative de l'union et migration de travail

Premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

	Initiative de l'union					
	individuelle		non individuelle		Ensemble	
	%	N	%	N	%	N
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage						
non	51	39	62	48	57	87
oui	49	37	38	29	43	66
Ensemble	100	76	100	77	100	153
	$\chi^2 = 1,8943$; $p = 16,9\%$					
Durée passée en migration de travail						
moins de 2 ans	67	51	81	62	74	113
2 ans ou plus	33	25	19	15	26	40
	100	76	100	77	100	153
	$\chi^2 = 3,5644$; $p = 5,9\%$					

Source : enquête biographique 2000, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

Concernant le mode d'accès de l'union (tableau 7.17), le premier modèle qui regroupe l'effet de la migration de travail et des générations, révèle qu'aucune des deux variables n'a un effet significatif. En revanche, dans le deuxième modèle qui prend en compte la durée de vie passée en migration de travail, les deux variables ont un effet significatif. Ainsi, indépendamment de leur statut migratoire, les femmes nées dans les années soixante dix ont 1,7 fois plus de chances d'avoir eu un mariage sans qu'un accord préalable ait été sollicité auprès de leur famille. Néanmoins, l'effet de génération observé est accompagné d'un effet de la durée de la migration : les femmes qui sont restées plus de 2 ans en ville ont 2,1 fois plus de chances que les autres d'avoir débuté leur vie conjugale en contournant la procédure traditionnelle (tableau 7.17).

L'analyse des premières étapes du processus d'entrée en union révèle une plus grande marge de manœuvre des femmes qui sont restées longtemps en ville pendant leur jeunesse, au moment de leur mise en union. La plus grande fréquence de premiers mariages sans accord préalable parmi les migrantes de longue durée montre bien comment elle investissent un champ dont elles étaient autrefois exclues. L'assurance et la plus grande autonomie qu'elles acquièrent durant leur migration de travail les rend désormais actrices de leur mise en union.

Tableau 7.17. Mode d'accès de l'union

Modèles de régression logistique selon les deux critères migratoires et les générations
 Probabilité (rapport de chances) d'un mariage sans accord préalable
 Premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Modèle 1 : effets de la migration de travail avant le mariage et des générations		
Expérience d'une migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	1,584	ns
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	1,786	ns
Nombre d'observations : 191 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 7,5771**		
Modèle 2 : effets de la durée de vie passée en migration de travail avant le mariage et des générations		
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage		
moins de 2 ans	référence	
2 ans et plus	2,161	**
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	1,789	*
Nombre d'observations : 191 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 10,3507***		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio supérieur à 1 est associé à une probabilité (rapport de chances) plus grande que le premier mariage ait commencé sans accord préalable auprès de la famille de la jeune femme.		
Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique 2000, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

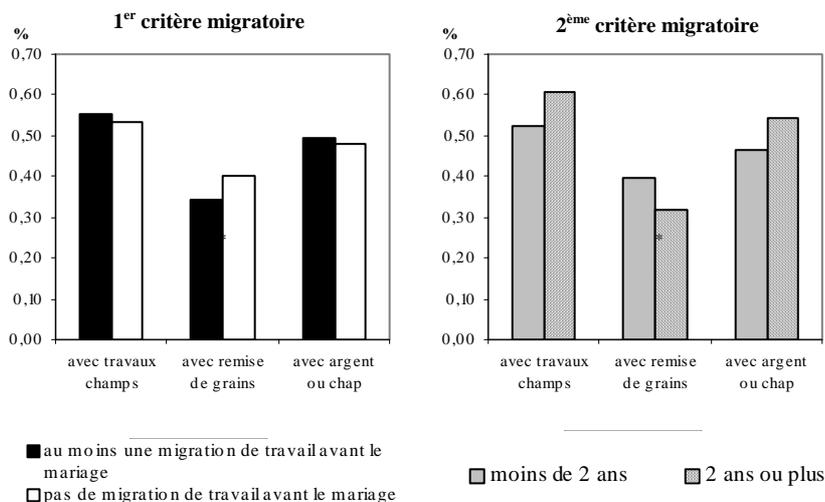
Regardons maintenant si ces différences s'observent au niveau des prestations relatives aux premiers mariages des femmes.

Les prestations des premiers mariages : similarité entre migrantes et non-migrantes ?

Les trois quarts des premiers mariages des femmes ont donné lieu à des prestations, quelle que soit l'expérience urbaine des jeunes épouses. La nature de ces prestations est relativement similaire entre migrantes et non-migrantes : la moitié des premiers mariages ont donné lieu à des travaux dans les champs de même qu'à une remise de chap' (bière de mil) ou d'argent et un tiers à une remise de grains. Les différences observées en fonction des deux critères migratoires ne sont pas significatives (figure 7.6).

Figure 7.6 Nature des prestations, selon les deux critères migratoires

Ensemble des premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

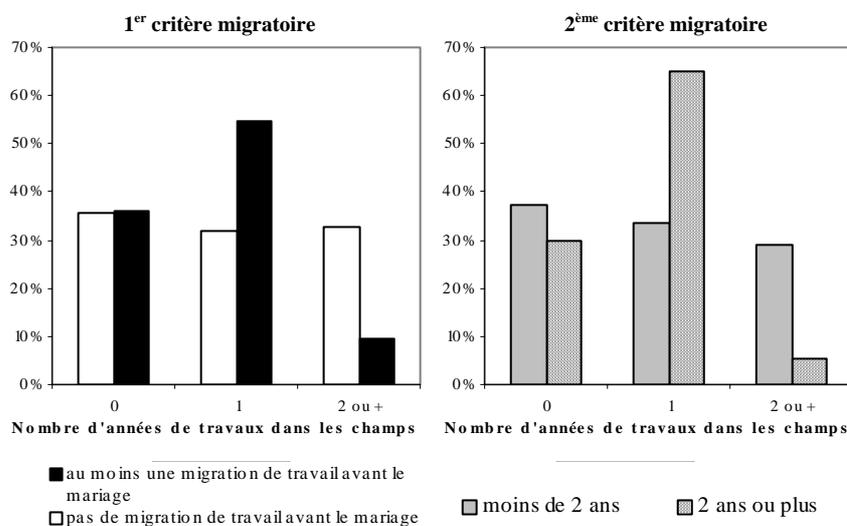


Source : enquête biographique 2000, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

La différence qui s'observe dans le système prestatoire des mariages entre migrantes et non-migrantes est celle de la durée de son exercice : en effet, un tiers des premiers mariages des femmes non-migrantes ont donné lieu à des travaux dans les champs s'exerçant sur une durée de 2 ans ou plus contre moins d'un mariage sur 10 chez les femmes ayant été travaillé en ville. Au total, la quasi-totalité des premiers mariages des migrantes n'a pas donné lieu à des travaux dans les champs ou alors à des travaux de courte durée (1 an) (figure 7.7).

Figure 7.7 Durée des travaux dans les champs, selon les critères migratoires

Ensemble des premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980



Source : enquête biographique, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

Des temps de fiançailles très réduits

La durée beaucoup plus courte des travaux dans les champs est une illustration de la rapidité avec laquelle les jeunes femmes, une fois rentrées de leur migration, s'engagent dans la vie maritale, rapidité qui est contraire à la gestion traditionnelle plus lente et plus longue des mises en unions gérées par les familles.

Tableau 7.18. Temps des fiançailles

Modèles de régression logistique selon les deux critères migratoires et les générations
 Probabilité (rapport de chances) d'une durée de fiançailles inférieure à un an
 Premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Modèle 1 : effets de la migration de travail avant le mariage et des générations		
Expérience d'une migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	2,201	*
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	1,471	ns
Nombre d'observations : 168 / Degrés de libertés : / Likelihood ratio : 7,8763 **		
Modèle 2 : effets de la durée de vie passée en migration de travail avant le mariage et des générations		
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage		
moins de 2 ans	référence	
2 ans et plus	2,294	*
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	1,728	ns
Nombre d'observations : 168 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 7,4571 **		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio supérieur à 1 est associé à une probabilité (rapport de chances) plus grande que la durée totale des fiançailles ait duré moins d'un an.		
Degré de significativité statistique : *** 1 ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

La durée totale des processus des premiers mariages des jeunes femmes des dernières générations est nettement plus courte et ce raccourcissement est en lien avec la migration de travail : à générations équivalentes, les jeunes femmes qui ont eu une expérience de travail en ville ont 2 fois plus de chances d'avoir un temps de fiançailles inférieur à 1 an. Dans les deux modèles, l'effet des générations n'est pas significatif (tableau 7.18).

La durée plus courte du temps de fiançailles tient aussi au fait que les mariages sont de moins en moins souvent précédés de déposition : les jeunes femmes migrantes ont ainsi 2,5 fois plus de chances de débiter leur vie maritale sans avoir été confiées pendant quelques semaines dans une famille alliée de celle de l'homme. On observe que l'effet des générations

sur le risque d'un mariage sans déposition n'est pas significatif (tableau 7.19). L'effet de la durée de vie passée en migration de travail est similaire et présenté en annexe 7.B.

Enfin, contrairement à ce que l'on supposait initialement, la probabilité d'un mariage sans fête ne dépend pas du statut migratoire. En revanche, les mariages contractés par les femmes nées dans les années soixante-dix sont, en moyenne, deux fois moins fêtés que les mariages contractés par les femmes des années soixante. Cette diminution des fêtes de mariages témoigne d'une tendance vers une privatisation des affaires matrimoniales. La fête ne serait alors plus un rituel, mais plutôt une manière pour les familles des époux, de se distinguer des autres. Ce point est tout à fait révélateur des changements qui sont à l'œuvre au sein de cette société dont l'organisation sociale était fondée sur une non-différenciation entre les familles.

Tableau 7.19. Sanction sociale de l'union

Modèles de régression logistique selon le 1^{er} critère migratoire et la génération
 Probabilité (rapport de chances) d'une première union sans déposition et sans fête de mariage
 Ensemble des premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

	Rapports de risques	P>z
Risque première union sans déposition		
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage		
non	référence	
oui	2,465	**
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	0,629	ns
Nombre d'observations : 208 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 5,2959*		
Risque d'une première union sans fête de mariage		
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage		
	référence	
	1,150	ns
Génération		
1960-69	référence	
1970-79	2,167	**
Nombre d'observations : 209 / Degrés de libertés : 2 / Likelihood ratio : 7,9793 **		
Les résultats sont présentés sous la forme de odds ratios. Un odds ratio supérieur à 1 est associé à une probabilité (rapport de chances) plus grande que le premier mariage ait eu lieu sans déposition, ou sans fête. Degré de significativité statistique : *** 1 % ; ** 5 % ; * 10 % ; ns non significatif		

Source : enquête biographique, premiers mariages des femmes nées entre 1960 et 1980

7.2.2 Une moindre fréquence des ruptures de la première union

Pour terminer, nous nous sommes intéressées à l'issue des premiers mariages des femmes nées dans les années soixante-dix, selon les deux critères migratoires. Indépendamment du statut migratoire, un peu plus d'un tiers (33 %) des premiers mariages des femmes nées entre 1970 et 1980 sont rompus par divorce avant la 5^{ème} année de mariage.

Les ruptures des premiers mariages apparaissent plus fréquentes chez les non-migrantes sans que la différence soit significative (tableau 7.20). En revanche, quand on prend en considération le deuxième critère migratoire, les différences sont très nettes : 11 % seulement des premiers mariages conclus par les femmes ayant passé plus de 2 ans en migration de travail sont rompus, contre 43 % (tableau 7.20).

Tableau 7.20. Issue du premier mariage

Proportion (%) de premiers mariages rompus par divorce avant la 5^{ème} année de mariage
Ensemble des femmes non-célibataires nées entre 1970 et 1980

	1970-79
A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage	
non	38
oui	28
Durée de vie passée en migration de travail avant le mariage	
moins de 2 ans	43
2 ans et plus	11
Ensemble	33

Source : enquête biographique, premiers mariages des femmes nées entre 1970 et 1980

Cette plus grande stabilisation des premières unions chez les migrantes de longue durée peut être liée avec la décision de l'union qui, comme nous l'avons observé, est plus fréquemment contrôlée par les femmes qui ont passé du temps en ville. Leur plus grande marge de manœuvre dans le choix de leur conjoint et dans la manière de débiter leur vie conjugale (par le contournement de l'autorité des aînées) entraînerait une plus grande stabilité de l'union.

* *

*

CONCLUSION

La migration de travail en ville des jeunes femmes bwa apparaît à la fois comme un révélateur des changements en cours au sein de cette société mais aussi comme l'un des vecteurs de nouveaux comportements, au moment des entrées en vie maritale et féconde.

Le recul des entrées en vie maritale et féconde des femmes bwa est clairement lié à l'essor des nouvelles formes de mobilité féminine. A ce titre, la migration permet aux femmes de vivre un temps de jeunesse plus long et de se forger une assurance plus grande qu'elles sauront faire valoir à leur retour au village. Elles seront alors plus aptes à prendre en main leur mise en union et de décider de ses modalités, sans que leur famille et celle de leur futur conjoint n'interviennent dans leur choix.

La rapidité avec laquelle les jeunes femmes migrantes se marient témoigne de leur plus grande autonomie mais révèle aussi la forte pression sociale exercée par la communauté : lors de leur retour au village, elles trouvent leurs camarades d'âges qui sont épouses et pour beaucoup déjà mères, elles doivent alors, elles aussi, entrer dans « le rang des femmes ». Au fil du temps, leur expérience de la migration de travail les distingue de moins en moins par rapport à celles qui n'ont pas migré : à 30 ans, migrantes et non-migrantes ont en moyenne, le même nombre d'enfants. Ceci témoigne de l'importance de la socialisation réalisée dans l'enfance et que les changements dans les comportements et normes de fécondité prennent place dans un processus très long, souvent d'une génération à l'autre (HERVITZ, 1985). Néanmoins, les changements observés liés aux migrations urbaines des jeunes femmes pourraient être les signes précurseurs d'une amorce de la transition de la fécondité chez les Bwa.

L'analyse qualitative qui sera l'objet du prochain et dernier chapitre nous permettra d'explorer ces questions. Les récits de vie des nouvelles expériences des jeunes hommes et femmes bwa nous amèneront alors à mieux comprendre les implications de la migration, au niveau personnel. Les discours exprimés par les aînés sur ces nouvelles expériences de jeunesse, différentes de celles qu'ils ont vécu, mettra en évidence les changements sociaux en cours dans cette société, tout particulièrement dans les rapports entre les hommes et les femmes.

CHAPITRE 8. VECUS DE LA JEUNESSE ET REGARDS DES AINES SUR LES MIGRATIONS FEMININES

Les analyses quantitatives présentées dans les chapitres précédents ont mis en évidence l'émergence de nouvelles pratiques migratoires pendant la période de jeunesse ainsi qu'une évolution dans les modalités d'entrée en union, qui sont révélateurs de modifications dans les rapports entre les hommes et les femmes et entre les jeunes et leurs aînés. Au niveau individuel, les migrations réalisées par les jeunes filles dans les grandes villes, tendent à prolonger cette période de vie et les jeunes migrantes « entrent dans le rang des femmes » plus tard que celles qui sont restées au village et ont plus de prise sur leur mise en union.

Les analyses qualitatives, à partir d'entretiens individuels et d'entretiens de groupe vont nous permettre d'analyser les changements induits par les migrations des jeunes, et plus particulièrement celles des jeunes filles. Comment la migration féminine a-t-elle modifié le temps de jeunesse, vécu désormais de manière beaucoup plus séquentielle, avec des périodes au village et des périodes en ville ? Comment la pratique migratoire est-elle devenue peu à peu un élément constitutif de la période d'entrée en jeunesse ? Quelle est sa signification au niveau individuel et au niveau collectif ? Comment les jeunes filles vivent-elles leurs expériences urbaines et quels bénéfices en retirent-elles ? Quel est le regard porté sur cette nouvelle forme de mobilité par les aînés ?

8.1 QUI ETAIENT LES PREMIERES MIGRANTES ?

La rapidité de la généralisation de la migration féminine pendant la jeunesse est certainement liée au contexte social particulier de la société boo. Comme nous l'avons évoqué précédemment, tout est fait au village pour qu'il n'y ait pas de différences entre les familles et entre les individus. Tout comportement novateur se heurte rapidement au jugement collectif mais en même temps, lorsque un changement est introduit, l'homogénéité de la population entraîne une diffusion très rapide. La migration de travail des jeunes filles en est une parfaite illustration. Néanmoins, avant que cette nouvelle forme de mobilité soit vécue par le plus grand nombre, il a fallu que de premières femmes partent, que nous nommerons « les pionnières », vingt-huit femmes nées entre 1950 et 1970.

Une étude sur les migrations féminines au Mali, montrait que les premières migrations féminines étaient liées à la grande sécheresse de 1973, notamment dans la région de Mopti, où les filles des familles les plus démunies seraient parties les premières. Dans la région de Ségou (dont les villages font partie), les départs massifs datent de la deuxième moitié des années quatre-vingt, résultat confirmé par nos analyses (voir chapitre 5) (DIARRA et KONE, 1991). Dans les villages étudiés, les premiers départs en migration de travail qui concernent quatre femmes se sont produits dans les années soixante-dix mais la plus grande partie des départs des pionnières se sont réalisés dans la première moitié des années quatre-vingt, soit sept ans après la grande sécheresse. Faute d'éléments relatifs à la situation économique des familles, à l'époque, il est assez délicat d'établir un lien entre les premiers départs et les mauvaises conditions agricoles.

Au Sénégal, en Casamance, les migrations saisonnières féminines, beaucoup plus anciennes que chez les Bwa, se sont développées sous l'influence des missions chrétiennes qui ont toujours employé des jeunes filles. Ces missions auraient servi d'intermédiaires aux premiers administrateurs coloniaux qui recherchaient du personnel domestique (PISON et ENEL, 2001). On n'observe pas cela chez les Bwa et le fait d'être née dans une famille catholique n'augmente pas la probabilité de migrer.

De notre point de vue, les premières migrations de travail auraient été précédées d'un confiage en ville, décidé par les parents, afin d'aider une grande sœur, partie s'y installer avec son mari. Cette explication a d'ailleurs été évoquée lors d'un entretien de groupe : pour les hommes, ce sont les ressortissants des villages, partis s'installer en ville et qui avaient besoin

d'une aide domestique, qui auraient été à l'origine du phénomène : les filles confiées seraient revenues avec de beaux habits qui auraient incité les autres à partir à leur tour. Le développement des emplois de petites bonnes en milieu urbain serait alors une sorte de transposition de cette pratique, en dehors d'un système de parenté.

Parmi les quatre premières femmes migrantes parties dans les années soixante-dix, nous disposons, pour l'une d'entre elles, de son récit de vie. Et l'histoire de Kanuzo est tout à fait emblématique du phénomène que l'on vient de décrire. Kanuzo est née au début des années cinquante à Kouma (l'un des villages de l'enquête renouvelée) et y a passé toute son enfance et une partie de sa jeunesse. Elle est la septième enfant d'une famille de neuf : six filles la précèdent et deux garçons la suivent. En 1972, une de ses grandes sœurs qui habitait Bamako est venue au village chercher Kanuzo car elle avait des enfants en bas âge et avait besoin de quelqu'un pour s'en occuper. Les parents de Kanuzo étaient d'accord et elle est ainsi partie à Bamako pendant moins d'un an. Sa sœur lui avait acheté des habits et donné de l'argent que Kanuzo a entièrement remis à ses parents. L'année même de son retour, elle est repartie à Bamako car « à ce moment, j'aimais la vie de Bamako, à cause du manger, des habits qu'on peut avoir là-bas. Ici, on ne pouvait pas avoir cela vite » mais a travaillé dans une autre famille, emploi que lui avait trouvé sa sœur. Elle a acheté des habits avec l'argent qu'elle avait gagné (elle n'a pas rapporté d'argent la deuxième fois) et est rentrée au village au bout d'un an.

Tableau 8.1. Distribution des femmes nées entre 1950 et 1970 selon le fait d'avoir réalisé ou non une migration de travail avant le mariage et selon l'expérience migratoire dans l'enfance

	A passé une partie de son enfance en dehors de l'aire boo		
	oui	non	Ensemble
A réalisé au moins une migration de travail avant son premier mariage			
oui	6	22	28
non	14	160	174
Ensemble	20	182	202
$\chi^2 = 4,842 ; p = 2,8 \%$			

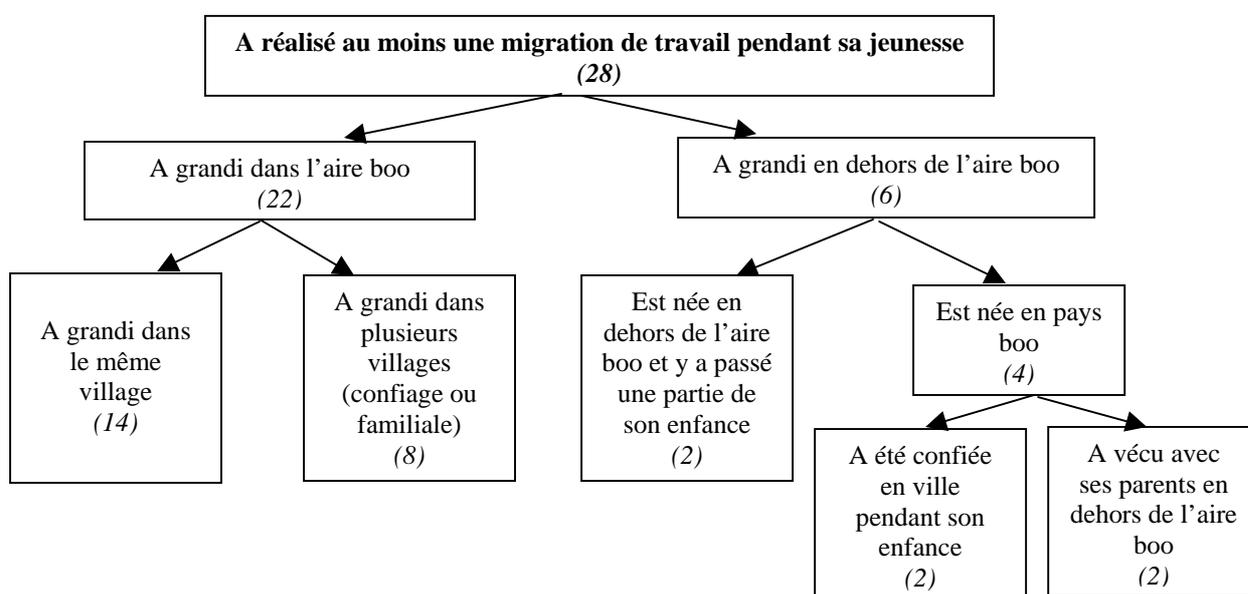
Source : enquête biographique 2000, ensemble des femmes nées entre 1950 et 1970, résidentes à l'un au moins des trois passages

D'après les analyses tirées de l'enquête biographique, ce qui ressort de manière significative, c'est le fait d'avoir passé une partie de son enfance en dehors de l'aire boo, soit en y étant confiée, soit en migration familiale. Parmi les vingt-huit « pionnières », six femmes ont passé une partie de leur enfance en dehors de l'aire boo (trois en étant confiées et trois en migration familiale) : sur les vingt femmes qui ont passé une partie de leur enfance en dehors

de l'aire boo, six sont ensuite allées travailler en ville, soit le tiers alors que les migrantes représentent moins d'un sixième (14 %) de l'ensemble des femmes nées entre 1950 et 1970 (tableau 8.1).

Parmi ces six femmes, quatre sont nées dans un village boo et ont passé une partie de leur enfance en dehors de l'aire boo (confiage ou familiale), tandis que les deux autres sont nées en dehors de l'aire boo et sont arrivées au village plus tard (schéma 8.1).

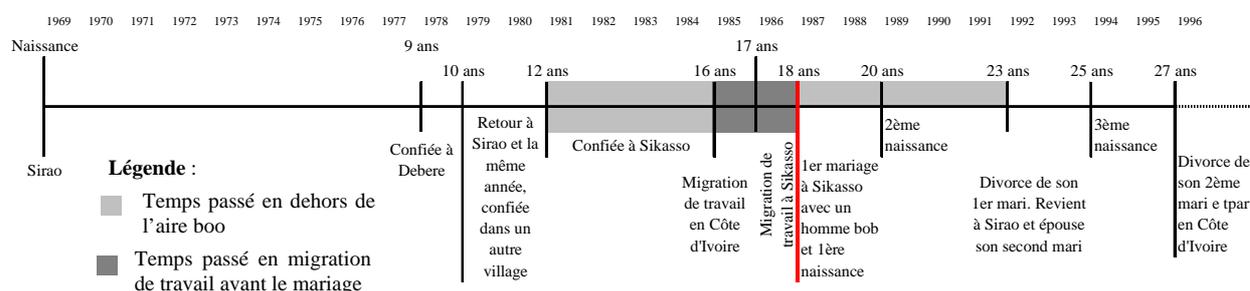
Schéma 8.1. Répartition des 28 « pionnières » de la migration de travail, selon leur lieu de socialisation pendant l'enfance



Sur les quatre femmes nées dans un village bobo, deux ont passé une partie de leur enfance en ville, confiées chez des parents et leur parcours est très similaire à celui de Kanuzo. C'est notamment l'histoire de Sawe (schéma 8.2), qui naît à Sirao en 1969. Elle est la sixième enfant et la cinquième fille d'une fratrie de onze enfants. Elle passe les neuf premières années de sa vie au village, ne fréquente pas l'école et suit la tradition, comme ses parents. En 1978, l'année de ses neuf ans, elle est confiée dans un village proche de Sirao, à Débère, chez une de ses grandes sœurs, pendant une année puis revient à Sirao. Elle repart la même année, dans un autre village de l'aire boo, à Sokura, où elle est de nouveau confiée chez une de ses grandes sœurs, mariée à Sokura, pendant 2 années. De Sokura, elle part à Sikasso, vraisemblablement confiée à une grande sœur, mariée à un homme de Sirao, et partie

au même moment, avec son mari, à Sikasso¹. Il est donc tout à fait probable que Sawe soit partie avec eux. Elle passe quatre ans à Sikasso puis à 16 ans, part seule, travailler en Côte d'Ivoire, à Khorhorgo, où elle connaît quelqu'un. Elle travaille là-bas comme domestique pendant un an puis revient travailler à Sikasso. A 18 ans, un an après son retour de Côte d'Ivoire, elle débute sa vie conjugale à Sikasso, avec un homme célibataire, originaire d'un village bobo.

Schéma 8.2. Itinéraire biographique de Sawe, confiée en ville avant de partir en migration de travail



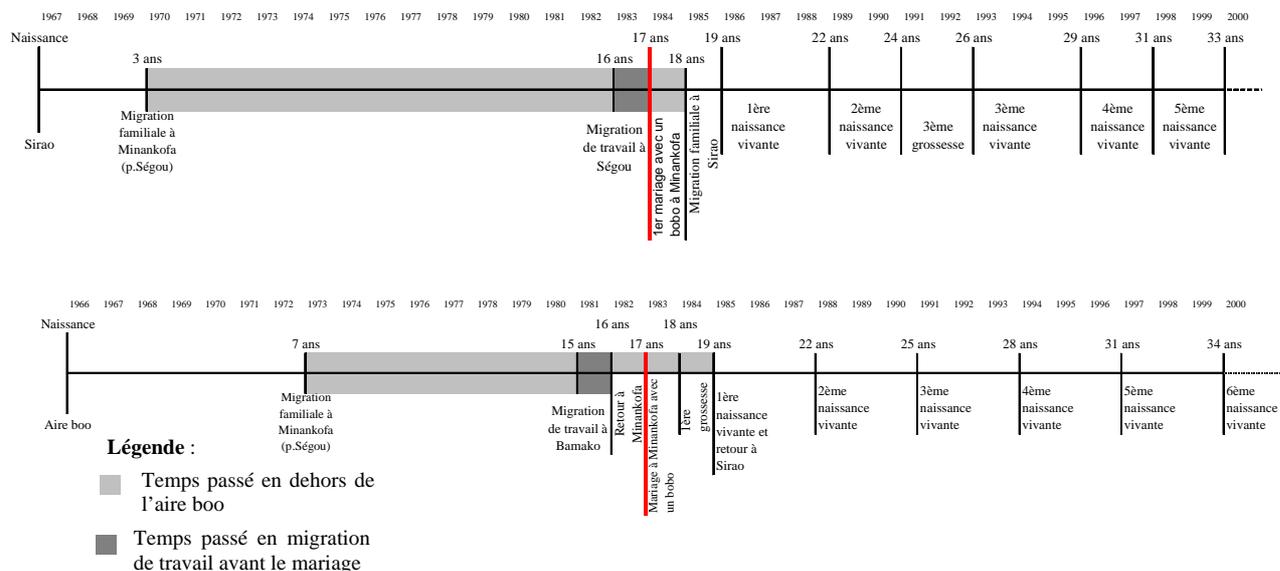
Si l'histoire de Sawe donne un exemple d'une migration de travail comme prolongement d'un confiage, d'autres jeunes femmes, nées au village ont été confrontées pendant leur enfance à un autre environnement, tout en vivant auprès de leurs parents. C'est le cas de Jeanne d'Arc et de Ruth, qui sont nées toutes les deux dans des villages bwa (l'une à Sirao l'autre Loso-Paramandougou) et qui ont des parcours de vie très proches.

Elles ont quitté leur village natal, avec leurs parents, alors qu'elles étaient encore enfants (3 et 7 ans) au même moment (1970 et 1973), période de la grande sécheresse, durant laquelle beaucoup de familles sont parties migrer vers des régions au climat plus favorable. Elles ont toutes les deux grandi dans des familles catholiques, l'une est allée à l'école pendant 3 ans, fait rare parmi les femmes de ces générations. Et c'est aux mêmes âges (15 et 16 ans) qu'elles sont allées travailler en ville, l'une à Ségou et l'autre à Bamako. Toutes deux reviendront chez leurs parents après un an de migration et épouseront des hommes, originaires de Sirao, vivant à Minankofa² depuis plusieurs années, avec lesquels elles retourneront vivre au village peu de temps après le début du mariage, au milieu des années quatre-vingt (schéma 8.3).

¹ On a pu recouper ces éléments à l'aide des généalogies

² Minankofa est une commune importante, située le long de la principale route qui traverse le Mali de Bamako jusqu'à Mopti, et qui passe par Ségou

Schéma 8.3. Itinéraires biographiques de Jeanne d'Arc et de Ruth, ayant grandi en dehors de l'aire boo, avant de partir migrer en ville



Dans les cas de Jeanne d'Arc et de Ruth, la socialisation réalisée très tôt et pendant toute leur enfance et leur jeunesse dans un autre environnement culturel et social ainsi que la proximité et l'accessibilité rapide de grandes villes sont sans doute des éléments expliquant leur départ en migration de travail.

Ces différents parcours, qui illustrent en partie l'origine du développement des migrations féminines des jeunes filles, mettent en évidence différents facteurs : en premier lieu, les départs des premières migrantes sont sans doute partiellement liés aux mauvaises conditions climatiques des années soixante-dix. En second lieu, le fait d'avoir des grandes sœurs émigrées en ville, apparaît comme un des éléments favorables à une forme de confiage en ville, qui a ensuite suscité de nouveaux départs. Aujourd'hui, les jeunes filles partent en ville à plusieurs sans passer systématiquement par une ou un parent.

L'engouement suscité par cette nouvelle pratique dès le milieu des années quatre-vingt jusqu'à aujourd'hui, montre que les migrations féminines font désormais partie des itinéraires d'accès à la vie adulte des jeunes filles bwa. Ont-elles alors modifié le temps de jeunesse tel qu'il était vécu au village par les anciennes générations ? Leur généralisation va-t-elle de pair avec une intégration aux logiques familiales ? Quel regard portent les aînés sur ces nouvelles formes de mobilité ?

8.2 DE NOUVELLES TRAJECTOIRES DE JEUNESSE : LA MIGRATION, UN NOUVEL ELEMENT CONSTITUTIF DE LA JEUNESSE

Les Bwa disposent d'un terme « Yaromu³ » pour définir le temps de jeunesse, compris comme une période d'insouciance, de distraction pendant laquelle les relations entre pairs sont très importantes. Dans un premier temps, nous présenterons le temps de jeunesse, tel qu'il était vécu et raconté par les anciennes générations (hommes et femmes âgées de plus de 30 ans à l'enquête) puis, dans un deuxième temps, nous verrons, comment le développement des migrations de travail pendant cette période de vie, a modifié le vécu de la jeunesse dans les plus jeunes générations (hommes et femmes âgés entre 17 et 30 ans à l'enquête).

8.2.1 Le temps de jeunesse au village : l'expérience des anciennes générations

L'entrée en jeunesse

Si la jeunesse se définit comme la période de vie transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, les passages de l'un à l'autre ne sont pas fixes et varient selon les époques et d'une société à l'autre. La définition démographique de la catégorie jeune⁴, prend en compte l'âge biologique et non l'âge social et c'est dans ce sens que la jeunesse peut être considérée comme une construction sociale, « produit variable de différentes espèces de capitaux » et enjeu de lutte entre les jeunes et les vieux (BOURDIEU, 1980). La démarche qualitative prend alors tout son sens afin de percevoir le caractère subjectif mais aussi normatif du temps de jeunesse tel qu'il est vécu ou a été vécu par les intéressés.

La grille d'entretien utilisée était structurée autour de trois moments du cycle de vie : l'enfance, la jeunesse et l'âge adulte. Au terme de l'entretien sur l'enfance, une question était posée à l'enquêté-e sur sa perception du passage entre l'enfance et l'adolescence. La consigne initiale était la suivante : « *Petit à petit, tu as grandi et tu es devenu-e un-e jeune homme / fille. A partir de quand tu as senti que tu étais entré-e dans la jeunesse, que tu n'étais plus un-e enfant ?* ». En l'absence de réponse, nous relançons alors avec différents items tels que « *les transformations du corps* », « *les changements d'activités* », « *de*

³« Yaro » signifie « jeune homme » et « mu » désigne un état. « Yaromu » se traduit littéralement par « état ou manifestation de la jeunesse ».

⁴ La démographie, dont les analyses sont fondées sur l'âge et le sexe, utilise généralement une subdivision par groupes quinquennaux d'âge (10-14, 15-19, 20-24 ans). Le plus souvent, la catégorie « jeune » englobe les individus âgés entre 15 et 25 ans.

nouvelles responsabilités », « *les relations avec les jeunes du sexe opposé* », thèmes qui étaient systématiquement abordés au cours des entretiens (voir grille d'entretien, annexe 4.M).

Le début de l'adolescence, souvent marqué par les premiers signes de puberté, peut être ressenti de façon différente entre les individus d'un même sexe et *a fortiori* entre les hommes et les femmes. Dans les réponses spontanées, deux grands thèmes récurrents apparaissent pour les deux sexes : les changements dans le corps et ceux dans les activités.

Sur les dix entretiens de femmes, la moitié ont senti qu'elles étaient entrées dans la jeunesse par des changements dans leurs corps tandis que quatre ont senti qu'elles devenaient jeunes par les travaux qu'elles pouvaient faire. Les changements dans le corps sont évoqués à travers les signes de puberté tels que les seins, la taille et le poids :

« J'ai senti que j'entrais dans la jeunesse au moment où mes seins ont poussé et j'avais grossi aussi » Jocelyne, F, 30-49 ans

« J'ai commencé à pousser des seins, à augmenter de taille et à grossir » Kanuzo, F, 30-49 ans

Aucune des femmes n'a évoqué, spontanément, l'arrivée de ses premières règles. Toutes déclarent avoir été très étonnées quand « elles ont vu la lune pour la première fois⁵ ». La plupart se sont adressées à leur mère. Aucune ne savait alors ce que cela signifiait, qu'elles pouvaient désormais devenir mères. Néanmoins, les femmes ont un souvenir très précis de cet événement (souvent marqué par la surprise et la peur) et en parlent très volontiers. Mansara raconte :

« en notre temps dire qu'on connaissait ça [les règles], non, tu pouvais voir ça [les tâches] sur le pagne des femmes mais même ça tu ne comprenais même pas [...] j'ai passé toute la journée à me laver et pleurer [...] je pensais que c'était une maladie parce que je ne savais pas ce que ça signifiait » Mansara, F, 30-49 ans

Les changements dans le corps, évoqués par les hommes, ne sont pas clairement explicités à l'exception d'un homme qui décrit très précisément les changements physiques au moment de la puberté :

« Il y a beaucoup de signes qui le montrent. Si tu deviens jeune, [...] ça se voit par les poils qui poussent sur ton sexe et aussi tu as les seins qui se gonflent un peu » Jacques, 50 ans et plus

⁵ « Voir la lune » : traduction littérale du boré qui signifie « avoir ses règles ».

Pour tous les autres, les changements du corps sont associés aux changements de travaux et évoqués à travers la force physique que les jeunes hommes ressentent :

« *Mon corps pouvait subir le travail* » Dabe, H, 30-49 ans

« *Quand moi, j'entrais dans la jeunesse, je pouvais travailler du matin jusqu'au soir sans me fatiguer et pourtant le lendemain, je reprenais sans courbatures ou rien.* » Abahi, H, 30-49 ans

Les changements dans les activités sont le deuxième signe d'entrée dans la jeunesse, évoqué par les hommes et les femmes. Alors que les activités exercées pendant l'enfance étaient relativement « asexuées » : garçons et filles étaient le plus souvent commissionnés par les adultes pour faire de petits travaux, les activités exercées par les jeunes hommes et femmes pendant la jeunesse renvoient très clairement les deux sexes aux rôles sociaux qui leur sont attribués au sein de la société. Dans ce sens, les formations des personnalités féminines et masculines se réalisent par une « intériorisation des normes et des valeurs par la projection de rôles sociaux » (TELES, 1999).

Les activités des femmes sont principalement dévolues à la sphère domestique : elles suppléent leur mère dans tous les travaux quotidiens : elles partent chercher du bois en brousse, font la lessive, la vaisselle, partent au puits, préparent, pilent le mil, vont chercher du karité, filent le coton, autant d'activités domestiques qui les apprêtent à leur future vie d'épouses. De l'autre côté, les jeunes garçons font l'apprentissage de leurs futures responsabilités de chef de famille : dans les champs, ils exécutent de nouveaux types de travaux comme le semis, le désherbage, ils défrichent de nouveaux champs et au village, ils fabriquent des briques pour construire des maisons. Deux hommes, qui n'avaient pas de sœurs, continuent à faire des travaux de « filles » en plus des travaux de « garçons » :

« *Tous les travaux des filles, je les faisais pour maman, parce qu'il n'y avait pas de filles chez nous* » Nyuha, H, 50 ans et plus

Les hommes comme les femmes considéraient alors ces activités comme de nouvelles responsabilités, parfois difficiles, mais obligatoires : cette notion de devoir et de difficultés des nouvelles tâches est d'ailleurs plus souvent exprimée par les femmes que par les hommes dans les anciennes générations :

« *J'étais femme et je savais que c'était obligatoire que je les fasse [les nouveaux travaux]* » Amete, 50 ans et +

« On ne me demandait pas...le matin quand je me réveillais je savais déjà ce que je devais faire. je commençais à laver le canari, j'allais puiser, balayer et réchauffer le tô et après je rassemblais les ustensiles de cuisine pour les laver » Justine, 30-49 ans

Tous ces travaux sont le plus souvent effectués entre amis, permettant de consolider les relations d'amitié, qui sont l'un des traits caractéristiques de cette période de vie et sont au cœur de la jeunesse chez les Bwa. Le changement de logement, qui est plus fréquent chez les hommes, est aussi un lieu pour se retrouver entre amis.

L'importance des relations entre pairs (de même sexe)

Dans les neuf entretiens d'hommes âgés entre 30 et 49 ans, tous sont allés habiter dans une case avec d'autres garçons pendant leur jeunesse, chacun continuant néanmoins à aller manger chez ses parents. Ce changement de logement, qui est une première phase d'autonomie résidentielle, se réalise de manière systématique pour les garçons. La plupart du temps, le jeune va habiter une maison dans son quartier. Dès qu'un jeune se marie, il libère une place que vient prendre un autre jeune. Si tous les garçons déclarent avoir eu l'initiative de cette décision, on ressent, dans beaucoup de discours, une forte pression sociale, un passage obligé quand on est un jeune homme :

« Si tu as un certain âge, rester dormir chez ses parents, ce n'est plus gai [...] et si tu continues à aller dormir là-bas, tes amis jeunes, ils vont dire des choses sur toi » Enock, H, 50 ans et +

« Quand je partais chez les Peuls, on dormait tous chez nos parents, mais moi quand je suis revenu, j'ai trouvé Massan [ami d'enfance de Noël] et les autres jeunes du même âge qui dormaient dans une chambre de jeunes. Donc, je ne pouvais plus rester dormir chez mes parents » Noël, H, 30-49 ans

Même si les garçons partaient dans des maisons de jeunes parce que *« c'est la tradition »*, tous mettent en avant l'importance de ces moments, loin des parents, *« que le bruit des causeries aurait gêné »*, et qui renforcent les relations d'amitié.

« Quand tu es dans une même maison avec tes copains, vous vous donnez des idées sur ce qui se passe et puis ça renforce l'amitié » Chiaka, H, 30-49 ans

Cette pratique, qui a son équivalent chez les filles, est cependant beaucoup moins fréquente et reste plus contrôlée. En effet, quand les filles ne dorment plus chez leurs parents, c'est pour aller dormir chez une vieille femme (souvent une parente de l'une d'entre elles) avec des amies. La moitié des femmes de notre échantillon seulement ont changé de logement pendant leur jeunesse. Pour Tiunka (F, 50 ans et plus), l'idée était venue de « la vieille » qui voulait partager sa maison et elle allait dormir là-bas avec ses copines d'enfance qui habitaient le même quartier. Tiunka garde un bon souvenir de ces moments où elles pouvaient causer entre elles :

« on dormait en groupe et on avait le temps de discuter comme on voulait » Tiunka, F, 50 ans et +

D'autres femmes évoquent des changements de logement, plus épisodiques, comme Mélanie (F, 30-49 ans), qui allait, de temps en temps dormir chez une tante, avec ses copines, de même que Alifahan (F, 50 ans et plus) qui avait dormi pendant quelques temps, chez une vieille. Ces changements de logement étaient pour les jeunes filles des moments privilégiés où elles se retrouvaient entre copines : sur ce point, les discours des hommes et des femmes sont très proches. C'est le cas de Fune, qui, avant de changer de logement, vivait seule dans une case avec sa mère :

« C'était bien car à ce moment là, j'avais des camarades avec lesquelles causer, m'amuser [...] Avec les amies, on bavardait beaucoup, on s'amusait, on riait, choses que je ne pouvais pas faire avec ma mère » Fune, F, 30-49 ans

Et l'une des femmes dont les parents avaient refusé qu'elle parte, en a souffert :

« J'étais triste car je voulais aller rejoindre mes copines, j'étais seule dans ma famille » Kanuzo, F, 30-49 ans

Les travaux effectués par les jeunes, très différents entre les sexes, sont également des occasions de se retrouver et de s'entraider. Dans tous les entretiens, les hommes comme les femmes avaient un petit groupe d'amis (entre deux et trois) avec lesquels ils travaillaient : les jeunes femmes allaient ensemble chercher du bois en brousse, elle pilaient ensemble. Les jeunes hommes s'entraidaient dans les travaux des champs, construisaient des maisons ensemble. La plupart des hommes et des femmes de ces générations ont fait partie d'associations pendant leur jeunesse, associations chrétiennes ou associations de quartier. Le

principe en était toujours le même ; les jeunes allaient travailler ensemble dans les champs des familles et avec l'argent ou le mil qu'on leur donnait, ils organisaient une fête. Jacques a ainsi, fait partie d'un ton de quartier pendant toute sa jeunesse :

« On travaillait d'abord les uns pour les autres et après on travaillait pour nos pères. On faisait crédit de notre travail et après les récoltes les parents nous payaient et avec cet argent on faisait une fête. »

Jacques, H, 50 ans et plus

Amete (F, 50 ans et plus) était aussi dans une association de quartier avec ses deux amies : elles faisaient le désherbage et les récoltes d'arachide dans divers champs en échange de quoi, elles recevaient une bassine de grains. Avec ce bénéfice, elles n'organisaient pas de fête mais participaient à celle organisée par les jeunes hommes :

« quand on apprenait le jour que les jeunes avaient retenu pour leur fête... quand eux achetaient un porc, nous aussi nous achetions un porc pour le tuer et distribuer la viande et venir danser avec les jeunes » Amete, F, 50 ans et plus

Reine (F, 50 ans et plus), quant à elle, appartenait également à une association chrétienne : avec ses amies, elles partaient chercher du bois et filaient le coton. Elles regroupaient l'argent qu'elles avaient gagné et le déposaient chez une fille qu'elles avaient désignée comme trésorière. Après, *« si l'église devait acheter une lampe, ils achetaient avec ça et tout ce qu'on doit mettre sur l'autel, on utilisait l'argent pour ça »*.

Les relations d'amitié, au-delà de l'entraide et des travaux effectués ensemble, apparaissent, dans tous les entretiens, comme un des traits de la jeunesse : les jeunes filles ou les jeunes hommes se conseillent, s'amuse, causent ensemble :

« Avec mes amies, il y avait la joie. Surtout le samedi, on se cotisait pour payer quelque chose que l'on préparait et que l'on mangeait ensemble » Jocelyne, F, 30-49 ans

« Si quelqu'un de nous avait des soucis, il nous le disait et ensemble on essayait de chercher la solution. On ne pouvait passer la journée ou la nuit sans se voir » Noël, 30-49 ans

Les relations entre jeunes, du ressort de l'amitié et de l'entraide, complètement associées à cette période de vie, *« si tu n'as pas d'amis, tu ne peux pas faire la jeunesse »*, laissent également la place à la compétitivité et à l'affirmation de soi : lors des parties de

travail, lors des fêtes par la danse ou à l'occasion de parties de lutte. Ces scènes publiques constituent des lieux de rencontres avec les jeunes de l'autre sexe qui vont pouvoir se jauger, s'approcher, « se courtoiser ».

Les relations entre filles et garçons

Parmi les activités typiques de la jeunesse, les luttes, les parties de travail, pour les garçons, les jeux et danses, pour les filles, ainsi que les fêtes pour les deux sexes, reviennent, de manière récurrente dans tous les entretiens analysés chez les individus âgés de plus de 30 ans.

Les luttes étaient organisées après les récoltes et annoncées par un coup d'envoi donné par les filles. Elles débutaient en principe le 10^{ème} jour après la nouvelle lune, pouvaient durer entre quatre jours et une semaine et n'avaient lieu qu'une seule fois par an. Elles se déroulaient la nuit, sur la place du village et étaient précédées des jeux de « nabwo » des filles. Dans ce jeu, les jeunes filles sont en cercle et tout en chantant, font rebondir, à tour de rôle, l'une des filles en la faisant sauter en l'air. Jacques, un grand amateur des luttes, raconte comment elles se déroulaient :

« la lutte était annoncée d'avance, après les récoltes ce sont les filles qui donnaient le coup d'envoi. Elle commençaient d'abord leurs jeux de nabwo, et les jeunes venaient lutter à côté d'elles. Cela commençait d'abord avec les plus petits, puis les moyens et enfin les plus âgés [...] En principe ce sont les jeunes filles qui partaient demander la permission de jouer sur la place du village auprès du chef traditionnel. S'il accepte, les jeux commencent, dans le cas contraire il peut dire qu'il n'est pas temps encore » Jacques, H, 50 ans et plus

Tandis que les filles dansent et jouent, les garçons les observent :

« Quand on jouait au nabwo, les garçons nous observaient et si un jeune homme en aimait une dans le groupe, chaque fois que nous chantions, il venait prêter l'oreille [i.e. la fille sait alors qu'elle intéresse le jeune homme] » Tiunka, F, 50 ans et plus

De leur côté, quand elles avaient fini de jouer, les filles partaient encourager les lutteurs et les jugeaient :

« Quand nous [les filles] étions fatiguées nous arrêtions le nabwo et il se trouvait que les garçons continuaient leurs luttes et on partait les observer [...] on criait nos encouragements à celui qui parvenait à terrasser l'autre et on se moquait du vaincu » Justine, F, 30-49 ans

Les luttes étaient clairement des moyens pour les garçons de se mesurer entre concurrents vis-à-vis des filles, de leur prouver leur virilité et une manière indirecte de les courtiser :

« S'il y avait un jeune qui courtisait la même fille que moi, au moment de la lutte, je le cherchais et ce dernier aussi quand il ne me trouvait pas, il faisait tout pour me chercher. C'est à la lutte qu'il fallait montrer qu'on était fort [...] Si tu avais une hanzunu, tu devais te montrer en luttant » Jacques, H, 50 ans et +

Les parties de travail, organisées dans les champs au moment des récoltes étaient également de la même nature. Les jeunes filles, qui venaient apporter à manger et à boire, à travers des chants, leur disaient : *« "Vous, les jeunes de Kwara [nom du village], si vous n'arrivez pas à faucher tout le fonio, c'est honteux". Et le jeune qui travaillait le mieux, on touchait sa hanche avec un pagne »*.

Les fêtes de village, étaient aussi des lieux de rencontres pour les jeunes hommes et femmes. Il apparaît clairement à la lecture des entretiens que les jeunes garçons bénéficiaient alors d'une plus grande liberté de circulation que les jeunes filles. Ils pouvaient facilement se rendre à des fêtes dans d'autres villages, à condition d'avoir un peu d'argent :

« Il suffisait de trouver de l'argent auprès de ma grand-mère et je partais sans problème » Seri, H, 30-49 ans

« On ne m'interdisait rien, tout ce que je voulais faire, si c'était possible, je le faisais » Noël, H, 30-49 ans

Si quelques femmes déclarent avoir eu la possibilité d'aller dans d'autres villages, la plupart restaient sur place. Néanmoins, aucune n'a évoqué cette question de manière spontanée et toutes se remémorent le caractère ludique et joyeux des festivités de la jeunesse :

« Chaque dimanche, on partait chercher un griot pour venir taper pour nous et on dansait » Amete, F, 50 ans et plus

« Si je n'étais pas là-bas [sur la place avec les autres filles], c'est que j'étais malade » Fune, F, 30-49 ans

Les fêtes, les jeux sur la place publique, permettaient aux jeunes hommes et femmes de se rencontrer, et les discussions restaient sur un registre de plaisanterie et d'amusement. Un autre lieu de rencontres, que les femmes évoquent très peu, étaient les maisons de jeunes, où garçons et filles se retrouvaient, en plus petits groupes, pour parler parfois plus sérieusement. Si les femmes parlent volontiers des jeunes hommes qui venaient chez elles (en famille) les courtiser, peu d'entre elles, déclarent être allées, elles-mêmes, discuter dans les maison des jeunes :

« ils [des garçons qui venaient causer chez elle le soir] nous racontaient des contes devant les familles, mais c'était des cousins »
Reine, F, 50 ans et +

« le yaro de Bwehe venait, mon yaro venait donc on était deux filles et deux garçons pour causer mais on ne parlait que de choses pour rire... quand on avait sommeil on les raccompagnait et on revenait se coucher » Justine, F, 30-49 ans

Leurs discours contrastent d'autant plus avec celui des hommes, qui sont très prolixes sur cette question :

« les jours de boisson chacun cherchait son ami, chaque fille venait avec une ou deux amies et les garçons aussi allaient courtiser avec un ou deux amis » Jean-Baptiste, 50 ans et +

« nous avons beaucoup fait notre jeunesse avec les filles. En cette époque-là, les filles nous aimaient et on avait toujours des filles dans notre chambre » Seri, H, 30-49 ans

« Les filles venaient dans notre chambre, elles pouvaient faire le thé jusqu'à une certaine heure, souvent même elles pouvaient veiller jusqu'au matin » Dabe, H, 30-49 ans

Cette plus grande aisance des hommes à parler des relations plus proches qu'ils pouvaient avoir avec les jeunes femmes, est assez révélatrice des systèmes de genre qui prévalaient (et qui existent toujours) dans cette société. Dans les anciennes générations (50 ans et plus), aucun homme, ni aucune femme n'a déclaré avoir eu des relations sexuelles avant leur mariage. Parmi les hommes âgés entre 30 et 50 ans, plusieurs d'entre eux ont évoqué la possibilité de relations sexuelles pré-maritales, parfois directement *« Oui, ça c'est clair [avoir déjà eu des rapports sexuels avant son mariage], tu ne peux pas avoir une fille qui vient causer chez toi chaque jour s'il n'y a pas quelque chose entre vous »* ou indirectement *« Eh : ... laissons tomber cela. Mais, il faut quand même savoir que je me suis beaucoup*

promené pendant ma jeunesse ». En fait, ce qui apparaît clairement, c'est qu'il y avait un interdit et une réprobation très forte de relations sexuelles avec la future épouse. En revanche, il semblait possible d'avoir des relations avec des jeunes filles non promises en mariage, et réciproquement pour les filles.

« Il y a quelque chose chez nous qui interdit d'avoir des rapports sexuels avec la femme que tu dois épouser, si cela se fait, tu ne trouveras pas cette femme [en mariage]. [...] Ce qui était vraiment difficile, c'était [d'avoir des relations sexuelles] avec une fille que tes parents ont cherché pour toi et pour laquelle ils ont donné de l'argent. [avec les autres filles], il n'y avait pas de problèmes. Les gens le savaient puisqu'ils les voyaient venir chez moi » Seri, H, 30-49 ans

Ces relations s'établissent sur un mode très égalitaire et librement choisi contrairement à celles qui s'établiront dans l'union, dont la formation relève traditionnellement de la compétence des familles. Le caractère ludique et insouciant de cette période de « vacance » avant le mariage tranche très nettement au sérieux de l'organisation des unions, gérée par les familles.

La fin de la jeunesse

Pour les femmes, l'entrée en vie conjugale marque souvent la fin de leur jeunesse. Beaucoup se remémorent cette période de vie comme un temps de grande liberté où elles ne dépendaient de personne, si ce n'est de leurs parents, mais qui tranche nettement avec la dépendance qui les lie ensuite à leur mari.

« Je me sentais libre de faire tout ce que je voulais » Amete, 50 ans et plus

« J'étais libre, je pouvais travailler librement, alors que maintenant je dépends de quelqu'un » Kanuzo, 50 ans et plus

Une seule femme, parmi celles âgées de plus de 30 ans, a considéré que sa jeunesse avait pris fin quand elle a eu son premier enfant :

« Je n'avais pas encore d'enfants, donc j'étais jeune encore [...] quand tu as un enfant, c'est à ce moment que tu es femme » Alifahan, 50 ans et plus

En outre, plusieurs femmes, mariées très jeunes, ont le sentiment de ne pas avoir eu de jeunesse, ce qui est souvent exprimé par *« Je n'ai pas eu le temps »*. Fune, qui a été confiée à Sikasso quand elle était jeune estime qu'elle *« n'a pas beaucoup fait de jeunesse »* car lorsqu'elle est revenue de Sikasso, à l'âge de 15 ans, elle *« a été enlevée »*.

Pour les hommes, le mariage ne marque pas aussi symboliquement la fin de la jeunesse. Des entretiens avec les hommes, apparaît très clairement, une forte pression sociale et familiale qui pèse sur eux concernant le mariage. Si, arrivé à un certain âge, un jeune homme n'est pas marié, les autres lui feront comprendre qu'il est temps pour lui de prendre une femme. Et plusieurs hommes associent alors le mariage à une liberté, une sorte de soulagement de ne plus avoir à chercher une femme :

« Je ne me sentais pas libre car je n'étais pas encore marié ; si tu n'es pas marié, tu ne peux pas dire que tu es libre » Enock, 50 ans et plus

« Si tu es jeune et que tu n'es pas encore marié, il y a des soucis qui viennent » Chiaka, 30-49 ans

Le regard des autres sur l'accession à un nouveau statut d'homme marié, et donc d'adulte est assez systématique dans les entretiens avec les hommes :

« Quand tu as une femme, forcément on te montre du doigt, même les autres jeunes filles vont dire « Ah ! maintenant il a une femme », même tes autres copains vont te dire « Ah ! il n'est plus comme nous, il a une femme » » Jacques, 50 ans et plus

Enfin, la fin de la jeunesse est, pour beaucoup d'hommes, synonyme de nouvelles responsabilités, vis-à-vis de l'épouse puis des enfants. Le mariage, puis la paternité apparaissent comme les premières étapes de responsabilité mais beaucoup se sentent *« vraiment adultes »* quand ils deviennent zûso, c'est-à-dire responsable économique :

« Même si tu es jeune, si tu deviens zûso, si tu as une femme, si tu as des enfants, et si tous les problèmes deviennent vraiment tes problèmes à toi, donc tu sais que tu n'es plus jeune et donc tu dois réfléchir maintenant en adulte » Seri, 30-49 ans

Ces différences entre les sexes montrent que les comportements individuels des hommes et des femmes sont en accord avec les rôles attendus par la communauté : d'un côté, l'homme, dans son rôle de producteur et de l'autre la femme, dans son rôle de reproductrice. Néanmoins, le regard plutôt négatif porté sur les débuts de la vie conjugale par les individus, et plus particulièrement par les femmes, laissent à penser que les aspirations individuelles ne coïncident pas toujours avec les rôles socialement attribués.

* *

*

8.2.2 De nouveaux espaces de socialisation pour les jeunes Bwa

Le processus de socialisation des jeunes Bwa se réalise principalement à travers les relations avec leurs pairs de même sexe et de sexe opposé : néanmoins, ce processus qui s'opérait, dans les anciennes générations, au village, sous le contrôle familial, se réalise désormais, en partie, hors de ce cadre socialement contrôlé. Si on conçoit cette période de vie comme une phase d'apprentissage et d'intégration à la société, le lieu de la socialisation est très important. On peut alors supposer que la socialisation des jeunes réalisée en milieu urbain sera différente de celle réalisée en milieu rural.

L'essor de la mobilité pendant cette période de vie a-t-elle modifié les vécus du temps de jeunesse, qui se déroule aujourd'hui, de manière plus séquentielle, entre le village et la ville ?

La migration de travail : un nouvel élément constitutif de la jeunesse

Alors que les hommes âgés de moins de 30 ans, à l'instar de leurs aînés évoquent leur entrée en jeunesse, par les changements dans les activités et leurs nouvelles responsabilités, la moitié des jeunes femmes interrogées, évoquent spontanément leur départ en migration comme marque d'entrée en jeunesse :

*« quand tu quittes ton village pour aller dans une grande ville, c'est
que tu es jeune, que tu te sens vraiment capable de faire ton travail »*
Marthe, F, 17-29 ans

Sur l'ensemble des entretiens réalisés auprès des hommes et des femmes âgés entre 17 et 30 ans, seules deux jeunes femmes ne sont jamais parties en ville. Ces deux dernières le regrettent et y pensent toujours :

« Je ne suis pas partie, comme elles, en ville. Moi, je n'ai pas eu le temps [...] Je le regrette » Yowadi, F, 17-29 ans

« Ca m'a manqué de ne pas aller en ville, et jusqu'à présent, cela me fait mal, ça me dérange [...] J'aimerais que mon mari me laisse aller aussi pour connaître la ville » Justine, F, 17-29 ans

Yowadi, alors qu'elle était encore enfant, a été confiée dans un village proche de son village natal afin d'aider une femme à préparer. Elle y a passé toute sa jeunesse. Elle est revenue au village, et une semaine plus tard, a été enlevée et déposée pendant un an. Elle s'est mariée à l'âge de 17 ans, « *avant ses copines d'âge* » avec un homme de 30 ans son aîné, qui avait déjà deux femmes. Du fait d'un mariage « précoce » avec un homme qui n'est pas de sa génération, elle garde de sa jeunesse un mauvais souvenir :

« C'était une jeunesse difficile pour moi. Parce que moi, je me suis mariée avant toutes mes copines d'âge » Yowadi, F, 17-29 ans

Pour tous les autres, la découverte de la ville apparaît comme une étape quasi-obligatoire dans leur itinéraire de jeunesse. L'effet de mimétisme par rapport aux jeunes qui sont revenus apparaît, pour les deux sexes, comme le puissant moteur du départ :

« C'était pour connaître là-bas [Bamako] [...] C'est parce que si tu ne connais pas Bamako, ceux qui partent et qui reviennent le dire, c'est tellement important que j'ai voulu aller voir aussi » Chiaka, H, 17-29 ans

« C'était pour connaître Bamako. Les jeunes qui viennent de là-bas, chaque fois, ils ont quelque chose à raconter. Moi aussi, j'avais la curiosité d'aller connaître là-bas » Thérèse, F, 17-29 ans

Les jeunes filles évoquent à la fois le désir de connaître une grande ville mais également le besoin d'avoir plus de vêtements et d'ustensiles de cuisine⁶ :

« C'était pour connaître une grande ville, avoir encore plus d'habits et savoir comment ces gens-là [les gens de la ville] se comportent » Kadia, F, 17-29 ans

⁶ Dans l'enquête « Migrations des jeunes filles », sur les 51 femmes parties en migration de travail avant leur mariage, 25 avaient déclaré être parties pour obtenir des biens et 16 pour connaître la ville.

La nécessité exprimée par les jeunes filles d'avoir des habits révèle très nettement une augmentation de leurs besoins. En effet, à l'instar de leur mères ou grand-mères, les jeunes filles d'aujourd'hui, avant de partir, continuent à faire des petits travaux dont le bénéfice leur revient, de même que, pour toutes les jeunes filles, il y a toujours un adulte de leur famille (père, mère, grand-mère) qui leur achète des vêtements. Mais, selon elles, cela ne suffit pas. L'une des premières migrantes (groupe des femmes de 30-49 ans) raconte qu'elle est partie la première fois à Ségou, au moment de Noël, car son père ne lui avait offert qu'un seul pagne et qu'elle désirait un "complet". Il est certain que l'argent qu'elles peuvent gagner en travaillant en ville est plus important que celui qu'elles obtiennent en restant au village et se gagne plus rapidement :

« Ce que tu trouves en ville, c'est toujours plus que ce que tu trouves ici, au village » Marthe, F, 17-29 ans

Chez les jeunes hommes, ces nouveaux besoins sont moins explicitement formulés mais apparaissent par recoupement. A la différence des migrations chez les Peuls, où les gains de la migration sont destinés à l'économie familiale, les migrations urbaines permettent aux jeunes hommes d'obtenir des biens personnels, comme des habits, des magnétophones, ce qui pourrait expliquer le moindre succès remporté par les migrations chez les éleveurs Peuls dans les dernières générations. Un homme (groupe des 30-49 ans) qui est seulement parti chez les Peuls, regrette de ne pas être parti en ville. De sa migration chez les Peuls, il avait rapporté quatre bœufs, dont un est mort. Les trois autres ont été revendus pour acheter des grains et du mil pour la famille, car son retour coïncidait avec une année de sécheresse.

« Ce que je regrette aujourd'hui, c'est le fait de n'être pas allé plus à l'aventure pour gagner plus que ce que j'ai ramené de chez les Peuls » Noël, F, 17-29 ans

Le besoin de plus d'argent apparaît, également, de manière assez systématique, chez les jeunes hommes des dernières générations, en lien avec le courtoisage. Plusieurs jeunes hommes mettent en relation la nécessité d'avoir de l'argent pour courtoiser, discours qui n'apparaissait pas chez les hommes plus âgés. Un homme plus âgé évoque le coût plus élevé de la vie aujourd'hui par rapport à son époque :

« C'était très facile. J'avais de l'argent parce que ma grand-mère me donnait de l'argent. En ce temps, si un jeune avait 2 000 CFA [3 euros], c'était comme si tu avais 10 000 CFA [15 euros] aujourd'hui et elle me donnait 5 000 CFA [8 euros] » Seri, H, 17-29 ans

Plusieurs jeunes hommes des dernières générations évoquent leur manque de moyens pour pouvoir courtiser et « *faire la jeunesse* » :

« *C'était avec l'argent que l'on courtisait, si tu n'avais pas d'argent, tu ne pouvais pas courtiser* » Martin, H, 17-29 ans

« *C'était difficile [la jeunesse] car je n'avais pas trop de moyens pour courtiser* » Martin, H, 17-29 ans

Même si ces difficultés ne sont pas évoquées par tous les hommes, elle sont peut-être à mettre en lien avec les changements qui touchent le mariage. Dans les anciennes générations, quand le choix de la future épouse était décidé par les familles, ces dernières étaient alors dans l'obligation de donner quelque chose au jeune homme pour qu'il aille, avec ses amis, courtiser la jeune promise. Aujourd'hui, les jeunes hommes choisissent eux-mêmes leurs futures épouses et seraient alors contraints de trouver, par eux-mêmes et sans l'aide de leur famille, les moyens financiers pour pouvoir courtiser leur fiancée, même si aucun homme n'a déclaré être parti en migration urbaine pour se procurer le montant des prestations de son futur mariage.

La compétition entre garçons pour plaire à une fille qui passait autrefois par les luttes, les danses ou les travaux dans les champs, passerait aujourd'hui par l'argent. Les jeunes hommes âgés de moins de 30 ans à l'enquête qui estiment avoir eu une jeunesse facile, font également référence à une certaine aisance financière dont ils bénéficiaient par le soutien de leur famille :

« *Quand tu commences ta jeunesse et que tes parents ont les moyens, tu ne peux pas dire que c'était difficile. Donc, pour moi, c'était facile* » Chiaka, H, 17-29 ans

L'importance accordée à l'argent, qui semble émerger dans les dernières générations, est énoncée sur un autre registre par les jeunes filles. Au départ, il nous semblait que la diminution des fêtes de mariage, durant lesquelles la jeune fiancée recevait habits et ustensiles, était directement liée à l'essor des migrations de travail des femmes avant leur mariage. Or, les migrantes n'ont pas moins de chance de fêter leur mariage que les non-migrantes (voir chapitre 7). Le coût de la fête de mariage est supporté par la famille du jeune fiancé. La quantité d'habits et d'ustensiles de cuisine au profit de la jeune mariée est proportionnelle au nombre d'invités à la fête, et donc au coût de la fête. L'obtention de son trousseau par le biais de la migration en ville, peut en quelque sorte, soulager le mari et sa

famille. Mais, dans le même temps, il attribue un nouveau rôle à la jeune fille, qui est alors plus à même de s'affirmer au sein de sa nouvelle belle-famille.

Si la jeune fille bénéficie d'une fête de mariage en son honneur, elle dépose chez sa mère les ustensiles qu'elle a rapportés de sa migration, et utilise d'abord ceux qu'elle a eus lors de la fête de son mariage. Quand elle en a besoin, elle va alors les récupérer chez sa mère. Il s'agirait d'une forme de prévoyance des femmes. Fune (30-49 ans) dont les problèmes d'argent reviennent très souvent pendant l'entretien (notamment le fait que son mari ne prenne pas assez en charge les dépenses de la famille), regrette de ne pas être partie en ville pendant sa jeunesse car, selon elle, cela lui aurait permis une plus grande aisance matérielle :

« Ce que je regrette surtout, c'est de ne pas avoir eu le temps de partir à Bamako, travailler, avoir les ustensiles de cuisine avant de me marier. [...] Quand tu as tes ustensiles de cuisine et déjà tes habits, quand tu te maries, tu n'as plus de problèmes. C'est meilleur parce que si tu n'as pas cela, c'est ton mari qui est obligé de payer cela pour toi et si ton mari n'a pas d'argent, cela ne va pas » Fune, F, 30-49 ans

Ce comportement des femmes peut avoir deux interprétations différentes : dans un sens positif, on peut y voir une place plus grande de la femme dans la prise en charge des dépenses de la famille : si la femme pourvoit plus aux besoins du ménage, on peut alors penser qu'elle aura également un pouvoir décisionnel plus grand quant aux dépenses du ménage et qu'elle bénéficiera alors d'une moindre dépendance vis à vis de son époux. Néanmoins, la prévoyance des femmes peut aussi être révélatrice de la dégradation des conditions de vie des familles et alourdit d'autant plus les charges, déjà conséquentes, des femmes.

Finalement, les migrations des jeunes filles sont assez caractéristiques des tensions qui semblent affecter aujourd'hui la société boo. D'un côté, la plus grande circulation entre le village et la ville, et le développement des moyens de communication (la radio est très présente dans les villages) ont sans aucun doute suscité de nouveaux besoins chez les jeunes. De l'autre côté, le système économique familial n'est pas capable de répondre à ces nouveaux besoins. Les migrations de travail, en ville, à la recherche d'argent « *pour son propre intérêt* » et non plus seulement, pour l'intérêt de l'unité familiale, sont une des caractéristiques d'une tendance à une plus grande individualisation des biens.

Une plus grande autonomie des jeunes filles ?

Dans les anciennes générations, les jeunes filles avaient déjà la possibilité d'une relative autonomie économique : elles pouvaient ainsi gagner de l'argent en travaillant dans les champs pendant les récoltes, en vendant du beurre de karité, ou en fabriquant du chap' (bière de mil). Les jeunes hommes, eux, bénéficiaient en plus d'un champ individuel d'arachide. Cependant, d'après les témoignages des femmes âgées de plus de 50 ans, l'argent gagné était le plus souvent donné à la mère et quand la jeune fille voulait s'acheter des vêtements, sa mère venait avec elle :

« A ce moment là, une jeune fille ne pouvait pas dire que telle chose, c'est pour moi, le tout était mélangé à la maman » Amete, F, 50 ans et plus

Dans les entretiens réalisés auprès des femmes âgées entre 30 et 50 ans, la référence à la mère dans la gestion de l'argent personnel, n'apparaît plus. Si les mères continuent à leur acheter des habits, les jeunes femmes déclarent plus souvent les acheter elle-mêmes, par les gains de leurs petits travaux. Avec les migrations de travail dans les dernières générations, l'autonomie économique des jeunes femmes est encore plus grande. Lors de leur retour de migration, la plupart des jeunes femmes offrent quelques habits à leur mère, ce qui peut se voir comme une sorte de survivance des pratiques des anciennes générations.

Une moindre importance accordée aux relations d'amitié

Les jeunes de moins de 30 ans sont beaucoup moins loquaces sur leur vie de jeunesse au village, en particulier, sur les pratiques typiques de la jeunesse. L'importance des relations entre pairs apparaît beaucoup moins que dans les anciennes générations. Dans un premier temps, il y a, de manière évidente, un effet de nostalgie dans le discours des plus anciennes générations, notamment des femmes. En effet, au fil du temps, le réseau social et amical se réduit, tout particulièrement pour les femmes, qui peuvent vivre un premier « déracinement » quand elles partent se marier dans un autre village. Dans de nombreux entretiens, notamment chez les plus anciennes générations, le temps de jeunesse est ressenti, comme une période privilégiée, du fait notamment des relations d'amitié.

« Quand tu es une jeune fille, tu peux causer jusqu'à n'importe quelle heure. Quand tu es mariée, tu ne peux plus causer avec des amies jusqu'à n'importe quelle heure » Tiunka, F, 50 ans et plus

« Actuellement il n'y a plus de personne de confiance, je préfère garder plutôt que d'aller dire parce que après tu peux entendre ça commenté d'une autre manière. » Amete, F, 50 ans et plus

Les hommes ressentent beaucoup moins fortement cette disparition progressive du cercle amical. La différence tient en premier lieu au système de virilocalité : beaucoup de femmes ont mal vécu leur arrivée dans un nouveau village où elles ne connaissaient personne. D'autre part, alors que l'homme continue à se promener, la femme mariée n'a pas cette liberté. On comprend alors mieux, pourquoi les femmes plus âgées regrettent le temps où elles bénéficiaient d'un « espace de liberté » (RONDEAU, 1992) et en parlent plus volontiers que les jeunes femmes.

La vie de jeunesse au village apparaît relativement semblable à celle de leurs aînées : elles continuent à participer à des associations, dont le bénéfice pour la plupart, a servi à organiser une fête. On a relevé cependant un cas où les bénéfices ont été redistribués entre les membres de l'association : il s'agissait de trois jeunes filles qui partaient chercher du bois etamnaient les sols des maisons et qui ont utilisé l'argent gagné pour payer le prix de leur transport à Bamako :

« On nous donnait de l'argent que nous avons mis ensemble. Ensuite, nous l'avons distribué entre nous pour payer nos frais de transport pour Bamako » Delila, F, 17-29 ans

De même, si les jeunes évoquent toujours les danses, les jeux de nabwo pour les filles, les fêtes de mariage, plusieurs hommes ont déclaré n'avoir pas participé à des luttes pendant leur jeunesse, mais seulement pendant leur enfance :

« Pendant l'enfance on luttait mais quand je suis devenu jeune, il n'y avait plus de luttes » Jeovit, H, 17-29 ans

En revanche, en ville, ces pratiques ne sont jamais évoquées. Dans l'enquête « migrations de jeunes filles » sur 58 jeunes filles parties en migration de travail, seules quatre ont fait partie d'une association lors de leur séjour en ville. De plus, si la plupart des jeunes filles partent à plusieurs, elles sont ensuite dispersées dans différents quartiers et logent chez leur employeur. Elles se retrouvent, le plus souvent le dimanche, quand elles vont rendre visite à leur logeur. Et quand on interroge les jeunes femmes à propos de nouvelles amitiés qu'elles ont pu nouer en ville, peu d'entre elles évoquent de nouvelles amies. Pour celles qui ont connu d'autres jeunes filles, toutes étaient bobo. Néanmoins, elles logent pour la plupart

avec d'autres jeunes filles qui travaillent pour leur employeur. Sur les 58 jeunes filles parties en migration de travail, seules 18 étaient toutes seules chez leur employeuse. En moyenne, elles sont trois à loger ensemble. Ces compagnes de travail, dans tous les entretiens, ne sont évoquées qu'au moment des questions portant sur les transformations du corps et plus particulièrement sur les premières règles. En effet, toutes les jeunes femmes qui sont parties en migration ont eu leurs premières règles alors qu'elles travaillaient en ville. Et, faute de pouvoir s'adresser à leur mère, toutes en ont alors parlé aux jeunes filles qui travaillaient avec elles. Quand cela lui est arrivé pour la première fois, Sokura était à Bamako, elle a pleuré ne sachant pas ce qu'il lui arrivait. Puis, elle est allée en parler aux jeunes filles qui habitaient avec elle, qui l'ont rassurée et lui ont dit « *que toute femme devait passer par là* ».

Les récits des jeunes filles sur leurs conditions de vie en ville et l'observation que j'ai faite en retrouvant certaines d'entre elles à Bamako montrent que si les jeunes migrantes sont moins soumises au contrôle parental, elles deviennent en revanche, très dépendantes de leur employeuse et ne bénéficient pas forcément d'une plus grande liberté qu'au village.

Les conditions de vie des jeunes migrantes en ville

Les jeunes filles interrogées sur leur départ en migration confirment qu'elles partent très rarement sans connaître quelqu'un : « *Quand tu pars la première fois, tu ne connais pas le bambara, tu ne sais pas où loger, tu es obligé de connaître quelqu'un qui connaît le lieu et qui a un logement* ». Une fois arrivées chez leur logeur, c'est le plus souvent, la femme de ce dernier, qui leur trouve un emploi de domestique chez des particuliers.

La plupart ont trouvé un travail dans les deux jours après leur arrivée. Les changements d'employeuses, surtout pour celles qui restent longtemps sont assez fréquents. Mamou, qui est restée plus de 3 ans en migration de travail à Bamako a changé trois fois d'employeuses : elle avait quitté la première car « *il y avait trop de travail* » puis la seconde qui « *l'injurait* » et a finalement trouvé une troisième employeuse, avec laquelle cela se passait bien : « *Je n'avais pas de problème, elle me comprenait, si je brisais quelque chose, elle disait que c'était normal de gâter quand on travaillait* ». Ces changements lui ont permis, en outre, d'augmenter (relativement) son salaire mensuel : de 3 500 CFA par mois, elle est passée à 4 000 puis à 5 000 CFA par mois. Les bas salaires sont d'ailleurs souvent un motif de changement d'employeuses.

Tableau 8.2. Les conditions de vie des jeunes migrantes

Questionnaire « Migrations des jeunes filles »

	Première migration de travail	Dernière migration de travail
Nombre de filles à loger ensemble		
seule	18	10
deux	4	0
trois	12	3
quatre et plus	23	6
Ensemble	57	19
Activité exercée		
cuisine ou lessive	25	12
cuisine et lessive	23	5
cuisine, lessive et/ ou garde d'enfants	5	1
vente pour quelqu'un	4	1
Ensemble	57	19
Personne qui a aidé à trouver le travail		
elle-même	3	1
parent ou ami du village	4	1
parent ou ami migrant	50	17
Ensemble	57	19
Montant moyen du salaire	3 938 CFA par mois	4 875 CFA par mois
Personne responsable du salaire		
elle-même	10	7
employeuse	3	3
logeur ou conjoint du logeur ou amie	44	9
Ensemble	57	19
Sortait le soir avec des ami-e-s		
oui	8	6
non	49	13
Ensemble	57	19
Ethnie des ami-e-s		
Bwa	7	4
Autres	1	2
Ensemble	8	6
Appartenance à une association		
oui	4	1
non	53	18
Ensemble	57	19

Source : Enquête « Migrations des jeunes filles », femmes ayant réalisé au moins une migration de travail.

Les activités exercées par les jeunes migrantes sont les mêmes que celles qu'elles effectuent au village : la cuisine et la lessive et très rarement la garde d'enfants, tâche mieux rémunérée et plus valorisée, de même que la vente. Elles ont de très longues journées de travail, de 6H00 du matin à tard le soir : d'après les jeunes filles, elles travaillent beaucoup plus en ville qu'au village mais leur travail est plus « rentable » en ville car elles sont payées et parce qu'elles « apprennent le bambara ». Les montants des salaires varient entre 1 500 CFA (2,5 euros) et 7 500 CFA (11,5 euros) par mois. Néanmoins, le salaire moyen augmente entre la première et la dernière migration, passant de 4 000 CFA (6 euros) par mois

à 5 000 CFA (8 euros) par mois. Les modalités du paiement varient d'une employeuse à l'autre : certaines sont payées par mois et gardent l'argent ou le confient à leur logeur ou à sa femme, tandis que pour d'autres, c'est l'employeuse qui garde l'argent et après plusieurs mois, elles réclament leur argent, par l'intermédiaire du logeur ou de sa femme. C'est avec cet argent qu'elles se rendent au marché, le plus souvent avec la femme de leur logeur, pour s'acheter des habits et des ustensiles de cuisine.

Même si leurs conditions de vie sont assez variables d'une maison à l'autre, elles ont toutes en commun une restriction importante de leur temps libre, en raison d'un emploi du temps très chargé. La plupart disposent d'un jour de congé dans la semaine, durant lequel elles rendent visite à leur logeur : c'est alors l'occasion de retrouver d'autres jeunes filles du village. Celles qui ont une pause pendant la journée restent le plus souvent chez leur employeuse et se reposent. Concernant les sorties le soir, les discours et la réalité peuvent apparaître discordants. La grande majorité des jeunes filles interrogées sur cette question déclarent ne jamais sortir car leur employeuse ne le leur permet pas. La rencontre avec certaines d'entre elles à Bamako lors d'une fête (jeunes filles qui m'avaient déclaré ne pas avoir de permission de sortie la nuit) permet de repérer la difficulté pour ces jeunes filles de parler de cela de manière libre et montre qu'elles transforment la réalité une fois rentrées au village.

Les relations entre jeunes de sexe opposé : vers une plus grande liberté ?

Les migrations des jeunes vers les villes font que le temps de jeunesse est vécu de manière beaucoup plus séquentielle entre le village et le lieu de la migration. La moindre importance accordée aux activités typiques de la jeunesse qui transparaît dans les entretiens des dernières générations, est sans doute liée à l'absence plus fréquente des jeunes. Celle des jeunes filles au village est d'ailleurs évoquée à plusieurs reprises dans les entretiens des jeunes hommes. Mathieu raconte que lui et ses amis « *n'ont pas eu tellement de filles* » car elles étaient toutes parties en migration. En fait, il restait au village « *des petites filles* » et non « *des filles jeunes* ». Un autre garçon raconte comment il courtisait les filles au village puis à la fin de son récit, dit « *qu'à un certain moment, les filles se sont dispersées* [i.e. sont parties en migration] ».

La lecture des entretiens donne l'impression d'un « chassé croisé » entre jeunes hommes et jeunes filles qui vont et reviennent de la ville. C'est notamment l'histoire de

Chiaka qui, avant de partir à Bamako, courtisait les filles au village, et plus particulièrement Fanta qui lui plaisait plus que les autres. Il en a alors parlé à ses parents qui ont commencé « *avec la fille* » tandis qu'il est parti en migration. Chiaka est revenu quelques mois plus tard au village mais Fanta était à son tour partie à Bamako. Il est alors reparti une seconde fois à Bamako : il n'y a pas revu Fanta mais une autre jeune fille de son village, Patuma, qu'il a commencé à courtiser à Bamako. Il est ensuite rentré au village et s'est marié avec Patuma, rentrée de migration la première, puis avec Fanta, un an plus tard.

Les nouveaux lieux de rencontre en ville, que les jeunes femmes évoquent très peu, offrent-ils pour autant une plus grande liberté pour les jeunes ? En fait, il semblerait que des changements soient déjà perceptibles au village. À travers les entretiens réalisés auprès des jeunes filles, c'est plus au village qu'elles déclarent rencontrer les garçons qu'en ville. Il semblerait notamment que les cases de jeunes deviennent un lieu de rencontres plus fréquent dans les dernières générations : Justine (F, 17-29 ans) était timide et gênée avec les garçons mais, petit à petit, elle a pris de l'assurance et s'est mise à causer avec les garçons :

« Il [son yaro] venait me chercher et on allait causer chez lui avec mes copines. J'ai été courtisée par plusieurs yaros. Après il y en a eu un autre qui est venu à la dernière minute et qui me plaisait beaucoup [...] On causait et lors de la causerie, il achetait du thé » Justine, F, 17-29 ans

De même, le discours des jeunes filles qui racontent qu'elles « fuyaient » les garçons, révèle une évolution des relations entre jeunes au village :

« J'évitais les jeunes garçons de peur d'être critiquée, parce que, trop mêlés, les gens vont penser que les garçons couchent avec nous » Yowadi, F, 17-29 ans

On observe d'ailleurs dans la pratique des maisons de jeunes, une évolution : si la majorité des jeunes garçons continuent à habiter à plusieurs dans une maison, trois jeunes hommes avaient une case individuelle, souvent à proximité de chez leurs parents mais dans laquelle, ils étaient seuls. Du côté des jeunes hommes, c'est également des discours normatifs comme « *il y a certaines choses qui se passaient avec les filles, je n'étais pas d'accord avec cela* » ou encore « *Moi, je n'aimais pas qu'on parte appeler une fille pour la causerie, je n'aimais pas qu'on fasse des rapports sexuels en ma présence* » qui attestent d'une évolution des espaces d'intimité au village.

Si les jeunes filles déclarent, quasiment toutes, ne pas être sorties durant leur migration, les jeunes hommes ne sont pas aussi unanimes sur la question. Il faut préciser que la plupart des garçons n'habitent pas chez leur employeur mais chez leur logeur (à l'exception de ceux qui sont gardiens), le trajet entre leur lieu de travail et leur lieu d'habitation, étant déjà une occasion de balade. De plus, beaucoup de jeunes hommes allaient à des fêtes, des baptêmes en ville, autant de lieux, où ils pouvaient rencontrer les filles. Enfin, les emplois du temps des jeunes hommes sont beaucoup moins contraignants que ceux des jeunes femmes : leurs activités sont assez variées, certains gardent des poules, d'autres sont vendeurs de bois, maçons, jardiniers. À la différence des jeunes filles, tous avaient une grande liberté de mouvements.

Finalement, il n'est pas certain que les jeunes migrantes bénéficient en ville, d'un plus grand espace de liberté qu'au village, où des évolutions récentes sont apparues. Pour certains jeunes hommes, il est plus facile de rencontrer les jeunes filles au village qu'en ville. Jeovit avait ainsi commencé à courtiser une jeune fille au village, qui est partie à Bamako. Lui-même est ensuite parti dans la capitale : ils se sont vus là-bas, Jeovit allait chez la fille ou cette dernière venait chez lui mais selon lui, « *encore au village, on a la chance de se voir plus que si c'était à Bamako* »

8.3 VERS UNE RECONNAISSANCE DE LA MIGRATION FEMININE ?

8.3.1 Ville perçue, ville vécue

Le mythe de la ville et l'attachement au village

L'attrance pour les grandes villes semble partagée par tous, hommes et femmes de toutes les générations. Le « mythe de la ville » se lit à travers trois principaux registres : l'alimentation, l'obtention rapide d'argent, la plus grande facilité des travaux (pour les femmes).

Au village, il y a le plus souvent deux repas par jour : dans la matinée, on mange le « tô mort » (tô de la veille réchauffé) puis le soir, le tô préparé dans la journée, accompagné éventuellement de poisson ou de viande. Selon les villageois, l'alimentation en ville est meilleure qu'au village car elle est « *complète* » et « *là-bas, tu manges le matin, à midi, le*

*soir. Or, ici ce n'est pas la même chose*⁷ ». En ville, les familles mangent fréquemment du riz, aliment qui est encore occasionnel, notamment au moment des fêtes. Mamou, une jeune migrante, a grandi avec ses frères et sœurs chez sa grand-mère. Cette dernière avait des difficultés à prendre en charge tous les enfants et Mamou a trouvé en ville, ce qui lui manquait au village :

« Quand j'étais à Bamako, je ne souffrais plus comme avant, je mangeais à ma faim, je gagnais mon argent à chaque fin de mois, j'étais vraiment en forme » Mamou, F, 17-29 ans

A leur retour au village, l'un des changements évoqué par les jeunes migrantes et par leurs aînés est le fait d'avoir grossi, dû à une meilleure alimentation : *« Tu reviens remplie, dans le langage bambara, on dit quelqu'un qui a des fesses »*. Une étude réalisée au Sénégal a ainsi comparé le développement physique de jeunes filles Sereer migrantes à Dakar avec celles restées au village. Toutes avaient grandi dans les mêmes conditions et dans les mêmes communautés villageoises. Des différences significatives apparaissaient entre les non-migrantes et les migrantes. Ces dernières étaient notamment plus corpulentes, alors qu'aucune différence n'apparaissait deux ans avant la migration. Selon les auteurs, ces résultats suggèrent que les mouvements saisonniers améliorent le statut nutritionnel, notamment par le biais des meilleures conditions de vie en ville par rapport au village (BENEFICE *et al.*, 1999).

Le deuxième aspect positif des villes, mis en avant par les villageois, est l'obtention rapide d'argent, *« alors qu'au village, tu n'as rien, tu n'as que ton mil »*. L'accès rapide à des ressources monétaires revient très fréquemment dans les discours, qui révèle les limites d'une économie auto-suffisante : *« là-bas, chaque jour, si tu aimes travailler, tu as l'argent. Or, ici, tu peux faire un mois sans gagner un sou »*.

Enfin, le troisième « avantage » de la ville est la moindre difficulté des travaux à effectuer, et ne ressort que dans les discours des femmes. Les équipements des villages sont en effet peu comparables à ceux des villes : au village, il faut encore aller puiser de l'eau, piler le mil à la main (tous les villages ne sont pas équipés de moulins). Dans les deux villages étudiés, un seul est équipé d'un moulin, le prix est de 100 CFA (0,15 euros) et toutes les femmes ne s'y rendent pas. La difficulté des travaux au village par rapport à ceux des villes

⁷ Les citations introduites dans le texte, en italiques et entre guillemets, sans précision, sont extraites des entretiens de groupe.

ne semble pas avoir beaucoup évolué car elle est exprimée autant par les anciennes que par les jeunes générations :

« Tout travail dans le milieu bobo est difficile : le matin de bonne heure, tu te lèves pour puiser de l'eau, piler du mil, aller chercher du bois en brousse, faire du tô, c'est dur. On en peut pas comparer avec les travaux qui se trouvent dans les grandes villes » Amete, F, 50 ans et plus

« Au village, on pile le mil à la main, on l'écrase, on puise l'eau, on va en brousse chercher du bois alors qu'à Bamako, il y a des moulins » Delila, F, 17-29 ans

Néanmoins, cette vision très dichotomique de l'opposition ville/village est constamment nuancée dans les propos des hommes et des femmes, vieux et jeunes. C'est en ville que l'on peut avoir de l'argent rapidement, mais à condition de trouver un bon travail, sinon *« en ville, si tu n'as pas un bon logeur, si tu n'as pas un bon boulot, la nourriture est très chère et c'est difficile »*. En outre, en cas de difficultés, il est plus difficile d'être aidé en milieu urbain, *« si tu n'as pas à manger au village, il y a des parents qui peuvent t'aider. Il n'y a pas de "viens manger" en ville. Tu es comme un étranger en ville »*. Enfin, l'attachement au village de ses parents est également très présent : les jeunes migrantes évoquent notamment la nostalgie du village qu'elles ont ressentie en ville : *« si tu restes longtemps en ville, tu as souvent la nostalgie de ton village »*. Les femmes, plus âgées, qui ont vécu des expériences migratoires avec leur époux, considèrent qu'à leur retour au village, les gains de la migration sont éphémères : *« Quand tu reviens de la ville, tu es bien un certain temps seulement. Mais à côté de celle qui est restée ici, elle a plus d'appuis que toi parce que ce que tu as ramené, quand c'est fini, c'est fini. Elle, elle est restée au village, elle a enduré tout, elle est plus enracinée, quoi. »*

A leur retour au village, les jeunes hommes et les jeunes filles ont des discours très positifs sur leur expérience migratoire. Si certains éléments ressortent également dans le discours des aînés, d'autres sont beaucoup moins partagés, notamment par les pères.

Acquisition de nouveaux savoirs valorisants

Outre les beaux habits et les ustensiles de cuisine pour les jeunes filles, les garçons et les filles revenus de la ville, se sentent *« différents »* de ceux qui sont restés par leur façon d'être, *« plus soignée »* et leur esprit *« plus évolué »* :

« La différence par rapport aux autres, c'est ton habillement, la manière dont tu prends soin de toi » Musa, H, 17-29 ans

« Je me sentais un peu différente car j'étais au moins un peu plus évoluée que celles qui étaient restées ici [au village]. Et puis ce que j'ai vu, les autres ne l'avaient pas vu » Kadia, F, 17-29 ans

Concernant les jeunes filles, deux atouts sont plus particulièrement mis en valeur par les jeunes filles elles-mêmes mais aussi par leurs mères : la connaissance de nouvelles préparations mais également l'apprentissage d'une nouvelle langue, le bambara, qui *« permet d'avoir deux oreilles, c'est à dire d'entendre deux langues »*. Pour les mères, qui pour la plupart n'ont pas eu l'occasion d'apprendre le bambara, la migration urbaine vient pallier l'absence d'éducation scolaire : *« même si tu donnes tout à la fille, et si elle veut partir, si tu refuses, elle dit : "même si tu me donnes tout, est-ce que tu peux me donner le bambara ?" [...] ceux qui vont à l'école, ils apprennent le français et en même temps le bambara. Donc, ils peuvent discuter en bambara »*.

« Aujourd'hui, si tu ne sais pas échanger en bambara, tu es un peu en retard, quoi » Kadia, F, 17-29 ans

De même, les mères mettent en avant l'expérience urbaine de leurs filles comme un moyen pour elles de développer leur esprit critique : *« celles qui partent, elles sont bien éveillées, elles sont ouvertes et elles travaillent mieux que celles qui restent ici »*. En revanche, cette opinion n'est pas partagée par les pères, qui ont une perception très négative de la migration des jeunes filles. En fait, la pratique migratoire des jeunes filles, à la différence de celle des garçons, exclut d'emblée les responsables familiaux masculins : comme nous l'avons vu, les jeunes femmes partent plus souvent en cachette, ou avec la complicité des mères. Contrairement aux garçons qui partent pour de plus courtes durées, les jeunes filles peuvent rester plusieurs années en ville, ce qui diminue d'autant plus le contrôle des pères sur leurs filles :

« Il y a des filles qui vont et qui peuvent faire trois ans sans revenir alors que les garçons reviennent au village pour l'hivernage » Dabe, H, 30-49 ans

En outre, les pères ne bénéficient pas directement des gains que leurs filles rapportent de migration. En revanche, les jeunes filles donnent très souvent des habits ou de l'argent aux mères. Ce capital matériel est avant tout une manière pour les jeunes filles et par procuration pour leurs mères de se démarquer de celles qui ne sont pas parties, il est la marque d'une

différence et de l'accession à un nouveau statut : « *Quand elle revient avec des habits, avec des ustensiles de cuisine, alors c'est bien. Dans le cas contraire, si elle ne revient pas avec grand chose, là, maintenant, tu as honte, mais quand même, c'est déjà fait* » raconte une mère. Les migrations des jeunes filles, apparues plus récemment, ne s'intègrent pas aux logiques familiales, d'où leur déconsidération aux yeux des responsables familiaux : « *les filles, quand elles reviennent, il n'y a rien pour la famille, c'est différent d'un garçon. Le garçon, il s'habille mais il pense toujours à la famille* ».

Enfin, les pères perçoivent les connaissances acquises en ville de manière très négative car la plus grande « *ouverture d'esprit* », l'esprit plus critique développés par leurs filles sont autant de facteurs susceptibles d'affaiblir l'emprise parentale qu'ils ont sur elles : « *Une fille qui est partie en ville, elle n'entend pas les paroles de ses parents, c'est comme si ses yeux sont ouverts mais la fille qui est ici, elle, elle entend la parole de ses parents [...] elle est laissée à elle-même mais celle qui est à côté de ses parents, elle a peur de ses parents* »

La perception très négative de la migration des jeunes filles par les pères (et de façon plus nuancée par les jeunes hommes), contrairement aux mères qui mettent en avant les aspects positifs est très révélatrice : c'est la perte de contrôle sur la sexualité et sur la vie conjugale de leurs filles qui fait peur aux hommes. Alors que les pratiques migratoires des jeunes hommes sont complètement inscrites dans l'organisation sociale, les migrations des jeunes filles ne bénéficient pas de la même reconnaissance sociale et sont encore fortement associées, dans les discours masculins, aux risques de grossesses pré-conjugales et de mariages en ville.

8.3.2 Peur des hommes et émancipation des femmes

Migrations des jeunes filles et entrée en vie sexuelle

Dans l'imaginaire des hommes, des pères mais aussi des jeunes hommes, c'est-à-dire, les maris potentiels, la migration féminine est fortement associée aux risques de grossesses pré-conjugales : « *Souvent, elle se marie, elle va chez les jeunes et elle revient avec une grossesse* ». Pour les jeunes hommes, les filles qui reviennent avec une grossesse « *ce sont des filles qui ne sont pas parties chercher quelque chose mais qui sont parties pour des hommes* ».

S'il n'y a jamais vraiment eu d'interdit explicite de relations sexuelles avant le mariage, c'est qu'il était avant tout très difficile de trouver des espaces d'intimité au village. Les entretiens réalisés avec les hommes et les femmes des plus vieilles générations confirment d'ailleurs ce point.

Tableau 8.3. Répartition des femmes (effectifs) selon le moment de leurs premiers rapports sexuels et le statut migratoire

Ensemble des femmes non-célibataires à l'enquête

	A réalisé au moins une migration de travail avant le mariage	N'a pas réalisé de migration de travail avant le mariage	Ensemble
Avant le mariage	6	1	7
Après le mariage	45	23	68
N'a pas répondu	3	3	6
Ensemble	54	27	81

Source : Enquête Migrations des Jeunes filles, 2000-01, ensemble des femmes non-célibataires

Dans l'enquête « Migrations des jeunes filles », cette question était abordée. Sur les 27 femmes non-célibataires à l'enquête qui n'avaient jamais migré en ville avant leur mariage, une seule femme a déclaré avoir eu des relations sexuelles avant son mariage, avec un garçon d'un autre village bobo qui n'est pas devenu son mari. Parmi les 54 femmes qui avaient réalisé au moins une migration de travail avant leur mariage, 6 d'entre elles ont déclaré avoir eu des relations sexuelles pré-maritales (tableau 8.2) : ces six femmes ont eu leurs premiers rapports sexuels avec leur premier mari, pour trois d'entre elles, les rapports ont eu lieu au village et pour les trois autres, sur le lieu de leur migration. Et sur les 9 femmes célibataires à l'enquête, deux avaient déjà eu des relations sexuelles, dans les deux cas au village (l'une était partie en ville une fois tandis que l'autre n'était jamais partie).

A partir de ces résultats, la corrélation entre la migration de travail et la plus grande liberté sexuelle est loin d'être évidente. De notre point de vue, la sexualité pré-maritale reste encore un sujet fortement tabou même si jeunes hommes et jeunes femmes peuvent aujourd'hui trouver plus de lieux d'intimité au village pour l'exercer. Les permissions de sortie relativement limitées qui conditionnent le quotidien des jeunes migrantes ne leur offrent pas nécessairement une plus grande liberté sexuelle. Le fait que les six femmes migrantes aient eu leurs premiers rapports sexuels, avant le mariage, avec leur futur époux, est en revanche, à mettre en relation avec les modalités d'entrée en union. En effet, dans les entretiens des hommes, il apparaît très clairement que les relations sexuelles avec la fiancée

choisie par la famille étaient impossibles et qu'elles se réalisaient avec d'autres jeunes filles. A partir du moment où les jeunes ont l'initiative de leur union, l'interdit de relations sexuelles entre fiancés s'affaiblit.

Dans un tel contexte, les grossesses pré-conjugales sont *a fortiori* particulièrement difficiles à enregistrer car les enquêtés ont tendance à occulter ces grossesses pré-maritales en déclarant les naissances postérieures au mariage. Dans les anciennes générations, une jeune fille enceinte avait alors pour recours, soit le mariage avec le père de l'enfant (mariage sans fête en l'honneur de la nouvelle épouse), soit l'avortement. Dans les entretiens réalisés auprès des hommes âgés de plus de 30 ans à l'enquête, deux hommes ont épousé des femmes déjà enceintes. Enock a épousé sa première femme qui était enceinte. Le mariage, décidé par les parents, n'a pas été fêté mais un mariage légal a été fait :

« Elle avait déjà un enfant, or, en ce temps-là, avec ces femmes, on ne faisait pas le mariage. Cela me gênait [qu'elle ait un enfant] car c'était quelque chose qui ne devait pas se passer. [Son père avait décidé d'un mariage légal] pour éviter qu'elle ne parte ailleurs » Enock, H, 50 ans et plus

De même, Seri a épousé sa première femme sur injonction parentale mais ne voulait pas car elle était enceinte.

« Mes parents avaient dit aux parents de la fille "donnez-nous la fille" mais les parents ont refusé et après ils ont envoyé la fille à Marena [village bobo] chez des parents là-bas. La fille en revenant ici, était enceinte donc j'ai voulu me retirer de l'affaire mais mes parents s'y sont opposés parce qu'ils avaient déjà donné quelques chose donc je ne pouvais plus me retirer et il fallait que le mariage se fasse » Seri, H, 30-49 ans

Dans les générations féminines nées avant 1960, aucune grossesse pré-conjugale n'a été enregistrée. Les grossesses pré-nuptiales enregistrées auprès des femmes nées après 1960 sont toutes de père inconnu et, dans le questionnaire, notées « enfants de rue ». Pour l'ensemble des femmes nées entre 1960 et 1985, on a enregistré 8 grossesses pré-conjugales et on n'observe aucune tendance à une augmentation au fil des générations (tableau 8.4). Sur les 8 grossesses pré-conjugales enregistrées, 6 l'ont été auprès de femmes ayant migré en ville avant leur mariage.

Tableau 8.4. Nombre de grossesses pré-conjugales déclarées et enregistrées par l'enquête biographique, selon le statut migratoire et les générations

	Génération				Ensemble
	1960-69	1970-74	1975-79	1980-84	
Migration de travail avant le mariage	0	3	1	2	6
Pas de migration de travail avant le mariage	2	0	0	0	2
Ensemble	2	3	1	2	8

Source : enquête biographique 2000, individus enquêtés au titre de résidents à l'un au moins des trois passages.

On pourrait y voir là une légitimité donnée à la peur des pères. En réalité, ces résultats peuvent amener à plusieurs interprétations. Les jeunes filles ayant eu des expériences migratoires en ville ont sans aucun doute, une moindre pression parentale et éventuellement plus d'espaces d'intimité qu'au village. Dans les entretiens individuels, les jeunes filles sont très gênées par les questions portant sur la sexualité et certaines ont même refusé (de même que dans le questionnaire « Migrations des jeunes filles » sur 81 femmes, 6 avaient refusé de répondre à la question portant sur les premiers rapports sexuels) : « *Tout cela [les premiers rapports sexuels], je ne peux pas répondre* » Kadia, F, 17-29 ans ou encore « *Je ne peux rien dire de tout cela* » Thérèse, F, 17-29 ans. Les entretiens de groupe réalisés auprès des jeunes femmes délient un peu plus les langues : selon elles, les relations avec les garçons sont plus « *faciles* » et plus « *libres* » en ville qu'au village ; « *au village, tu es contrôlé par tes parents alors qu'en ville, tes parents ne sont pas là. Au village, quand un garçon te courtise, tes parents sont directement au courant.* »

Néanmoins, les six femmes qui ont déclaré une grossesse pré-conjugale, sont revenues au village puis s'y sont mariées. On peut alors voir dans leur comportement un signe d'émancipation personnelle dans la mesure où elles ont assumé leur grossesse, objet d'une réprobation familiale et sociale très forte. Quand, au village, des jeunes filles sont enceintes, les parents peuvent encore cacher cette réalité en faisant avorter la jeune fille ou en la mariant rapidement. En revanche, quand les jeunes migrantes reviennent de la ville avec un enfant, elles mettent leur famille devant le fait accompli. Elles ont toutes eu leurs enfants entre 17 et 20 ans et se sont mariées, au plus tard, 3 ans après la naissance de leur enfant.

La plus grande visibilité des grossesses pré-conjugales dans les dernières générations, mais à un niveau qui reste très marginal, pousse les pères à penser que c'est l'un des plus grands risques encourus par leurs filles quand elles partent en ville. L'autre appréhension des pères et des jeunes hommes est le mariage des filles en ville.

Migrations féminines et entrée en union

Du fait de leur évincement dès le début de la procédure migratoire, les pères ont tendance à déconsidérer les migrations des jeunes filles et à penser qu'elles ne sont pas parties pour travailler mais pour se « *trouver un mari* ». Quand les jeunes filles ne partent pas en cachette de leurs parents, ces derniers leur font des recommandations : alors que les mères insistent sur le fait de « *bien travailler* », les pères leur recommandent de « *très bien se comporter et de ne pas se marier là-bas* ». La plus longue absence des filles par rapport aux garçons renforce d'autant plus les craintes des pères : « *Le garçon, lui quand il va, s'il n'a pas les moyens de revenir, il écrit une lettre, il informe au moins. Mais si c'est une fille, si elle n'a pas les moyens, elle se marie. Si c'est une femme, tu vas entendre qu'elle s'est remariée* ».

Cette crainte est également partagée par les jeunes hommes qui ont peur de ne pas voir revenir leur fiancée de la ville. Néanmoins, ils déclarent ne pas se rendre sur place pour « *surveiller* » la fille car cela risquerait de « *gâter les fiançailles* ». L'importance d'un mariage au village ou du moins dans l'aire boo ressort très fortement dans les discours, y compris dans ceux des jeunes filles qui considèrent comme une sorte de trahison, de ne pas se marier en présence de leurs parents : « *Quand tu te maries en ville, ton père et ta mère peuvent mourir derrière toi, tu vas même pas voir leurs tombes* ».

On retrouve dans le discours des jeunes filles à propos des mariages, un caractère très normatif qui assimile la migration des jeunes filles qui se sont mariées en ville à une forme de « *prostitution* » : « *Quand tu pars en ville, c'est pour le travail, pour rapporter des habits et des ustensiles de cuisine ; si tu te maries en ville et même si tu reviens avec des habits et des ustensiles de cuisine, les gens vont dire que ce sont les jeunes qui t'ont payé tout cela et que ce n'est pas le travail* ».

La perception négative qu'ont les hommes des nouvelles pratiques migratoires des jeunes femmes contrastent avec celle plus nuancée et peut-être plus fataliste des mères dont un proverbe bobo (plusieurs fois cité dans les entretiens de groupe réalisés auprès des femmes) illustre leur pensée : « *Si tu interdis à un enfant de monter à un arbre, mais s'il monte, tu n'as plus qu'à prier pour qu'il ne tombe pas* ».

L'assurance prise par les jeunes migrantes semblerait plus provoquer un conflit entre les hommes et les femmes qu'entre les générations. Beaucoup de mères auraient aimé partir comme le font aujourd'hui leurs filles et vivent « par procuration » des expériences qui n'existaient pas à leur époque. Dans la mesure où les jeunes filles suppléent leur mères pour de nombreux travaux quand elles sont jeunes, leur départ en migration aurait pu être mal vécue par les aînées. Or, seuls les hommes parlent de cette situation « *C'est différent pour les garçons car une fille en partant, peut-être qu'elle était le seul soutien de sa mère.* ». Tandis que les pères ne cessent de comparer la « *meilleure façon de faire* » de leurs fils par rapport à celles de leurs filles, les mères valorisent les nouvelles connaissances acquises par leurs filles en migration, notamment leur plus grand pouvoir de séduction vis à vis des jeunes hommes : « *quand elles reviennent en général et que les garçons voient les mèches, tu ne dors plus chez toi, c'est les garçons, ta maison devient un lieu de causeries* », opinion partagée par les jeunes hommes qui considèrent que « *c'est vraiment un plus pour une jeune fille d'être partie en ville* ». La plus jeune génération masculine n'a pas un regard aussi réprobateur que celui des pères : « *la fille qui est partie, en ville, ses manières de faire, de s'habiller, de préparer le repas, de prendre soin d'elle-même, sont très différentes de celles qui sont restées [...] Si tu l'as comme femme, ta maison est propre, tu as des bons plats et tu peux recevoir des étrangers* [allusion à la connaissance du bambara] ». On peut alors penser que les nouvelles générations d'hommes et de femmes établiront des relations plus égalitaires, au sein desquelles la parole et la place des femmes seront plus entendues et reconnues.

CONCLUSION GENERALE

Longtemps restées dans l'ombre de leurs pères, époux ou fils, les femmes apparaissent aujourd'hui comme des migrantes autonomes. Au Mali, elles sont toujours minoritaires dans les migrations vers l'étranger, mais elles sont aussi nombreuses que les hommes à migrer à l'intérieur du pays. Dans la population boou particulièrement étudiée dans cette thèse, nous avons observé les mêmes tendances : les femmes qui migraient autrefois essentiellement au moment de leur mariage dans le village de leur époux, connaissent aujourd'hui des expériences migratoires urbaines relativement similaires à celles des hommes.

Chez les Bwa, comme au Mali, les motifs de déplacements des femmes sont fortement différenciés selon l'âge et le sexe : si les jeunes filles migrent pour des raisons comparables à celles des jeunes hommes, aux âges adultes, la mobilité des femmes reste liée à leur vie familiale tandis que les hommes continuent à migrer pour des motifs économiques.

Ces nouvelles formes de mobilité à destination urbaine jouent sur les comportements de reproduction des femmes, comme en attestent les résultats de l'enquête démographique et de santé. La migration a un effet d'autant plus important qu'elle intervient tôt dans le cycle de vie. La ville, et plus encore la capitale, apparaît comme un lieu de diffusion de nouvelles pratiques au sein des jeunes générations féminines. Les jeunes femmes d'aujourd'hui sont peut-être aussi plus réceptives aux nouveaux modèles qui émergent actuellement dans les milieux urbains.

Les analyses réalisées dans le contexte particulier d'une population rurale malienne nous ont permis d'aborder plus en détails l'essor des migrations féminines et de discuter de leur portée en termes de rapports de genre et de changements familiaux.

L'essor récent et la généralisation très rapide de la mobilité économique des jeunes femmes entraînent une convergence des itinéraires migratoires des hommes et des femmes pendant la jeunesse. L'analyse des logiques migratoires féminine et masculine relativisent néanmoins cette apparente convergence : alors que les pratiques migratoires des jeunes hommes, plus anciennes, sont intégrées dans l'ordre économique familial, celles des jeunes filles, plus récentes, pourraient avoir une dimension plus subversive. Les changements récents observés parallèlement dans les modalités d'entrée en union qui vont dans le sens d'un affaiblissement des contrôles familiaux et d'une redéfinition de la place de l'individu dans les processus matrimoniaux, nous ont permis de voir comment les nouvelles pratiques migratoires des jeunes filles s'articulaient aux changements relatifs aux mariages.

Au niveau individuel, nos analyses ont montré que la migration de travail pendant la jeunesse est associée au report de l'entrée en union des femmes et à un recul de plus en plus important du contrôle familial sur la formation des couples.

Les vécus de la jeunesse, exprimés par les intéressés eux-mêmes ont mis en évidence l'importance des nouvelles formes de mobilité féminines dans les itinéraires de jeunesse et ont permis de mieux comprendre quelles modifications elles étaient susceptibles de provoquer.

La migration des jeunes apparaît clairement comme une forme d'éducation, notamment pour les femmes qui n'ont pas eu accès à l'école. Les savoirs acquis en migration, tels que l'assimilation d'une nouvelle langue, l'apprentissage de nouveaux savoir-faire, la découverte de cultures différentes forment un capital qui permet aux jeunes migrantes de s'affirmer plus aisément au sein de leur communauté et de leur famille, elles sont, dans ce sens, un véritable "faire-valoir". Si la migration féminine autonome, reste, pour beaucoup de pères, assimilée à un « dévergondage », leur peur révèle la tension qui s'opère actuellement entre les rôles attendus et les rôles effectifs des hommes et des femmes. Cette appréciation contraste avec les migrations masculines, plus anciennes, et qui s'inscrivent mieux dans l'organisation économique familiale.

Différents résultats suggèrent enfin une tendance à la privatisation des biens et à une individualisation des comportements, moins soumis aux contrôles familiaux et sociaux.

L'augmentation des besoins est clairement exprimée par les jeunes et la ville apparaît comme le lieu qui permet d'y répondre, plus rapidement qu'au village. Les gains rapportés par les jeunes filles sont des éléments de distinction, à la fois pour elles et pour leur mère. De plus, l'entrée en union tend à devenir une « histoire de couple » plus qu'une « histoire familiale » : l'initiative des premières unions est de moins en moins imposée par les familles, les prestations bénéficient désormais plus à la jeune femme et moins à sa famille, les sanctions sociales des unions, qui étaient l'un des ciments de la vie sociale, diminuent.

Ces évolutions pourraient remettre en cause l'un des principes du système économique et social de cette société qui est fondé sur une non-différenciation économique entre les familles. La société traditionnelle boo semble en pleine transformation, les migrations des jeunes femmes en est l'une des expressions et peut-être l'un des accélérateurs. Une redéfinition de la place des femmes est certainement à l'œuvre actuellement et la complicité observée entre les mères et les filles est sans doute l'un des éléments de cette reconstruction.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADEPOJU Aderanti, 1999 - *La famille africaine : politiques démographiques et développement*. – Paris, Karthala, 318 p. (Coll. : Questions d'enfances)
- ADEPOJU Aderanti, 1995 – "Migration in Africa" in : BAKER Jonathan and AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp. 87-108 – Uppsala, Nordiska Afrikaninstitutet, 353 p.
- ADEPOJU Aderanti, 1994 – "The demographic profile : sustained high mortality and fertility and migration for employment" in : ADEPOJU Aderanti et OPPONG Christine (éds), *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa*, pp. 17-34 – London, James Currey ; Portsmouth (N.H.), Heinemann, 245 p.
- ADEPOJU Aderanti et OPPONG Christine (éds), 1994 – *Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa* – London, James Currey ; Portsmouth (N.H.), Heinemann, 245 p.
- ADJAMAGBO Agnès, 1999 – *Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux : le dilemme féminin à Sassandra, Côte d'Ivoire* – Paris, CEPED, 35 p. (Les Dossiers du CEPED n°51)
- AFOLAYAN A.A., 2001 - "Issues and challenges of emigration dynamics in developing countries.", *International migration*, n° 4, 2001, p. 5-38
- AINA Tade Akin, 1995 – Internal Non-Metropolitan Migration and the Development Process in Africa - in : BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp. 41-53 - Uppsala, Nordiska Afrikaninstitutet, 354 p.
- AMIN Samir, 1995 – "Migration in Contemporary Africa. A Retrospective view" - in : BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp. 29-40 - Uppsala, Nordiska Afrikaninstitutet, 354 p.
- AMSELLE Jean-Loup, 1976 – "Aspects et significations du phénomène migratoire en Afrique" in : AMSELLE Jean-Loup (dir.), *Les migrations africaines*, pp. 9-36 – Paris, François Maspero, 126 p. (Dossiers africains)
- ANARFI John K., 1998 - "Anthropological Perspectives on Migration in Africa" in : BASU Alaka et AABY Peter (Éds.), *The methods and uses of anthropological demography*, pp. 198-222 – Oxford, Clarendon Press, 329 p.
- ANARFI John K., 1993. – "Sexuality, migration and AIDs in Ghana", *Health Transition Review*, vol. 3 suppl., pp. 45-67.
- ANDRO Armelle, 2001 – *Coopération et conflits entre conjoints en matière de reproduction en Afrique de l'Ouest* – Thèse de doctorat en démographie, Paris X, 322 p.
- ANDRO Armelle et HERTRICH Véronique, 2002 – "La demande contraceptive au Sahel : les attentes des hommes se rapprochent-elles de celles de leurs épouses", *Population*, n°5, pp. 721-770.
- ANKER Richard, 1994 – "Measuring women's participation in the African labor force" in : ADEPOJU Aderanti et OPPONG Christine (Éds), *Gender, Work and Population in Sub-*

- Saharan Africa*, pp. 64-75 - London : James Currey ; Portsmouth (N.H.) : Heinemann, 245 p.
- ANTOINE Philippe, RAZAFINDRAKOTO Mireille, François ROUBAUD, 2001 - "*Contraints de rester jeune ? Évolution de l'insertion dans trois capitales africaines : Dakar, Yaoundé, Antananarivo*", Louvain-la-Neuve, 18 pages (Communication aux Quatrièmes journées scientifiques du réseau démographie de l'Agence Universitaire de la francophonie (AUF), Jeunesses et vieillesse : quels défis pour les sociétés d'aujourd'hui et de demain ?, Louvain-la-Neuve, 29 mai-1^{er} juin 2001)
- ANTOINE Philippe et SOW Ousmane, 2000, - Rapports de genre et dynamiques migratoires. Le cas de l'Afrique de l'Ouest, Paris, in : BOZON Michel et LOCOH Thérèse (dir.), *Rapports de genre et questions de population II Genre, population et développement*, pp. 143-159 -, INED, 196 p. (Dossiers et Recherches N°85).
- ANTOINE Philippe, OUEDRAOGO Dieudonné et PICHE Victor (éds), 1998 – *Trois générations de citadins au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako* - Paris, L'Harmattan, 279 p.
- ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par), 1989 – *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- ASSOGBA Yao et FRÉCHETTE Lucie, 1997. – "Le concept d'aspiration et la démarche migratoire des jeunes" in : GAUTHIER Madeleine (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, pp. 227-241 - Sainte-Foy (Québec), 315 p.
- ASSOGBA Laurent N.M., 1992 - "Statut de la femme et migration urbaine dans le Golfe du Bénin : de la décision à l'insertion", *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n°1, Printemps 93, pp.121-149.
- ASSOGBA Laurent N.M., 1991- "Statut de la femme : une variable explicative de la dynamique migratoire", *Travail et Population en Afrique subsaharienne*, Documents de Travail N°11
- ASSOGBA Laurent N.M., 1989 – "Comportements démographiques des femmes migrantes à Lomé" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 71-78 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- AUCLAIR Laurent, GUBRY Patrick, PICOUEU Michel et SANDRON Frédéric (dir.) *Régulations démographiques et environnement : actes des 6èmes journées démographiques de l'ORSTOM, paris, 22-24 septembre 1997*, pp. 57-64 - Paris, IRD-CEPED-LPE, 280 p. (Les Etudes du CEPED n°18)
- BAKER Jonathan and AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, – Uppsala, Nordiska Afrikaninstitutet, 353 p.
- BALLO Mamadou Masséry et al., 2002 - *Enquête démographique et de santé au Mali 2001*. - Bamako, DNSI ; Calverton, Macro International, 450 p.
- BARDEM Isabelle, 1993 - "L'émancipation des jeunes : un facteur négligé des migrations interafricaines", *Cahier des Sciences Humaines*, vol. 29 - n°2-3, pp. 375-393.

- BARTIAUX Françoise et YANA Simon David, 1995 - "Migrations internes et fécondité en Afrique subsaharienne : l'exemple du Cameroun" in : TABUTIN Dominique, EGGERICKX Thierry, GOURBIN Catherine (dir.), *Transitions démographiques et sociétés : actes de la Chaire Quetelet 1992, Louvain-La-Neuve, 15-17 septembre 1992*, pp. 495-519 – Louvain-la-Neuve, Académia, L'Harmattan, 691 p.
- BÉNÉFICE Eric, CAMES Cécile et SIMONDON Kirsten, 1999. – "Growth and maturation of Sereer adolescents girls (Senegal) in relation to seasonal migration for labor", *American Journal of Human Biology*, vol. 11 (4), pp. 539-550
- BILSBORROW Richard E. (éd.), 1998 – *Migration, Urbanization and Development : New Directions and Issues* (proceedings of the symposium on internal migration and urbanization in developing countries, 22-24 January 1996, New York).- New-York, UNFPA, 531 p.
- BILSBORROW Richard E. *et al.*, 1987 – "The impact of origin community characteristics on rural-urban out-migration in a developing country", *Demography*, Vol. 24, No. 3, pp. 191-210.
- BLED SOE Caroline et PISON Gilles (éds), 1994 – *Nuptiality in Sub-saharan Africa. Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives.* – Oxford, Clarendon Press, 326 p. (International Studies in Demography)
- BLED SOE Caroline, COHEN Barney (éds), 1993. – *Social Dynamics of Adolescent Fertility in Sub-Saharan Africa.* – Washington D.C., National Academy Press, 208 p.
- BOCQUIER Philippe et TRAORÉ Sadio, 2000 – *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest. La croissance urbaine en panne* – Paris, L'Harmattan, 148 p. (coll. Villes et Entreprises).
- BOCQUIER Philippe, TRAORE Sadio, 1998, - *Synthèse régionale pour le Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO)* - Bamako, CERPOD, 149 p. (Etudes et Travaux du CERPOD N°15)
- BOCQUIER Philippe et DIARRA Tiéman (coordonné par.), 1999a - *Population et Société au Mali* - Paris, L'Harmattan, 204 p.
- BOCQUIER Philippe et DIARRA Tiéman (coordonné par), 1999b - "Migrations internes et internationales in : BOCQUIER Philippe et DIARRA Tiéman (coordonné par) *Population et Société au Mali*, pp. 63-74 - Paris, L'Harmattan, 204 p.
- BONGAARTS John, WATKINS Susan Cotts, 1996 - "Social Interactions and Contemporary Fertility Transitions", *Population and Development Review*, Vol. 22, No. 4, pp. 639-682.
- BOSERUP Esther, 1970 – *Woman's role in economic development*, New-York, St Martin Press
- BOSERUP Esther, 1985 – "Economic and Demographic Interrelationship in Sub-Saharan Africa", *Population and Development Review*, Vol. 11 No. 3, pp. 383-397
- BOURDIEU Pierre, 1980 – "La jeunesse n'est qu'un mot" in BOURDIEU Pierre *Questions de sociologie*, pp. 143-154 - Paris, Éditions de Minuit

- BOZON Michel, 2002 - "Démographie et sexualité" in : CASELLI Graziella, VALLIN Jacques, WUNSCH Guillaume, *Démographie : analyse et synthèse II. Les déterminants de la fécondité*, pp. 303-321 – Paris, Ined, 460 p.
- BOZON Michel et HERTRICH Véronique, 2001 – "Rapports de genre et initiation sexuelle en Afrique et en Amérique latine. Une comparaison à partir de 20 enquêtes EDS", communication présentée lors du colloque international « Genre, Population et développement en Afrique », 16-21 juillet 2001, Abidjan, 28 p.
- BOZON Michel, 1996, - "Voler de ses propres ailes. Comment l'on part de chez ses parents dans les années 1980", in : *Ménages, familles et solidarités dans les populations méditerranéennes. Séminaire international d'Aranjuez (27-30 septembre 1994)*, p. 475-493 - Paris, AIDELF, 693 p. (N°7)
- BROCKERHOFF Martin et BIDDLECOM Ann E., 1999 – "Migration, sexual behavior and the risk of HIV in Kenya", *International Migration Review*, vol. XXXIII, n°4, pp. 833-856
- BROCKERHOFF Martin, 1998 - "Migration and The Fertility Transition in African Cities" in : BILSBORROW Richard E. (Ed.), *Migration, Urbanization and Development : New Directions and Issues* (proceedings of the symposium on internal migration and urbanization in developing countries, 22-24 January 1996, New York), pp. 357-390 - New-York, UNFPA, 531 p.
- BROCKERHOFF Martin, 1995 – "Fertility and family planning in African cities : the impact of female migration", *Journal of biosocial science*, vol. 27, n°3, pp. 347-358
- BROCKERHOFF Martin et XIUSHI Yang, 1994 – "Impact of Migration on Fertility in Sub-Saharan Africa", *Social Biology* vol. 41, n°1-2, pp. 19-43
- BROCKERHOFF Martin, 1993– "Demographic and socioeconomic determinants of female rural to urban migration in Sub-Saharan Africa", *International Migration Review*, vol. XXVII, n°3, pp. 557-577
- CALDWELL John C., 1968 – "Determinants of Rural-Urban Migration in Ghana", *Population Studies*, Vol. 22, No. 3. (Nov., 1968), pp. 361-377.
- CALDWELL John C., SANTOW Gigi, ORUBULOYE I. O., CALDWELL Pat et ANARFI John, 1993 - "Sexual networking and HIV/AIDS in west Africa", *Health Transition Review*, Vol. 3, Suppl., 1993.
- CAPRON Jean, 1988a – *Introduction à l'étude d'une société villageoise. 1955-1968* – Tours, Université François Rabelais de Tours, 354 p. (Mémoire du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie, n° II)
- CAPRON Jean, 1988b. – *Introduction à l'étude d'une société villageoise. 1955-1968.* – Tours, Université François-Rabelais de Tours, 354 p. (Mémoire du Laboratoire d'Anthropologie et de Sociologie, n° II).
- CAPRON Jean, 1973. – *Communautés villageoises bwa. Mali - Haute Volta.* – Paris, Museum National d'Histoire Naturelle, 379 p. (Mémoires de l'Institut d'Ethnologie, IX, Tome I, fasc. 1).

- CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (sous la direction de), 2004 – *Démographie : analyse et synthèse. V Histoire du peuplement et prévisions* – Paris, INED / PUF, 468 p. (coll. Manuels)
- CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (sous la direction de), 2003 – *Démographie : analyse et synthèse. IV Les déterminants de la migration* – Paris, INED / PUF, 225 p. (coll. Manuels)
- CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (sous la direction de), 2002 – *Démographie : analyse et synthèse. II Les déterminants de la fécondité* – Paris, INED / PUF, 460 p. (coll. Manuels)
- CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (sous la direction de), 2001 – *Démographie : analyse et synthèse. I La dynamique des populations* – Paris, INED / PUF, 550 p. (coll. Manuels)
- CEPED, FNUAP, URD, ONU, 1992 - Condition de la femme et population : le cas de l'Afrique francophone – Paris (France), CEPED, 116 p.
- CHAMBOREDON Jean-Claude, 1985. – "Adolescence et post-adolescence : la « juvénisation ». Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse", in : A-M ALLEON *et al.*, *Adolescence terminée, adolescence interminable*, pp. 13-28 - Paris, PUF
- CHANT Sylvia, 1992 - *Gender and migration in developing countries*. – London, New York, Belhaven Press, 250 p.
- CHARBIT Yves et PETIT Véronique, 1996 - "Migrations et rôles familiaux : mesure démographique et contextes culturels", *Revue européenne des migrations internationales*, n° 2 1996, pp. 25-43
- CHARMES Jacques, 1996 – "La mesure de l'activité économique des femmes" in : LOCOH Thérèse, LABOURIE-RACAPE Annie et TICHIT Christine (éds), *Genre et développement : des pistes à suivre*, pp. 35-44 – Paris, CEPED, 154 p. (Documents et Manuels du CEPED n°5)
- CHASTELAND Jean-Claude et CHESNAIS Jean-Claude (dir.), 2002 – *La population du monde : géants démographiques et défis internationaux*. (2^{ème} Ed.) – Paris, INED, 768 p. (Les Cahiers de l'INED, n°149)
- COHEN Barney, 1996 – "Niveaux, différences et tendances de la fécondité" in : FOOTE Karen A., HILL Kenneth H. et MARTIN Linda G. (éds) *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, pp. 9-70 - Paris, INED/PUF, 372 p. (Travaux et Documents, n°135)
- COLEMAN David A., 2004 - "Le rôle majeur de la migration dans les processus démographiques" in : CASELLI Graziella, VALLIN Jacques et WUNSCH Guillaume (dir.), *Démographie : analyse et synthèse. V Histoire du peuplement et prévisions*, pp. 33-69 – Paris, INED / PUF, 468 p. (coll. Manuels)
- COMOE Elise F., 2001 - "L'insertion des migrants dans le marché du travail urbain en Côte d'Ivoire : quelle signification pour une approche de genre ?", communication présentée au colloque international *Genre, Population et Développement en Afrique*, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 13 p.
- COMOE Elise F., 2000 – "Relations de genre et migration en Côte d'Ivoire : de la décision de

- migrer à l'insertion dans le marché du travail urbain" – in : GASTINEAU Bénédicte, De CARVALHO Elisabete (coordonné par) *Démographie : nouveaux champs, nouvelles recherches*, Colloque Jeunes Chercheurs CERPOS-Université Paris X Nanterre, 11-12 janvier 2000, pp. 305-316- Paris, Ined , 377 p. (Dossiers et Recherches n°89)
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1994 – *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique Noire du XIX^e au XX^e siècle* – Paris, Desjonquères, 396 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1992 - "Des jeunes dans le passé et dans le futur du Sahel" in : D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I, pp. 35-43 - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1988 – "Les populations africaines du passé" in : TABUTIN Dominique (dir.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, pp. 51-71 – Paris, L'Harmattan, 551 p.
- CORDELL Dennis D., GREGORY Joel W., PICHE Victor, 1996 - *Hoe and Wage : a social History of a Circular Migration System in West Africa* – Boulder, Oxford, Westview Press, 384 p.
- COULIBALY Ishaga et SINGARE Boureima, 2002 – "Fécondité" in : BALLO Mamadou Basséry et al., *Enquête Démographique et de Santé, Mali, 2001*, pp. 43-55 – DNSI, Bamako, Macro International, Calverton, 376 p.
- COULIBALY Ishaga, 2003 – "La fécondité au Mali : permanence ou changements ?" in : HERTRICH Véronique et KEÏTA Seydou (coordonné par), *Questions de population au Mali 2003*, pp. 159-175 - Bamako (Mali), Le Figuier- UNFPA, 300 p.
- COULIBALY Salif et al., 1996 - *Enquête démographique et de santé au Mali 1995-96*. - Bamako, DNSI ; Calverton, Macro International, 376 p.
- COURGEAU Daniel, 1989 - "Family Formation and Urbanization", *Population: An English Selection*, vol. 44, n°1., pp. 123-146.
- COURGEAU Daniel, 1988 – *Méthode de mesure de la mobilité spatiale. Migrations internes, mobilité temporaire, navettes* – Paris, INED / PUF, 301 p. (coll. Manuels)
- COUSSY Jean et VALLIN Jacques (sous la direction de), 1996 - *Crise et population en Afrique : crises économiques, politique d'ajustement et dynamiques démographiques*. – Paris, Les études du CEPED, 580 p.
- DAGENAIS Huguette, HUOT Marie-Claude, BERGERON Marie-Eve, BEAUREGARD Micheline, 1994 - *Femmes, urbanisation et développement* - Université Laval, Quebec, 120 p.
- D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- DAVIS ROOT Brenda, DE JONG Gordon F., - "Family Migration in a Developing Country", *Population Studies*, Vol. 45, No. 2., pp. 221-233.
- DE JONG, 2000 – "Exceptions, gender and norms in migration decision-making", *Population Studies* Vol. 54, pp. 307-319.

- DELAUNAY Valérie, 1994 - *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, Les études du CEPED n°7, Paris, 325 p.
- DESGREES DU LOU Annabel et PISON Gilles, 1995 - "Le rôle des vaccinations dans la baisse de la mortalité des enfants en Afrique", *Population* n°3, pp. 591-620
- DESMARAIS Danielle et FOURNIER Bernard, 1997. – "La pluralité des pratiques migratoires des jeunes adultes" in : GAUTHIER Madeleine (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, pp. 303-312 - Sainte-Foy (Québec), 315 p.
- DIARRA Oumar Souleymane, 1996 – *Migration rural-urbaine et mobilité intersectorielle sur le marché du travail : le cas du Mali* – Yaoundé, IFORD, 61 p. (mémoire de fin d'études sous la direction d'Aka KOUAME)
- DIARRA Sékouba et NADIO Mamadou, 1994 – *Migration et urbanisation au Mali. Rapport de recherche* – Bamako, CERPOD, 96 p.
- DIARRA Tiéman, 1992 - "Initiations, Associations et Socialisation de la jeunesse en milieu bamana de Beldugu - Mali" in : D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I, pp. 186-208 - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- DIOP Marième, 1989 - "Un exemple de non insertion urbaine : le cas des migrantes saisonnières de Basse Casamance à Dakar" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 79-89 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- DIOP François Pathé, 1985 – "Migrations internes, nuptialité et fécondité" in : CHARBIT Yves, GUEYE Lamine et NDIAYE Salif (coordonné par), *Nuptialité et fécondité au Sénégal*, pp. 73-104 – Paris, INED/PUF, 148 p. (*Travaux et Documents* n°112)
- DIOUF Mamadou, COLLIGNON René, 2001 - "Les jeunes du Sud et le temps du monde : identités, conflits et adaptations" in : COLLIGNON René, DIOUF Mamadou (Eds.) *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?*, pp. 5-15 - Paris, IRD, 193 p. (Autrepart n°18)
- ENQUÊTE MALIENNE SUR LES MIGRATIONS ET L'URBANISATION (EMMU), 1996 – *Rapport National Descriptif* – Bamako, CERPOD, 168 p.
- ÉNEL Catherine, PISON Gilles and LEFEBVRE Monique, 1994. – "Migration and marriage change : A case study of mlomp, a joola village in southern Senegal", in : Caroline BLEDSOE et Gilles PISON (éds.), *Nuptiality in Sub-saharan Africa. Contemporary anthropological and demographic perspectives*, p. 92-116.– Oxford, Clarendon press, 326 p.
- EZRA Markos, 2000 - "Leaving-home of young adults under conditions of ecological stress in the drought prone communities of Northern Ethiopia", *Genus* n°3-4, luglio-dicembre 2000, pp. 121-144
- FARBER Stephen C., LEE Bun Song, 1984 - "Fertility Adaptation of Rural-To-Urban Migrant Women: A Method of Estimation Applied to Korean Women", *Demography*, vol. 21, n°3, pp. 339-345.

- FERRAND Michèle, 2004 – *Masculin, féminin* – Paris, La Découverte, 124 p. (coll. Repères)
- FINDLEY Sally E., 1997 – "Migration and family interactions in Africa in : ADEPOJU Aderanti (éd), *Family, population and development in Africa*, pp. 109-138 – London, Zed Books Ltd, 230 p.
- FINDLEY Sally E., 1993 - *Circulation as a drought-coping strategy in rural Mali* – Bamako, Cerpod, *Working Paper* n°12, 31 p.
- FINDLEY Sally E., 1989 - "Les migrations féminines dans les villes africaines : une revue de leurs motivations et expériences" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 55-70 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- FINDLEY Sally E. et DIALLO Assitan, 1995- "Interactions between household structure and female migration in rural Mali", pp. 271-290 in : MAKINWA Paulina, JENSEN An-Magritte (Eds.) *Women's position and demographic change in sub-saharan Africa*, pp. 253-269 – Liège (Belgique), IUSSP, 448 p.
- FINDLEY Sally E. et DIALLO Assitan, 1993- "Social appearance and economic realities of female migration in rural Mali", in : UNITED NATIONS, *Internal Migration of Women in Developing Countries*, pp. 243-257 – New-York, United Nations, 359 p.
- FINDLEY Sally E. et WILLIAMS Lindy, 1991 - *Women who go and women who stay : reflexions of family processes in a changing world* – Genève, International Labour Office, *Working Paper* n°176, 74 p.
- FNUAP/OIT, 1990 – *Les migrations au Mali* – Bamako, Fonds des Nations Unies pour la Population / Organisation Internationale du Travail / CERPOD, 48 p.
- FOOTE Karen A., HILL Kenneth H. et MARTIN Linda G. (Eds), 1996 - *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*. – Paris, INED/PUF, 372 p. (Travaux et Documents, n°135)
- FRANQUEVILLE André, 1987 - *Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le sud du Cameroun* - Paris, ORSTOM, 646 p. (Mémoires n°109).
- GAGE Anastasia J. et MEEKERS Dominique, 1994 - "Sexual Activity Before Marriage in Sub-Saharan Africa", *Social Biology*, vol. 41, n°1-2, pp. 44-60
- GALLAND Olivier, 2001 - "Adolescence, post-adolescence, jeunesse : retour sur quelques interprétations", *Revue Française de Sociologie*, 42-4, pp. 611-637
- GALLAND Olivier, 1991 – *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. - Paris, Armand Colin, 231 p. (Collection U Sociologie)
- GALLAND Olivier, 1984 - "Précarités et entrée dans la vie", *Revue Française de Sociologie*, 25-1, pp. 49-66
- GARCIA Brigida (Ed), 2000 – "Women, Poverty and Demographic Change", New-Ork, Oxford (*International Studies in Demography*), 311 p.

- GAUTHIER Madeleine, 1999 - "La jeunesse : un mot, mais combien de définitions ?" in : GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, pp. 9-25 - Sainte-Foy (Québec), Ed. de l'IQRC, 270 p.
- GAUTHIER Madeleine, 1997. – "La migration et le passage à la vie adulte des jeunes d'aujourd'hui" in : GAUTHIER Madeleine (dir.), *Pourquoi partir ? La migration des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, pp. 105-130 - Sainte-Foy (Québec), 315 p.
- GENDREAU Francis (sous la direction de), 2001 - *Les transitions démographiques des pays du sud*. (actes des 3èmes journées du Réseau Démographie, Rabat, 9-12 décembre 1998) – Paris, Estem, 505 p.
- GENDREAU Francis (sous la direction de), 1998 - *Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud*. - Paris, Estem, 415 p.
- GOLDSCHIEDER Calvin, 1987 - "Migration and social structure : analytic issues and comparative perspectives in developing nations.", *Sociological forum*, n° 4, 1987, pp. 674-696.
- GOLDSCHIEDER Calvin, 1986 - "Rural Migration in Developing Nations: Comparative Studies of Korea, Sri Lanka and Mali.", *Population Studies*, Vol. 40, No. 3., pp. 507-508.
- GOLDSTEIN Sidney, 1978 - "Migration and Fertility in Thailand : 1960-1970", *Canadian Studies in Population*, Vol. 5, pp. 167-180
- GOLDSTEIN Sidney, 1973 - "Interrelations Between Migration and Fertility in Thailand", *Demography*, vol. 10, n°2, pp. 225-241.
- GOLDSTEIN Sidney et GOLDSTEIN Alice, 1981 - "The Impact of Migration on Fertility: an 'Own Children' Analysis for Thailand", *Population Studies*, Vol. 35, No. 2. (Jul., 1981), pp. 265-284.
- GUIGOU Brigitte, 1992. – *Les changements du système familial et matrimonial : Les Sérères Sine (Sénégal)*. – Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 548 p. (Thèse de Doctorat en Anthropologie)
- GREGORY Joel W., 1989 - "L'insertion des migrantes et migrants en ville : interrogations méthodologiques" in : Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 161-172 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- GREGORY Joël, 1988 - "Migrations et urbanisation" in : TABUTIN Dominique (dir.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, pp. 369-399 – Paris, L'Harmattan, 551 p.
- GUEST Philip, 1993 - "The determinants of female migration from a multilevel perspective" in : UNITED NATIONS, *Internal Migration of Women in Developing Countries*, pp. 223-242 – New-York, United Nations, 359 p.
- HAMEL Jacques, 1999, - "La jeunesse n'est pas qu'un mot... Petit essai d'épistémologie pratique" in : GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, pp. 29-44 - Sainte-Foy (Québec), Ed. de l'IQRC, 270 p.

- HAMPSHIRE Kate et RANDALL Sara, 1999 - "Seasonal labour migration strategies in the Sahel : coping with poverty or optimising security ?", *International journal of population geography*, n° 5, september-october 1999, pp. 367-385
- HENRY Louis, 1981 – *Dictionnaire démographique multilingue* – Liège, UIESP, Ordina Editions, 179 p.
- HERRY Claude, 1989 - "Insertion des migrants en milieu urbain : l'exemple de Maradi" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 41-53 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- HERRY Claude, 1991 - Quelques aspects des relations ville-village" in QUESNEL André et VIMARD Patrice (Eds), *Migrations, changements sociaux et développement*, Troisièmes journées démographiques Paris, du 20 au 22 septembre 1988, pp. 231-242 – Paris, ORSTOM, 388 p.
- HERTRICH Véronique, 2001a. – *Suivre les groupes domestiques au fil des recensements : une expérience en milieu rural au Mali, 1976-1999* – Paris, Ined, 19 p. [Communication préparée pour le Quatrième Atelier du projet sur l'Analyse des recensements africains (ACAP), *Mutations sociales et démographie de l'Afrique : Enseignements tirés de l'analyse des données des recensements*, Dakar, 15-18 janvier 2001]
- HERTRICH Véronique, 2001b. – *Nuptialité et rapports de genre en Afrique. Un premier bilan des tendances de l'entrée en union au cours des 40 dernières années* – Paris, Ined, 38 p. [Communication préparée pour le Colloque international "Genre, population et développement en Afrique", INED-ENSEA-IFORD-UEPA, Abidjan, 16-21 juillet 2001]
- HERTRICH Véronique, 1999. - "Mariages et migrations : les premiers signes du changement démographique chez les Bwa", in BOCQUIER Philippe et DIARRA Tiéman (coordonné par), *Population et société au Mali*, p. 141-159– Paris, L'Harmattan, 204 p.
- HERTRICH Véronique, 1997a. - "Les réponses des hommes valent-elles celles des femmes ? Une double collecte sur les questions génésiques et matrimoniales dans une population du Mali ", *Population*, n°1, pp. 45-62
- HERTRICH Véronique, 1997b – Les processus d'entrée en union des hommes, changements en cours chez les Bwa du Mali. in : *XXIIIe Congrès général de la population. Beijing, Chine, 11-17 octobre 1997. Contribution des chercheurs de l'INED*, p. 55-67 – Paris, INED, 178 p. (Dossiers et Recherches 69A)
- HERTRICH Véronique, 1997c - "Vers la construction d'un espace conjugal chez les Bwa du Mali ?", *Autrepart*, n°2, p. 123-142 (Familles du Sud)
- HERTRICH Véronique, 1997d – "Évolution et dynamique des groupes domestiques en pays boo, au Mali", in : PILON Marc *et al.* (éds.), *Ménage et famille en Afrique : approches des dynamiques contemporaines*, p. 125-144 – Paris, CEPED/ENSEA/INS/ORSTOM/URD, 408 p. (Études du Ceped n°15)
- HERTRICH Véronique, 1996. - *Permanences et changements de l'Afrique rurale : dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*. - Paris, Ceped, 548 p. (Les Études du Ceped n°14)
- HERTRICH Véronique, 1995. - "Le calendrier lignager, un outil pour la datation. Une expérience en milieu rural au Mali", *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel*

- François*, p. 125-141 – Paris, Ceped, 244 p.
- HERTRICH Véronique, 1992. - "Apport des sources existantes à la datation des événements. Une enquête en pays bwa au Mali", *Population*, n°5, p. 1263-1292
- HERTRICH Véronique et LESCLINGAND Marie, 2003 - "Jeunesse et passage à l'âge adulte chez les Bwa du Mali" in : HERTRICH Véronique et KEÏTA Seydou (coordonné par), *Questions de population au Mali 2003*, pp. 159-175 - Bamako (Mali), Le Figuiier- UNFPA, 300 p.
- HERTRICH Véronique et LOCOH Thérèse, 1999 – *Rapports de genre, formation et dissolution des unions dans les pays en développement*. – Liège, UIESP, 62 p. [Série "Gender in Population Studies", éditée par Antonella Pinnelli]
- HERTRICH Véronique et DELAUNAY Valérie, 1998. – "Adaptations matrimoniales face à deux situations de crise, aiguë ou chronique, en milieu rural sahélien", in GENDREAU Francis (dir.), *Crise, pauvreté et changements démographiques dans les pays du Sud*, p. 249-265 – Paris, AUPELF-UREF/Éditions ESTEM, 415 p. (Collection Actualité Scientifique).
- HERVITZ H.M., 1985 – Selectivity, adaptation or disruption ? A comparison of alternative hypotheses on the effects of migration on fertility : the case of Brazil", *International Migration Review* 19 (2), pp. 293-317
- HILL Althéa, 1996 - "La mortalité des jeunes enfants : ses tendances" in : FOOTE Karen A., HILL Kenneth H. et MARTIN Linda G. (éds) *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, pp. 155-215 - Paris, INED/PUF, 372 p. (Travaux et Documents, n°135)
- HONDAGNEU-SOTELO Pierrette, 1998 – "Women and Migration" - in : STROMQUIST Nelly P. (éd), *Women in the third world : an encyclopedia of contemporary issues*, pp. 202-209 - Londres, Garland reference library on social science, 683 p.
- HUGO Graeme, 1997 – "Migration and female empowerment" in *Female Empowerment and demographic processes : moving beyond Cairo*, Lund, Sweden, 21-24 Avril 1997 - Liège, IUSSP
- KAUFMANN Georgia, LESTHAEGHE Ron et MEEKERS Dominique, 1988 - "Les caractéristiques et tendances du mariage" in : TABUTIN Dominique (dir.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, pp. 217-247 – Paris, L'Harmattan, 551 p.
- KOUAME Aka et RAKOTONDRABE Patricia, 2001 - "Genre et insertion dans le marché du travail : le cas de la ville d'Abidjan", communication présentée au colloque international *Genre, Population et Développement en Afrique*, Abidjan, 16-21 juillet 2001, 24 p.
- KOUAME Aka, 2000 – *L'insertion des migrants sur le marché du travail : une revue de la littérature* – Dakar, UEPA, 45 p. (Études et Recherches de l'UEPA)
- KROKFORS Christer, 1995 – "Poverty, Environmental Stress and Culture as Factors in African Migrations" - in BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp.54-64 – Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 354 p.
- LALOU Richard et PICHE Victor, 2004 - "Les migrants face au sida : entre gestion des risques et contrôle social. L'exemple de la vallée du fleuve Sénégal", *Population*, Vol. 59, N°2, pp. 233-268

- LAMBERT Sylvie, 1994 - "La migration comme instrument de diversification intrafamiliale des risques. Application au cas de la Côte d'Ivoire", *Revue d'Économie du Développement*, 2/1994, pp. 2-34.
- LAUBY Jennifer, STARK Oded Individual, 1988 - "Migration as a Family Strategy: Young Women in the Philippines", *Population Studies*, Vol. 42, No. 3. (Nov., 1988), pp. 473-486.
- LE BRIS Emile, PONTIE Guy, *et al.*, 1986 - *Migrations togolaises. Bilan et perspectives.* – Lomé, Université du Bénin, Unité de Recherche Démographique (URD), 385 p.
- LEE Ben Song, 1992 - "The influence of rural-urban migration on migrant's fertility behavior in Cameroon", *International Migration Review*, Vol. 26, No 4,
- LEE Ben Song et POL Louis G., 1993 - "The influence of rural-urban migration on migrant's fertility in Korea, Mexico and Cameroon", *Population Research and Policy Review*, Vol.12, pp. 3-26.
- LEE Ben Song et FARBER Stephen M., 1984 - "Fertility Adaptation by Rural-Urban Migrants in Developing Countries: The Case of Korea", *Population Studies*, vol. 38, n°1, pp. 141-155.
- LEE Evrett S., 1966 – "A Theory of Migration", *Demography*, vol. 3, n°1, pp. 47-57
- LEEDS Anthony, 1976 - "Women in the migratory process : a reductionist outlook", *Anthropological Quarterly*, 49(1), pp. 69-76
- LERIDON Henri et TOULEMON Laurent, 1997 – *Démographie. Approche statistique et dynamique des populations* – Paris, Economica, 440 p. (coll. Économie et statistiques avancées)
- LESCLINGAND Marie, 2004 – "Nouvelles stratégies migratoires des jeunes femmes rurales au Mali : de la valorisation individuelle à une reconnaissance sociale", *Sociétés Contemporaines* (à paraître)
- LESCLINGAND Marie, 2000 - "Expériences migratoires des hommes et des femmes dans une population rurale du Mali" in : LOCOH Thérèse et VALLIN Jacques (coord.), *Genre et développement : huit communications présentées à la Chaire Quételet 2000*, Dossiers et Recherches n°95, pp. 139-158. – Paris, INED, 158 p.
- LESCLINGAND Marie, 1999 – *Les migrations féminines : facteur de changement du statut de la femme ? Étude sur une population rurale du Mali.*, mémoire de DEA de démographie économique, Institut d'Études Politiques de Paris, 47 p.
- LESTHAEGHE Ron J. (éd), 1989 - *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa* - Berkley-Los Angeles, University of California Press, 556 p.
- LESTHAEGHE Ron J., KAUFMAN Georgia et MEEKERS Dominique, 1989 - "The nuptiality regimes in Sub-Saharan Africa" in : LESTHAEGHE Ron J. (Éd), 1989 - *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, pp. 475-497 - Berkley-Los Angeles, University of California Press, 556 p.
- LEWIS W.A., 1954 – "Economic Development with Unlimited Supplies of Labour", *The Manchester School of Economic and Social Studies*, n°22, pp. 139-191

- LOCOH Thérèse, 2003 – "Fertility decline and family changes in Sub-Saharan Africa.", *Journal of African Population Studies*, vol. 8, 2&3, pp. 17-48.
- LOCOH Thérèse, 2000 – "Genre, population et développement dans les pays du Sud; état des lieux et perspectives" in : BOZON Michel et LOCOH Thérèse (sous la direction de), *Rapports de genre et questions de population II. Genre, population et développement*, pp. 1-20 – Paris, INED, 196 p. (Dossiers et Recherches n°85)
- LOCOH Thérèse et THIRIAT Marie-Paule, 1995 - "Divorce et remariage des femmes en Afrique de l'Ouest. Le cas du Togo.", *Population*, Vol 50, N°1, pp.61-94.
- LOCOH Thérèse, 1994 – "Social change and marriage arrangements : new types of union in Lomé, Togo" in : BLEDSOE Caroline et PISON Gilles (Éds) *Nuptiality in Sub-saharan Africa. Contemporary Anthropological and Demographic Perspectives*, pp. 215-230 - Oxford, Clarendon Press, 326 p. (International Studies in Demography)
- LOCOH Thérèse, 1992a - "Jeunesse et démographie en Afrique" in : D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I, pp. 66-82 - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- LOCOH Thérèse, 1992 - "Les familles africaines face à la crise", *Afrique Contemporaine* n°166, pp. 3-14.
- LOCOH Thérèse, 1991 - "Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique" in : QUESNEL André et VIMARD Patrice (Eds), *Migrations, changements sociaux et développement*, Troisièmes journées démographiques Paris, du 20 au 22 septembre 1988, pp. 279-293 – Paris, ORSTOM, 388 p.
- LOCOH Thérèse, 1989 - "Le rôle des familles dans l'accueil des migrants vers les villes africaines" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique*. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 21-31 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- LOCOH Thérèse et N'GUESSAN Koffi (éds), 1999 - *Genre, population et développement en Afrique de l'Ouest*. - Abidjan, ENSEA-FNUAP, 169 p.
- LOCOH Thérèse, LABOURIE-RACAPE Annie et TICHIT Christine (éds.), 1996 - *Genre et développement : des pistes à suivre* -, Paris, CEPED, 154 p. (Documents et manuels du CEPED, n°5).
- LOCOH Thérèse et HERTRICH Véronique (Eds), 1994 - *The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa*. - Liège, IUSSP, Derouaux Ordina, 308 p.
- LUTUTALA Mumpasi, 1990 - "Migrations et développement en Afrique : quelques aspects méthodologiques", *African Population Studies*, n°4, pp. 95-107.
- MAKINWA Paulina et JENSEN An-Magritt, 1995 - *Women's position and demographic change in Sub-Saharan Africa* - Liège, IUSSP, 448 p.
- MAKINWA Paulina et AFOLAYAN A.A., 1995 - "Migration and women's status in sub-saharan Africa" - in : MAKINWA Paulina, JENSEN An-Magritt (éds) *Women's position and demographic change in sub-saharan Africa*, pp. 253-269 - Liège, IUSSP, 448 p.

- MAKINWA-ADEBUSOYE Paulina, 1993 - "Labour migration and female-headed households"
In: FEDERICI Nora, MASON Karen O. et SOGNER Solvi (éds) *Women's position and demographic change*, pp. 319-338- Oxford, Clarendon Press
- MC KINNEY B.J, 1993 - "Impact of rural-urban migration on migrant fertility in Senegal",
Columbia, Maryland, Macro International (DHS Working Paper No. 6.), 36 p.
- MERTENS Walter, 1995 - "Population et développement : contribution sociologiques dans un cadre interdisciplinaire" in GERARD H. et PICHE Victor (Eds) *La sociologie des populations*, pp. 391-416 – Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, AUPEL/UREF
- MERTON Robert King, 1953 – *Éléments de méthode sociologique* – Paris, Plon
- MFOULOU Raphaël et VAN DER POL Hendrick, 1990 - *Approche analytique du phénomène migratoire à partir des données issues de recensement démographique en Afrique francophone au sud du Sahara : le cas du Cameroun - Les Annales de l'IFORD*, vol 14 n°1-2, pp. 93-108.
- MFOULOU Raphaël, 1989 - "Tendances migratoires récentes en Afrique Noire francophone"
in : *Actes du Séminaire scientifique sur les tendances migratoires actuelles et l'insertion des migrants dans les pays de la Francophonie (1987, Montréal, Québec). Bilan et perspectives* – Québec, Les Publications du Québec, 412 p.
- MINCER Jacob, 1978 - "Family Migration Decisions", *The Journal of Political Economy*, Vol. 86, No. 5., pp. 749-773.
- MISHIMA Teiko, 1997 - "Stratégies familiales face aux changements agricoles et migratoires en milieu Soninké" in *Questions de populations. VI. Famille : configuration et réseaux familiaux*, Paris, Colloque Jeunes Chercheurs, 10 p.
- MORIN Edgar, 1969 – "Culture adolescente et révolte étudiante", *Annales ESC*, 3, pp.765-776
- MOSHER William D., 1980 - "The Theory of Change and Response: An Application to Puerto Rico, 1940 to 1970.", *Population Studies*, Vol. 34, No. 1., pp. 45-58.
- MOUVAGHA-SOW, Myriam, 2002 - *Processus matrimoniaux et procréation à Libreville, Gabon* (Thèse de doctorat de démographie, la dir. de Thérèse Locoh. - Nanterre : Université Paris X, UFR de sciences sociales et administration, 587 p.
- MYERS George C. et MORRIS Earl W., 1966 - "Migration and Fertility in Puerto Rico", *Population Studies*, Vol. 20, No. 1. (Jul., 1966), pp. 85-96.
- NATIONS UNIES, 2001a – *The components of Urban Growth in Developing Countries* – New-York, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 58 p.
- NATIONS UNIES, 2001b – "Migration, population change and the rural environment" in : *United Nations World Population Monitoring 2001. Population, environment and development*, pp. 41-53 - New-York, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 80 p.
- NATIONS UNIES, 2000 - "Internal Migration" in : *UNITED NATIONS World Population Monitoring 2000. Population, Gender and Development*, pp. 87-104 – New-York, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 195 p.

- NATIONS UNIES, 1999 - "Population distribution, urbanization and internal migration" in : UNITED NATIONS *World Population Monitoring 1999. Population growth, structure and distribution*, pp. 54-77 - New-York, Population Division, Department of Economic and Social Affairs, 143 p.
- NATIONS UNIES, 1994 – *The migration of women : methodological issues in the measurement and analysis of internal and international migration* – International Research and Training Institute for the Advancement of Women (INSTRAW), 112 p.
- NATIONS UNIES, 1993 – *Internal migration of women in developing countries* - New-York, Department for Economic and Social Information and Policy Analysis, 359 p.
- OLURODE Lai, 1995 - Women in rural-urban migration in the town of Iwo in Nigeria - in BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp. 290-302 - Uppsala Nordiska Afrikainstitutet, , 354 p.
- OPPONG Christine, 1988 – "Les femmes africaines : des épouses, des mères et des travailleuses" in : TABUTIN Dominique (dir.), *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara*, pp. 421-440 – Paris, L'Harmattan, 551 p.
- OUCHO John O., 1998 - "Recent Internal Migration Processes in Sub-Saharan Africa : Determinants, Consequences, and Data Adequacy Issues" in : BILSBORROW Richard E. (éd.), *Migration, Urbanization and Development : New Directions and Issues* (proceedings of the symposium on internal migration and urbanization in developing countries, 22-24 January 1996, New York), pp. 89-120- New-York, UNFPA, 531 p.
- OUCHO John O. et GOULD William T.S., 1996 - "Migration interne, urbanisation et répartition de la population" in : FOOTE Karen A., HILL Kenneth H. et MARTIN Linda G. (Eds) *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, pp. 255-296 - Paris, INED/PUF, 372 p. (Travaux et Documents, n°135)
- OUEDRAOGO Jean-Bernard, 1995 – "The Girls of Nyovuuru. Dagara Female Labour Migrations to Bobo-Dioulasso" in BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp.269-288 – Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 354 p.
- OUEDRAOGO Dieudonné, 1992 - "Transfert de population et changements de rôles de la femme au Sahel" in *Cahiers Québécois de Démographie*, Vol 21, N°1, pp.151-166
- OUEDRAOGO Dieudonné, 1991 - "Quelques repères sur l'insertion économique des migrants dans les villes burkinabè" in : Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique. Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD*, Lomé, 14 février 1987, pp. 93-104 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- OUEDRAOGO Dieudonné et PICHE Victor (Eds), 1995 – *L'insertion urbaine à Bamako* – Paris, Khartala, 205 p.
- PASCALIS M.A., 1992 - "Jeunesse et encadrement au Burkina-Faso" in : D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I, pp. 307-319 - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- PEDERSEN Jon, 1995 – "Drought, Migration and Population Growth in the Sahel : the case of the Malian Gourma, 1900-1991", *Population Studies* Vol. 49, n°1, pp. 111-126.

- PEDRAZA Silvia, 1991 – "Women end Migration : The Social Consequences of Gender" – *Annual Review of Sociology*, Vol. 17, pp. 303-325
- PETIT Véronique, 1998 - *Migrations et Société dogon* - Paris, L'Harmattan, 331 p.
- PETIT Véronique, 1994 - "L'Ana-Yana", ceux qui partent loin du pays Dogon (Mali)", *Revue européenne des migrations internationales*, vol 10-n°3, pp. 111-135.
- PICHE Victor, MARIKO S. et GINGRAS Lucie, 1998 – "L'emploi et l'insertion sur le marché du travail" in : OUEDRAOGO Dieudonné et PICHE Victor (éds), 1995 – *L'insertion urbaine à Bamako*, pp. 59-80 – Paris, Khartala, 205 p.
- PICHE Victor et GINGRAS Lucie, 1998 – "Migrer, un atout pour l'emploi ?" in : ANTOINE Philippe, OUEDRAOGO Dieudonné et PICHE Victor (éds), *Trois générations de citoyens au Sahel. Trente ans d'histoire sociale à Dakar et à Bamako*, pp. 47-75 - Paris, L'Harmattan, 279 p. (Coll. Villes et Entreprises)
- PICHE Victor, VIGNIKIN Kokou, GUEYE Mouhamadou, MARCOUX Richard et KONATE Mamadou, 2001 - "Migration et transition démographique en Afrique" in : GENDREAU Francis *Les transitions démographiques des pays du sud : actes des 3èmes journées du Réseau Démographie, Rabat, 9-12 décembre 1998*, pp. 65-78 – Paris (France), Estem, 505 p.
- PICOUET Michel, 2001 - "Les stratégies migratoires : anciennes et nouvelles formes de mobilité" in : SANDRON Frédéric et GASTINEAU Bénédicte (coordonné par) *Dynamiques familiales et innovations socio-démographiques. Etudes de cas dans les pays du Sud*, pp. 139-169 - Paris, l'Harmattan, 244 p.
- PISON Gilles *et alii*, 2001 - "Migrations saisonnières, sexualité et fécondité : une étude de cas dans la zone rurale de Mlomp, au Sénégal", contribution au colloque international « Genre, population et développement en Afrique », Abidjan, 16-21 juillet 2001, 26 p.
- POPULATION REFERENCE BUREAU, 2001 – *La jeunesse en Afrique sub-saharienne : données et graphiques sur la sexualité et la santé de la reproduction* – PRB, Washington, 44 p.
- POTTER R. et KOBRIN E. ; 1982 - "Some effects of spouse separation on fertility", *Demography*, n°19, pp. 75-125
- POULAIN Michel, SAVANE Landing, THIAM Babaly, 1991 - "A propos de la fiabilité de la mesure de la migration : les résultats d'une enquête menée au Mali" in : QUESNEL André et VIMARD Patrice (éds) *Migrations, changements sociaux et développement*, Troisièmes Journées Démographiques, Paris, du 20 au 22 septembre 1988, pp.23-39 – Paris, ORSTOM, 388 p.
- QUESNEL André (coord.), 1999 – *Dynamique de peuplement des zones rurales libérées de l'onchocercose en Afrique de l'Ouest : synthèse des monographies nationales* – Paris, CICRED, 125 p.
- QUESNEL André et VIMARD Patrice (éds), 1991 - *Migrations, changements sociaux et développement*, Troisièmes journées démographiques Paris, du 20 au 22 septembre 1988 – Paris, ORSTOM, 388 p.

- QUESNEL André et VAUGELADE Jacques, 1974 - "L'enquête renouvelée, enrichissement de l'observation et de l'analyse démographique dans les pays à statistiques incomplètes", *Bulletin de liaison INED-INSEE-MICOOP-ORSTOM*, pp. 25-38 (Numéro spécial n°7)
- QUIMINAL Catherine, 1991, - *Gens d'ici, Gens d'ailleurs* - Paris, Christian Bourgeois, 222 p.
- RAVENSTEIN E., 1885,1889, - "The laws of migration", *Journal of the Royal Statistical Society*, 48, pp. 167-227 ; *ibid.* 1889, 52, pp. 241-301
- REMUAO (Réseau Migration et Urbanisation en Afrique de l'Ouest), 1996 – Enquête Malienne sur les Migrations et l'Urbanisation (EMMU) 1992-93. Rapport national descriptif. – Bamako, CERPOD, 168 p.
- REPUBLIQUE DU MALI, 2001 -*Recensement général de la population et de l'habitat : avril 1998 : résultats définitifs. Vol. 1, Série démographique* – Bamako, DNSI, 732 p.
- REPUBLIQUE DU MALI, 1991 -*Recensement général de la population et de l'habitat 1987. Analyse . Tome 2, Mouvement de la population. Natalité – Fécondité –Mortalité - Migration* – Bamako, Ministère du Plan, Bureau central de recensement, DNSI, 191 p.
- REPUBLIQUE DU MALI, 1985 - *Analyse du recensement de 1976, caractéristiques démographiques. Tome III* – Bamako, Ministère du Plan, Bureau central de recensement, DNSI, 243 p.
- RILEY Nancy E., 1997 - "Gender, power, and population change", *Population bulletin*, n° 1, may 1997, 48 p.
- RONDEAU Chantal, 1992 - "Statut des jeunes femmes dans trois sociétés rurales au Mali (perception de leur rôle et évolution sur trois générations 1940-1990" in : D'ALMEIDA-TOPOR Hélène, COQUERY-VIDROVITCH Catherine, GOERG Odile et GUITART Françoise, 1992 – *Les Jeunes en Afrique. Évolution et rôle (XIX^e - XX^e siècles)*. Tome I, pp. 209-224 - Paris, L'Harmattan, 571 p.
- ROUSSEAU Cécile, SAID Taher M., GAGNE Marie-Josée, BIBEAU Gilles, 2001 - "Rêver ensemble le départ. Construction du mythe chez les jeunes Somaliens réfugiés" in COLLIGNON René, DIOUF Mamadou (Eds.) *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?*, Autrepart n°18, pp. 51-68 - Paris, IRD, 193 p.
- SANDELL Steven H., 1977 - "Women and the Economics of Family Migration", *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 59, N°4. (Nov., 1977), pp. 406-414
- SAUVAIN-DUGERDIL Claudine et DIENG Abdoul Wahab, 2001, - "Le genre de la "nouvelle culture-jeunes". Outils d'analyses et hypothèses de travail élaborées sur la base d'une étude exploratoire au Mali" – Abidjan, 19 p. (communication présentée au Colloque international "Genre, population et Développement en Afrique", Abidjan, 15-19 juillet 2001)
- SAWADOGO Ram Christophe, 1999, - "Les jeunes et leurs attitudes à l'égard de la famille et de la sexualité. Le cas des Burkinabè" in : GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, pp. 195-210 - Sainte-Foy (Québec), Ed. de l'IQRC, 270 p.
- SKELDON Ronald, 1990 - *Population mobility in developing countries : a reinterpretation* – London, Belhaven Press, 270 p.

- STARK Oded, 1988 - "Labour migration as a response to relative deprivation", *Journal of population economics*, vol 1, n°1, pp.55-70.
- SEVEDE-BARDEM Isabelle, 1998 - Précarités juvéniles en milieu urbain africain (Ouagadougou) : "aujourd'hui chacun se cherche." – Paris, L'Harmattan, 255 p.
- SIDIBE Fatoumata Dicko, BA Souleymane et MAIGA Zeinab Mint Youba., 2002 - "Caractéristiques et statut des femmes" in : BALLO Mamadou Basséry *et al.*, *Enquête Démographie et de Santé, Mali, 2001*, pp. 25-42 – DNSI, Bamako, Macro International, Calverton, 376 p.
- SIMON Gildas, 1995 – *Géodynamique des migrations internationales dans le monde* – Paris, PUF, 430 p. (coll. Politiques d'aujourd'hui)
- TABUTIN Dominique (dir.), 1988 - *Populations et sociétés en Afrique au sud du Sahara* - Paris, L'Harmattan, 551 p.
- THADANI Veena et TODARO Michael P., 1979 - "Female migration in developing countries : a framework for analysis", *Working Paper* 47, New-York, Center for Policy Studies, Population Council
- THADANI Veena et TODARO Michael P., 1978 - "Towards a theory of female migration in developing countries ", *Population Association of America Meeting*, Atlanta, Georgie.
- TELES Nair, 1999, - "Une réflexion sur les théories de la jeunesse" in : GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, pp. 45-54 - Sainte-Foy (Québec), Ed. de l'IQRC, 270 p.
- TIENDA Marta, BOOTH Karen, 1991 - "Gender, migration and social change", *International Sociology*, Vol. 6, No. 1
- TIENDA Marta; BOOTH Karen, 1988 - "Migration, gender and social change: a review and reformation" – Madison, University of Wisconsin, Center for Demography and Ecology, 31 p. (*Working Paper*, N° 88-15)
- TIMÆUS Ian et GRAHAM Wendy, 1989 – Labor circulation, Marriage and Fertility in Sub-Saharan Africa in LESTHAEGHE Ron J. (ed.) *Reproduction and Social Organization in Sub-Saharan Africa*, pp. 365-400 – Berkeley/Los Angeles (USA), University of California Press, 556 p.
- TIMERA Mahamet, 2001 – "Les migrations des jeunes Sahéliens : affirmation de soi et émancipation" in : COLLIGNON René, DIOUF Mamadou (Eds.) *Les jeunes, hantise de l'espace public dans les sociétés du Sud ?*, Autrepart n°18, pp. 37-49 - Paris, IRD, 193 p.
- TODARO M., 1997 – "Urbanization, Unemployment and Migration in Africa", *Working Papers*, n°104, pp.1-50.
- TODARO M., 1976 - *Internal Migration in Developing Countries : a review of Theory, Evidence, Methodology and Research Priorities* – Geneva, ILO, 106 p.
- TRAGER Lillian, 1995 – "Women Migrants and Rural-Urban Linkages in South-Western Nigeria" - in BAKER Jonathan, AINA Tade Akin (éds.), *The migration experience in Africa*, pp.269-288 – Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 354 p.

- TRAORE Sadio, 2003 – "Les nouvelles tendances migratoires en Afrique de l'Ouest" in : HERTRICH Véronique et KEÏTA Seydou (coordonné par), *Questions de population au Mali*, pp. 179-201 - Bamako (Mali), Le Figuier- UNFPA, 300 p.
- TRAORE Sadio, 2001 – *Migrations et insertion socio-économique dans les villes en Afrique de l'Ouest* – Bamako, CERPOD, 113 p. (Études et Travaux du CERPOD n°16)
- TRAORE Sadio et BOCQUIER Philippe, 1998 – *Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest (REMUAO). Synthèse régionale* – Bamako, CERPOD, 149 p. (Études et Travaux du CERPOD n°15)
- TRAORE Seydou Moussa, 2003 – "Mortalité des enfants et enjeux sanitaires au Mali" in : HERTRICH Véronique et KEÏTA Seydou (coordonné par), *Questions de population au Mali 2003*, pp. 107-125 - Bamako (Mali), Le Figuier- UNFPA, 300 p.
- TRAORE Seydou Moussa et BALLO Mamadou Basséry, 2002a – "Planification familiale" in : BALLO Mamadou Basséry *et al.*, *Enquête Démographie et de Santé, Mali, 2001*, pp. 57-81 – DNSI, Bamako, Macro International, Calverton, 376 p.
- TRAORE Seydou Moussa et BALLO Mamadou Basséry, 2002b – "Préférences en matières de fécondité" in : BALLO Mamadou Basséry *et al.*, *Enquête Démographie et de Santé, Mali, 2001*, pp. 95-106 – DNSI, Bamako, Macro International, Calverton, 376 p.
- TRAORÉ Baba *et al.*, 1989 - *Enquête démographique et de santé au Mali 1987.* – Bamako, CERPOD ; Columbia, Institute for Resource Development, 187 p.
- TRINCAZ Pierre, 1989 - "L'importance de la famille dans les processus d'insertion urbaine des serer du bassin arachidier" in : ANTOINE Philippe et COULIBALY Sidiki (textes réunis par) *L'insertion urbaine des migrants en Afrique.* Actes du séminaire CRDI-ORSTOM-URD, Lomé, 14 février 1987, pp. 33-39 – Paris, ORSTOM, 242 p. (coll. Colloques et Séminaires)
- UEPA, 1991 - *Conférence "Femme, famille et population."*, Ouagadougou, Burkina Faso 24-29 avril 1991, Dakar, Union pour l'Etude de la Population Africaine, 348 p.
- UEPA, 1990 – Revue de littérature des études sur les migrations en Afrique – Dakar, union pour l'étude de la population africaine
- UNICEF, 1989 - Enfants et femmes au Mali : une analyse de la situation. – Paris, UNICEF-L'Harmattan, 253 p.
- UIESP, 1997 - *Séminaire sur les femmes et les changements démographiques en Afrique au sud du Sahara.* Volume I – Liège, Union Internationale pour l'étude scientifique de la population, ESP, Paris, ORSTOM
- UIESP, 1988 – *Conférence scientifique sur la population africaine*, Dakar (Sénégal), 7-12 décembre 1988, volume 3 – Liège, UIESP
- VIMARD Patrice et GUILLAUME Agnès, 1991 – "Mobilité familiales et spatiales des enfants en Côte d'Ivoire" in QUESNEL André et VIMARD Patrice (éds), *Migrations, changements sociaux et développement*, Troisièmes journées démographiques Paris, du 20 au 22 septembre 1988, pp. 243-260 – Paris, ORSTOM, 388 p.

- VAN DE WALLE Etienne, 1996 – "L'âge au mariage : tendances récentes" in : FOOTE Karen A., HILL Kenneth H. et MARTIN Linda G. (éds) *Changements démographiques en Afrique subsaharienne*, pp. 119-154 - Paris, INED/PUF, 372 p. (Travaux et Documents, n°135)
- VORLAUFER Karl, 1985 - "Female migration and social change in Africa. The case of Kenya", *Erdkunde*, Vol. 39, No. 2, Jun 1985, 128-43 pp.
- WÄITZENEGGER-LALOU Florence, 2000 – "Recours aux soins des enfants et migration circulaire rurale-urbaine. Une étude de cas en milieu rural sénégalais" – Paris, IRD, *Documents et Recherches* n°10, 29 p.
- WARE Helen, 1981 – *Women, Demography and Development* – Development Studies Center, Demographic Teaching Notes 3, The Australian University, Camberra, Chapter 5 "Migration", pp. 141-182
- WESTOFF Charles F., BLANC Ann K. et Laura NYBLADE, 1994.- "Marriage and entry in parenthood", *Démographic and Health Surveys Comparative Studies*, Calverton, Maryland, Macro International Inc. n° 10, 41 p.
- WILLIS Katie and YEOH Brenda S.A., 2000 – *Gender and migration* – Cheltenham ; Northampton, Edward Elgar, 535 p. (coll. the international library of studies on migration)
- WRIGHT Caroline, 1995 - "Gender Awareness in Migration Theory : Synthesizing Actor and Structure in Southern Africa", *Development and Change*, Vol. 26, pp. 771-791
- YANG Xiushi et GUO Fei, 1999 - "Gender Differences in Determinants of Temporary Labor Migration in China : A Multilevel Analysis", *International Migration Review*, vol. XXXIII, n°4, pp. 929-953
- ZACHARIAH K.C et CONDE Julien , 1981 – *Migration in West Africa : Demographic Aspects* – Washington, Banque mondiale, 130 p.
- ZACHARIAH K.C, CONDE Julien *et alii*, 1980 –*Demographic aspects of migration in West Africa* – Washington, Banque mondiale, 350 p.
- ZELINSKY Wilbur, 1971 – "The hypothesis of the mobility transition", *Geographical Review*, n° 61, pp. 219-249
- ZLOTNIK Hania, 1995 – "Migration and The Family : The Female Perspective", *Asian and Pacific Migration Journal*, Vol. 4, No. 2-3, pp. 253-271
- ZOA Anne-Sidonie, 1999, - "Langages et cultures des jeunes dans les villes africaines" in : GAUTHIER Madeleine et GUILLAUME Jean-François (dir.) *Définir la jeunesse ? D'un bout à l'autre du monde*, pp. 235-250 - Sainte-Foy (Québec), Ed. de l'IQRC, 270 p.